



Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 2

Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 2

ALEXANDRA COUTU; ALEXANDRINE LEVASSEUR;
ANNE MALLOCH; ANNICK L'ÉCUYER; ANNIE
DESMEULES; AUDREY GOSSELIN-LEVASSEUR; BASTIEN
FONTAINE; CHLOÉ SINOTTE; CRISTEL SILVA SILVA;
DANIELA OLIA NAVAL; DIANA NISTOR; EDITH
CHAMPAGNE; ÉLISABETH TARDIF; ENRIQUE PILCO
PAZ; FANNIE DUBOIS; FARAH VERRET; FÉLIX-ANTOINE
AUBIN; FÉLIX DESBIENS; GUILLAUME S. THIBODEAU;
JADE FOREST; JÉRÉMI DESJARDINS; JÉRÔME
LÉTOURNEAU; JESSICA GUILLEMETTE; JESSICA
TESSIER-LABRE; JUDITH MARCHAND; JULIEN
QUEVILLON; JUSTIN ROY; JUSTINE CARON; JUSTINE
SAVOIE; LAÏKA JEAN; LAN SONG; LINDA KAI LYN KAN;
MAHSHID MALEKI; MARIANNE BERNIER-GOUDREAULT;
MARIE-ANDRÉE HAMEL; MARIE-CATHERINE PICARD;
MARIE-CHRISTINE JEANTY; MARIE BOUCHER; MARIE
HÉBERT; MARION FORTIN; MATHIEU DAUPHINAIS;
MATHIEU DENIS; OPHÉLIE DEBIEN-LUPIEN; PRINCIPE
DE VICTOIRE OGOLASHO OSSE; RAPHAELLE ST-CYR
BROUSSEAU; ROLMAN-JAMES GOBEILLE-VALENZUELA;
ROMANE SAVARD-GUZMAN; ROSE CARINE

*HENRIQUEZ; ROXANNE QUINN; SALIMA DINE; SALLY
SUE BELTRAN; SANDRA CÔTÉ; SIMONE
BEAUDRY-PILOTTE; SOPHIE FILLION; SOUMIA EL
JILALI; STEVE ROUSSEAU-CABANA; TANYA BOLDUC;
TATIANA BOBEICA TALPA; THOMAS DUCHESNEAU;
THOMAS SIEBER; TIPHAINE HÉRAULT; ET XAVIER
JOYAL*

MONTRÉAL



Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 2 Droit d'auteur © 2021 par Alexandra Coutu; Alexandrine Levasseur; Anne Malloch; Annick L'Écuyer; Annie Desmeules; Audrey Gosselin-Levasseur; Bastien Fontaine; Chloé Sinotte; Cristel Silva Silva; Daniela Olia Naval; Diana Nistor; Edith Champagne; Élisabeth Tardif; Enrique Pilco Paz; Fannie Dubois; Farah Verret; Félix-Antoine Aubin; Félix Desbiens; Guillaume S. Thibodeau; Jade Forest; Jérémie Desjardins; Jérôme Létourneau; Jessica Guillemette; Jessica Tessier-Labre; Judith Marchand; Julien Quevillon; Justin Roy; Justine Caron; Justine Savoie; Laïka Jean; Lan Song; Linda Kai Lyn Kan; Mahshid Maleki; Marianne Bernier-Goudreau; Marie-Andrée Hamel; Marie-Catherine Picard; Marie-Christine Jeanty; Marie Boucher; Marie Hébert; Marion Fortin; Mathieu Dauphinois; Mathieu Denis; Ophélie Debien-Lupien; Principe de Victoire Ogolasho Osse; Raphaëlle St-Cyr Brousseau; Rolman-James Gobeille-Valenzuela; Romane Savard-Guzman; Rose Carine Henriquez; Roxanne Quinn; Salima Dine; Sally Sue Beltran; Sandra Côté; Simone Beaudry-Pilotte; Sophie Fillion; Soumia El Jilali; Steve Rousseau-Cabana; Tanya Bolduc; Tatiana Bobeica Talpa; Thomas Duchesneau; Thomas Sieber; Tiphaine Héroult; et Xavier Joyal est sous licence License Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

Conditions d'utilisation – Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0

Vous êtes autorisé à :

- **Partager** – copier, distribuer et communiquer l'Œuvre par tous moyens et sous tous formats ;
- **Adapter** – remixer, transformer et créer à partir de l'Œuvre.

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par cette licence, tant que vous respectez les **conditions suivantes** :

- **Attribution** – Vous devez créditer l'Œuvre de manière appropriée, fournir un lien vers la licence, et indiquer si des modifications ont été effectuées. Ces informations doivent être fournies par tous moyens raisonnables, sans suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient l'usage que vous en faites.
- **Pas d'utilisation commerciale** – Vous ne pouvez pas utiliser cette Œuvre à des fins commerciales.
- **Partage dans les mêmes conditions** – Si vous modifiez, transformez ou créez à partir de cette Œuvre, vous devez diffuser votre contribution sous une licence identique à celle de l'Œuvre originale.
- **Pas de restrictions complémentaires** – Vous ne pouvez pas appliquer de conditions légales ou de mesures techniques ayant pour effet de restreindre légalement l'usage que d'autres peuvent faire de l'Œuvre selon les termes de cette licence.

Pour consulter une copie complète de la licence : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Ce livre a été créé avec Pressbooks (<https://pressbooks.com>) et converti par Prince.

Table des matières

Avant-propos	xi
LISTE DES AUTRICES ET DES AUTEURS	1
Partie I. Bibliothèques à l'international	
1. Australie	3
2. Biélorussie	16
3. Bulgarie	28
4. Chili	42
5. Colombie	57
6. Côte d'Ivoire	72
7. Cuba	85
8. Estonie	99
9. États-Unis	113
10. Ghana	125
11. Iran	139
12. Israël	153
13. Jordanie	168
14. Mexique	180
15. Pakistan	189
16. Pérou	201
17. Thaïlande	215
18. VATICAN	231

Avant-propos

Les auteurs et les autrices de cet ouvrage sont les étudiant.e.s du cours SCI 6002 (Introduction aux sciences de l'information : Bibliothéconomie) de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'Information (EBSI) de l'Université de Montréal à l'automne 2021.*

Professeure : Marie D. Martel

*Ce projet de bibliothéconomie internationale comparée s'inscrit dans le prolongement du travail réalisé à l'été 2019 par les étudiant.e.s de l'Université de Buffalo (Department of Information Science LIS 503: International Librarianship Course) initié par l'enseignant, Christopher Hollister et qui sert de modèle.

Droit d'auteur. Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International license (CC BY-NC-SA 4.0)

LISTE DES AUTRICES ET DES AUTEURS

Alexandra Coutu

Alexandrine Levasseur

Anne Malloch

Annick L'Écuyer

Annie Desmeules

Audrey Gosselin-Levasseur

Bastien Fontaine

Chloé Sinotte

Cristel Silva Silva

Daniela Olia Naval

Diana Nistor

Edith Champagne

Élisabeth Tardif

Enrique Pilco Paz

Fannie Dubois

Farah Verret

Félix-Antoine Aubin

Félix Desbiens

Guillaume S. Thibodeau

Jade Forest

Jérémi Desjardins

Jérôme Létourneau

Jessica Guillemette

Jessica Tessier-Labre

Judith Marchand

Julien Quevillon

Justin Roy

Justine Caron

Justine Savoie

Laïka Jean

Lan Song
Linda Kai Lyn Kan
Mahshid Maleki
Marianne Bernier-Goudreault
Marie-Andrée Hamel
Marie-Catherine Picard
Marie-Christine Jeanty
Marie Boucher
Marie Hébert
Marion Fortin
Mathieu Dauphinais
Mathieu Denis
Ophélie Debien-Lupien
Principe de Victoire Ogolasho Osse
Raphaëlle St-Cyr Brousseau
Rolman-James Gobeille-Valenzuela
Romane Savard-Guzman
Rose Carine Henriquez
Roxanne Quinn
Salima Dine
Sally Sue Beltran
Sandra Côté
Simone Beaudry-Pilotte
Sophie Fillion
Soumia El Jilali
Steve Rousseau-Cabana
Tanya Bolduc
Tatiana Bobeica Talpa
Thomas Duchesneau
Thomas Sieber
Tiphaine Hérault
Xavier Joyal

I. Australie

(Justine Caron, Diana Nistor, Julien Quevillon et Justin Roy)

Profil du pays

Le Commonwealth d'Australie occupe l'île continentale du même nom, la Tasmanie et d'autres îles des océans Austral, Indien et Pacifique. Sa population compte environ 26 millions de personnes, pour la plupart de descendance européenne malgré une affluence continue d'immigrants asiatiques. Plus de la moitié d'entre elle s'agglomère dans les États de Victoria et du New South Wales, où se situe Canberra, la capitale du pays (Europa World Plus, 2021).

L'anglais est la langue officielle de l'Australie et la plus parlée par ses habitants. Le territoire du Commonwealth héberge aussi 120 langues autochtones, en majorité menacées d'extinction. Celles-ci sont parlées par les Aborigènes et les Indigènes du détroit de Torrès, soit 2,8% de la population nationale (Europa World Plus, 2021). En 2008, le premier ministre a présenté des excuses officielles à ces peuples pour les torts que leur a infligés l'État australien au cours de son histoire (Bongiorno, 2021).

L'Australie a pour régime politique une monarchie constitutionnelle parlementaire. Son chef d'État est le détenteur de la Couronne australienne, représenté par un gouverneur général et six gouverneurs. Le pouvoir législatif est exercé par un parlement élu, qui comprend une chambre des représentants et un sénat. Le pouvoir exécutif appartient au gouvernement et à son chef, le premier ministre (World Factbook, 2021). La division du pays en six États et trois territoires fédérés cause une multiplication de ces institutions, chacun possédant son propre système législatif, exécutif et judiciaire (Europa World Plus, 2021).

Histoire

Les premières personnes à peupler le continent australien sont arrivées par bateaux il

y a au moins 40 000 ans (World Factbook, 2021). Ceux que l'on nomme aujourd'hui les Aborigènes sont parvenus à s'adapter à un environnement hostile, développant des routes commerciales, des outils de pierre sophistiqués, plus de 250 langues, un ordre social complexe et un système de croyances (Bongiorno, 2021).

L'occupation du territoire par les Européens a commencé après l'accession des Treize colonies d'Amérique du Nord à l'indépendance. Privée de ces dernières, la Couronne britannique souhaitait trouver un nouvel endroit où envoyer ses prisonniers. Elle connaissait l'existence d'une masse de terre dans la mer du Pacifique, explorée et cartographiée par le navigateur James Cook en 1770. La croyant presque déserte, elle a décidé de se l'approprier. C'est ainsi qu'en 1788, un premier pénitencier a été construit sur les berges de ce qui deviendrait le New South Wales. Si les premiers gouverneurs de la colonie ont manifesté une certaine volonté d'entretenir des relations pacifiques avec les Autochtones, leurs successeurs ont rapidement autorisé la poursuite d'expéditions militaires contre eux (Bongiorno, 2021). La découverte d'or sur le continent en 1850 y a attiré davantage d'Européens, accélérant l'assimilation des Aborigènes et des Indigènes du détroit de Torrès.

En tout, six colonies européennes ont été implantées sur le continent australien durant la seconde moitié du 19^e siècle. En 1901, elles se sont fédérées pour donner naissance au Commonwealth d'Australie. La participation de ses forces armées à la Première Guerre mondiale a consacré sa reconnaissance à l'international. Depuis, le pays s'est progressivement affirmé comme un acteur politique et économique majeur du Pacifique. La situation de sa population autochtone, moins nantie et éduquée que sa population de descendance européenne, nourrit toutefois encore de vifs débats de société (Bongiorno, 2021).

Types de bibliothèques

Les bibliothèques publiques

Selon le dernier rapport (2019-2020) présenté par la *National and State Libraries Australia* (NSLA), les bibliothèques publiques totalisaient 1 407 points de desserte (2021, p. 3). Avec un réseau utilisé par 60% de la population, l'Australie se positionne aujourd'hui parmi

les dix meilleurs pays en termes d'offre de service (Bundy, 2010, p. 325). C'est près du double en comparaison du Québec, où seulement 28,9% de la population est inscrite à une bibliothèque publique autonome (Institut de la statistique du Québec, 2021).

La typologie des bibliothèques publiques comprend notamment la Bibliothèque nationale, six bibliothèques d'État, deux bibliothèques territoriales, et de multiples bibliothèques locales (Bundy, 2011, p. 62). Bien que leur nombre paraît aujourd'hui important, l'histoire des bibliothèques publiques – gratuites et accessibles – demeure assez récente. Jusqu'au début des années 1980, les principales bibliothèques ouvertes au grand public étaient gérées par des écoles de métiers (*mechanics' institutes*), et les usagers étaient tenus de payer un abonnement pour y accéder (Bundy, 2010, p. 324). Un changement s'est opéré au moment où des groupes de pression se sont formés, réclamant de meilleures bibliothèques publiques pour les communautés australiennes. *Friends of Library* a joué un rôle particulièrement important dans cette redéfinition, au moment de leur création dans les années 1990 (Bundy, 2010, p. 325).

Depuis le début des années 2000, les missions des bibliothèques locales australiennes suivent de près les valeurs défendues par des organismes internationaux telles que l'IFLA/UNESCO. De manière générale, Bundy soutient que le rôle des bibliothèques locales est de rendre les communautés meilleures. Elles y parviennent notamment en informant les citoyens, en offrant un espace où les usagers se sentent égaux, en alimentant la créativité des membres – et surtout des enfants – des communautés desservies. De manière plus large, elles veulent stimuler le sentiment d'appartenance communautaire (2010, p. 332). Ces bibliothèques se voient aussi désignées depuis peu par des titres comme « bâtiment de capital social » et « troisième lieu » (Bundy, 2011, p. 63). On comprend dès lors que les bibliothèques publiques se positionnent progressivement comme des lieux de rassemblement et de socialisation importants pour les communautés, ce qui constitue une avancée importante par rapport au rôle qu'elles avaient dans les années 1980.

En sus des bibliothèques locales, le réseau des bibliothèques publiques comprend aussi la Bibliothèque nationale (BN), située à Canberra. À la différence des autres types de bibliothèques publiques, c'est la seule qui bénéficie d'un financement du gouvernement fédéral. Les gouvernements des États, des territoires et des municipalités s'occupent respectivement de subvenir aux besoins des bibliothèques sous leur juridiction.

À l'image des bibliothèques locales, la BN est somme toute assez jeune. Anciennement intégrée à la bibliothèque du Parlement, elle acquiert son indépendance en 1960, au lendemain du *National Library Act*. Il faut néanmoins attendre huit ans pour que s'achève la construction de son bâtiment, dont les colonnes rappellent celles du Parthénon, sur un terrain donnant sur le Lac Burley Griffin (National Library of Australia,

s. d.). Son rôle consiste à assurer l'accessibilité et la conservation des documents ayant une valeur historique nationale pour l'Australie, mais aussi concernant les autres pays (National Library of Australia, s. d.).

En ce qui a trait aux bibliothèques d'État, on en dénombre six, réparties dans chaque État du pays : l'Australie-Méridionale (*State Library of South Australia*), l'Australie occidentale (*State Library of Western Australia*), la Nouvelle Galle du Sud (*State Library of New South Wales*), le Queensland (*State Library of Queensland*), la Tasmanie (*State Reference Library*) et le Victoria (*State Library Victoria*). Leur particularité s'exprime surtout par la rareté des documents qu'elles abritent et leur architecture impressionnante, dont certaines remontent au XIXe siècle. Elles sont pour cette raison visitées par un grand nombre de touristes chaque année. Du côté des bibliothèques territoriales, on compte notamment la *Northern Territory Library*. Bien que les missions propres à ces bibliothèques sont davantage axées sur le développement de collection, certaines d'entre elles aspirent à devenir des lieux de collaboration et de rencontre pour les membres de la communauté dans les années à venir (State Library of South Australia, 2021, p. 16-17).

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires (BU) australiennes constituent un réseau de 39 institutions, administré par le *Council of Australian University Librarians* (CAUL). Les membres qui y siègent sont principalement des bibliothécaires professionnels, qui veillent à ce que les services soient uniformisés dans les BU sur la base de valeurs communes dont ils font la promotion (Rolf, 2021). Dans l'ensemble, les activités du CAUL consistent à proposer des politiques publiques, participer à l'éducation continue des bibliothécaires universitaires, produire des rapports statistiques sur les BU, rendre accessibles les ressources documentaires numériques et encourager le partage de connaissances et la collaboration communautaire. Comme le mentionnent Mamtora et al., un rôle qui revient aujourd'hui aux bibliothèques universitaires – et qui est assumé par le CAUL – consiste à soutenir la réconciliation avec les peuples autochtones dans leurs services (2021, p. 352).

En date de 2011, Bundy soulignait que les bibliothèques universitaires venaient de connaître des évolutions considérables, susceptibles d'être « [...] déterminantes pour leur avenir » (p. 60). Parmi celles-ci, on relève notamment le début d'une collaboration étroite entre les bibliothécaires et le corps professoral, la modernisation et la construction de

nouveaux bâtiments, l'automatisation des prêts grâce à la *Radio frequency IDentification* (RFID), un support accru aux étudiants de la maîtrise et du doctorat et finalement, la promotion de l'idée voulant que les BU doivent être des « *learning centers* », c'est-à-dire des espaces visant à stimuler l'apprentissage des étudiants (Bundy, 2011, p.60).

Les bibliothèques scolaires

En 2020, on comptait 9542 écoles de niveaux primaire et secondaire sur l'ensemble du territoire australien (Australian Bureau of Statistics, 2021). Selon Maureen Nimon (2003, p. 71), il est juste d'affirmer que chacune d'entre elles comprend aujourd'hui une bibliothèque, et que chacune de ces bibliothèques comprend une personne responsable de son fonctionnement. Néanmoins, avant 1960, très peu de bibliothèques avaient la prétention d'occuper une place importante dans l'apprentissage des enfants et des adolescents. Cela était principalement attribuable à un manque de soutien financier et à une reconnaissance très limitée de la part du gouvernement fédéral. Dès 1934 et la publication du *Munn-Pitt Report*, on concluait déjà que l'Australie cumulait un retard important par rapport aux autres pays développés sur la question des bibliothèques scolaires ; qu'il n'était pas possible pour les enfants d'expérimenter les avantages que pouvait leur fournir ce type d'institution (Ryan, 2018, p. 155).

À vrai dire, c'est en partie grâce à la publication du rapport Fenwick (1966) que l'intérêt des gouvernements fédéraux succédant à Robert Menzies a réellement été suscité. On y dépeignait notamment le manque de services offerts, en mettant en évidence le sentiment d'urgence qui en résultait (Ryan, 2018, p. 155). Au cours des années suivantes, plusieurs subventions ont été accordées aux bibliothèques de niveaux primaire et secondaire publiques, et l'État fédéral s'est posé comme la principale source de financement pour les années suivantes (Bundy, 2011, p. 62).

Les bibliothécaires scolaires – qui obtiennent le titre de « *library teachers* » lorsqu'ils sont adéquatement formés – ont des missions bien définies. Ils doivent surtout veiller à ce que les enfants acquièrent des compétences suffisantes en lecture et qu'ils soient confiants dans leur usage des technologies numériques (ALIA, ASLA et AEU, 2020). Sans la présence d'un bibliothécaire scolaire qualifié, les organismes susmentionnés défendent que la réussite des élèves s'amenuise. Leur dernier rapport collaboratif (2020) intitulé *Joint Statement on School Libraries* incite donc le gouvernement fédéral à délier les cordons de sa bourse, afin d'obtenir un meilleur financement dans les années à venir.

Les bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques spécialisées d'Australie, au nombre d'à peu près 1200, composent souvent avec de petites équipes et peu de ressources. Cette carence en effectif a eu pour effet de retarder, dans les dernières années, leur adoption de mesures costaudes visant à développer la maîtrise de l'information de leurs clientèles. En fait, seules les institutions reliées aux domaines du commerce, de l'industrie et du gouvernement disposent actuellement de services et de politiques allant dans cette direction. S'ajoute à cela une importante fréquence des restructurations et des fermetures dans les secteurs gouvernementaux, du commerce et de l'industrie. Ces difficultés n'ont pourtant jamais empêché les bibliothèques spécialisées, particulièrement en droit et en médecine, d'attirer certains des professionnels des sciences de l'information les mieux qualifiés et les plus engagés dans le réseautage au pays (Bundy, 2021).

La bibliothèque législative du Parlement fédéral, localisée à Canberra, illustre le mieux cette résilience des bibliothèques spécialisées. Mondialement reconnue pour la qualité des analyses de problèmes et de tendances publiées par son personnel (Bundy, 2021), elle est aussi l'une des premières bibliothèques parlementaires où les technologies numériques ont été implantées de façon à rendre l'accès à l'information « direct et prévisible » (Buteau, 2001, p. 172). Dès le début du XXI^e siècle, douze de ses employés s'affairaient continuellement à indexer un vaste éventail de documents – coupures de presse, articles de revues, livres, rapports, brochures, sites internet et plus encore – dans un système informatisé, *ParlInfo*, selon un cadre prédéfini et à l'aide d'un thésaurus. Bref, en dépit des multiples obstacles auxquels elles font face, les bibliothèques spécialisées d'Australie forment un milieu innovant et hautement compétent.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le sujet des sciences de l'information et des bibliothèques alimente des discussions depuis plusieurs années. En effet, l'absence d'un tronc commun pour la discipline ou bien le fossé perçu entre l'enseignement et la pratique des sciences de l'information et des bibliothèques sont certainement source de débat. Alors que dans certains pays la formation professionnelle formelle pour les bibliothécaires voit le jour dans les années 1880, la situation est beaucoup plus complexe en Australie. En effet, Le *Munn-Pitt report*

publié en 1934 souligne le besoin urgent d'un organisme professionnel qui pourrait encourager l'enseignement des sciences de l'information et des bibliothèques en Australie. Ce rapport aboutira finalement à la fondation de l'*Australian Institute of Librarians* (AIL) en 1937. L'AIL deviendra le *Library Association of Australia* (LAA) en 1949 et adoptera un nouveau nom en 2000, soit l'*Australian Library and Information Association* (ALIA) que l'on connaît aujourd'hui.

L'ALIA agit en tant qu'organisme de normalisation pour la profession de bibliothécaire. L'association est responsable de l'accréditation des cours qui mènent à la qualification en bibliothéconomie et sciences de l'information, à la fois les programmes professionnels qui sont offerts par les universités que les programmes offerts par les collèges d'enseignement technique (TAFE).

En Australie, il existe différents cheminements scolaires qui mènent au secteur des sciences de l'information et des bibliothèques. Cela signifie qu'il n'existe pas qu'une seule qualification professionnelle comme le *Master of Library and Information Science* (MLIS) aux États-Unis et au Canada. En effet, en Australie, il faut compléter un diplôme de premier cycle ou de troisième cycle en sciences de l'information, qui est accrédité par l'ALIA. Les programmes de troisième cycle durent généralement un à deux ans à temps plein.

L'*Australian School Library Association* (ASLA) est une organisation sans but lucratif qui fait la promotion des bibliothèques scolaires et de la profession de bibliothécaire scolaire en Australie.

Association de bibliothèques

L'Australian Library and Information Association (ALIA)

Fondée en 1937, l'*Australian Library and Information Association* (ALIA) est la plus importante organisation professionnelle du secteur australien des services de bibliothèque et d'information et compte aujourd'hui 5000 membres. L'adhésion à l'ALIA est ouverte aux professionnels, aux non-professionnels, aux particuliers et aux organisations qui portent un intérêt pour le secteur.

Anciennement *Australian Institute of Librarians*, l'Association prend en 1949 le titre de *Library Association of Australia* et en 1989 adopte le nouveau nom de *Australian Library and Information Association* en reconnaissance de l'élargissement de la portée de la profession (ALIA, s. d.).

ALIA est régie par une constitution et gouvernée par sa vision, sa mission, ses objets et ses valeurs. C'est le Conseil d'administration élu par le bureau national de l'ALIA qui élabore les déclarations de politiques de l'Association. Le bureau national est situé à ALIA House dans la capitale nationale de Canberra. Il faut mentionner que les politiques et les lignes directrices de l'ALIA expriment l'orientation de l'Association dans le domaine des bibliothèques et de l'information et fournissent des conseils et des stratégies à ceux qui les appliquent.

L'Association publie régulièrement une revue évaluée par les pairs, le *Journal of the Australian and Information Association*, une publication trimestrielle qui comporte des articles de recherche reliés à la bibliothéconomie et aux sciences de l'information (Journal information, s. d.). Depuis 1980, l'Association publie six fois par année l'INCITE, un magazine d'information pour les membres et aux abonnés du monde entier (ALIA, s. d.).

Pour récompenser les membres de la communauté des bibliothèques et de l'information et pour souligner leurs efforts, ALIA décerne chaque année des prix régionaux et nationaux.

L'Australian School Library Association (ASLA)

L'*Australian School Library Association* (ASLA) est une organisation à but non lucratif qui se positionne comme l'autorité nationale pour la promotion du domaine de la bibliothéconomie des enseignants et des bibliothèques scolaires (IFLA, 2021). Elle encourage notamment la mise en valeur et l'importance éducative des bibliothèques scolaires ainsi que le fait d'établir et de tenir à jour des normes et des lignes directrices nationales relatives à ces bibliothèques (ASLA, 2021). Ses objectifs sont de promouvoir la recherche et le perfectionnement professionnel continu des enseignants bibliothécaires et du personnel des bibliothèques scolaires et d'élaborer, rédiger et publier des documents qui favorisent le développement des bibliothèques scolaires. De plus, l'Association sensibilise les organismes gouvernementaux aux besoins et à l'importance éducative des bibliothèques scolaires et établit des liens avec d'autres associations et organismes ayant des objectifs similaires (ASLA, 2021).

Council of Australian University Librarians (CAUL)

Fondé en 1965, le *Council of Australian University Librarians* (CAUL) est une organisation de direction des bibliothèques universitaires en Australie. CAUL est représenté par les membres de 39 institutions universitaires australiennes et 8 institutions universitaires néo-zélandaises (Rolf, 2021). L'objectif de cette organisation est de transformer la manière dont les gens perçoivent, découvrent, utilisent et partagent les connaissances. Pour atteindre cet objectif, CAUL contribue de façon significative à la stratégie, à la politique et aux résultats de l'enseignement supérieur (Rolf, 2021).

En 2016, CAUL est devenue membre de l'*Alliance internationale des associations de bibliothèques de recherche* (IARLA). IARLA est un groupe informel d'associations de bibliothèques d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Canada, d'Europe, du Royaume-Uni et des États-Unis, qui partagent un fond d'idées commun et qui travaillent ensemble sur des programmes qui concernent les bourses ouvertes et les bibliothèques de recherche internationales (Sutherland, 2021).

National and State Libraries Australia (NSLA)

La *National and State Libraries Australia* (NSLA), anciennement appelée *National and State Libraries Australasia*, est l'organisation nationale d'orientation pour les bibliothèques nationales, d'État et de territoire d'Australie. Afin d'accroître les capacités professionnelles du personnel œuvrant dans le domaine, la NSLA contribue à l'élaboration de politiques publiques affectant le secteur des bibliothèques en partageant son expertise et ses connaissances. De plus, cette organisation offre une vaste gamme de solutions relatives à l'expérience des clients aux bibliothèques, qui ne peuvent assumer ce rôle individuellement (NSLA, s. d.).

La NSLA participe aussi à la gestion des différents groupes consultatifs et gère le Programme des bibliothèques culturellement sûres qui vise « à fournir des espaces publics et des services culturellement sûrs dans les bibliothèques pour les peuples aborigènes et insulaires du détroit de Torres » (NSLA, s. d.).

Cadre législatif

Sous les termes de la *National Library Act* 1960, la bibliothèque nationale est responsable de maintenir et développer une collection nationale incluant une collection complète de documents de bibliothèque relatifs à l'Australie et son peuple. Le *National Library Act* de 1960 prévoit qu'un conseil dirige les affaires de la bibliothèque. Le conseil, connu sous le nom de *Council of the National Library of Australia*, est composé de 12 membres, dont le directeur général, un sénateur élu par le Sénat et un membre de la chambre des représentants élus. Les 9 membres restants sont nommés par le gouverneur général en fonction de leurs connaissances et leur expérience dans le domaine afin de faire progresser le développement de la bibliothèque.

En Australie, le *Copyright Act* de 1968 oblige le dépôt de chaque livre publié à la Bibliothèque nationale d'Australie, à la bibliothèque de l'État et un troisième à la bibliothèque parlementaire.

En Australie, la situation varie en fonction des lois gouvernementales locales de chaque État. Toutefois, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la majorité des bibliothèques dépendait des fonds collectés par les abonnements à leurs services de prêts. Comme mentionné précédemment, le *Munn-Pitt Report* et les activités du mouvement des bibliothèques gratuites en 1935 ont mené à une prise de conscience sur le besoin urgent d'investissement dans les bibliothèques publiques. Lentement, les États australiens ont adopté une législation appropriée pour permettre la mise en place de services de bibliothèque, dont la gratuité du prêt. Le soutien de l'État aux services des bibliothèques municipales s'est développé en deux systèmes différents en Australie : les bibliothèques publiques en New South Wales, Queensland et Victoria relèvent de la responsabilité des autorités gouvernementales locales et sont financées par les tarifs locaux. Elles reçoivent une allocation du gouvernement de l'État. En Australie du Sud et en Australie occidentale, les municipalités ne sont responsables que du personnel, du bâtiment et des frais accessoires. Les bibliothèques d'État fournissent et maintiennent le l'approvisionnement de livres catalogués et traités de manière centralisée. En Tasmanie, la bibliothèque d'État fournit les locaux et le personnel. La bibliothèque nationale d'Australie a tenté de fournir des services de base entre 1936 et 1973, mais fut interrompue par la Seconde Guerre mondiale. Après 1947, de nombreux progrès s'observent en termes d'approvisionnement de livres, de bâtiments, mais aussi avec l'aide à l'éducation et à la formation du personnel de la bibliothèque locale. Jusqu'en 1966, la bibliothèque Nationale se procurait et traitait tous les livres acquis au nom du département des territoires.

La loi de 1960 sur la bibliothèque nationale d'Australie et ses amendements de 1973 définissent la fonction de l'institution en des termes si larges qu'il n'y a essentiellement aucune activité bibliographique qu'elle ne puisse légitimement entreprendre. La bibliothèque National est sous le contrôle d'un conseil formé de neuf membres dont deux sont nommés par le parlement et sept par le Gouverneur général d'Australie. La bibliothèque reçoit son approvisionnement directement du Trésor, mais ses intérêts sont représentés au Parlement par un ministre. Bien qu'il n'y ait pas de devoirs spécifiques concernant les services des bibliothèques dans les États, elles sont toutefois chargées, en vertu de la loi, de fournir des services pour le parlement pour les départements et autorités du Commonwealth et pour les territoires de la République. En vertu de la loi sur le droit d'auteur de 1968, la bibliothèque nationale reçoit un exemplaire pour tous livres publiés en Australie.

Information complémentaire/particularités

En 2004, la Bibliothèque d'État d'Australie-Occidentale a mis en place le programme d'alphabétisation familiale *Better Beginnings*. Ce programme vise à « soutenir les parents en tant que premier enseignant de leur enfant et renforcer les compétences d'alphabétisation précoce dont les enfants ont besoin pour devenir de bons lecteurs et réussir à l'école » (IFLA, 2020).

Grâce à ce programme, « les bibliothèques font partie intégrante de la construction, contribuant à améliorer les niveaux d'alphabétisation et à créer une main-d'œuvre qualifiée pour le futur développement économique du pays » (IFLA, 2020).

Références

- Abdullahi, I. (2017). *Global Library and Information Science* (2nd edition). IFLA
- Australia. (1960). *National Library act, 1960*. Canberra : Govt. Pr
- Australian Library and Information Association (ALIA), Australian School Library Association (ASLA) et Australian Education Union (AEU). (2020). *Joint Statement on School Libraries*. Joint Statement on School Libraries [En ligne]
- Australian Library and Information Association. (s. d.). *INCITE*. Australian Library and Information Association. *INCITE | Australian Library and Information Association* [En ligne]
- Australian Library and Information Association. (s. d.). *History of the Association*. Australian Library and Information Association. *History of the Association* [En ligne]
- Australian Bureau of Statistics. (2021). *Schools : Data on students, staff, schools, rates and ratios for government and non-government schools, for all Australian states and territories*. *Schools, 2020* [En ligne]
- Australian School Library Association. (2021). *Objectives & constitution*. ASLA. *Objectives & Constitution* [En ligne]
- Bongiorno, F. (2021). *History (Australia)*. *Europa World Plus*, Londres, Routledge. *History (Australia)* [En ligne]
- Borchardt, D. H., & Horacek, J. I. (1975). *Librarianship in Australia, New Zealand and Oceania: A brief survey*. p. 21-29

Bundy, A. (2010). Australia's Public Library System : Its Needs and Potential. *Public Library Quarterly*, 29:4, p. 320-360.

Bundy, A. (2011). Bibliothèques pour tous en Australie : perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 6, p. 59-63.

Buteau, R. (2015). L'indexation dans les bibliothèques parlementaires de Canberra, d'Ottawa et de Québec. *Documentation et bibliothèques*, 47:4, p. 171-173.

CIA World Factbook (2021). Australia. *World Factbook*. Australia [En ligne]

Europa World Plus. (2021). Location, Climate, Language, Religion, Flag, Capital (Australia). *Europa World Plus*, Routledge, Londres. Location, Climate, Language, Religion, Flag, Capital (Australia) [En ligne]

IFLA. (2021). *Countries: Australia*. Library Map of the world. IFLA Library Map of the World [En ligne]

IFLA. (2021). *Australia: SDG Stories*. Australia. Library Map of the world. IFLA SDG Stories [En ligne]

Institut de la statistique du Québec. (2021). Usage et usagers des bibliothèques publiques, Québec. Usages et usagers des bibliothèques publiques, Québec [En ligne]

Journal information. (s. d.). *Tandfonline*. Journal information. Journal of the Australian Library and Information Association information [En ligne]

Mamtora, J., Ovaska, C. et Mathiesen, B. (2021). *Reconciliation in Australia : The academic library empowering the Indigenous community*. *IFLA Journal*, (47)3, p. 351-360.

National Library of Australia. (s. d.). *History of the library*. National Library of Australia. History of the Library [En ligne]

National Library of Australia. (s. d.). *Service Charter*. National Library of Australia. Service Charter [En ligne]

National and State libraries Australia. (2021). Australian public libraries statistical report 2019-20. 2019-20 Australia Public Libraries Statistical Report [En ligne]

National and State Libraries Australia. (s. d.). *About NSLA*. National and State Libraries Australia. About NSLA [En ligne]

National and State Libraries Australia. (s. d.). *Our work*. National and State Libraries Australia. Our work | National and State Libraries Australasia [En ligne]

Nimon, M. (2004). *School libraries in Australia*. *The Australian Library Journal*, (53)1, p. 71-81. School libraries in Australia [En ligne]

Rolf, Harry. (2021). *About Caul*. Council of Australian University Librarians. About Caul [En ligne]

Ryan, S. (2018). *School Libraries in Australia : Reflections on ALIA's Role Over the Past 50 Years*. Journal of the Australian Library and Information Association, (67)2, p. 155-163. *School Libraries in Australia : Reflections on ALIA's Role Over the Past 50 Years* [En ligne]

State Library of South Australia. (2021). *Future Directions Towards 2030*. *Future Directions Towards 2030* [En ligne]

Sutherland, M. (2021). *Related Organisations*. Council of Australian University Librarians. *Related Organisations | CAUL* [En ligne]

2. Biélorussie

(Tatiana Bobeica Talpa, Rose Carine Henriquez, Daniela Olia Naval, Romane Savard-Guzman)

« Il est impossible d’imaginer un pharmacien qui donne le même médicament à tout le monde. On peut dire la même chose d’un bibliothécaire. »

— Roman Motulsky (dans Ganushkina, 2019)

Profil du pays

La République de Biélorussie (*Respublika Bielarus*, en Biélorusse) est un ancien État constitutif de l’Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) qui obtient son indépendance en 1991. Situé en Europe de l’Est, le pays est bordé par la Russie au nord-est, l’Ukraine au sud, la Pologne à l’ouest ainsi que la Lituanie et la Lettonie au nord-ouest. Peuplé par 9,4 millions d’habitants (en 2020), sa superficie de 208 000 km² en fait le plus grand pays enclavé d’Europe (Nations Online, s.d.). Minsk—la capitale de la Biélorussie et la plus grande ville des six régions administratives du pays—se distingue par son imposante architecture stalinienne, où siègent le parlement et le KGB. Les langues officielles parlées sont le russe (70,2%) et le biélorusse (23,4%), avec une minorité parlant le polonais et l’ukrainien (The World Fact Book, 2021).

Représentant plus des trois-quarts des habitants du territoire, les Biélorusses (Slaves orientaux) sont les peuples autochtones de la Biélorussie (Nations Online, s.d.). En 2011, la majorité de la population est orthodoxe (48,3%) ou non-croyante (41,1%), tandis que 10,6% s’identifie au catholicisme ou à d’autres religions (The World Factbook, 2021). Toujours économiquement dépendant du marché Russe, le pays est reconnu comme étant l’un des pays les plus pauvres d’Europe selon tous les indicateurs de richesse, mais est surtout considéré comme étant « la dernière dictature » européenne. Ainsi, le premier et l’actuel président de la Biélorussie, Alexandre Loukachenko, maintient la tradition totalitaire de l’ancienne Union soviétique en restreignant les libertés politiques et civiles. Cependant, selon la constitution, la Biélorussie est une république présidentielle (Nations Online, s.d.).

Histoire

La Biélorussie est extrêmement riche en histoire et, tout comme chacune de ses bibliothèques, son évolution fut intimement liée à son propre héritage culturel ainsi qu'à l'influence des peuples avoisinants. De ce fait, les événements historiques décrits ci-dessous eurent une énorme incidence, tant sur le développement de la nation que sur le sort de ses collections (Motulsky, 2015, p. 782).

Entre le IX^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, les terres de la Biélorussie sont gouvernées par les Duchés de Polatsk et de Touraw. C'est durant cette période que la première bibliothèque biélorusse voit le jour. Fondée vers 1066, la bibliothèque de la Cathédrale Sainte-Sophie de Polatsk—considérée comme la première prédécesseuse de la Bibliothèque nationale—contenait non seulement la collection complète des manuscrits écrits sur le territoire de la Biélorussie, mais aussi plusieurs des livres les plus précieux d'Europe (Motulsky, 2015, p. 781).

De la deuxième moitié du XIII^e siècle jusqu'à la moitié du XVI^e siècle, ces terres sont intégrées au Grand-Duché de Lituanie, qui fait du biélorusse sa langue officielle. Au XV^e siècle, la Biélorussie entre dans son « âge d'or » : Skaryna édite la Bible en 1517 et les pays de l'Europe occidentale s'inspirent des styles architecturaux biélorussiens (Tieplakoff, 2006, p. 10). Au début de la deuxième moitié du XVI^e siècle, deux des plus importantes bibliothèques sont construites, soit la bibliothèque privée de la famille Radziwill et la bibliothèque publique de l'Université de Vilnia (Motulsky, 2015, p. 782).

En 1569, la Biélorussie est absorbée par la République des Deux Nations (État polono-lithuanien) et le polonais devient la langue officielle (Tieplakoff, 2006, p. 10). En 1579, la bibliothèque de la Cathédrale Sainte-Sophie de Polatsk est détruite par des soldats polonais et les livres ayant survécu furent transportés à l'étranger (Tsybulya, 2005, p. 327-328, dans Motulsky, 2015, p. 781). En 1772, après la première partition de L'État polono-lithuanien, Catherine II de Russie saisit la collection Radziwill, qui ne retournera jamais sur son sol d'origine (Motulsky, 2015, p. 782). En 1795, la Biélorussie tombe sous domination russe et le régime tsariste la renomme « la Province du Nord-Ouest » (Tieplakoff, 2006, p. 10). À la suite des révoltes étudiantes de 1830-1831, l'Université de Vilnia est forcée de fermer et sa collection sera dispersée un peu partout (Motulsky, 2015, p. 783).

Après les nombreux conflits du début du XX^e siècle—la Première Guerre mondiale (1914-1918), la révolution russe (1917), la guerre soviéto-polonaise (1919-1921)— « la majorité des bibliothèques et des collections se trouvant sur le territoire de la Biélorussie furent détruites » (Motulsky, 2015, p. 783). Ainsi, durant la période de l'entre-deux-guerres

(1918-1939), le nouveau système de bibliothèque soviétique remplace l'ancien, ce qui, au fil du temps, contribuera au développement d'un système moderne ainsi qu'à un nombre important de plusieurs types de bibliothèques (Motulsky, 2015, p. 783-784).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale de Biélorussie

La Bibliothèque nationale de Biélorussie (BNB) a été fondée en 1922, sous le titre de Bibliothèque d'État et universitaire de Biélorussie. Elle possédait à ce moment-là, près de 60 000 livres. Elle est donc responsable du dépôt légal, ce qui veut dire qu'elle recevait un exemplaire de tous les livres publiés en Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et deux exemplaires des livres publiés en Biélorussie. Peu de temps après, en 1926, la Bibliothèque nationale devient une institution indépendante sous le titre de Bibliothèque nationale de Biélorussie. En 1932, la bibliothèque déménage dans un nouveau bâtiment avec une salle de lecture de 400 places, une salle de chercheurs, un service de prêt et un espace de travail méthodologique (Motulsky, 1998, p.193).

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la BNB a été très affectée. Non seulement le bâtiment est gravement endommagé, mais une grande partie de la collection est détruite alors qu'elle est transportée vers l'Allemagne. Ce n'est que quelques années après la guerre que la bibliothèque réussit à reprendre son activité normale. Les collections sont difficilement récupérées, des collections ont été découvertes en Allemagne, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Toutefois, la bibliothèque reprend ses forces, développe de plus en plus ses collections et cherche à s'agrandir davantage. (Motulsky, 1998, p.193)

C'est en 1989, lors d'un concours architectural, que les architectes Victor Kramarenko et Mikhail Vinogradov gagnent le prix du meilleur projet avec leur suggestion de ce qui représente l'actuelle bibliothèque. Ce bâtiment en forme de diamant met plusieurs années avant d'être construit, et la bibliothèque ouvre officiellement ses portes en juin 2006. La BNB, qui a la forme d'un petit rhombicuboctaèdre, détient 19 salles de lecture réparties sur 22 étages. Sa forme de diamant représente la valeur de la connaissance ainsi que l'infinité du monde perceptible. La Bibliothèque nationale doit accomplir son rôle de centre national d'information et de culture (Motulsky, 2015, 786).

En plus de ses riches collections, la Bibliothèque nationale cherche à constituer une base de données de sources d'informations électroniques, afin d'être en mesure d'offrir le plus de ressources possibles et ainsi répondre aux besoins d'information des utilisateurs à l'échelle nationale. (Motulsky, 2015, p.790). Actuellement, les utilisateurs de la Bibliothèque nationale de la Biélorussie peuvent consulter le site (<https://www.nlb.by/>) de la bibliothèque afin de connaître les services offerts et les ressources de la bibliothèque.

Bibliothèques publiques et bibliothèques jeunesse

Étant donné que la Biélorussie est divisée en six régions administratives (Brest, Vitebsk, Gomel, Grodno, Minsk et Mogilev), chaque région a sa propre bibliothèque régionale. Chaque bibliothèque régionale comprend plusieurs bibliothèques publiques, des bibliothèques jeunesse ainsi que des bibliothèques scientifiques et universitaires. En d'autres mots, ces bibliothèques régionales s'efforcent de répondre aux besoins d'information de chaque région. Les collections de ces bibliothèques sont ainsi développées selon les caractéristiques démographiques, naturelles, sociales, économiques ou encore culturelles de chaque région (Motulsky, 2015, p. 786).

À Minsk par exemple, il y a deux systèmes centraux qui regroupent les bibliothèques. Le premier est le système central des bibliothèques publiques qui comprend les 24 bibliothèques de la ville et possède près de 185 000 documents. Le deuxième est le système central de bibliothèques jeunesse, qui comprend 23 bibliothèques et possède environ 120 000 documents (Motulsky, 2015, p. 787).

Bibliothèques scientifiques

Le système des bibliothèques scientifiques et techniques comprend toutes les bibliothèques d'entreprises et d'institutions de différents domaines. Par exemple, le réseau des bibliothèques médicales ou encore le réseau des bibliothèques du complexe agro-industriel. À la tête des bibliothèques scientifiques en Biélorussie se trouve la bibliothèque scientifique centrale Yakub Kolas de l'Académie nationale de sciences de Biélorussie. Celle-ci possède la plus riche collection dans tout le pays. (Motulsky, 2015, p. 786).

Le réseau des bibliothèques médicales comprend plus de 200 bibliothèques. La

bibliothèque principale est la Bibliothèque scientifique médicale républicaine. Elle possède une collection de plus de 90 000 documents et joue un rôle très important dans la recherche scientifique. Elle est membre de l'Association internationale des bibliothèques médicales et constitue un centre régional de l'Organisation mondiale de la Santé (Motulsky, 1998, p.196).

Le réseau des bibliothèques agricoles comprend près de 200 bibliothèques et la bibliothèque centrale, Bibliothèque agricole biélorusse, fait partie de l'Académie des sciences agricoles qui découle à son tour du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Elle est le centre national d'information agricole et répond aux besoins des professionnels agro-industriels (Motulsky, 1998, p.196).

Bibliothèques universitaires

Le réseau des bibliothèques universitaires compte 54 bibliothèques réparties dans 32 universités, 11 instituts, 7 académies et 4 collèges à travers le pays. La collection de ces 54 bibliothèques s'élève à approximativement 29 millions de documents. La bibliothèque centrale est la Bibliothèque fondamentale de l'Université d'État biélorusse. Cette dernière est l'une des plus anciennes (1922) et possède une collection de plus de 2 millions de documents en biélorusse, en russe ainsi qu'en d'autres langues étrangères. Elle offre aussi un important nombre de ressources numériques. (Motulsky, 2015 p. 788).

Bibliothèque présidentielle

Comme son nom l'indique, la bibliothèque présidentielle de la République de Biélorussie, fondée en 1933, est destinée au président biélorusse, à son administration, au Parlement, à la Cour constitutionnelle, au Cabinet et à toutes ses structures, aux organes de pouvoir local et de l'autogestion, ainsi qu'au Comité exécutif de la Communauté des États indépendants (CEI) (Motulsky, 1998, p.197). Elle est considérée comme étant l'une des plus grandes bibliothèques scientifiques, avec plus de 1,5 millions de documents sur des sujets tels que l'administration publique, le système parlementaire, la législation, l'économie ou encore les sciences sociales (Motulsky, 2015, p.789). Par conséquent, la bibliothèque présidentielle est équipée de recueils de statistiques, du matériel de référence, des textes

législatifs adoptés par des organes d'État biélorusses ainsi que ceux d'autres États. Elle possède aussi la collection des documents d'archives de la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement. Finalement, elle détient le dépôt de certaines éditions imprimées très rares et de très grande valeur (Motulsky, 2015, p.789).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le système de formation des bibliothécaires en Biélorussie prend forme véritablement dans les années 1940. Celui-ci se divise en plusieurs niveaux, soit la formation initiale, la formation professionnelle, la formation universitaire, la formation de la relève scientifique et la formation continue (Motulsky, 1998, p.197).

La formation initiale ou de base correspond à ce que l'on pourrait considérer comme un stage de découverte. Elle se donne directement dans les bibliothèques et vise à familiariser les futur.e.s bibliothécaires avec le domaine de la bibliothéconomie. Quant à la formation professionnelle, elle relève de l'École professionnelle pour les bibliothèques de Moguilev, qui a débuté ses activités en 1946. La formation dure trois ans et on en ressort avec un certificat permettant de travailler au sein des bibliothèques publiques (Motulsky, 1998, p.198). Le deuxième établissement à offrir un programme spécialisé pour les bibliothécaires est le Collège d'État de linguistique et de sciences humaines, situé dans la ville de Minsk. Les étudiant.e.s suivent un parcours multidisciplinaire en sciences humaines, en langues, en marketing, en gestion de l'information et en techniques informatiques (Motulsky, 1998, p.198).

L'Université de la Culture, fondée en 1993, offre quant à elle un apprentissage avec des grades de baccalauréat et de maîtrise. La création de l'institution découle d'une série d'initiatives qui ont pris naissance à la Bibliothèque nationale de Biélorussie en 1934 avec les premiers cours d'enseignement supérieur en bibliothéconomie (Motulsky, 1998, p.198). On y trouve plusieurs spécialisations propres aux différentes typologies des bibliothèques, mais également une spécialisation dans les milieux muséal et archivistique.

Les diplômé.e.s de maîtrise peuvent choisir de suivre la formation scientifique lorsqu'ils désirent accéder à des postes de professeur.e.s ou de chercheur.e.s en bibliothéconomie. Au bout de leur parcours, ils obtiennent un doctorat décerné par le conseil scientifique de l'Université. La formation continue est prise en charge par l'Institut de la formation avancée et du perfectionnement du personnel, mais également par les ministères, les

organismes spécialisés de même que les bibliothèques elles-mêmes (Motulsky, 1998, p.199).

Association de bibliothèques

L'Association des bibliothèques de Biélorussie (ABB), qui a commencé ses activités en 1992, est « une organisation non gouvernementale unique en République de Biélorussie qui réunit des spécialistes dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information » (Association des bibliothèques de Biélorussie, s.d. -a). Elle a été créée pour « promouvoir les meilleurs moyens de développer le système de bibliothèques et pour coordonner les efforts des bibliothécaires » (Association des bibliothèques de Biélorussie, s.d.-b, paragr. 1) dans toutes les régions du pays, afin de résoudre les problèmes des bibliothèques et de les protéger sur l'aspect social et juridique (Association des bibliothèques de Biélorussie, s.d.-b).

L'Association des bibliothèques de Biélorussie est membre de la Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des Institutions (IFLA) depuis le 15 février 1997 (L'Association des bibliothèques de Biélorussie, s.d.-c). « En septembre 2003, elle participe à la campagne @YOUR LIBRARY, organisée conjointement avec l'American Library Association et l'IFLA » (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 2). L'objectif principal était de « sensibiliser le grand public à l'importance et au rôle unique des bibliothèques éducatives, spécialisées et publiques au XXIe siècle » (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 2).

L'Association des bibliothèques de Biélorussie comprend plusieurs comités:

- Le comité des relations internationales;
- Le comité des relations publiques;
- Le comité pour la protection des documents patrimoniaux et des collections de bibliothèques;
- Le comité de la documentation réglementaire, de la protection sociale et juridique;
- Le comité des bibliothécaires et de la formation continue;
- Le comité de projets;
- Le comité des activités bibliographiques;
- Le comité sur l'organisation des services pour les enfants et les adolescents;
- Le comité des jeunes bibliothécaires;
- Le comité des bibliothèques publiques;
- Le comité des bibliothèques scientifiques et universitaires (Association des bibliothèques de Biélorussie, s. d.-a).

L'association a réussi à fonder les revues professionnelles *La bibliothèque propose* et *Le*

monde des bibliothèques, qui sont en quelque sorte « le porte-parole de l'ABB et de la communauté des bibliothèques de la Biélorussie promouvant les meilleures pratiques et guidant les bibliothèques vers des mesures concrètes pour développer la coopération et la collaboration » (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 2). L'ABB fournit plusieurs ressources documentaires professionnelles sur son site web et par le biais des listes de diffusion électroniques, grâce auxquelles les bibliothécaires de toutes les régions de la Biélorussie sont informés des activités de l'Association (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 2).

L'Association des bibliothèques de Biélorussie continue de promouvoir le développement professionnel des bibliothécaires. Elle s'efforce également « d'améliorer le statut des bibliothèques et de la profession de bibliothécaire dans la société » (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 3).

Cadre législatif

L'organe administratif central dans le domaine des bibliothèques en Biélorussie est le ministère de la Culture. Par ailleurs, à l'initiative de l'ABB, un conseil interdépartemental des bibliothèques a été créé au sein du ministère, afin de coordonner les projets des programmes d'État dans le domaine de la bibliothéconomie (Chueva, 2007, 9-10 juin, p.2).

La première loi encadrant la pratique bibliothéconomique en Biélorussie date de 1995. Celle-ci encadre les fondements juridiques, économiques, sociaux et organisationnels de la bibliothéconomie et garantit le droit inaliénable de chaque citoyen au libre accès des fonds de la bibliothèque, en plus de régir les principales relations entre les bibliothèques et l'État (Motulsky, 1998, p.193). Cette loi est devenue invalide lorsque le *Code de la République de Biélorussie en culture* est entré en vigueur en 2016 (Centre national d'information juridique de la République de Biélorussie, 2016, 2 août). Le chapitre consacré aux bibliothèques comprend les articles 132 à 151 et couvre l'entièreté du domaine en réglementant autant la profession que les droits et obligations des usager·ère·s.

Les bibliothécaires sont également soumis.e.s au *Code d'éthique professionnelle du bibliothécaire* développé par l'Association des bibliothèques de Biélorussie, qui définit les valeurs fondamentales et les priorités de la profession de bibliothécaire (Chueva, 2007, 9-10 juin, p.3). Celui-ci enjoint les professionnel·le·s de l'information à fournir un service de qualité, à respecter les principes de liberté intellectuelle, de confidentialité, de propriété intellectuelle et d'équité.

Toutefois, il reste du travail à faire au niveau des politiques entourant le métier de

bibliothécaire en Biélorussie. D'ailleurs, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) a dressé une liste d'idées en matière d'actions à poser dans le milieu bibliothécaire biélorusse. Elle recommande notamment la mise sur pied de politiques qui valorisent l'impact et la valeur des bibliothécaires dans le développement culturel de la nation biélorusse (IFLA, s.d.).

De plus, la situation politique instable du pays ajoute des contraintes supplémentaires, surtout en ce qui a trait à l'accès à l'information. Depuis 2012, la Biélorussie a adopté une loi restrictive visant à contrôler l'accès à Internet et à limiter les pratiques démocratiques. En fait, la loi « stipule que les propriétaires et les administrateurs de cafés Internet ou d'autres endroits qui offrent un accès à Internet, comme les hôtels, peuvent être poursuivis et leur entreprise fermée si des clients visitent des sites basés hors de la Biélorussie » (Libération, 2012, paragr. 6).

En collaboration avec la communauté internationale, on remarque toutefois certains progrès majeurs. En outre, « le code des bibliothèques des membres de la Communauté des États indépendants a été approuvé avec l'aide de la communauté mondiale » (Motulsky, 2015, p.782). Ce code constitue un ensemble d'actes législatifs qui régissent les activités dans les bibliothèques du pays. Selon l'article 2, il vise à garantir la formation des bibliothécaires, la création de nouvelles bibliothèques, la création d'un système national, la préservation des centres de documentation et la responsabilité de l'état dans le domaine de la bibliothéconomie (AO Kodeks, 2003, 15 novembre).

En termes de victoires, l'organisme à but non lucratif Electronic Information for Libraries (EIFL), en partenariat avec le Conseil des bibliothèques biélorusses sur la coopération en matière d'information, ont convaincu les décideurs politiques de modifier la Loi sur le droit d'auteur biélorusse afin qu'elle épouse les principes du Traité de Marrakech. Il s'agit d'un traité qui vise à « faciliter la création de versions accessibles de livres et d'autres œuvres protégées par le droit d'auteur pour les personnes malvoyantes » (Wikipédia, 2021). Le traité est en vigueur en Biélorussie depuis le 22 octobre 2020.

Information complémentaire et particularités

La Journée des bibliothèques et la Biblionuit

Les Biélorusses ne semblent pas rater une occasion de fêter les bibliothèques ! En effet, l'ensemble de la communauté des bibliothèques de la Biélorussie célèbre la fête professionnelle nommée la *Journée des bibliothèques*, le 15 septembre de chaque année (Chueva, 2007, 9-10 juin, p. 2). De plus, la *Biblionuit*, une série d'activités et d'ateliers en simultané, est un événement en ligne où « les bibliothèques, les musées littéraires et les espaces d'art prolongent leur temps de travail et élargissent leur format » en soutien pour la *Journée mondiale du livre* et pour promouvoir la lecture (Projet Biblionuit, dans *Interviews culture*, 2015, 24 avril).

Des trésors de guerre dans les bibliothèques de Minsk

Le sujet des « livres trophées » de la Seconde Guerre mondiale, d'abord spoliés par les Nazis et récupérés par l'URSS suivant la victoire des Alliés, est un sujet très sensible en Europe depuis les années 1990. En effet, en 1945, plus d'un million de livres de bibliothèques arrivèrent à Minsk : la moitié ayant été pillée dans les bibliothèques de la Biélorussie, et l'autre moitié provenant de la France, de la Belgique et des Pays-Bas. La plupart de ces livres étrangers se trouvent toujours dans la capitale biélorussienne, alors que les autres ont été « envoyés à Moscou (seulement une poignée de ceux-ci ont été retournés aux pays d'origines) » ou ont été « détruits par ordre du censeur, alors que plusieurs ont été dispersés » (Grimsted, 2004, p. 351-352).

Références

- АО Kodeks. (2003, 15 novembre). *Code modèle de bibliothèque pour les États membres de la Communauté des États Indépendants CEI* [Модельный библиотечный кодекс для государств-участников СНГ]. <https://docs.cntd.ru/document/901898818>
- Association des bibliothèques de Biélorussie. (s. d.-a). *Association des bibliothèques de Biélorussie : structure organisationnelle* [Белорусская библиотечная ассоциация. Структура]. <http://www.bla.by/structure.html>

Association des bibliothèques de Biélorussie. (s. d.-b). *Contexte historique*
[Историческая

справка]. <http://www.bla.by/history2.html>

Association des bibliothèques de Biélorussie. (s. d.-c). *La mission de L'Association des bibliothèques de Biélorussie dans la construction d'une société de l'information*

[Миссия Белорусской библиотечной ассоциации в построении информационного

общества в Республике Беларусь]. <http://www.bla.by/rus/public.html>

Centre national d'information juridique de la République de Biélorussie. (2016, 2 août).

Code de

la culture de la République du Bélarus du 20 juillet 2016 n° 413-3 [Кодекс Республики Беларусь о культуре от 20 июля 2016 года № 413-3].

<https://pravo.by/document/?guid=12551&p0=Hk1600413&p1=1>

Chueva, N. (2007, 9-10 juin). *Le rôle de l'ABB dans la consolidation et la professionnalisation de*

la communauté des bibliothèques de la République de la Biélorussie [Роль ББА в консолидации и профессионализации библиотечного сообщества Республики] [conférence]. Quatorzième conférence internationale « Crimea 2007 : Bibliothèques

et

ressources d'information dans le monde moderne de la science, de la culture, de l'éducation et des affaires », République autonome de Crimée, Ukraine.

<http://www.gpntb.ru/win/inter-events/crimea2007/eng/cd/196.pdf>

Ganushkina, B. (2019, 9 juillet). *Roman Motulsky : « It is impossible to imagine a pharmacist who gives the same medicine to everyone. The same can be said of a librarian. »*

National Library of Belarus.

[https://www.nlb.by/en/news/National-Library-of-Belarus/roman-motulsky-it-](https://www.nlb.by/en/news/National-Library-of-Belarus/roman-motulsky-it-is-impossib)

[le-to-imagine-a-pharmacist-who-gives-same-medicine-to-everyone-the-same/](https://www.nlb.by/en/news/National-Library-of-Belarus/roman-motulsky-it-is-impossib)

Grimsted, P. K. (2004). *The Road to Minsk for Western « Trophy » Books : Twice Plundered but*

Not Yet « Home from the War ». *Libraries & Culture*, 39(4), 351-404.

<https://www.jstor.org/stable/25541865>

IFLA. (s. d.). IFLA Ideas Store : Belarus Laws and Policies.

<https://ideas.ifla.org/ideas/country/belarus/ideagroup/laws-and-policies/>

Interviews culture. (2015, 24 avril). *Le 24 avril c'est la Biblionuit à Minsk. Blog*

Bélarus-Biélorussie : actualité culturelle.

<https://interviewculture.wordpress.com/2015/04/24/cette-nuit-le-24-avril-cest-la-biblio-nuit-a-minsk/>

Libération. (2012, 7 janvier). Internet – Censure : la Biélorussie s'isole. *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/monde/339771/internet-censure-la-bielorussie-s-isole>

Motulsky, R. (1998). Les bibliothèques et la formation bibliothécaire dans la République Belarus

[Das Bibliothekswesen und die bibliothekarische Ausbildung in der Republik Belarus (Weißrussland)]. *Bibliothek Forschung Und Praxis*, 22(2),192-199.

<https://doi.org/10.1515/bfup.1998.22.2.192>

Motulsky, R. (2015). The Libraries of Belarus. *Library Trends*, 63(4), 781-793.

<https://doi.org/10.1353/lib.2015.0016>

Nations Online. (s. d.). *Belarus—Country Profile*.

<https://www.nationsonline.org/oneworld/belarus.htm>

The World Factbook. (2021, 29 novembre). Belarus.

<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/belarus/#people-and-society>

Tieplakoff, A. (2006). La Biélorussie : une nation qui se cherche. *Études*, 405(7-8), 9-20.

<https://doi.org/10.3917/etu.051.0009>

Traité de Marrakech. (2021, 20 août). Dans *Wikipédia*. [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Trait%C3%A9_de_Marrakech&oldid=185659209)

[title=Trait%C3%A9_de_Marrakech&oldid=185659209](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Trait%C3%A9_de_Marrakech&oldid=185659209)

3. Bulgarie

(Jade Forest, Audrey Gosselin-Levasseur, Jessica Guillemette et Annick L'Écuyer)

Profil du pays

La Bulgarie est un pays de l'Europe du sud-est situé dans les Balkans dont la capitale est la ville de Sofia. Le pays se trouve en bordure de la mer Noire à l'Est et partage ses frontières avec cinq pays: la Grèce, la Macédoine, la Roumanie, la Turquie et la Serbie. Le pays a une superficie de 110 879 km² et est constitué de territoires montagneux et de plaines. Le nombre d'habitants s'élève à 6 919 180 millions. La langue officielle est le bulgare, langue parlée par 76% de la population selon les données de 2011 (CIA World Factbook, s/d). Les autres langues parlées sont le turque et le romani. La religion la plus largement pratiquée est celle de l'Église catholique orthodoxe (59.4%), bien que l'islam soit aussi pratiqué par un certain nombre d'habitants (7.8%) (CIA World Factbook, s/d). La Bulgarie fait partie de l'Empire ottoman jusqu'à la fin de la guerre russo-turque en 1878. Toutefois, cela prendra trois décennies avant que l'indépendance ne soit enfin reconnue à l'international. Le 22 septembre 1908 est la date officielle de l'indépendance de la Bulgarie. De 1908 à 1946, la Bulgarie est une monarchie constitutionnelle. Dès 1944, la Bulgarie devient un état communiste et le restera pendant plus de quatre décennies. En 1991, une nouvelle constitution est adoptée, à la suite de l'effondrement du mur de Berlin et le démantèlement de l'URSS, et la Bulgarie devient une république démocratique dotée d'un régime parlementaire (Bernard et al., s/d). Depuis 2017, le président de la République de Bulgarie est Roumen Radev (CIA World Factbook, s/d).

Histoire

Les premières bibliothèques recensées sont celles du IXe siècle. Ce sont des bibliothèques religieuses ou royales. Elles découlent de l'adoption d'une religion nationale, le christianisme et de l'invention de l'écriture cyrillique par les frères Cyrille et Méthode. Ils

traduisent des textes religieux en langue slave (Nestorova, 2013). La culture bulgare est à plus d'une reprise menacée et elle l'est particulièrement lors de la conquête de la Bulgarie par les Turcs qui dure pendant cinq siècles. Toutefois, la culture bulgare persiste grâce aux écoles et aux églises qui continuent d'exister malgré la domination ottomane (Nestorova, 2013).

Chronologie de l'histoire des bibliothèques en Bulgarie et événements historiques importants :

Milieu du 19e siècle: Création des bibliothèques publiques en Bulgarie

- 1869: Inauguration de l'Académie bulgare des sciences et du même coup des premières bibliothèques scientifiques et académiques au pays
- 1878: Libération de la Bulgarie après cinq siècles sous l'emprise de l'Empire ottoman
- 1878 : Création de la Bibliothèque publique de Sofia
- 1879: Inauguration de la Bibliothèque nationale de Bulgarie connue depuis 1963 sous le nom de Bibliothèque nationale Saints-Cyrille-et-Méthode
- 1888: Ouverture de la première université bulgare: L'université de Sofia et la création de la première bibliothèque universitaire au pays.
- 1897: Instauration du dépôt légal. La bibliothèque nationale reçoit tous les écrits produits en Bulgarie
- 1944: Implantation du régime communiste en Bulgarie
- 1989: Chute du mur de Berlin et fin du régime communiste

Au courant du 20e siècle, l'idéologie communiste s'installe en Bulgarie avec la prise de pouvoir du parti communiste. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, le pays est occupé par l'Union soviétique et passe sous un régime communiste. Le système des bibliothèques est inévitablement affecté. Les bibliothèques sont gérées par l'État et l'information qui circule est contrôlée (Weliver, 2011). Ce régime reste en place jusqu'en 1989, année de la chute du mur de Berlin et du passage vers une économie libérale. Cette transition affecte l'économie du pays en entier, incluant les bibliothèques. Plusieurs d'entre elles se voient dans l'obligation de fermer leurs portes (Nestorova, 2013). L'Association des professionnels de l'information et des bibliothèques est créée en 1990. Les enjeux de

l'histoire contemporaine des bibliothèques bulgares sont basés sur la reconstruction d'un système de bibliothèques fonctionnel dans un contexte postsoviétique. La création d'un nouveau système passe par une modernisation des savoir-faire et des pratiques bibliothéconomiques. Par exemple, on peut penser à la loi sur la protection de la culture adoptée en 1999 qui prend en compte les bibliothèques dans son élaboration ou encore l'amendement de la loi sur le dépôt légal en 2000. Il devient nécessaire d'adopter des procédures, de chercher du financement et de définir les besoins des diverses bibliothèques ce qui n'était pas nécessairement une priorité dans les décennies précédentes (Nestorova, 2013).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

La bibliothèque nationale Saints-Cyrille-et-Méthode est la bibliothèque la plus vaste du pays. Le projet a été lancé en avril 1878 par Mikhail Bobtinov qui était alors professeur et secrétaire au conseil municipal de la ville de Sofia. L'inauguration de la bibliothèque a lieu plus tard cette même année, le 10 décembre 1878 (The SS. Cyril and Methodius National Library, s/d). On peut noter que la création de la bibliothèque coïncide avec un événement historique majeur : la libération du pays de l'emprise de l'Empire ottoman. Cela en fait l'institution culturelle la plus ancienne d'après la Libération. Elle porte d'abord le nom de Bibliothèque publique de Sofia. Elle obtient le statut de bibliothèque nationale l'année suivante en 1879. Elle se nomme dès lors Bibliothèque nationale de Bulgarie. En 1897, le dépôt légal est instauré et c'est à la bibliothèque nationale de Bulgarie qu'un exemplaire de chaque livre imprimé au pays sera déposé. La Bibliothèque ne possédait pas de bâtiment propre jusqu'en 1900. C'est en 1924 qu'une aile dédiée aux Archives est inaugurée dans la Bibliothèque nationale. Elle abrite notamment le fonds d'archives national bulgare qui contient l'histoire du nationalisme bulgare jusqu'à son point culminant en 1878. À partir de 1939, un nouvel édifice est en construction pour la bibliothèque nationale. Toutefois, avec la Seconde Guerre mondiale et les bombardements qui ont touché la ville de Sofia en 1944, les bâtiments de la bibliothèque ont été complètement détruits. Un nouveau bâtiment est construit et inauguré en 1953 (The SS. Cyril and Methodius

National Library, s/d). La bibliothèque porte le nom de Vasil Kolarov et le gardera jusqu'en 1963 où le nom sera encore une fois changé pour Bibliothèque Nationale Saints-Cyrille-et-Méthode en hommage aux créateurs de l'alphabet cyrillique (Nestorova, 2013). Les dernières données accessibles sur le site de la Bibliothèque Nationale concernant les collections datent de 2017. La bibliothèque compte un total de 8 040 804 documents (The SS. Cyril and Methodius National Library, s/d). Les collections sont composées de livres, de manuscrits, de documents d'archives, de cartes et de documents audiovisuels. On compte une collection spécialisée en bibliothéconomie, une collection de livres anciens en langue slave et étrangère, une collection de documents gouvernementaux officiels ainsi qu'une collection entièrement dédiée aux archives de la littérature bulgare. Depuis les années 1990, des bases de données électroniques sont accessibles aux usagers. Les ressources de la bibliothèque sont cataloguées selon un système traditionnel de catalogage et sont aussi numérisées. Un catalogue virtuel est disponible via les plateformes COBISS/OPAC (The SS. Cyril and Methodius National Library, s/d). Les documents peuvent être empruntés par les usagers, bien que plusieurs d'entre eux doivent être consultés sur place en raison de leur ancienneté. Il est toutefois possible de visiter la bibliothèque virtuellement et une importance particulière est accordée à la numérisation des documents anciens. Il est aussi possible d'effectuer un prêt entre bibliothèques. La Bibliothèque Nationale accorde une importance à l'acquisition de documents que ce soit via les échanges avec les autres bibliothèques à l'international, les dons qu'elle reçoit ou encore l'achat de livres. La mission principale de la bibliothèque est de conserver et de diffuser la mémoire nationale de la Bulgarie. Pour cette raison, une importance particulière est accordée à l'acquisition de documents publiés au pays, que ce soit en langue bulgare ou en langue étrangère (The SS. Cyrille and Methodius National Library, s/d).

Bibliothèques universitaires

En Bulgarie, les établissements d'enseignement universitaire sont tous munis d'une bibliothèque et le financement de celle-ci provient des fonds de l'université. Elles sont accessibles aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs leur étant affiliés (Nestorova, 2013). La plus ancienne bibliothèque universitaire bulgare est celle de l'Université de Sofia fondée en même temps que l'université en 1888. Il s'agit de la plus imposante bibliothèque universitaire, et la deuxième en Bulgarie, avec sa collection de plus de 2 650

000 monographies de littérature scientifique (University library » St. Kliment Ohridski « , s. d. ; Nestorova, 2013). Elle est la première bibliothèque universitaire à avoir complété la conversion de ses catalogues traditionnels en catalogue électronique incluant plus de 1 170 000 notices bibliographiques. Un moment marquant dans l'histoire de cette bibliothèque, ainsi que pour l'avancement de la bibliothéconomie au pays, est la construction d'un bâtiment lui étant spécialement consacré; son inauguration a lieu en 1934 et il sera par la suite déclaré monument architectural et historique (University library » St. Kliment Ohridski « , s. d.). En 1918, quelques mois après la fondation de la Faculté de médecine de l'Université de Sofia, la Bibliothèque médicale y étant rattachée voit le jour. La Faculté de médecine se sépare plus tard de l'université de Sofia pour devenir une institution universitaire à part entière et sa bibliothèque deviendra la Bibliothèque médicale centrale dont la collection compte maintenant plus de 334 000 livres. Elle possède la base de données Littérature médicale bulgare qui recense plus de 64 000 documents, elle soutient l'enseignement avec le département de Documentation scientifique et éducative. Le département d'Information médicale scientifique est, quant à lui, responsable de la publication de 11 journaux universitaires pour la communauté médicale bulgare (Central Medical Library, s. d.).

Bibliothèques publiques

Le réseau de bibliothèques publiques de la Bulgarie compte 27 bibliothèques régionales en plus d'un grand nombre de bibliothèques municipales, communales et spécialisées (Nestorova, 2013). La bibliothèque Ivan Vazov, située dans la ville de Plovdiv, est la plus importante : elle fait office de seconde bibliothèque nationale et épaula la bibliothèque Saints-Cyrille-et-Méthode dans sa mission de préservation de l'héritage culturel bulgare. Fondée en 1879 dans ce qui était à l'époque la Roumélie orientale, elle se voit accorder les mêmes droits et obligations que son homologue bulgare lors de l'unification des deux territoires (Kratchanov, 2020). De nos jours, elle se distingue par son fonds unique composé de livres rares et de publications manuscrites, par son parc informatique (elle met à la disposition de ses membres plus de 110 postes informatiques connectés à internet) et par l'importance accordée à la numérisation et à l'accessibilité de son catalogue.

La Bulgarie se distingue par l'existence sur son territoire de milliers de tchitalichta, institutions autogérées uniques en leur genre. Faisant partie du paysage bulgare depuis

1856, les tchitalichta sont des espaces communautaires à vocation culturelle, éducative et artistique comprenant généralement une bibliothèque, mais aussi des salles consacrées aux débats publics, aux conférences et à l'enseignement, des salles de concert et même des cinémas (Wikipédia, s/d). Elles jouent un rôle essentiel au sein des communautés en favorisant le partage des connaissances et l'accès à l'information, en sensibilisant les citoyens à l'importance de la science et de la culture, et en assurant la transmission de l'héritage culturel bulgare (UNESCO, s/d).

Parmi les défis actuels auxquels les bibliothèques publiques bulgares sont confrontées, nous pouvons noter la numérisation des fonds et le manque d'argent : la baisse croissante du budget qui leur est accordé fait en sorte qu'il est difficile pour les bibliothécaires d'accroître les collections et d'améliorer leur offre de services (Nestorova, 2013).

Bibliothèques scolaires

Il existe peu d'informations sur le réseau des bibliothèques scolaires bulgares. Ces dernières, malgré leur rôle essentiel dans le développement d'une culture informationnelle et d'une culture de la lecture chez les jeunes, sont dans une situation difficile dû à un manque criant de budget et du peu d'attention qui leur est accordée (Savova, 2012). En 1997, l'Association bulgare de l'information et des bibliothèques a établi une section consacrée aux bibliothèques scolaires afin de mettre en place plusieurs objectifs, dont la présence d'une bibliothèque dans chaque école, une meilleure formation pour les bibliothécaires scolaires (incluant de la formation continue), la mise en place de partenariats entre les bibliothèques et l'obtention d'un soutien public pour leur développement. (<https://www.lib.bg/en/>) En 2015, l'association a lancé le coup d'envoi d'un projet de trois ans visant à supporter les bibliothèques pour qu'elles puissent répondre aux besoins informationnels de la société bulgare; la conception de nouveaux modèles de bibliothèques scolaires, l'augmentation du nombre de bibliothèques scolaires et l'amélioration des services axés sur l'éducation figuraient parmi les objectifs visés. (<https://www.lib.bg/en/>)

Hors des murs des écoles, plusieurs bibliothèques publiques disposent d'une section jeunesse et mettent en place des initiatives visant à développer l'intérêt de la lecture chez les enfants et les adolescents. Parmi ces programmes, on peut mentionner « L'atelier des idées » de la bibliothèque régionale de Roussé, qui inclut une activité montrant aux jeunes comment prendre soin des livres abîmés; des marathons de lecture, des événements

nocturnes et des ateliers où des plus vieux enseignent aux plus jeunes figurent aussi parmi les initiatives proposées (Nestorova, 2013). En 2012, la BLIA a aussi mis en place, avec le soutien de l'Institut Goethe, un projet pilote appelé « The Magic Room » au sein de 10 bibliothèques situées dans des villages ou des petites villes. Le projet incluait l'aménagement de coins lecture et l'achat de livres et de jeux favorisant l'amour de la lecture chez les enfants d'âge préscolaire (<https://www.lib.bg/en/>).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

En Bulgarie, deux pionniers ont joué un rôle important dans le développement de la formation en bibliothéconomie : Stoyan Arguirov et Todor Borov (Savova, 2008). Dès 1898, Stoyan Arguirov, alors le directeur de la Bibliothèque nationale de Plovdiv, affirme dans son *Guide bibliothéconomique destiné aux bibliothèques nationales, municipales, scolaires et privées* que « un bibliothécaire sans formation professionnelle ressemblerait à un scientifique sans titre ». À l'origine de la formation des bibliothécaires en Bulgarie, Stoyan Arguirov mène une bataille afin de prouver le besoin de formation dans ce domaine auprès de l'université de Sofia, la plus ancienne école supérieure bulgare fondée en 1888. Il est le directeur de la bibliothèque de cet établissement de 1900 à 1936. C'est en 1920 qu'il commence son enseignement en sciences des bibliothèques à l'université de Sofia. Quant à Todor Borov, il se joint à l'université de Sofia en 1942 à titre de maître de conférences en bibliothèques et en bibliographie. Stoyan Arguirov et Todor Borov, bien que tous deux influencés dans leurs conceptions bibliothéconomiques par la formation allemande qu'ils ont reçue, montrent de l'ouverture à explorer d'autres théories et pratiques, qu'elles soient américaines, russes ou françaises (Savova, 2008).

Une caractéristique propre à la formation bibliothéconomique en Bulgarie est qu'elle aspire, dès ses débuts, à être institutionnalisée et à s'établir au niveau universitaire. Les compétences propres aux différents types de bibliothèques sont clairement définies. Contrairement à d'autres domaines qui voient leurs formations supprimées avec les changements politiques et l'instauration du socialisme en 1944, la formation bibliothéconomique n'est pas touchée, mais se poursuit sous l'influence soviétique (Savova, 2008). L'Institut bibliothéconomique d'État voit le jour à Sofia en 1950 dans le but de former des bibliothécaires pour les bibliothèques publiques. La formation se spécialise ensuite et s'ajoute le département de Bibliothéconomie et information scientifique à l'université de Sofia (Savova, 2008).

Dans les années 1990, la libéralisation dans le domaine de l'enseignement supérieur fait naître, à l'université de Véliko Tarnovo, la première formation universitaire en bibliothéconomie et sciences de l'information pouvant aspirer, elle aussi, à l'autonomie académique. Alors que cette formation débute en 1992, vient ensuite, en 1993, à l'université de Sofia, la création de la spécialité Sciences de l'information et des bibliothèques. L'Institut bibliothéconomique d'État se transforme en Institut des bibliothèques et poursuit sa vocation de formation de niveau professionnel. En 2004, à la suite d'une réforme dans le domaine de l'enseignement supérieur à la fin des années 1990, l'Institut des bibliothèques devient l'École supérieure spécialisée en bibliothéconomie et technologies de l'information (Savova, 2008). Finalement, en 2010, l'École supérieure spécialisée en bibliothéconomie et technologies de l'information acquiert le statut d'université et porte désormais le nom d'Université de bibliothéconomie et des technologies de l'information (Nestorova, 2013; University of Library Studies and Information Technologies, s. d.).

La formation actuelle est dispensée dans trois établissements distincts et permet l'obtention de différents diplômes (Bulgarian Library and Information Association, s. d.).

L'université de Sofia, à son département de Bibliothéconomie et sciences de l'information et politique culturelle, offre un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat. Le baccalauréat offert s'intitule Bibliothéconomie et sciences de l'information. Au niveau de la maîtrise, quatre programmes sont offerts : Bibliothéconomie et sciences de l'information et politique culturelle, Bibliothéconomie et technologie de l'information, Gestion de contenu numérique et Histoire des livres et de la lecture. Quant au doctorat, trois choix sont possibles : Étude du livre et bibliothéconomie et bibliographie, Théorie de l'information scientifique et Systèmes de recherche d'information (University of Library Studies and Information Technologies, s. d.).

À l'Université de bibliothéconomie et des technologies de l'information, il est possible de compléter un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat. Les deux facultés de l'établissement, soit la Faculté des sciences de l'information et la Faculté de bibliothéconomie et héritage culturel, offrent de nombreuses spécialisations pour tous les diplômes. Le baccalauréat se complète en quatre ans à temps plein et, en plus de la formation spécifique au domaine, les étudiants reçoivent une formation en technologies de l'information et des communications. La maîtrise s'étend sur trois semestres et peut se faire à temps plein ou partiel et quelques programmes offrent de la formation à distance. Pour le doctorat, l'université offre un programme à temps plein, temps partiel ou en autoapprentissage et en fin de parcours des stages sont offerts dans certaines institutions

prestigieuses, organisations ou compagnies (University of Library Studies and Information Technologies, s. d.).

Du côté de l'université Veliko Tarnovo, il est actuellement possible d'y suivre une formation de niveau baccalauréat qui s'étend sur 8 semestres à temps plein (University of Veliko Turnovo St Cyril and St. Methodius, s. d.).

Associations de bibliothèques

Bulgarian Library and Information Association (BLIA)

La BLIA est une association non gouvernementale regroupant les bibliothèques bulgares publiques, scolaires, régionales et de recherche. Fondée en 1990 sous l'acronyme ULISO (Union of Library and Information Association), ce n'est que depuis 2008 qu'elle porte le nom de BLIA (Yankova et al., 2012). L'association est membre de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) et elle compte plusieurs partenaires à travers le monde tels que l'American Library Association (ALA), le European Bureau of Library Information and Documentation Associations (EBLIDA) ou encore la fondation America for Bulgaria (<https://www.lib.bg/en/>). Parmi ses membres, la BLIA compte une soixante-dizaine de bibliothèques ainsi que quelques organismes et compagnies. Les priorités de l'association visent, notamment à :

- Développer et promouvoir des idées et des concepts pour l'implantation de politiques nationales au niveau des bibliothèques, des sciences de l'information et de la culture
- Stimuler la coopération entre les bibliothèques
- Soutenir le système afin de permettre l'amélioration ainsi que la continuité de l'enseignement des professionnels des bibliothèques et des sciences de l'information
» (<https://www.lib.bg/en/> – traduction libre)

Depuis sa création, la BLIA s'est progressivement subdivisée en différentes sections : les bibliothèques scolaires (depuis 1997), l'expérience américaine pour les bibliothèques (depuis 2003), le catalogage (depuis 2012), les bibliothèques de recherche (depuis 2012), les bibliothécaires jeunesse (depuis 2013), les bibliothèques régionales (depuis 2013) et la littérature informationnelle (depuis 2015). Ces sections ont chacune des objectifs qui leur

sont propres afin de répondre adéquatement aux besoins spécifiques de leur domaine d'activité (<https://www.lib.bg/en/>). Chaque année, la BLIA honore les acteurs de la bibliothéconomie bulgare qui se sont démarqués en remettant des prix pour la bibliothèque de l'année, le bibliothécaire de l'année, le jeune bibliothécaire de l'année ainsi qu'une récompense pour le soutien aux bibliothèques. L'association tient également une conférence annuelle dont le thème varie d'année en année. Lors de l'événement, les participants sont invités à entendre des spécialistes de différents types de bibliothèques venant des quatre coins du pays (<https://www.lib.bg/en/>)

Association of the university libraries (AUL)

L'AUL est un regroupement de bibliothèques universitaires bulgares qui est né en 2000 à la bibliothèque de l'université St-Clément d'Ohrid de Sofia (AUL, s.d. b). L'association contribue au développement de services d'information dans le domaine de l'enseignement supérieur en Bulgarie ainsi qu'à la consolidation de la communauté professionnelle en bibliothéconomie et sciences de l'information. Les priorités de l'AUL consistent principalement en la défense des intérêts des bibliothèques universitaires ainsi que l'aide à la transition numérique envers ces dernières (AUL, s.d. a)

Cadre législatif

L'une des plus anciennes lois concernant les bibliothèques est celle du dépôt légal, adoptée pour la première fois en 1897 et révisée pour la dernière fois en 2000 sous la recommandation de la BLIA (Nestorova, 2013). La loi exige que les éditeurs, les imprimeurs et les producteurs déposent deux copies de leur produit à la Bibliothèque nationale Saints-Cyrille-et-Méthode alors que les autres exemplaires sont distribués à travers les principales bibliothèques bulgares (Bibliothèque et archives nationales du Québec, s.d.). Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, peu de mesures législatives sont instaurées dans le milieu des bibliothèques, mais une fois la guerre terminée, le gouvernement prend le contrôle total sur les bibliothèques, et ce, à tous les niveaux:

Un système de bibliothèque unique sur le principe territorial et thématique a été construit pendant le totalitarisme. Le système était très hiérarchisé, dirigé par l'État,

véritable instrument de propagande de l'idéologie communiste. [...] L'État consacrait des moyens publics considérables aux bâtiments et au matériel, aux acquisitions, à la formation et la qualification des bibliothécaires, à la gestion méthodique, les bibliothèques étant considérées comme des institutions idéologiques essentielles, à la base des politiques éducatives, culturelles et scientifiques de la machine totalitaire. (Nestorova, 2013, p. 114)

Lorsque le régime totalitaire prend fin en 1989, la Bulgarie devient l'un des pays les plus pauvres de l'Europe et les bibliothèques connaissent une période dure : elles se retrouvent sans financement et sans outils pour gérer leurs réseaux (Krastev et Kazanski, 2015). Au cours des années 1990, la reconstruction du pays en une démocratie ainsi que l'avènement de la BLIA contribuent tranquillement au redressement des bibliothèques. En 1999, la loi de la protection de la culture, qui englobe les bibliothèques, entre en vigueur, ce qui symbolise une victoire au sein de la communauté bibliothéconomique. En effet, les bibliothèques se voient octroyer une « importance nationale », leur garantissant un financement prioritaire par le budget du Ministère de la Culture, comme stipulé par l'article 7.3 (Nestorova, 2013; <https://www.lex.bg/mobile/ldoc/2134664704->). Une décennie plus tard, en 2009, le gouvernement bulgare adopte la Loi sur les bibliothèques publiques qui viendra encadrer les bibliothèques au niveau de la création, de la gouvernance ainsi que les interactions et les partenariats entre les bibliothèques (Compendium of Cultural Policies and Trends, s.d.; <https://www.lex.bg/laws/ldoc/2135636021>). La majorité des textes de lois n'étant disponibles qu'en langue bulgare, il nous est impossible d'approfondir davantage sur le sujet pour le moment.

Information complémentaire

Une bibliothèque de rue a été construite en 2017 dans la ville maritime de Varna. Il s'agit d'une construction en forme de coquille d'escargot de mer en hommage à la ville de Varna qui est considérée comme la capitale maritime de la Bulgarie. La bibliothèque a pour nom « Rapana » qui réfère à une espèce d'escargot de mer. La bibliothèque se présente sous la forme d'un demi-cercle. C'est un espace public à aire ouverte et les étagères pouvant contenir jusqu'à 1500 ouvrages se répartissent sur tous les murs du bâtiment (Wang, 2017). En plus des rayonnages, on y trouve des places assises pour les lecteurs, un salon ainsi qu'une scène pour les artistes de rue. L'objectif de la construction d'une telle bibliothèque sur la place publique est de donner aux gens le goût de redécouvrir le livre papier dans un

monde où le numérique est omniprésent (Wang, 2017). Aussi près de Varna, en bordure de la mer Noire, on retrouve la station balnéaire d'Albena. Sur cette plage, une bibliothèque extérieure a été aménagée. Les 140 étagères sont faites de matériaux résistants au soleil et aux éléments. La bibliothèque contient 6000 ouvrages dans 15 langues différentes (Ellis, 2018). Les livres sont organisés par pays afin de faciliter le repérage. Le principe de cette bibliothèque est assez simple: en empruntant un livre, on s'engage à le rapporter. L'emprunt des livres est gratuit et les emprunteurs sont invités à laisser des livres de leur choix. Il s'agit d'un endroit touristique donc les livres proviennent des quatre coins du monde rendant l'offre très variée. L'objectif est d'encourager la lecture et de permettre aux vacanciers un accès à une panoplie de livres pour embellir leurs vacances. (Ellis, 2018)

Références

Association of the University Libraries (s.d. a) *Aims and Tasks*. http://aub-bg.org/about_goals_en.html

Association of the University Libraries (s.d. b) *History*. http://aub-bg.org/about_history_en.html#

Bernard, R., Blanc, A., Chiclet, C., Christophorov, N., Feuillet, J., Kostov, V., Lhomel, E. et Philippot, R. (s./d). BULGARIE. Encyclopædia Universalis. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/bulgarie/>

Bibliothèques et Archives nationales du Québec (s.d.) *Les bibliothèques nationales de la Francophonie* (3eme édition). https://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/Bibliotheques_nationales_Francophonie.pdf

Bulgaria. (2021, 16 novembre). Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/bulgaria/>

Bulgarian Library and Information Association. (s. d.). <https://www.lib.bg/en>

Central Medical Library, MU – Sofia. (s. d.). *More about us*. http://cml.mu-sofia.bg/CML/index_eng.php

Ellis, N. (2018, octobre). Exploring the pioneering “beach library” in Albena, Bulgaria. *Far Out Magazine*. <https://faroutmagazine.co.uk/exploring-the-pioneering-beach-library-in-albena-bulgaria/>

HBKM. (s. d.). Home. St. St. Cyril and Methodius National Library. http://nationallibrary.bg/wp/?page_id=1417&lang=en

Krastev, D. et Kazanski, N. (2015). *Democracy and Libraries: Modernizing and Rebuilding Bulgarian Libraries with US Support, 1990-2014.*

Kratchanov, I. (2020) Sustainable development of the practices of digitization in National Library "Ivan Vazov" – Plovdiv. ELPUB 2020 24rd edition of the International Conference on Electronic Publishing, Doha, Qatar. 10.4000/proceedings.elpub.2020.13

National Library Ivan Vazov in Plovdiv. (s/d) About us. <https://www.libplovdiv.com/index.php/en/za-nas-en>

Nestorova, M. (2008) Les bibliothèques bulgares dans le nouveau millénaire : Bulletin des bibliothèques de France (BBF). <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0041-008>

Nestorova, M. (2013). Les bibliothèques en Bulgarie. Dans F. Blin (dir.) *Les bibliothèques en Europe* (p. 113-126). Éditions du Cercle de la Librairie. *Library Trends*, 63(4), 756-765. doi:10.1353/lib.2015.0026.

Savova, J. (2008). La formation professionnelle en Bulgarie. *Die Berufsausbildung in Bulgarien.*, (1), 48-51.

Savova, J. (2012). Developing a Culture of Reading in Contemporary Bulgarian Society: The Role of Libraries. In I. Stricevic & A. Ksibi (Ed.), *Intergenerational solidarity in libraries / La solidarité intergénérationnelle dans les bibliothèques* (pp. 111-122). Berlin, Boston: De Gruyter Saur. <https://doi.org/10.1515/9783110280982.111>

Sofia University « St. Kliment Ohridski ». (s. d.). *Library and Information Studies.* https://www.uni-sofia.bg/index.php/eng/the_university/faculties/faculty_of_philosophy/degree_programmes/bachelor_s_degree_programmes/faculty_of_philosophy/library_and_information_studies

UNESCO. (s/d) *Bulgarian Chitalishte (Community Cultural Centre): practical experience in safeguarding the vitality of the Intangible Cultural Heritage.* <https://ich.unesco.org/en/BSP/bulgarian-chitalishte-community-cultural-centre-practical-experience-in-safeguarding-the-vitality-of-the-intangible-cultural-heritage-00969?Art18=00969>

University library « St. Kliment Ohridski ». (s. d.). *Brief history.* http://libsu.uni-sofia.bg:81/UB/?page_id=1301&lang=en

University of Library Studies and Information Technologies. (s. d.).
<https://www.unibit.bg/en>

University of Veliko Turnovo St Cyril and St. Methodius. (s. d.).
<https://www.uni-vt.bg/eng/spec/specinfo.aspx?sptype=1&specname=Library%20and%20Information%20Studies>

Yankova, I., Denchev, S. et Todorova, T. (2012). Bulgarian Library Associations and Lifelong Learning for LIS Professionals. Dans S. Kurbanoglu, U. Al, P. Lepon Erdoğan, Y. Tonta et N. Uçak (dir.) *E-Science and Information Management* (Communications in Computer and Information Science 317, p. 174-182). Springer.

Wang, L. (2017, novembre). Gorgeous street library in Bulgaria offers 1,500 books for free. *Inhabitat*.<https://inhabitat.com/gorgeous-street-library-in-bulgaria-for-1500-books-uses-parametric-design/>

Weliver, E. (2011). Bulgarian Libraries: Before and After 1989, 8.

Wikipédia. (s/d) *Tchitalichté*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tchitalichté>

4. Chili

(Félix-Antoine Aubin, Tanya Bolduc, Sandra Côté et Jérémie Desjardins)

Profil du pays

La République du Chili est un pays d'Amérique du Sud. Il forme une bande de terre qui longe la côte pacifique du continent sur plus de 4000 km sur un axe nord-sud, couvrant une superficie de 756 626 km² (Chili, 2021). En 2020, le pays comptait 19,5 millions d'habitants (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]). La langue officielle du pays est l'espagnol et la religion principale est le christianisme. La majorité de la population descend de colons européens et une part importante est issue du métissage avec les peuples autochtones (Chile, 2021). On compte aujourd'hui neuf groupes indigènes, dont les Mapuches sont les principaux représentants, suivis des Aymaras et des Diaguitas (International Work Group for Indigenous Affairs).

Le Chili est une république constitutionnelle unitaire à régime présidentiel bicaméral. Le président est élu selon un mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours (Élection, 2021), tandis que les sénateurs et les députés sont élus avec un mode proportionnel plurinominal utilisant la méthode d'Hondt (Diatta, 2018). Le gouvernement siège dans la capitale, Santiago. Il s'agit de la plus grande ville du pays, avec près de sept millions d'habitants. Elle est stratégiquement située au centre du pays.

En janvier 2010, le Chili devient le premier pays sud-américain membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2010). En 2016, il occupait le quatorzième rang des pays les plus inégalitaires (Justo, 2016). Les principaux secteurs d'activité économique sont l'industrie chimique, sylvicole, agroalimentaire et minière. Le Chili est le premier producteur mondial de cuivre (Chili, 2021).

Histoire

L'explorateur Fernand de Magellan pose le pied au Chili en 1520. Le territoire est alors

peuplé de plusieurs groupes indigènes. Les décennies suivantes sont marquées par de nombreuses campagnes menées par des conquistadors espagnols. La capitainerie du Chili est créée en 1541 et évolue sous la gouverne de la Vice-Royauté du Pérou. À partir de 1810, des mouvements indépendantistes se mettent en place et le Chili devient officiellement indépendant en 1818. L'histoire récente du pays est marquée par la dictature d'Augusto Pinochet, instaurée en 1973 et maintenue jusqu'en 1990 (Chili, 2021).

Les premières bibliothèques apparaissent au Chili au XVII^e siècle. Fondées par des communautés religieuses (dominicains, franciscains, jésuites et mercédaires), elles visent à supporter l'enseignement secondaire (Freudenthal, 1972, p.52). Il faut attendre au début du XIX^e siècle pour voir l'établissement de la *Biblioteca Nacional de Santiago* par la junte révolutionnaire. Dans la deuxième moitié du siècle, plusieurs *Bibliotecas populares* sont créées. Rattachées aux écoles, elles s'inspirent des bibliothèques populaires des États-Unis. Les années 1950 sont marquées par la création de *Asociacion de Bibliotecarios de Chile* en 1955 et par la naissance de l'école de bibliothéconomie de l'Université du Chili en 1959. Selon Freudenthal (1972, p. 79-83), les gouvernements d'Amérique latine n'accordent guère d'importance aux services de bibliothèque ou à la formation des bibliothécaires avant les années 1960. C'est grâce aux efforts concertés de plusieurs pays que le Chili prend en charge ce secteur des sciences de l'information afin de rendre les services adéquats aux besoins de la population.

Le dépôt légal est instauré dans une première forme en 1825. Le droit intellectuel des auteurs n'est alors pas protégé et les multiples révisions de la loi n'arrivent pas à assurer l'établissement d'une bibliographie nationale exhaustive et contrôlée. Selon Freudenthal (1972), il faut attendre 1967 avant qu'une loi sur le dépôt légal plus complète soit adoptée, même si elle ne résout pas les problèmes liés à l'édition clandestine et un service postal déficient. À la fin des années 1990, le Chili commence à développer des politiques publiques visant à assurer l'accès à l'information équitable pour tous. Au milieu des années 2000, plusieurs initiatives sont mises de l'avant afin de réduire la fracture numérique. L'ajout d'ordinateurs, l'accès à internet et les formations en informatique ont permis aux bibliothèques publiques de devenir un espace participatif au centre de la communauté (Budnick et Michelson, 2006). Selon Cordero et al. (2021), les bibliothèques publiques chiliennes d'aujourd'hui sont à la croisée des chemins ; alors que la littérature des nouvelles générations évolue et est de plus en plus multimodale, les défis sociétaux et générationnels forcent les institutions à s'adapter.

Types de bibliothèques

Bibliothèques académiques

Les premières universités chiliennes naissent sous le régime colonial (1622-1843). Étant régies par des ordres catholiques, leurs considérations sont principalement religieuses. L'*Universidad de Santo Tomás* est la première université en fonction. En 1767, la *Real Universidad de San Felipe* est fondée afin de répondre aux besoins d'un enseignement dépassant le domaine religieux. À partir de 1813, avec le déclenchement du processus d'indépendance, la *Real Universidad de San Felipe* devient, à la suite de réformes et fusions, l'*Universidad de Chile*. Cette dernière devient l'une des plus grandes institutions d'enseignement supérieur du Chili (Memoria Chilena). Avec ses plus de 40 000 étudiants en 2019, elle est l'université la plus fréquentée du pays. Elle est constituée de 48 bibliothèques offrant plus de trois millions de volumes en plus d'un large accès numérique à des revues spécialisées et à des bases de données (Universidad de Chile).

En 1980, avec l'élaboration d'un décret-loi transformant drastiquement le réseau universitaire du Chili, 14 universités publiques sont créées à partir des établissements décentralisés de l'*Universidad de Chile* (Freudenthal, 1985).

La seconde université en importance est la *Pontificia Universidad Católica de Chile*, fondée en 1888. Comptant 11 bibliothèques réparties dans 5 campus et de plusieurs millions de documents, elle se place au sein des universités avec les plus grands services de bibliothèques (Bibliotecas UC). En 1995, elle s'associe avec huit autres universités pour créer une société privée d'achats regroupés. Elle permet à une importante population étudiante et professorale d'avoir accès à plus faible coût à des documents, comme les abonnements pour des périodiques ou à certains médias. Au fil du temps, en plus des 9 partenaires principaux, 37 institutions – universités, organismes et entreprises privées – se font représenter par la société dès 1998. En 2002, elle devient l'une des quatre organisations faisant le plus grand achat regroupé de toute l'Amérique du Sud en atteignant des dépenses de plus de trois millions de dollars américains (Luisa et al., 2000).

Le système universitaire chilien est régi selon la Ley N° 18.962 *Orgánica Constitucional de Enseñanza*, émise en 1990. Cette loi permet la pleine autonomie des établissements accrédités et permet une vérification constante de la qualité de l'enseignement (Reyes et Lubisco, 2008). En 1993, le conseil consultatif des bibliothèques et de la documentation publie les premières normes pour les bibliothèques universitaires (Luisa et al., 2000). Ces

normes avaient comme but de maintenir le développement de nouvelles bibliothèques et la transformation de celles déjà existantes.

Les bibliothèques universitaires se caractérisent par la coopération entre universités et par la mise en place, par l'État, de moyens afin d'évaluer et d'améliorer les institutions. De manière plus récente, les bibliothèques universitaires se transforment pour répondre aux nouvelles réalités technologiques et sociales. Elles doivent se rapprocher du modèle de gestion des bibliothèques publiques dont elles diffèrent à la base (Churrua, 2020). Elles s'adaptent ainsi avec un ensemble de services répondant davantage aux besoins de leurs communautés. Non seulement elles désirent représenter leurs communautés, elles doivent maintenir un profil de recherche de haut niveau afin de répondre aux attentes créées dans le contexte de mondialisation et de compétition entre institutions l'international.

En 1883, le Chili crée la *Biblioteca del Congreso Nacional de Chile*. Cette dernière aura un rôle important comme bibliothèque de recherche. Ayant comme mission d'aider le gouvernement dans sa gestion de l'État en préservant, organisant et créant de l'information et des connaissances. Ses services sont offerts à l'ensemble des citoyens et visent à promouvoir les instances démocratiques. « En mettant à disposition le patrimoine bibliographique, documentaire, historique, juridique et politique de la législation du pays » (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile [BCN]), elle permet une participation éclairée au débat public, et ce en offrant une documentation riche et fiable pour la recherche.

Bibliothèque nationale

La *Biblioteca Nacional de Chile* est fondée en 1812, ce qui en fait une des plus anciennes de ce type en Amérique latine. Sa création est suggérée pour soutenir l'éducation et la culture nationales (Schadlich, 1991). Depuis plus de 200 ans, elle agit ainsi à titre de principal centre de collection et de préservation du patrimoine bibliographique du Chili. C'est donc entre ses murs que l'on retrouve des œuvres choisies par la communauté pour le bon développement intellectuel et culturel du pays. Pour ce faire, la mission de la *Biblioteca Nacional de Chile* est de collecter tous les documents se rattachant à la mémoire collective nationale, de veiller à leur préservation et de les diffuser à tous ceux désirant les consulter (Biblioteca Nacional de Chile [BNC]).

Au fil des années, différents éléments ont fait évoluer la bibliothèque, en commençant par la création du dépôt légal en 1825. Au courant du XIX^e siècle, la *Biblioteca Nacional*

va d'ailleurs agrémenter sa collection grâce à l'acquisition et aux dons en provenance d'autres bibliothèques. À partir de ce moment, sa collection ne fait que s'accroître. Il va donc de soi qu'en 1925, la bibliothèque déménage et crée les *Archivo Nacional*, en tant qu'institution indépendante. Enfin, en 1929, l'institution est intégrée à la *Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos*. Aujourd'hui, la *Biblioteca Nacional* poursuit la même mission, mais elle a intégré les technologies à ses activités afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'utilisateurs. Une plateforme numérique sous le nom de *Biblioteca Nacional Digital de Chile* est ainsi disponible (BNC).

Une autre bibliothèque qui vaut la peine d'être mentionnée est la *Biblioteca del Congreso Nacional de Chile*. Sans nécessairement être une bibliothèque nationale, elle dispose d'une certaine importance. En effet, elle est reliée au Sénat et à la Chambre des députés. Sa fonction première est donc d'appuyer la communauté parlementaire dans la réalisation de ses activités en lui fournissant l'information et la documentation nécessaire en lien avec l'histoire, les lois et la politique du pays (BNC). Il faut notamment souligner la nouvelle version de leur base de données qui a permis de rendre accessibles toutes les réglementations juridiques chiliennes. À cela s'ajoute la refonte du service consultatif parlementaire qui offre désormais des conseils à ceux qui le désirent en lien avec les parlements et les lois. Enfin, un portail pour les membres du milieu parlementaire a été créé et celui des clients a été amélioré (BCN). Bref, cette bibliothèque rend disponible l'information nécessaire en lien avec le domaine parlementaire et elle accompagne les utilisateurs dans leurs recherches.

Bibliothèques publiques

Depuis le XVIII^e siècle, des bibliothèques sont accessibles au public au Chili, mais sans correspondre à ce qu'on entend aujourd'hui par « bibliothèque publique ». La première apparaît en 1873 : la *Biblioteca Santiago Severín de Valparaíso*. Elle reste la seule représentante de ce genre de bibliothèque jusqu'en 1920 (Sistema Nacional de Bibliotecas Públicas [SNBP]). C'est le retour à la démocratie dans les années 1990 qui permet un certain développement des bibliothèques publiques avec une vision plus moderne. Cette apparition tardive et le lent développement des bibliothèques publiques au Chili est dû entre autres aux changements politiques importants dans le pays.

C'est le *Sistema Nacional de Bibliotecas Públicas* (SNBP) qui s'occupe de la gestion des bibliothèques publiques au Chili. Il fait partie du *Servicio Nacional del Patrimonio Cultural*

(SNPC) qui lui, fait partie du *Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio* (Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio).

Le SNBP définit sa mission (et celle des bibliothèques publiques) à partir de celle de l'UNESCO :

Contribuer au développement intégral des membres d'une communauté déterminée et à leur propre identité, avec la participation de la communauté, agissant comme un pont entre la culture accumulée et le libre accès de ladite communauté à l'information, au savoir et aux loisirs. (SNBP)

Il reconnaît les fonctions culturelles, sociales, éducatives et économiques aux bibliothèques publiques.

Selon le site du SNPC, il y a plus de 450 bibliothèques publiques au Chili. Parmi celles-ci, six ont le titre de bibliothèques publiques régionales. Ces bibliothèques « dépendent exclusivement du *Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio* [...] [et représentent de] puissants centres culturels dans leurs régions respectives » (Servicio Nacional del Patrimonio Cultural [SNPC]).

Les autres bibliothèques sont surtout au niveau municipal. Par le biais d'accords avec d'autres institutions, elles comprennent également 13 bibliothèques carcérales et certaines bibliothèques d'hôpitaux du réseau de santé publique (SNPC).

Des programmes connexes participent à rendre la bibliothèque plus accessible pour tous. Le programme *Bibliomóviles* permet de servir les populations plus éloignées des grands centres par des bibliothèques mouvantes aménagées dans différents modes de transport tels que des camionnettes, des bus, des bateaux et même un avion. Ce service s'est développé dans le milieu des années 1990. En 2017, le pays entier célèbre pour la première fois la Journée des *Bibliomóviles* du Chili et le fait chaque année depuis (*Bibliomóviles*). Dans la ville de Santiago, le programme *Bibliometro* tente aussi de rendre la littérature plus accessible. Offert depuis 1995, des bornes de prêt de livres sont installées dans quelques stations de métro de la capitale. Il existe également une bibliothèque de prêt numérique accessible à tous les Chiliens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Des passes de 30 jours permettent aussi à certains touristes d'en profiter. Un dernier programme numérique est instauré en 2002 et nommé *BiblioRedes*. Celui-ci souhaite développer la littérature numérique de la population ainsi qu'un réseau d'entraide et de développement communautaire. Les 425 bibliothèques participantes proposent des locaux d'informatique à cet effet. *Contenidos Locales* fait partie de *BiblioRedes*. Il s'agit d'« une archive dynamique et collaborative de la culture et du patrimoine » chilien « par les habitants du territoire et ses bibliothèques publiques » (SNBP). Il s'agit du « plus

grand réseau d'accès Internet gratuit du pays et l'une des initiatives nationales les plus importantes en termes de formation et de technologie » (SNBP).

Il est pertinent de souligner le service *Biblioteca Viva*. Ce sont des bibliothèques publiques qui ne sont ni financées ni gérées par le gouvernement. C'est la *Fundacion la Fuente*, un organisme à but non lucratif développé dans les années 2000 qui a mis sur pied ces bibliothèques (Cordero et al., 2021). Au nombre de dix, elles prennent place dans la chaîne de centre d'achats Mall Plaza à Santiago grâce à une alliance avec ledit centre d'achats et 25 886 autres partenaires (*Biblioteca Viva*).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires ont pour objectif de faciliter l'accès et l'utilisation des ressources informationnelles, de diffuser les collections, de former les utilisateurs, d'encourager la lecture et de se coordonner avec les enseignants pour améliorer les apprentissages. Le ministère fournit *Abies*, un logiciel d'automatisation développé en Espagne, adapté pour les bibliothèques scolaires chiliennes (Ministerio de Educación).

Les bibliothèques scolaires ont été longtemps négligées au Chili. Selon *l'Encyclopedia of Library History* (2013), il y avait peu d'investissements dans le développement des collections et les services professionnels. De plus, les salaires des bibliothécaires scolaires étaient moindres que ceux travaillant dans d'autres secteurs. Depuis les années 1990, des politiques en éducation encouragent les initiatives d'amélioration des écoles, notamment en finançant davantage les bibliothèques scolaires (Fernandez Hermosilla, 2018). Depuis 1995, le programme *Centro de Recursos de Aprendizaje* (CRA) permet aux écoles secondaires publiques et privées subventionnées de se doter d'une bibliothèque. Étendu au niveau primaire depuis 2004, le programme a pour objectif de promouvoir la littératie informationnelle, la lecture et les apprentissages grâce à l'aménagement d'espaces d'apprentissage créatifs et inclusifs. Les écoles qui bénéficient de ce programme s'engagent à fournir l'espace, le mobilier et le personnel. Le ministère fournit les documents pour alimenter la collection et se charge de former le personnel, dispensant cent vingt heures de formation à distance et quatre heures en présentiel (Ministry of Education, 2016). Dans les dernières années, les bibliothèques scolaires sont passées de simples dépôts de livres à de véritables carrefours d'apprentissage.

Néanmoins, seulement le tiers des écoles de moins de cent élèves avaient une bibliothèque au début des années 2010. Les écoles de milieux défavorisés connaissent un

retard dans le développement de leurs ressources éducationnelles, dont les bibliothèques et le matériel informatique. Il y a notamment une iniquité entre les écoles urbaines et rurales. (Santiago, P. *et al.*, 2017).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

La première formation universitaire offerte au Chili est mise en place dès 1946 à l'*Universidad de Chile*. Edward Martin Heiliger arrive au Chili afin d'aider l'université à constituer un programme de bibliothéconomie (Freudenthal, 1985). La première année, environ 40 étudiants s'inscrivent afin de suivre une formation touchant principalement le catalogage, la classification et l'administration. En 1959, l'*Escuela de Ciencias Bibliotecarias de la Universidad de Chile* se voit donner une accréditation officielle du ministre de l'Éducation. L'année suivante, les récipiendaires d'un diplôme de l'école peuvent porter le titre de bibliothécaire. À la même époque, l'État poursuit la mise en place de cadres légaux afin de mieux structurer l'offre de formation et d'ainsi affirmer sa légitimité.

En 1975, une seconde université offre un programme en bibliothéconomie. L'*Universidad de Concepcion* offrira un programme de quatre ans. La popularité pour la bibliothéconomie augmente sans cesse jusqu'au début des années 1980. Le manque de fonds et la gravité de l'inflation limitent le développement des programmes. En 1981, le gouvernement chilien transforme drastiquement le système d'éducation en relocalisant les programmes qui ne sont pas considérés comme « universitaires » dans des institutions dites professionnelles. Après maintes transformations au sein des institutions, l'offre du seul programme officiel en bibliothéconomie devient principalement technique (Freudenthal, 1985).

Selon une récente étude de Funes Neira et Arredondo Martinez (2019), plus de huit établissements scolaires offrent des études en bibliothéconomie. *Instituto profesional Carlos Casanueva* est une institution professionnelle offrant une formation de bibliothéconomie et gestion de l'information offerte sur neuf semestres (Instituto Carlos Casanueva). Fondée en 1952, elle propose un programme diversifié. Les cours touchent autant aux types de bibliothèques et à la gestion de ces dernières ; à la classification et la description documentaire ; à l'archivistique selon les différents supports ; aux questions entourant le service aux utilisateurs ; et à des éléments plus actuels comme l'informatique et le marketing (Instituto Carlos Casanueva).

Une autre institution offrant une formation en bibliothéconomie et documentation est l'*Universidad Tecnológica Metropolitana*. Cette université, créée en 1993, désire

promouvoir un environnement caractérisé par des valeurs de démocratie, de tolérance et de pluralisme, et ce en s'enlignant avec les principes du *Global Statement on Higher Education for 21st Century : Vision and Action* (Universidad Tecnológica Metropolitana). Le programme, offert par la Faculté d'administration et d'économie, permet de recevoir le titre de bibliothécaire documentaliste. Ce diplôme est accrédité par l'agence d'accréditation du Chili et par la COAPEHUM du Mexique qui a pour mission de « contribuer à promouvoir et à consolider la qualité des programmes d'enseignement dans le domaine des sciences humaines » (Consejo para la Acreditación de Programas Educativos en Humanidades). Ce dernier s'offre sur une période de dix semestres et, comme l'*Instituto profesional Carlos Casanueva*, l'éventail des cours recoupe toutes les facettes des sciences de l'information, mais à la distinction près, qu'il intègre quatre cours d'anglais. Cette particularité correspond à la visée internationale du programme.

Association de bibliothèques

Le *Colegio de Bibliotecarios de Chile* (CBC) est une association professionnelle représentant les bibliothécaires du Chili. Elle se compose dans les années 1940 (alors que les avancements technologiques et scientifiques requièrent des professionnels en bibliothèque) sous le nom d'*Asociación de Bibliotecarios Profesionales de Chile*. Le premier congrès national des bibliothécaires au Chili a lieu en 1942. En 1969, on compte environ 537 bibliothécaires diplômées au pays. La Ley No. 14.453 exige que les bibliothécaires travaillant dans la sphère publique ou pour l'État aient le titre de professionnel (accordé aux membres du CBC). C'est ainsi que l'*Asociación de Bibliotecarios Profesionales de Chile* devient le *Colegio de Bibliotecarios de Chile* officiellement en 1969. La journée du 10 juillet devient la journée nationale du bibliothécaire. Dix ans plus tard, avec la situation politique, « le Conseil de Gouvernement Militaire modifie l'action des Ordres Professionnels à travers [...] un Décret [de] Loi qui dissout tous les Ordres Professionnels du pays en les transformant en Associations Professionnelles » (Cuevas Saavedra, 2002). Le CBC perd le droit de réglementation de l'éthique professionnelle et les bibliothécaires n'ont plus à être membres de celui-ci pour exercer la profession. Le CBC s'est battu pour le retour des Ordres professionnels au Chili (Cuevas Saavedra, 2002).

Aujourd'hui, le CBC est composé de onze conseillers élus démocratiquement. Il est financé par la cotisation de ses membres et sa présidente est María Angélica Fuentes Martínez. Le CBC présente un Code d'éthique qui pose les droits des bibliothécaires et qui

demande aux bibliothécaires d'offrir « service dynamique et impartial à tous les membres de la communauté » (CBC) ainsi que de faire preuve d'objectivité dans le développement des collections pour faire en sorte qu'elles soient le plus représentatives de la communauté.

Le CBC a quatre missions principales : celle de défendre les droits de ses membres ; celle de veiller au prestige de la profession de bibliothécaire ; celle de promouvoir le perfectionnement technologique de ses partenaires ; et celle de la régulation (Cuevas Saavedra, 2002).

Le CBC fait partie du *Consejo Nacional del Libro y la Lectura* qui « propose des politiques de développement sur son territoire et alloue les ressources du Fonds national pour la promotion du livre et de la lecture, par le biais d'appels d'offres publics annuels » (Cuevas Saavedra, 2002). Il fait également partie du Groupe d'Associations des bibliothécaires d'Amérique latine (GABI), est membre de la Fédération des associations professionnelles et de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA).

Cadre législatif

Le Chili dispose de quelques lois en lien avec les bibliothèques, en commençant par le dépôt légal préalablement mentionné. La première fois où cela est abordé, c'est sous la forme d'un décret en 1825. On y indique que les auteurs doivent faire don d'un exemplaire de chacune de leur parution à la *Biblioteca Nacional*. Une véritable loi à ce sujet, la *Ley de Privilegio Exclusivo*, paraît en 1834 et elle donne à chaque auteur la reconnaissance de son travail lorsque trois exemplaires d'un livre ou deux exemplaires d'un périodique sont remis à la *Biblioteca Nacional* (Freudenthal, 1974, p. 72). Il faut toutefois noter que cela se fait avec ou sans l'accord de l'auteur. Après de nombreux changements, la loi finale est adoptée en 1967 et elle est encadrée par une autre loi, soit celle sur la liberté d'opinion et d'information et l'exercice du journalisme (*Biblioteca Nacional de Chile*). Cette dernière stipule que chaque personne a le droit de s'exprimer sans être victime de discrimination et que tous les citoyens sont en droit d'être informés des événements d'intérêt général (*Biblioteca del Congreso Nacional de Chile*).

Une autre loi qui se doit d'être soulignée est la *Ley de Instrucción Primaria*, concernant les bibliothèques publiques. Elle date de 1860 et établit que des fonds doivent être accordés à la création et au maintien de bibliothèques dans chacun des districts du Chili. Un décret de 1921 a d'ailleurs autorisé que des bibliothèques soient ouvertes en milieu

scolaire s'il était impossible d'en avoir une publique au sein de la ville. Il s'agit de la première tentative d'organisation des bibliothèques qui ont alors été divisées en trois catégories : nationales, départementales et éducatives/scolaires. Le décret mentionne également qu'il est nécessaire d'avoir un baccalauréat en philosophie ou un certificat en enseignement pour pouvoir exercer la profession de bibliothécaire. En 1955, un nouveau décret stipule qu'il faut aussi accorder des fonds au développement de collection de livres à toute école comptant entre 350 et 800 élèves. Un autre décret, dans la même année, indique cette fois que chaque municipalité doit donner 1 % de son budget annuel aux bibliothèques, cinémas ou à toute initiative artistique (Freudenthal, 1974, p. 73-74).

Une dernière mention doit être faite à propos de la loi 16, 746, article 6 de 1968. Elle concerne la création de la *Comisión Nacional de Investigación Científica y Tecnológica* (CONICYT), qui depuis 2020, porte le nom de *Agencia Nacional de Investigación y Desarrollo* (Comisión Nacional de Investigación Científica y Tecnológica). Cette agence est chargée de l'organisation et du soutien d'un système de niveau national d'information et de documentation scientifique et technologique. Plus précisément, elle offre un support administratif et financier à la CONICYT. Cette commission est d'ailleurs un centre d'échange pour la collecte, l'analyse et le transfert de connaissances scientifiques au Chili. Bref, l'émergence de la profession de bibliothécaire en territoire chilien a permis de mettre en place, différentes lois répondant directement aux besoins actuels de la population (Freudenthal, 1974, p. 74).

Informations complémentaires

Depuis les années 1980, des services de bibliothèque sont offerts spécifiquement aux communautés autochtones du Chili. Il reste encore beaucoup de travail à faire sur le plan de la décolonisation et les bibliothèques chiliennes gagneraient à s'inspirer du travail déjà entamé au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande (Civallero, 2021).

Dans le contexte de la pandémie de Covid 19, les bibliothèques chiliennes sont appelées à jouer un rôle stratégique. Grâce à des initiatives comme le *Microstories Project*, les bibliothèques encouragent la créativité littéraire en lien avec la Covid, favorisent l'accès équitable à l'information, notamment en lien avec le droit et la santé, et contribuent à réduire les écarts socioéconomiques (International Federation of Library Associations and Institutions, 2020).

Références

- Bibliometro. (s.d.). *Acerca de Bibliometro*. <https://bibliometro.cl/servicios/>
- Bibliomóviles. (s.d.). *Quiénes somos*. <https://www.bibliomoviles.gob.cl/sitio/Secciones/Quienes-somos/>
- Biblioteca del Congreso Nacional de Chile. (s.d.). <https://www.bcn.cl/portal/>
- Biblioteca Nacional de Chile. (s.d.). <https://www.bibliotecanacional.gob.cl/sitio/>
- Biblioteca Viva. (s.d.). *Inicio*. <https://bibliotecaviva.cl/>
- Bibliotecas UC. (s.d.). *Quiénes somos*. <https://bibliotecas.uc.cl/nosotros/quienes-somos#descripcion>
- Budnik, C. S. et Michelson, M. (2006). Free access policy for information access: Towards a digital chile. *Ciência Da Informação*, 35(2), 68-74. <https://doi.org/10.1590/S0100-19652006000200008>
- Chile. (2013). Dans Wiegand, W. A. et Davis, D. G. Jr. (dir.), *Encyclopedia of library history* (p.131-133). Routledge.
- Chile. (2021, 11 décembre). Dans *Britannica*. <https://www.britannica.com/place/Chile/People>
- Chili. (2021). Dans Girac-Marinier, C (dir.), *Atlas socioéconomique du monde 2022* (p. 247-248). Larousse.
- Chili. (2021, 11 décembre). Dans *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chili>
- Churruca, C. M. (s. d.). *Academic Libraries: A chilean perspective*. *IFLA Section Academic and Research Libraries*. <http://blogs.ifla.org/arl/2020/03/29/academic-libraries-a-chilean-perspective/>
- Civallero, E. (2021). Library services and indigenous peoples in Latin America: Reviewing concepts, gathering experiences. *IFLA Journal*, 47(3), 321-330. <https://doi.org/10.1177/0340035220987573>
- Colegio de Bibliotecarios de Chile. (s.d.). *Acerca del CBC*. <http://www.bibliotecarios.cl/>
- Comisión Nacional de Investigación Científica y Tecnológica. (2021, 11 décembre). *Commission nationale pour la recherche scientifique et technologique*. <https://www.conicyt.cl>
- Consejo para la Acreditación de Programas Educativos en Humanidades. (s.d.). *Acerca de nosotros*. <http://coapehum.org/sobre-nosotros>
- Cordero, K., Chiuminatto, P., Duncan, S. et Vera, E. (2021). Millennials in the stacks: Choices, habits and attitudes of frequent library users between the ages

of 18–29 in Santiago, Chile. *International Information & Library Review*, 53(1),15–34. <https://doi.org/10.1080/10572317.2020.1786794>

Cuevas Saavedra, C. (2002). *Historia*. Colegio de Bibliotecarios de Chile. http://www.bibliotecarios.cl/?page_id=224

Diatta, M. (2018, 23 janvier). *Législatives chiliennes : la réforme enfin appliquée !* Perspective monde. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=2258>

Élection présidentielle chilienne de 2021. (2021, 11 décembre). Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Élection_présidentielle_chilienne_de_2021

Fernandez Hermosilla, M. (2018). *Becoming a principal in Chile : Learning the role of school improvement* [thèse de doctorat, University of Toronto]. TSpace. <http://hdl.handle.net/1807/89748>

Freudenthal, J. R. (1972). *Development and current status of bibliographic organization in Chile* [thèse de doctorat]. University of Michigan.

Freudenthal, J. R. (1974). National report : Library legislation in Chile. *International Journal of Law Librarians*, 2(2), 71–74. <https://doi.org/10.1017/S0340045X00011412>

Freudenthal, J. R. (1985). Libraries and information center in Chile. Dans Kent, A. (dir.), *Encyclopedia of Library and Information Science* (Volume 38 – Supplement 3, p. 72–128). Marcel Dekker. <https://books.google.ca/books?id=o3VxxzNJcfkC&lpg=PA114&dq=Edward%20Martin%20Heiliger&hl=fr&pg=PR1#v=onepage&q&f=true>

Funes Neira, C. et Arredondo Martínez, E. (2019). Estudio de empleabilidad y remuneraciones de los bibliotecarios en Chile. *Serie Bibliotecología y Gestión de Información*,(108), 1–35. <http://eprints.rclis.org/38817/1/Serie%20%20N%20108%20%202019%20Final.pdf>

Ignatow, G. (2011). What has globalization done to developing countries' public libraries? *International Sociology*, 26(6), 746–768. <https://doi.org/10.1177/0268580910393373>

Instituto Carlos Casanueva. (s. d.). *Bibliotecología y Gestión de Información*. <http://www.carloscasanueva.cl/bibliotecologia-y-gestion-de-informacion/>

Instituto Carlos Casanueva. (s. d.). *La Institución*. <http://www.carloscasanueva.cl/la-institucion/>

International Federation of Library Associations and Institutions. (2020, 24 novembre). *Libraries Engaged in Advocacy for Access to Health in Chile*.

<https://www.ifla.org/news/libraries-engaged-in-advocacy-for-access-to-health-in-chile/>

International Work Group for Indigenous Affairs. (s.d.). Chile. <https://www.iwgia.org/en/chile.html>

Justo, M. (2016, 9 mars). ¿Cuáles son los 6 países más desiguales de América Latina? BBC. https://www.bbc.com/mundo/noticias/2016/03/160308_america_latina_economia_desigualdad_ab

Luisa, A. M., Paz, M. M. et Jasmén, A. M. (2000). Four years of academic library co-operation in Chile “Alerta al Conocimiento”. *Interlending & Document Supply*, 28(4), 163-169. <https://doi.org/10.1108/02641610010356933>

Memoria Chilena. (s.d.). Universidad de Chile (1842-1990). <http://www.memoriachilena.gob.cl/602/w3-article-720.html>

Ministerio de Educación. (s.d.) *Bibliotecas Escolares CRA*. <https://bibliotecas-cra.cl>

Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio. (s.d.). *Organigrama*. https://www.patrimoniocultural.gob.cl/sites/www.patrimoniocultural.gob.cl/files/2021-12/Organigrama_Serpat.png

Ministry of Education. (2016, janvier). *OECD review of policies to improve the effectiveness of resource use in schools: Country background report for Chile*. https://www.oecd.org/education/school/SRR_CBR_CHILE_INGLES_FINAL_V2.pdf

Muñoz Churruca, C. (2020, 29 mars). *Academic libraries : A chilean perspective*. IFLA. <https://blogs.ifla.org/arl/2020/03/29/academic-libraries-a-chilean-perspective/>

Organisation de coopération et de développement économiques. (s.d.). Chili. <https://data.oecd.org/fr/chili.htm#profile-society>

Organisation de coopération et de développement économiques. (2010). *Le Chili devient le premier membre de l'OCDE en Amérique du Sud*. <https://www.oecd.org/fr/chili/lechilidevientlepremiermembredelocdeenameriquedusud.htm>

Reyes Pacios, A. et Lubisco, N. (2008). An approach to evaluating latin american university libraries. *Performance Measurement and Metrics*, 9(2), 94-109. <https://doi.org/10.1108/14678040810906808>

Santiago, P. et al. (2017, 1^{er} décembre). *OECD reviews of school resources: Chile 2017*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264285637-en>

Schadlich, U. (1991). The national library of Chile. *Alexandria : The Journal of National and International Library and Information Issues*, 3(3), 161-168. <https://doi.org/10.1177/095574909100300304>

Sénat (Chili). (2021, 11 décembre). Dans *Wikipédia*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sénat_\(Chili\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sénat_(Chili))

Servicio Nacional del Patrimonio Cultural. (s.d.). *Bibliotecas Públicas*. <https://www.patrimoniocultural.gob.cl/bibliotecas-publicas>

Sistema Nacional de Bibliotecas Públicas (SNBP). (s.d.). <https://www.bibliotecaspublicas.gob.cl/sitio/>

Universidad de Chile. (s. d.). *Bibliothèques*. <https://uchile.cl/portal/version-française/presentation/55943/bibliotheques>

Universidad Tecnológica Metropolitana. (s. d.). *About the UTEM*. <https://www.utem.cl/universidad/english/>

5. Colombie

(Laïka Jean, Marie-Christine Jeanty, Raphaële St-Cyr Brousseau, Salima Dine)

Profil du pays

La Colombie est un pays de l'Amérique latine, situé au nord-ouest de l'Amérique du Sud. Elle s'étale sur une superficie de 1 140 970 kilomètres. Bogota est la capitale nationale du pays.

Une population de plus de 50 882 884 habitants a classé la Colombie en troisième position des pays le plus peuplés de l'Amérique latine. La population colombienne est composée de cinq différentes ethnies; les métis, les afro-colombiens, les caucasiens ainsi que les indigènes.

Vers les années 1500, les espagnols arrivent sur le territoire, ce qu'on appelle communément la conquête espagnole. En 1550, le nouveau royaume de Grenade est créé et la ville de Bogota devient son centre politique et administratif. Le 7 août 1819, la Colombie obtient son indépendance.

L'avènement de la constitution du 5 juillet 1991, a défini la Colombie comme un État social de droit. Ceci a facilité la réforme du système gouvernemental qui était très centralisé à l'époque. Le pouvoir exécutif est détenu par le Président. Le pays est réparti en 32 départements et un chef-lieu d'arrondissement (district), ce découpage administratif est représenté par des entités territoriales que sont les communes, les territoires autochtones, les régions et les provinces.

La Colombie a vécu pendant des décennies dans un conflit interne qui impliquait des guérillas de gauche, représentées par les forces armées révolutionnaires de Colombie, l'armée de libération nationale, et les forces armées. Le 26 août 2016, le gouvernement colombien et la guérilla des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) signent un accord de paix historique mettant fin à l'un des plus anciens conflits armés du monde.

Histoire

L'histoire des bibliothèques en Colombie, reflète un défi qui a persisté pendant des années pour promouvoir la connaissance et le savoir. Manuel Guiror vice-roi qui s'est distingué par son intérêt à l'économie et la culture, a donné l'ordre de fonder la première bibliothèque royale de Santafé de Bogota le 09 janvier 1777. Son premier fond bibliographique était constitué des collections qui appartenaient aux pères jésuites, expulsés de l'Espagne par Carlos III.(Arévalo, 2016) Quelques années plus tard, le général Santander ordonne de réorganiser cet établissement et lui donne le nom de bibliothèque Nationale. Celle-ci devient l'institution officielle de protection de patrimoine bibliographique national. Ainsi, lorsque la première loi sur le dépôt légal voit le jour en 1834, les imprimeurs se voient obligés d'envoyer à la bibliothèque Nationale toutes les catégories des écrits imprimés. Le réseau des bibliothèques publiques s'est développé en parallèle avec l'évolution historique du pays. À la fin du XX éme siècle, à part quelques initiatives timides soutenues par des particuliers ou des institutions, on assistait à l'inexistence de bibliothèques ouvertes à la communauté.

En 1928, la bibliothèque du conseil de Bogota fut créée, C'est en 1930 que la bibliothèque publique est devenue une institution qui œuvre pour la promotion de l'idéologie libéral, on lui attribue une fonction principale dans les politiques culturelles.(Melo, 2001) En 1945, cinq succursales de la bibliothèque du conseil furent créées avec pour mission le service public dans les différents secteurs de la capitale. En 1982, le pouvoir du district de Bogota a créé le programme de bibliothèques publiques municipales, qui visait plusieurs objectifs notamment le développement du réseau des bibliothèques. En 1989, la caisse des allocations familiales a mis en place une stratégie pour le développement de bibliothèques mobiles pour les régions éloignées, et en 1995, les premières bibliothèques ont été créées afin de répondre à la mission éducative des caisses d'allocation.

Entre 1998 et 2001, le programme de développement de bibliothèques a intégré le plan de développement économique et social et des travaux publics, pour entamer la construction de quatre grandes bibliothèques dans les différentes zones de la ville de Bogota.(IFLA)

Malheureusement le contexte politique très agité, n'as pas favorisé le développement des bibliothèques au rythme escompté, malgré leur naissance précoce. Néanmoins le gouvernement colombien a instauré en 2003 un plan national de lecture et de bibliothèques, qui a pour objectif d'améliorer les standards de lecture et de renforcer les services fournis par les bibliothèques en Colombie.

Types de bibliothèques

Bibliothèque Nationale

La bibliothèque Nationale de Colombie a été fondée en 1777, tel que citée précédemment. Elle est l'une des plus anciennes bibliothèques publiques de l'Amérique latine. La majorité des manuscrits proviennent des biens de la communauté jésuite, ses fonds se sont étoffés grâce aux livres de grandes imprimeries hispano-américaines situées à Bogota, à la Havane, à Mexico, au Lima et à Quito.(Barbé, 2016)

Le dépôt légal a été d'une importance primordiale pour l'enrichissement des collections actuelles. Par le biais d'envois des exemplaires de tous les documents imprimés sur le territoire national, les donateurs ont participé également à la richesse des collections. Les pays invités à l'inauguration du bâtiment, tels que la France, le Japon, et l'Allemagne, ont offert des dons de 2000 volumes. C'est d'ici que proviennent les ouvrages de la promotion de l'idéologie nationale-socialiste. Sans négliger le nombre important d'écrivains, de scientifiques et d'intellectuels qui ont légué leurs bibliothèques personnelles.

Le développement des bibliothèques publiques colombiennes a été attribué à la bibliothèque Nationale, mais il a fallu attendre de nombreuses années avant que l'État lui permette d'assurer pleinement son rôle, et de mettre en œuvre une vraie politique au profit de l'éducation de la culture et la lecture.

La mission principale de la Bibliothèque Nationale est de garantir la récupération, la préservation et l'accès à la mémoire collective du pays, représentée par le patrimoine bibliographique.

Comme l'a cité le décret du Sénat de la Colombie, les fonctions sont :

- «Conseiller le ministère de la culture en ce qui concerne la formulation des politiques sur le patrimoine national bibliographique et périodique.
- Guider les plans et programmes de création, de promotion et de renforcement des bibliothèques publiques et ses services.
- Diriger et coordonner le réseau national des bibliothèques publiques
- Collecter, organiser, augmenter, conserver, préserver, protéger, enregistrer et diffuser le patrimoine bibliographique et périodique de la nation.
- Planifier et concevoir des politiques liées à la lecture et sa contribution au développement de l'éducation du peuple colombien

- Établir et entretenir des relations avec des organisations nationales et internationales dans le but de promouvoir et de développer ensemble des programmes de culture populaire et d'échanges culturels
- Fournir des conseils et collaborer avec différentes organisations scientifiques, culturelles et éducatives qui développent des programmes d'investigation et de diffusion culturelle.»

Toutes les actions et les activités encadrées et conçues par la bibliothèque nationale sont orientées par une reconnaissance de la diversité culturelle du pays, et le droit des citoyens à l'information et à la connaissance comme base de leur développement individuel et collectif.

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques de la Colombie fournissent des services liés aux sciences de l'information au grand public et sont accessibles par tous les membres de la société. Le réseau national est un système centralisé comprenant les bibliothèques publiques et fournissant des services de bibliothèque aux niveaux national, départemental et municipal. En date de 2016, l'on pouvait compter 1702 bibliothèques publiques et quelque 3500 professionnels de l'information y travaillant. (IFLA)

Le développement du réseau des bibliothèques publiques de la Colombie est de la responsabilité de la Bibliothèque nationale, et ce, dès sa création en 1777. (Sagaert, 2011) Toutefois, ce n'est qu'en 1934 qu'un véritable projet de développement est mis sur pied afin d'établir le réseau. Sous l'influence de l'action formelle du Ministère de l'Éducation nationale, 1250 collections de bibliothèques villageoises sont constituées dans tout le pays. (Jaramillo, 2006) Ces collections ont par la suite servi de tremplin à la création du système national de bibliothèques publiques en Colombie.

Deux décennies en particulier ont été des points tournants dans le développement du réseau. Les politiques relatives aux sciences de l'information émises dans les années 70 par les organisations internationales telles que l'UNESCO et NATIS ont grandement influencé les modèles et les plans du réseau des bibliothèques publiques à l'époque mais, aussi plus récemment. (Jaramillo, 2006) Ici entre en jeu le Plan national de lecture et bibliothèque (PNLB) du gouvernement colombien en 2003. Le Plan promeut l'amélioration de l'équipement, de l'infrastructure et des collections, la formation du personnel ainsi

que la promotion et le développement de la lecture. (Sagaert, 2011) Grâce à ce plan, l'on compte la construction de 101 bibliothèques, la formation de 12 000 professionnels ainsi que 90 programmes de promotion de la lecture en date de 2016. (Sagaert, 2011) Puis, dans les années 90, la bibliothèque publique se voit déclarée une partie intégrale de l'infrastructure des villes par le gouvernement colombien. En tant que telle, le Ministère de la Culture est dorénavant responsable du développement du réseau, toujours par l'entremise de la Bibliothèque nationale. Ainsi, elle se voit inscrite dans les politiques culturelles et la promulgation de normes et ce, jusqu'à présent. (Jaramillo, 2006) Le PNLB, par exemple, est un projet du ministère colombien de la culture.

Bibliothèques scolaires

À sa création, la bibliothèque scolaire était perçue comme un simple entrepôt de livres et de collections (Bedoya Mazo, S. P., 2017). Son rôle a heureusement évolué avec le temps et une reconnaissance grandissante de son importance dans le secteur de l'éducation s'est installée. Aujourd'hui, elle est considérée comme étant un outil pédagogique essentiel et complémentaire aux programmes d'enseignements (Bedoya Mazo, S. P., 2017). La bibliothèque favorise le développement des compétences informationnelles, essentielles pour devenir un(e) citoyen(enne) averti(e) (Bedoya Mazo, S. P., 2017). Ses collections sont maintenant perçues comme étant complémentaires à ce nouveau rôle. Comme mentionné par Bedoya Mazo (2017), plusieurs éléments depuis le début du siècle ont mené à l'essor de ce rôle, dont :

- Le programme de bibliothèques éducatives, résultant en la création de bibliothèques spécialisées dans les écoles secondaires techniques ou académiques;
- « La lecture est mon histoire », le Plan national de lecture et d'écriture du ministère de l'éducation;
- Création du Réseau des bibliothèques scolaires, ouvrant les portes à une collaboration entre les différentes bibliothèques et au déploiement de meilleurs services;
- Formation des bibliothécaires pour les accompagner dans l'implantation de ces projets, pour ne nommer que ceux-ci (liste non exhaustive).

Toutefois, les bibliothèques scolaires sont encore très peu nombreuses en Colombie.

Selon une étude de 2018, 41,6% des écoles secondaires se situant dans les zones urbaines ne possèdent pas de bibliothèque (Radinger, T. et al., 2018). En zones rurales, ce taux augmente à 55%. Ces taux semblent être notamment reliés à l'espace physique trop restreint des établissements scolaires publics proportionnellement à la grande population étudiante (Radinger, T. et al., 2018).

Bibliothèques universitaires

Parmi les bibliothèques universitaires colombiennes, notons le *Sistema Nacional de Bibliotecas* (SINAB) de l'Université nationale de Colombie, importante université publique du pays. Les autres bibliothèques universitaires, dont le nombre s'élève à environ 164 (*Colombian University Libraries*, UniRank), se retrouvent autant dans les universités privées, tel que le *Sistema de Bibliotecas* de l'Université des Andes (<https://biblioteca.uniandes.edu.co/es>), que dans les universités publiques, tel que le *Sistema de Bibliotecas* de l'Université d'Antioquia (*Sistema de bibliotecas*, Universidad de Antioquia). Les bibliothèques universitaires, en plus de leurs fonctions pédagogiques et de préservation du patrimoine, ont l'importante tâche d'accompagner les chercheurs dans leurs démarches, contribuant par le fait même au développement de la recherche (Rodríguez A., do Amaral, S. A., 2002). Ainsi, la plupart des bibliothèques universitaires offrent un accompagnement et des formations de base dans l'utilisation de différents outils de recherche de même qu'un service de référence sur place ou en ligne (Arciniegas Tinjacá, E. C., Gómez Gutiérrez, Y. M., Gregorio-Chaviano, O., 2018). Notons également un certain mouvement vers une plus grande spécialisation de la bibliothèque universitaire dans ce champ d'expertise, se manifestant entre autres par la présence de plus en plus fréquente d'un dépôt institutionnel et par l'offre, quoiqu'encore peu fréquente, de services bibliométriques, comme des outils d'évaluation de l'impact des connaissances scientifiques publiées sur la communauté (*Herramientas de evaluación*, Universidad de los Andes|Sistema de bibliotecas).

De plus, *Consortio Colombia* (<https://www.consorciocolombia.co/>) est un consortium rassemblant notamment 57 établissements d'enseignement supérieur, privé ou public, quelques centres de recherche et l'Association Colombienne des Universités (ASCUN). Ce consortium a comme objectif d'améliorer l'accessibilité des données de recherche et ce, par le truchement de négociations avec de grands éditeurs de ressources scientifiques. Il sert ainsi de service d'achats regroupés pour ses membres.

Le prêt entre bibliothèque est également pratiqué, grâce à des systèmes de bibliothèques, des mises en réseaux, dont l'Accord du G8 à Medellín (<https://www.g8bibliotecas.com/>) et RUMBO à Bogotá (<https://www.rumbo.edu.co/eng/>), ainsi que différents accords entre bibliothèques (*Convenios y redes*, Universidad national de Colombia).

Finalement, il est intéressant de noter que les portes des bibliothèques universitaires publiques colombiennes sont généralement grandement ouvertes pour le public externe, c'est-à-dire les utilisateurs n'appartenant pas à la communauté universitaire. Toutefois, cela n'est pas le cas pour les bibliothèques universitaires privées, lesquelles offrent un accès à l'information plus limité à ce groupe d'utilisateurs (Nureña, C. R., 2019).

Bibliothèques privées

En 1957, avec le décret législatif 118 du 21 juin, l'allocation familiale a été mise en place à travers la Colombie. C'est ainsi que les Cajas de Compensación Familiar (caisses de compensation familiale) ont été créées. Grâce à ce système, les travailleurs à faibles et moyens revenus reçoivent des subventions versées en espèces et des services de base dans des domaines tels que l'éducation, le logement, les loisirs, le tourisme social et les services culturels et de bibliothèque. En 1974, la première bibliothèque a été ouverte dans une caisse de compensation familiale. Depuis, d'autres fonds se sont joints à l'effort pour incorporer dans leur offre de services des programmes autour de la lecture, du partage du savoir, en les considérant comme des facteurs de bien-être qui visent le développement et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes du territoire tel que stipulé dans par l'UNESCO.

En 1983, avec la collaboration de COLCULTURA (ministère de la Culture), des représentants des entités où les programmes de bibliothèques existaient déjà de manière indépendantes, se sont réunis dans la ville de cela a mené à la création du Réseau national des bibliothèques des caisses de compensation familiales (<https://culturaybibliotecas.comfamiliar.com/red-de-bibliotecas/>), dont les objectifs initiaux comprennent la promotion de la création de services de bibliothèques dans les caisses, ainsi que le développement et le renforcement des services publics existants. Aujourd'hui s'y ajoute la promotion du libre accès à la culture, à l'information et à la science en général.

Le degré de développement et la variété des services et des programmes offerts par

les bibliothèques publiques des Cajas varient , du leadership des personnes qui en ont la charge, de la présence d'autres types de services de bibliothèque dans la ville ou la zone, et du degré de sensibilisation et de sensibilité de la direction actuelle à ce type de programme (Forero, 2007). Colsubsidio par exemple a connu un grand développement au cours des dix dernières années et dispose d'un solide programme de bibliothèques mobiles et gère actuellement le réseau de bibliothèques du district de Bogota – Bibliored – Ces Bibliothèques ont en général des collections actualisées, des heures d'ouverture étendues, un personnel professionnel, des installations confortables, de nouvelles technologies, et ont montré à la communauté un visage moderne des services offerts. Le développement est donc inégal ; il n'existe pas de mandat ou de législation obligeant les caisses d'épargne à développer des services de bibliothèque (Forero, 2007).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le cadre éducatif entourant la profession de bibliothécaire en Colombie a débuté en 1956 (Martinez-Arellano, F. F., 2013), afin de combler un besoin de personnel apte à assurer la bonne gestion technique des différents types de bibliothèques existantes. Les premiers programmes étaient ainsi axés sur des cours techniques afin d'enseigner les bases à acquérir pour faire fonctionner une bibliothèque (Vallejo-Sierra, R. H., 2009). Par la suite, la durée de la formation s'est prolongée et son contenu s'est élargi (Vallejo-Sierra, R. H., 2009) pour que la profession puisse mieux répondre aux besoins du grand public. Aujourd'hui, bien que les formations techniques et technologiques soient toujours offertes, il existe également des formations professionnelles universitaires d'une durée de 4 à 5 ans (Zapata Cárdenas, C.A., 2007).

Les formations techniques professionnelles, technologiques et professionnelles universitaires sont des programmes de l'enseignement supérieur, de type « *Pregrado* » (Wikipedia, *Système éducatif en Colombie*). Deux autres programmes universitaires, de type « *Posgrado* », sont offerts pour ceux qui souhaitent obtenir une spécialisation en gestion des services de l'information (Zapata Cárdenas, C.A., 2007; Martinez-Arellano, F. F., 2013) ou encore une maîtrise dans la gestion des documents et archives (Martinez-Arellano, F. F., 2013).

Il existe une forme d'éducation dite « non formelle », représentant des enseignements visant soit à compléter les formations universitaires « *Pregrado* » et « *Posgrado* », qualifiées d'éducation « formelle », ou soit à servir de formation continue pour les

diplômés de l'éducation formelle. Celle-ci est offerte par une variété d'institutions, telles que les universités, la Bibliothèque nationale, la Banque de la République et des associations professionnelles. Dans certains cas, l'éducation non formelle peut être préférée à l'éducation formelle puisqu'elle est moins longue et moins coûteuse tout en procurant les compétences de base nécessaires à l'emploi. Elle peut être donnée sous forme de formation avec diplôme, de cours de courte durée, d'ateliers et de séminaires (Zapata Cárdenas, C.A., 2007).

Selon les résultats d'une étude décrivant la profession en Colombie en 2005 et 2006 (Zapata et al., 2006, cité dans Zapata Cárdenas, C. A., 2007), les bibliothécaires pratiquant en milieu scolaire et public avaient, de façon générale, reçu un enseignement sous forme de séminaires ou de cours de courte durée alors que les bibliothécaires universitaires détenaient majoritairement soit une formation avec diplôme (non formelle) ou soit une spécialisation ou maîtrise (« *Posgrado* »).

Enfin, le pays s'est doté d'un système d'accréditation des programmes de l'enseignement supérieur afin d'en assurer leur qualité (Arakaki, M., 2014). Celle-ci est octroyée par le ministère de l'éducation nationale, en fonction des rapports d'évaluation que lui remettent le *National Commission of Quality Assurance in Higher Education* (CONACES) et le *National Council of Accreditation* (CNA). CONACES a le devoir d'évaluer si tout nouveau programme d'étude, ainsi que ceux ayant modifié leur structure et contenu, répond à leurs critères de base d'une éducation de qualité. Cette première accréditation est obligatoire pour que le programme puisse être offert. La deuxième accréditation, relevant du CNA, est un processus volontaire. Elle permet toutefois d'obtenir une reconnaissance quant à l'atteinte de critères optimaux à une éducation de haute qualité. Cette accréditation doit être renouvelée aux 4 à 9 ans. Il est possible d'obtenir les informations relatives aux universités accréditées, ou en voie de l'être, en consultant la page web *Système national d'information pour l'enseignement supérieur en Colombie* (SNIES) (*Consulta de Programas*, SNIES). Quatre universités offrent un ou des programme(s) de formation pour devenir bibliothécaire : Javeriana, Antioquia, La Salle et Quindio (Martinez-Arellano, F. F., 2013). Les trois premières ont obtenu l'accréditation CNA pour l'un ou l'autre de ses programmes (Arakaki, M., 2014).

Association de bibliothèques

L'ASCOLBI, l'*Asociación Colombiana De Bibliotecólogos Y Documentalistas* soit l'association

des bibliothécaires et des archivistes de Colombie, est une association privée sans but lucratif. (Delgado, 2010) Le *Colegio Colombiano de Bibliotecología*, l'université colombienne de bibliothéconomie dont l'acronyme est également ASCOLBI, crée l'association en 1958. La mission principale de l'association est d'unir, de renforcer et de représenter tous les professionnels de la bibliothéconomie en Colombie. (IFLA) Parmi ses fonctions se trouvent: conseiller les institutions publiques et privées dans la création de politiques, plans ou programmes liés aux sciences de l'information, créer des alliances avec des institutions nationales et internationales afin de consolider la représentation du pays et de promouvoir la recherche en bibliothéconomie. (ASCOLBI, 2016)

Depuis ses débuts, l'ASCOLBI a un rôle décisif dans le développement des bibliothèques et de la culture du pays. Elle regroupe et représente toutes les plus petites associations de bibliothéconomie en Colombie. C'est également la seule association colombienne du domaine des sciences de l'information qui est membre de l'IFLA. Afin d'étendre sa présence nationale, elle a créé plusieurs succursales, notamment dans la région centrale colombienne telles que Boyacá et Meta, ainsi que des sections et des divisions telles que la division des bibliothèques agricoles colombiennes et la division des bibliothèques scolaires. (ASCOLBI, 2016) L'ASCOLBI a favorisé la création et le développement de nombreuses bibliothèques en Colombie. Notamment par la gestion de collection des bibliothèques de prisons, le développement d'actions pour le renforcement des bibliothèques publiques, l'allocation des postes budgétaires, l'acquisition de meubles et la nomination de bibliothécaires à travers les bibliothèques. (ASCOLBI, 2016)

L'ASCOLBI travaille de concert avec une autre association ; le Conseil national de la bibliothéconomie, le *Consejo Nacional de Bibliotecología*, qui fut créé par la loi 11 de 1979 afin de réglementer la profession. Le Conseil est responsable de veiller au respect du code d'éthique et de déontologie ainsi que de signaler aux autorités toute violation des dispositions légales régissant l'exercice professionnel de la bibliothéconomie en Colombie. (Delgado, 2008) Les conseils d'administration de ces deux institutions changent tous les trois ans lors d'assemblées générales où tous les membres des associations sont invités à voter. (IFLA)

Au fil des années, l'association a utilisé plusieurs moyens de communication afin de rester en contact avec ses membres et son public. En 1957, l'ASCOLBI crée le *Boletín de la Asociación Colombiana de Bibliotecarios*, un bulletin d'information mensuel s'adressant à tous les professionnels en bibliothéconomie de la Colombie. En 1988, la revue ASCOLBI voit également le jour. (ASCOLBI, 2016) Dans l'ère numérique, les communications de l'association sont devenues plus interactives; elle s'est dotée d'un site web, d'un blog ainsi

que d'un bulletin de nouvelles en ligne. Elle est également active sur les réseaux sociaux dont Facebook, Twitter et Youtube.

Cadre législatif

Ce n'est qu'en 1934, que l'État Colombie mettra en place une politique permettant à la Bibliothèque Nationale de jouer pleinement son rôle de développement avec le projet « bibliothèques de villages » (Jaramillo 2006). Mais ce n'est que des décennies plus tard, avec le Plan national de lecture et bibliothèque (PNLB) que la Colombie se dote d'un cadre législatif ambitieux avec des assises solides: « Une politique publique, mais surtout un mouvement social. Les bibliothécaires sont les chefs d'orchestre communautaires capables de promouvoir des processus culturels à long terme, engagés dans le partage et pluralisme, et les bibliothèques le cadre de participation citadine où se gèrent les grandes transformations sociales » (Rajai, 2007)

Le Plan mis en place en 2003 est coordonné par la Bibliothèque nationale, tête de pont du réseau des bibliothèques publiques. Il s'agit d'un projet majeur du ministère colombien de la culture. Il a bénéficié de l'appui de nombreux ministères, il s'agit d'un effort concerté : notamment du ministère des Relations extérieures, du ministère de l'Éducation, ainsi que de grands organismes tels la Banque de la République et bien sûr Funda Lectura. L'idée est d'inciter les autorités locales à mettre à disposition des usagers des installations et du personnel dédiés, par bien sûr le développement de collection mais aussi de l'appui à la formation et la contribution à l'organisation de réseaux départementaux, et enfin par la mise en place de campagnes de communication pour la valorisation de la lecture. Malgré ces avancées importantes, le PNLB se heurte à certains problèmes qu'il a identifiés tels que la forte rotation des bibliothécaires, l'implication irrégulière des municipalités, les connexions internet limitées qui ne permettent pas le déploiement des catalogues en ligne tel que souhaité. (Sagaert, 2011).

Information complémentaire/particularités

Le développement des Bibliothèques en Colombie suite à la signature de l'accord historique du 21 novembre 2016 entre le Gouvernement et les FARC a joué un rôle dans

la préservation et la transmission des cultures indigènes en Colombie. Le gouvernement a alors misé sur la Culture comme élément central de la réconciliation nationale. La *Biblioteca Nacional de Colombia* (Bibliothèque nationale de Colombie) a été chargée de la mise en œuvre de l'accord. Elle a ainsi été chargée de mettre en place des bibliothèques dans les territoires de démobilisation des FARC. La *Biblioteca Nacional de Colombia* s'est alors associée à BSF pour la conception du projet *Bibliotecas Públicas Móviles* (bibliothèques publiques mobiles) et la mise en œuvre des 20 bibliothèques à travers le pays. Cette intervention s'est concentrée sur des territoires négligés par le gouvernement et où les conflits, doublés des inégalités sociales, ont affecté de manière indéniable les communautés locales.

Les populations indigènes colombiennes représentent 3,4% de la population. (1.5 M d'individus). Il est estimé qu'il existe 65 langues différentes parlées dans le pays par les communautés indigènes. Les nombreux déplacements forcés pendant le conflit ont dispersé les communautés et certaines langues disparaissent peu à peu. La tradition orale est par ricochet, elle aussi mise en péril. C'est pourquoi, le projet de *Biblioteca Publica Mobiles* (BPM) (*Construire la paix : le rôle des bibliothèques pour la préservation et la transmission des cultures indigènes*), porté par la Bibliothèque Nationale de Colombie et Bibliothèques Sans Frontières, s'est donné comme objectif de valoriser les cultures locales et de promouvoir la création et la diffusion de ces contenus ancrés dans les traditions.

Devenues des lieux d'échanges et de mixité entre communauté indigène et communauté rurale colombienne, les bibliothèques ont permis de renforcer le sentiment d'appartenance et de tisser des liens tout en favorisant la découverte de cultures souvent méconnues. Cela a aussi permis aux populations locales de découvrir la richesse des cultures indigènes et de créer un sentiment de fierté chez les indigènes.

Références

Arakaki, M. (2014). Accreditation Processes in Latin America: An Exploration into the Cases of Library and Information Science (LIS) Programs in Mexico, Colombia, and Costa Rica. Dans Miwa, M., Miyahara, S. (éditeurs), *Quality assurance in lis education : an international and comparative study*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6495-2>

Arévalo, R. I. (2016). *La colección de incunables de la biblioteca Nacional de Colombia*. Récupéré sur <http://www.scielo.org.co/pdf/hismo/n13/n13a04.pdf>

Arciniegas Tinjacá, E. C., Gómez Gutiérrez, Y. M., Gregorio-Chaviano, O. (2018). La biblioteca universitaria y su rol en los procesos de investigación: una mirada desde los servicios de información con enfoque bibliométrico en Colombia. *Biblios*, 72, 113–129. <https://doi.org/10.5195/114biblios.2018.439>

Barbé, A. (2016, septembre 16). Etudier un manuscrit de la bibliothèque nationale de Colombie.

Bedoya Mazo, S. P. (2017). Iniciativas y proyectos para fortalecer la biblioteca escolar en Colombia: una revisión histórica. del siglo XIX al siglo XXI. *Revista Interamericana De Bibliotecología*, 40(3), 285–302. <https://doi.org/10.17533/udea.rib.v40n3a08>

Bibliothèque nationale de Colombie. https://stringfixer.com/fr/Biblioteca_Nacional_de_Colombia

Carlos Aguirre, J. v.-F. (2015). *From the ashes of history: loss and recovery of archives and libraries in modern Latin America*. University North of Carolina.

Colegio Colombiano de Bibliotecología (2016). *Historia*. <https://www.ascolbi.org/quienes-somos/historia>

Colegio Colombiano de Bibliotecología (2016). *Misión y visión*. <https://www.ascolbi.org/quienes-somos/mision-y-vision>

Colegio Colombiano de Bibliotecología (2016). *¿Qué hacemos?*. <https://www.ascolbi.org/que-hacemos>

Colombian University Libraries. UniRank. <https://www.4icu.org/libraries/com>

Consulta de Programas. SNIES. <https://hecaa.mineducacion.gov.co/consultaspublicas/programas>

Convenios y redes. Universidad Nacional de Colombia | bibliotecas.unal.edu.co <https://bibliotecas.unal.edu.co/servicios/convenios-y-redes>

Cultura, M. d. (2003, avril 22). *Lineamientos del plan nacional de lectura y bibliotecas*. Récupéré sur <https://colaboracion.dnp.gov.co/CDT/Conpes/Econ%C3%B3micos/3222.pdf>

Delgado, E. (2008). *Historia Asociación Colombiana de Bibliotecólogos* [entrée de blog]. <http://historiabibliotecascolombianas.blogspot.com.co/2009/07/asociacion-colombiana-de.html>

Delgado, E. (2010). COLEGIO COLOMBIANO DE BIBLIOTECOLOGIA ASCOLBI ESTATUTOS [Fichier PDF]. <https://www.ascolbi.org/leccion-documentos/estatutos-ascolbi-2010>

Herramientas de evaluación. Universidad de los Andes | Sistema de bibliotecas. <https://biblioteca.uniandes.edu.co/es/servicios/investigacion/evaluacion/herramientas-de-evaluacion>

IFLA. (2008, 08 02). *Les bibliothèques et la modernité en colombie des cultures multiples, des réalités multiples*. Récupéré sur <http://archive.ifla.org/IV/ifla74/papers/118-Santos-trans-fr.pdf>

Jaramillo, O., «Políticas públicas para el desarrollo y fortalecimiento de la biblioteca pública», *Revista interamericana de bibliotecología*, vol. 29, 2006, no 1, p. 31-62, Universidad de Antioquia, Medellín. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49180-developpement-des-bibliotheques-et-de-la-lecture-publique-en-colombie.pdf>

Radjai, A. (2007) *Émotion, rire, conviction : quatre ans de coopération francocolombienne en bibliothèques / Emoción, risa y convicción : cuatro años de cooperación colombofrancesa en bibliotecas*

Red de Bibliotecas de las Cajas de Compensación Familiar

<https://culturaybibliotecas.comfamiliar.com/red-de-bibliotecas/>

IFLA: <https://librarymap.ifla.org/countries/Colombia>

Construire la paix : le rôle des bibliothèques pour la préservation et la transmission des cultures indigènes. <http://library.ifla.org/id/eprint/2327/1/096-lachal-fr.pdf>

Martinez-Arellano, F. F. (2013). What is Library and Information Science (LIS) in Latin American library schools. *Revue de l'Enssib*, 1, 1-26. <https://publications-prairial.fr/balisages/index.php?id=93&lang=en?id=93&lang=en>

Ministère de l'Éducation National Colombie. <https://www.mineducacion.gov.co/1621/article-190398.html>

Maymí-Sugrañes, H. J. (2017). Cold warriors: advancing the library modernizing model in latin America.

Nureña, C. R. (2019). Bibliotecas universitarias y proyección social: diferencias y extremos en américa latina. *Investigación Bibliotecológica: Archivonomía, Bibliotecología E Información*, 33(80), 117-132. <https://doi.org/10.22201/iibi.24488321xe.2019.80.58009>

OECD Reviews of Labour Market and Social Policies: Colombia 2016

https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/oecd-reviews-of-labour-market-and-social-policies-colombia-2015_9789264244825-en#page103

Orlando, M. j. (2001). *Las bibliotecas públicas colombianas: ideales, realidades desafíos*. En *Bibliotecas públicas y escolares*. Bogota: fundalectura.

Partnerships and regional collaboration within the establishment and implementation of the Capital [Bogotá] Network of Public libraries – BIBLORED By Silvia Prada Forero. <https://archive.ifla.org/IV/ifla73/papers/109-Prada-Forero-en.pdf>

Radinger, T., Echazarra, A., Guerrero, G., & Valenzuela, J. P. (2018). *Oecd reviews of school resources: Colombia 2018*. OECD. p.122. <https://doi.org/10.1787/9789264303751-en>.

Rodríguez A., do Amaral, S. A. (2002, 18-24 août). *The role of university libraries in Latin America in the promotion of democracy and diversity* [conférence]. 68th IFLA Council and General Conference, Glasgow, Royaume-Uni. <https://archive.ifla.org/IV/ifla68/papers/132-147e.pdf>

Rodriguez acevedo, M. c. (2000, Agosto). *Centros rurales sostenibles de información: una estrategia de desarrollo rural desde la investigación en bibliotecología*. Récupéré sur <http://biblioteca.clacso.edu.ar/Colombia/fear-puj/20190718040651/microdri.pdf>

Sistema de bibliotecas. *Universidad de Antioquia*. <https://www.udea.edu.co/wps/portal/udea/web/inicio/sistema-bibliotecas>

Vallejo-Sierra, R. H. (2009, 18-20 août). Social representation of librarianship as a profession – the colombian perspective. Dans Varlejs, J., Walton, G. (resp.). *Strategies for Regenerating the Library and Information Professions: eighth world conference on continuing professional development and workplace learning for the library and information professions* [conférence], 61-70. Bologne, Italie. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783598441776/html>

Wikipedia. (2021, 20 juillet). *Système éducatif en Colombie*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Syst%C3%A8me_%C3%A9ducatif_en_Colombie&oldid=184806789

Zapata Cárdenas, C. A. (2007). La oferta formativa en bibliotecología en colombia: análisis actual del sector. *Revista Interamericana De Bibliotecología*, 30(2), 165–188. Retrieved 2021, from <https://doaj.org/article/51c88ff232f74a47872d9fb6662ab2f6>

6. Côte d'Ivoire

(Fannie Dubois, Sophie Fillion, Marie-Andrée Hamel, Linda Kai Lyn Kan)

Profil du pays

La Côte d'Ivoire, officiellement nommée la république de Côte d'Ivoire, est un pays africain dont la population dépasse aujourd'hui les 28 millions d'habitants. Bien que la capitale politique et administrative du pays soit Yamoussoukro, le pouvoir économique fait en sorte que la majorité des institutions, dont les bibliothèques, se trouvent à Abidjan. La totalité du pays couvre un territoire de 322 462 km². La Côte d'Ivoire est entourée par le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Libéria et la Guinée et la côte sud du pays donne sur l'océan atlantique. Malgré la présence d'un grand nombre de langues et dialectes, le français est la langue officielle du pays, puisque celui-ci a été jadis colonisé par la France (Universalis.edu, s.d.).

La Côte d'Ivoire obtient son indépendance de la France en 1960 et met dès lors en place un régime politique présidentiel dont le premier élu est Félix Houphouët-Boigny. L'économie du pays repose en majeure partie sur l'agriculture: deux ivoiriens sur trois œuvrent dans ce secteur. Suite à une crise économique dans les années 1970, le pays fait face à une nouvelle crise sociopolitique en 1990. La mort du président ne fait qu'empirer la situation avec l'arrivée au pouvoir de Laurent Gbagbo. Dès lors, les crises politiques et militaires se multiplient et bouleversent évidemment le secteur culturel de la Côte-d'Ivoire. La relance économique n'aura lieu qu'en 2015 sous la présidence d'Alassane Ouattara et ses politiques libérales (« Côte d'Ivoire » 2021).

Histoire

La bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire était jadis connue sous le nom de « section ivoirienne de documentation » de l'Institut fondamental d'Afrique noire, lui-même fondé en 1924. En 1960, cette section ivoirienne de documentation a ensuite été rebaptisée le Centre National de Documentation. En 1966, le Centre National de Documentation devient la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire. Par la suite, en 1971 et avec l'aide financière du Canada, la première pierre de l'édifice était posée par le secrétaire d'État canadien aux affaires étrangères (BNCL.ci). C'est en 1974 que la bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire est officiellement inaugurée, d'une part grâce au décret du président de l'époque, Félix Houphouët-Boigny, d'autre part par la nomination de la première directrice de la bibliothèque, Liguert Lobouet. La bibliothèque est alors jointe aux services des

bibliothèques et publications de la direction des affaires culturelles du ministère de l'éducation nationale. Totalisant 6 500 mètres carrés, la bibliothèque fait partie d'un édifice comptant aujourd'hui le ministère de la culture et de la francophonie ivoirienne.

Le premier président ivoirien Félix Houphouët-Boigny joue un rôle essentiel dans l'histoire des bibliothèques du pays. En effet, celui-ci a d'abord créé le CEDA (Centre d'édition et de diffusion africaine) dont la mission était la création d'une politique pour le livre scolaire et la littérature générale. Les NEA (Nouvelles Éditions Africaines) sont fondées quelques années plus tard avec des vocations similaires. Le président consacre presque la moitié de son budget à l'éducation et désire équiper tous les collèges de bibliothèques. Lors de son décès en 1993, le pays tombe dans un désordre socio-politique qui brise l'économie du pays en touchant par la même occasion le secteur académique. C'est seulement à la fin du règne du président Laurent Gbagbo en 2011 que l'industrie du livre recommence à prendre de l'importance (TV5 Monde, s.d.).

Types de bibliothèques

En Côte d'Ivoire, l'accès aux livres n'est pas commun, à l'exception de la région urbaine d'Abidjan où le taux d'alphabétisation est plus élevé. En effet, la situation politique et sociale – en partie conséquence de la colonisation française – doublée des traditions et pratiques culturelles ivoiriennes, notamment la prépondérance de l'oralité dans la transmission des savoirs, font en sorte que les bibliothèques sont peu présentes en Côte d'Ivoire. (Tahiri-Zagret, 2015).

Le paysage ivoirien compte néanmoins quelques bibliothèques. Selon Cécile Coulibaly (2011), un recensement effectué en 2010 montre que la Côte d'Ivoire compterait 33 bibliothèques et 40 centres de documentation sur son territoire. Toutefois, en raison des nombreux pillages dans les bibliothèques qui survinrent lors des émeutes de 2011, ces données doivent être considérées comme approximatives. Notons néanmoins qu'au regard de ce sondage, il appert que les technologies de l'information et le matériel informatique sont peu utilisés dans les bibliothèques ivoiriennes. Les services en ligne y sont peu développés, l'accès physique aux ressources étant l'usage le plus répandu (Coulibaly, 2011). Les types de bibliothèques que l'on retrouve sur le territoire de la Côte d'Ivoire sont : la bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques scolaires des écoles privées et les bibliothèques communautaires.

Bibliothèque nationale

Officiellement inaugurée le 9 janvier 1974, la BCNI occupe un bâtiment conçu par les architectes canadiens MM. Longpré, Marchand et associés (Bulletin des bibliothèques de France [BBF], 1974). La BCNI se situe à Abidjan, centre culturel et économique du pays, entre le Adjamé et le Plateau (BBF, 1974). La directrice de la BCNI, nommée le 7 février 2008 est Chantal Adjaman (Bibliothèque de la Côte d'Ivoire, 2020), l'institution est elle-même sous la tutelle administrative et technique du Ministère ivoirien de la Culture et de la francophonie (Kpan, 2018). La BCNI est membre de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (Lajeunesse, s.d.).

La BCNI, qui possède une capacité d'accueil de 300 places (BBF, 1974), se divise en deux services principaux: le Service de la Conservation et de la Gestion des Collections et le Service de la Diffusion et du Service au public (Bibliothèque de la Côte d'Ivoire, 2020). La mission de la BCNI est de “recueillir, conserver et diffuser toute production imprimée (livres, périodiques, gravures, cartes, plans, documents audiovisuels, photographies) et de constituer un centre national de documentation” (Kpan, 2018, p.182). Ouverte au grand public, la BCNI offre un abonnement gratuit qui permet aux membres d'accéder aux différents services qui y sont offerts, et ce avec pour objectif de promouvoir les échanges interculturels et de renforcer la construction des structures de la société civile (Kpan, 2018). Les principaux services que l'on y retrouve sont les suivants : les prêts entre bibliothèques, le service de référence, le service de photocopie et la Bibliothèque Infantile (BBF, 1974). Selon le site internet du Ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle de Côte d'Ivoire, la collection de la BCNI comprend environ 63 000 ouvrages. De plus, certaines collections y sont également conservées, notamment des collections de livres et de brochures de l'édition nationale, des affiches, des cartes et des plans, des cartes postales, des disques, des enregistrements sonores, des estampes et des timbres-poste ainsi qu'une programmation culturelle comprenant des expositions, des conférences, des concours littéraires et des tables rondes (BBF, 1974).

La BCNI est reconnue pour sa Bibliothèque Infantile, dont la mise sur pied en 2008 a été rendue possible grâce à un don de la compagnie japonaise Mitsubishi corporation (Quiñones, 2012). La Bibliothèque Infantile de la BCNI accueille les enfants de 1 à 17 ans et leur offre une variété de services: un espace conte, un salon de lecture, des ateliers, un espace bébé, un espace informatique, un espace de projection, un service de prêt ainsi qu'un espace de service pour les parents (BBF, 1974).

La BCNI met également à la disposition du public la plateforme numérique AKWABA :

une bibliothèque numérique accessible en ligne gratuitement (<http://akwaba.bnci.ci/a-propos>). Les documents du patrimoine culturel national conservés à la BCNI, mettent à la disposition des usagers certains des trésors de ses collections. AKWABA est le résultat d'un partenariat avec la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges. Avec le concours de cette bibliothèque européenne, la BCNI rend ainsi accessible 381 documents numérisés à la communauté ivoirienne disposant d'une connexion en ligne.

Bibliothèques universitaires

Si la Côte d'Ivoire possède plusieurs universités, il reste que les différentes crises politiques et sociales ont déstabilisé les institutions et affecté leur fonctionnement. Les bibliothèques de l'Université Félix Houphouët-Boigny, anciennement Université Cocody, à Abidjan, furent notamment pillées lors des émeutes de 2011, les laissant vides de documentation et vandalisées (Université Félix-Houphouët-Boigny, 2021). En 2015, on rapporte néanmoins que l'université possède une collection de 20 000 ouvrages (Diarra, 2015).

Une des plus importantes ressources pédagogiques documentaires accessible aux étudiants est la Bibliothèque virtuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire (UVCI). Il s'agit d'un espace commun à plusieurs universités ivoiriennes, rendant accessible des ressources pour les étudiants. L'UVCI met à disposition des étudiants et chercheurs du pays une documentation accessible en ligne (<https://bibliotheque.uvci.edu.ci/>). Finalement, la bibliothèque virtuelle d'Afrique de l'Ouest, une initiative de l'Unesco, est à souligner dans le paysage des bibliothèques universitaires de Côte d'Ivoire. Créée en 2011, elle vise à lutter contre la fracture numérique en dotant les pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger, Mali, Sénégal et Togo) d'une infrastructure à la fois matérielle et virtuelle à l'usage des universités (Carbone, 2017).

Bibliothèque muséale

La bibliothèque du musée des civilisations de Côte d'Ivoire située à Abidjan possède une collection regroupant 16 000 ouvrages. Cette documentation est classée en thématiques,

soit musées et muséologie, art, sciences humaines, encyclopédies et mémoires et rapports de stages (Kpan, 2018).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires sont presque inexistantes dans les écoles primaires et secondaires du pays. En 2020, une annonce de la secrétaire de la DRENET-FP d'Aboisso Wognin Jean rend publique la volonté des autorités de remédier à cette situation en rendant obligatoire les bibliothèques scolaires dans toutes les écoles de la Côte d'Ivoire (Bâ, 2020). Cette initiative permettra un accès plus important aux livres pour les jeunes de toutes les régions du pays. Il existe néanmoins aujourd'hui des bibliothèques dans certaines des écoles privées d'Abidjan, telles que l'École internationale Jules Verne et l'école la Pépinière des Plateaux. Notons également la bibliothèque de l'établissement privé Goethe Institut, accessible aux étudiants de cette école de langue.

Bibliothèques communautaires

La Côte d'Ivoire ne possède pas de réseau de bibliothèques publiques (Quiñones, 2012). Néanmoins, la population a mis sur pied quelques initiatives de bibliothèques communautaires dans le but de permettre l'accès aux livres, telles que la bibliothèque féministe 1949 (fondée par l'écrivaine ivoirienne Edwidge-Renée Dro), la Caravane du livre (de l'ONG Campagne inter-africaine) et les bibliothèques Magic (de la fondation Magic System en partenariat avec l'African Artists for Development).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le système scolaire en Côte d'Ivoire est influencé par celui de la France. Il y a deux écoles au pays qui offrent la formation de bibliothéconomie et sciences de l'information. La formation est offerte en français, mais il y a encore plusieurs étudiants qui sortent du pays afin d'étudier dans ce programme. Celui-ci n'a débuté qu'au début des années 1960 dans l'Afrique de l'Ouest, alors la formation est assez récente (Mègnigbèto, 2007, p.158).

L'UNESCO a eu une grande part à jouer dans la formation de programmes de bibliothéconomie et sciences de l'information dans la région. L'établissement du programme a été créé en 1991 à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action

Culturelle (INSAAC), plus spécifiquement à l'École Supérieure de Tourisme, d'Artisanat et d'Action Culturelle (ESTAAC) connue auparavant comme l'École de formation à l'action culturelle (EFAC) (Dione, 2014, p.37). Les spécialités de l'école sont nombreuses et comportent la bibliothéconomie, la science de la documentation et de l'information, ainsi que des spécialités comme la muséologie, l'artisanat et le tourisme (Filière de formation, 2018). Il est possible d'obtenir un master ou une licence en sciences de l'information documentaire. C'est aussi vrai pour l'archivistique.

À l'Université Virtuelle Panafricaine de technologie (UVPT), une formation en sciences de l'information comprend des cours en traitement de l'information documentaire, la gestion électronique des documents, mais aussi des cours de gestion et d'économie (Plaquette BTS SCIENCE DE L'INFORMATION UVPT, s.d). Le profil sciences de l'information va aussi souvent de pair avec la communication (Science de l'information et de la communication, 2021).

Il y a une distinction à faire dans les bibliothèques entre les différents métiers. Dans la catégorie des professionnels, il y a les conservateurs, qui ont besoin d'un BAC +6, ce qui est l'équivalent d'une maîtrise, les assistants-conservateurs, avec un BAC +4, et les bibliothécaires et documentalistes qui ont besoin d'un BAC +2. Les non-professionnels sont les aide-bibliothécaires et reçoivent leur formation sur le terrain par les bibliothécaires (Coulibaly, 2011).

Associations de bibliothèques

La Côte d'Ivoire a comme association l'APSID-CI, l'association pour la Promotion des Sciences de l'Information Documentaire qui regroupe les archivistes, bibliothécaires et documentalistes du pays. L'APSID-CI est en collaboration avec la CAIDP, la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics. Une des missions de l'APSID-CI est de fournir un accès à l'information selon les besoins exprimés (CAIDP, 2018). Cécile Coulibaly est la personne responsable de la COBES, Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire ainsi que de la bibliothèque UFR de sciences médicales à l'Université de Félix Houphouët-Boign.

Plusieurs groupes Facebook sont en place, qui existent comme communautés virtuelles et associations de bibliothèque, dont Actions Bibliothèques Côte d'Ivoire qui font notamment des ateliers de marque-page afin de favoriser la lecture (Actions Bibliothèques Côte-d'Ivoire, s.d).

Plusieurs associations régionales existent au sein de l'Afrique, dont la SCAULWA, la Standing Conference of African National and University Libraries of West Africa. Cette série de conférences est regroupée par région, ayant également une SCAULECSA pour l'Est, le Centre et le Sud de l'Afrique. Le pays a aussi un chapitre dans la AHILA, the

Association for Health Information and Libraries in Africa, une association anglophone qui regroupe les pays en Afrique. La participation à cette association est minime. La Côte d'Ivoire a une antenne de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) de l'Afrique de l'Ouest, qui se situe au campus numérique francophone d'Abidjan. Le pays est également membre de l'African Library & Information Associations & Institutions (AfLIA) une organisation fondée en 2013 qui regroupe les associations anglophones, francophones et lusophones du continent. L'AfLIA cherche entre autres à créer des partenariats et des liens entre les différentes associations (AfLIA, 2019).

La Côte d'Ivoire est aussi membre de plusieurs associations internationales, dont l'IFLA, le programme Information pour tous de l'UNESCO et l'AIFBD, qui est l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes. L'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) est également présente en Côte d'Ivoire. Une des initiatives de l'Association est la Caravane du livre et de la lecture. Leur objectif est « de promouvoir la littérature francophone d'Afrique, d'organiser des animations hors les murs, de bonifier le prix du livre afin de toucher un plus grand nombre de lecteurs » (La Caravane du livre et de la lecture reprend sa route !, s.d.). La Côte d'Ivoire a trois librairies, toutes à Abidjan qui contribuent à la littérature.

Cadre législatif

Depuis 2016, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et des partenaires tel que l'Alliance mondiale du livre (AML) demandent l'adoption et « la mise en œuvre de Politiques nationales du livre et de la lecture dans les pays africains » (Association pour le développement de l'éducation en Afrique, 2019). La Côte d'Ivoire fait d'ailleurs partie des pays africains visés par l'association. Les politiques nationales du livre et de la lecture permettent de « susciter une prise de conscience quant à cet aspect important, mais négligé du développement national, transversal à tous les secteurs de l'économie parce qu'il fournit les informations et des connaissances dont le développement social et économique a tant besoin » (Association pour le développement de l'éducation en Afrique, 2019). Si les politiques nationales du livre et de la lecture étaient adoptées, cela aiderait à réglementer le secteur de l'édition afin de promouvoir l'éducation des générations futures. En juin 2019, l'AML, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA), a organisé un séminaire régional pour lequel les pays visés ont approuvé le Cadre continental pour « la formulation de Politiques nationales du livre et de la lecture. Ce séminaire a également encouragé les gouvernements africains et leurs partenaires clés à adopter le cadre comme guide pour l'élaboration de Politiques nationales du livre et de la lecture sur le continent » (Association pour le développement de l'éducation en Afrique, 2019).

Depuis 2015, le gouvernement de Côte d'Ivoire a commencé à renouveler ses lois afin de favoriser l'épanouissement du domaine du livre et de la lecture. Les lois mentionnées en exemple ont été publiées par la République Côte d'Ivoire Union-Discipline-Travail. La première loi qui nous intéresse est la Loi N 2016-555 du 26 juillet 2016 : Relative au droit d'auteur et aux droits voisins. Cette loi compte 54 pages, nous n'allons pas résumer tous les articles, mais plutôt mentionner quelques articles qui sont différents de la loi canadienne. Il y a :

L'Article 3 qui mentionne que la protection des œuvres ne s'applique qu'à quelques catégories. Tel que les œuvres créées par des Ivoiriens en Côte d'Ivoire ou dans d'autres pays, des œuvres créées et/ou publiées en Côte d'Ivoire ou des « œuvres littéraires et artistiques en vertu d'un traité international auquel la Côte d'Ivoire est partie » (République de Côte d'Ivoire, 2016, p.7).

L'Article 30 qui mentionne que l'auteur ne peut interdire « les reproductions présentant un caractère exceptionnel de documentation, ou la copie d'enregistrements ayant une valeur culturelle, destinées à être conservées dans les archives » (République de Côte d'Ivoire, 2016, p.17).

L'Article 35 qui porte sur l'importation licite « à but non lucratif d'au plus cinq exemplaires d'une œuvre par une personne physique, à des fins personnelles, est permise sans l'autorisation de l'auteur ou de tout titulaire de droit d'auteur sur l'œuvre » (République de Côte d'Ivoire, 2016, p.18).

L'Article 49 qui mentionne les droits patrimoniaux sur une œuvre. La durée était de 99 ans 1996 (UNESCO, 2017) et à partir de juillet 2016 la durée passe de 99 ans à 70 ans.

La deuxième, Loi N 2015-540 du 20 juillet 2015 : Relative à l'industrie du livre. Il compte 7 pages. Cette loi a pour « l'objectif principal de régir l'industrie du livre. Elle vise la professionnalisation de toute la chaîne du livre et son financement » (République de Côte d'Ivoire, 2015).

Au cours de notre recherche, nous avons remarqué l'existence de diverses lois et politiques qui concernent le domaine de la bibliothèque à travers des pages officielles et des articles, cependant nous n'avons pas pu les retrouver sur internet. Ces informations ne sont peut-être pas encore numérisées ou largement diffusées.

Information complémentaire/particularités

Depuis l'indépendance du gouvernement de la Côte d'Ivoire en 1960, l'autorité a mis l'accent sur l'éducation et la promotion de la lecture de la nouvelle génération (Katharina Bader (s. d.). Malgré cela, en 1974, Fato Amao avait mentionné que le livre est absent de la vie de tous les jours des Ivoiriens. Treize ans plus tard, en 1983, la même situation s'applique toujours. Cela est causé par de nombreux enjeux socioculturels tels que « le

pois de la tradition orale, l'analphabétisme, la non-habitude de lire et la perception de la lecture » (Tahiri-Zagret, 1990). Un autre enjeu est que la plupart des bibliothèques et des librairies sont en ville, laissant très peu de ressources en campagne. Bien qu'elles ne soient pas exactement des bibliothèques, quelques initiatives sont élaborées par des organismes et des maisons d'édition depuis quelques années afin de populariser la lecture. En juin 2012, la BNCI a proposé une bibliothèque ambulante qui se promène dans différents salons de coiffure pour sensibiliser et inciter les femmes à la lecture. Les livres disponibles dans les salons de coiffure participants peuvent être utilisés par les gens qui les fréquentent (Bibliothèque Nationale de la Côte d'Ivoire. (s. d.). En 2013, dans le cadre des Journées nationales du livre pour enfants, des actions ont été faites pour la promotion de la lecture ; des ateliers et des tribunes permettait sa promotion (Katharina Bader (s. d.). Suivi en 2019 par la 11e édition du Salon International du Livre d'Abidjan (SILA) pour la promotion de la culture et de la littérature (ENOH, 2019). En 2020, un nouveau concept émerge : l'Afro Book Box. Ce sont deux formats de boîte à prix différent que l'on peut commander en ligne. Ces boîtes contiennent de la littérature africaine et provenant des diasporas noires (Eboulé, 2021). En juin 2012, la Côte d'Ivoire ne compte que « 15 librairies de référence contre 40 en 2008, et la plupart se trouvent à Abidjan. Seule autre possibilité pour les Ivoiriens : fréquenter les librairies religieuses ou acheter des livres d'occasion » (Réaux, 2021). Le manque d'établissement qui offre des livres est une des raisons pour lesquelles les Ivoiriens lisent peu: l'accès aux documents est difficile. Puisqu'il y avait un manque de ressources littéraires, le groupe de musique ivoirienne Magic System, en partenariat avec le fonds de dotation African Artists for Development (ADA) a pour objectif d'ouvrir cinq bibliothèques nommées « Magic Bibliothèque » en cinq ans (2017-2022) dans tout le pays (Lacour, 2017). En octobre 2017, la première Magic Bibliothèque a été inaugurée en Anoumabo. En octobre 2018, la deuxième Magic Bibliothèque a été inaugurée à Bangolo (FAAPA, (s. d.).

Références

Actions Bibliothèques Côte-d'Ivoire. (s. d.). Accueil [page Facebook]. Facebook. Repéré le 12 décembre 2021 à <https://www.facebook.com/Actions-Biblioth%C3%A8ques-C%C3%B4te-dIvoire-834759386711233>

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (2019), Atelier régional sur les politiques nationales du livre et de la lecture en Afrique | ADEA. (s. d.). <https://www.adeanet.org/fr/evenements/atelier-regional-politiques-nationales-livre-lecture-afrique> African Artists for Development (s. d.), Les Magic Bibliothèques, <http://aad-fund.org/projet/les-magic-bibliotheques/>

Association internationale des Libraires Francophones (s.d.) La Caravane du livre et de la lecture reprend sa route ! <https://www.librairesfrancophones.org/nos-actions/caravane-du-livre-et-de-la-lecture/item/739-la-caravane-du-livre-et-de-la-lecture-reprend-sa-route.html>

Bâ, E. (2020, 4 décembre). Bibliothèques scolaires en Côte d'Ivoire: bientôt obligatoire à Aboisso?Yelco.ci <https://www.ivoiresoir.net/bibliotheques-scolaires-en-cote-divoire-obligatoires/>

Bader, K. (s.d.), Promotion de la lecture – Afrique de l'ouest – Côte d'Ivoire – Goethe-Institut.

<https://www.goethe.de/ins/ci/abi/prj/les/les/lwa/lci/frindex.htm>

Banégas, R. et Steck, J.-f., Côte (s.d.), D'Ivoire, Encyclopédie Universalis, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/cote-d-ivoire/>

Bibliothèque de la Côte d'Ivoire (2020, 28 mai). Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_nationale_de_C%C3%B4te_d%27Ivoire#cite_note-1-4

Bibliothèque Nationale de la Côte d'Ivoire. (s. d.), Cérémonie de lancement a DJesty Coiffure, http://bnci.ci/activites_culturelles/OFL/ceremonie_lancement_ofl.php

Bibliothèque nationale de la Côte d'Ivoire. Inauguration d'un bâtiment nouveau(1974), Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1974, n° 3, p. 167-168.

<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-03-0167-022> ISSN 1292-8399.

Carbone, P. (2012). Les bibliothèques dans le monde actuel. Dans : Pierre Carbone éd., Les bibliothèques (pp. 11-18). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

CAIDP. (2018). Accès à l'information : L'APSIC-CI à l'école de la CAIDP. http://www.caidp.ci/accueil/details_actualite/acces-a-linformation-lapsid-ci-a-lecole-de-la-caidp

Côte d'Ivoire. (2021, 6 décembre). Dans Wikipédia https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%B4te_d%27Ivoire

Coulibaly, C. (2011). Brève présentation des bibliothèques en Côte d'Ivoire [communication par affiche]. Séminaire sur les bibliothèques numériques dans le domaine des sciences, Dakar, Sénégal.

<https://indico.cern.ch/event/162545/contributions/1411737/attachments/190633/267555/CERN-UNESCO.pdf>

Diarra, M. (2015). Les bibliothèques universitaires (BU) africaines à l'heure de la réforme LMD. Conférence des Recteurs et des Présidents des Universités Africaines (COREVIP), Kigali, Rwanda, https://www.researchgate.net/profile/Mamadou-Diarra-3/publication/309638037_Les_bibliotheques_universitaires_BU_africaines_a_l'heure_de_la_reforme_LMD/links/581b223f08ae12715aefa1f5/Les-bibliotheques-universitaires-BU-africaines-a-lheure-de-la-reforme-LMD.pdf

Dione, B., & Abdullahi, I. (2014). In 3.The Future of LIS Education in French-speaking West Africa. essai. 32-41. <https://doi.org/10.1515/9783110355383.32>

Eboulé, C. (2021), En Côte d'Ivoire, tous les moyens sont bons pour assouvir l'envie de lecture. (2021, 1 juin). TV5MONDE. <https://information.tv5monde.com/afrique/en-cote-d-ivoire-tous-les-moyens-sont-bons-pour-assouvir-l-envie-de-lecture-410990>

ENOH, E. (2019), Culture & littérature: JUMIA & les Editions Vallesse ensemble au SILA (Salon international du Livre d'Abidjan), <http://infosnews.net/2019/05/31/culture-litterature-jumia-les-editions-vallesse-ensemble-au-sila-salon-international-du-livre-dabidjan/>

FAAPA. (s. d.), Côte d'Ivoire-AIP/ La bibliothèque de l'EPP Magic System de Bangolo assidûment fréquentée par les élèves – FAAPA FR. <http://www.faapa.info/blog/cote-divoire-aip-la-bibliotheque-de-lepp-magic-system-de-bangolo-assidument-frequentee-par-les-eleves/>

INSAAC. (2018). Filière de formation. https://insaac.edu.ci/accueil.php?directive=futur_etudiant&target=formation_continue

Institut Universitaire d'Abidjan. (2021). Science de l'information et de la communication. <https://www.iuaci.org/course/science-de-linformation-et-de-la-communication-2/>

Kpan, E., de la Culture Bounkani, D. R., & Bouna, C. D. I. Musées et bibliothèques en Côte d'Ivoire. Des lieux pour penser, 181.

Lacour, C. (2017), Magic System ouvre une bibliothèque en Côte d'Ivoire | Livres Hebdo. (s. d.). <https://www.livreshebdo.fr/article/magic-system-ouvre-une-bibliotheque-en-cote-divoire>

Lajeunesse, M., (s.d.). Les bibliothèques nationales de la francophonie. Répertoire des bibliothèques nationales des États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie. (3e édition). Bibliothèques et Archives nationales du Québec. https://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/Bibliotheques_nationales_Francophonie.pdf

Mègnigbêto, E. (2007) LIS curriculum in French-speaking West Africa in the age of ICTs: The case of Benin and Senegal. *The International Information & Library Review*. 39(2). 153-165. <https://doi.org/10.1016/j.iilr.2007.02.007>

Ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle de Côte d'Ivoire. (s.d.) Services extérieurs, Les structures d'intérêt national. <http://culture.gouv.ci/services-exterieurs/>

Ministère de la culture et de la Francophonie. Historique de la BNCI. (s.d.) <http://www.bnci.ci/presentaion.php>

Quiñones, V. (2012, 20 avril). La Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire, un engagement en faveur de la lecture des enfants. *Takam Tikou, la revue des livres pour enfants-International*. <https://takamtikou.bnf.fr/vie-des-bibliotheques/2012-04-20/la-bibliotheque-nationale-de-cote-d-ivoire-un-engagement-en-faveur-de-la-lecture-des-enfants>

Réaux, A. (2021), En Côte d'Ivoire, une campagne de promotion de la lecture. (2021, 3 juin). Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/en-cote-divoire-une-campagne-de-promotion-de-la-lecture_4630495.html

République de Côte d'Ivoire (20 juillet 2015), Loi N 2015-540 du 20 juillet 2015 Relative a l'industrie du livre, http://culture.gouv.ci/wp-content/uploads/2019/07/loi-livre-n-2015-540-du-20-juillet-2015-pdf_2-1.pdf

République de Côte d'Ivoire (26 juillet 2016), Loi N 2016-555 du 26 juillet 2016 Relative au Droit d'auteur et aux droits voisins, <http://culture.gouv.ci/wp-content/uploads/2019/07/loi-n-2016-555-du-26-juil-2016-droit-d-auteur-et-dv-pdf-1.pdf>

Tahiri-Zagret, C. (1990), Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens, Érudit, <https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1990-v16-n3-rse3556/900680ar.pdf>

UNESCO (2017), LOI RELATIVE À L'INDUSTRIE DU LIVRE. (2016, 25 décembre). Diversity of Cultural Expressions. <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/loi-relative-lindustrie-du-livre>

UNESCO (2017), LOI RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DROITS VOISINS. (2016, 25 décembre). Diversity of Cultural Expressions. <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/loi-relative-au-droit-dauteur-et>

Université Félix-Houphouët-Boigny (2021, 4 octobre). Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_F%C3%A9lix-Houphou%C3%ABt-Boigny

UVPT. (s.d). Plaqueette BTS SCIENCE DE L'INFORMATION UVPT. <https://www.uvpt.university/docs/Plaqueette%20BTS%20SCIENCE%20DE%20L'INFORMATION%20UVPT.pdf>

7. Cuba

(Xavier Joyal, Élisabeth Tardif et Farah Verret)

I. Profil du pays

Cuba est une île située à l'extrémité nord des Antilles et qui a pour capitale La Havane. Aux alentours de cet état insulaire se trouve la Floride, le Mexique, Haïti, République dominicaine et la Jamaïque. Il s'agit d'une république communiste. L'île a une superficie de plus de 110 860 km² (Central Intelligence Agency, 2021). Géographiquement, elle est constituée de plaines, sauf au sud-est où il y a des montagnes et des collines (Central Intelligence Agency, 2021). Le climat du pays est un climat tropical (Central Intelligence Agency, 2021). Également, l'île a une saison de sécheresse du mois de novembre jusqu'au mois d'avril et une saison des pluies du mois de mai au mois d'octobre (Central Intelligence Agency, 2021). La population de Cuba est de 11 millions d'habitants selon les estimations de juillet 2021 (Central Intelligence Agency, 2021). Parmi la population, les jeunes de 14 ans et moins représentent 16,34%, les 15 à 24 ans représentent 11,81%, les 25 à 54 ans représentent 41,95%, les 55 à 64 ans représentent 14,11% et les 65 ans et plus représentent 15,8% de la population (Central Intelligence Agency, 2021). Les groupes ethniques que nous pouvons y retrouver sont constitués des Blancs, des mulâtres et des Noirs (Central Intelligence Agency, 2021). La langue officielle du pays est l'espagnol. Les religions que nous y retrouvons sont les grandes religions telles que le christianisme, le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme et l'islam, ainsi que des religions populaires (Central Intelligence Agency, 2021).

2. Histoire

Cuba a commencé à développer ses bibliothèques tardivement. En effet, la première bibliothèque publique a été construite en 1793 (Pérez-Matos et Fernández-Molina, 2010, p. 215). Entre cette période et celle de la Révolution cubaine, il y a peu de bibliothèques dans

le pays. La Révolution a chassé du pouvoir Batista et a permis à Fidel Castro de devenir le dirigeant de l'île. En février 1960, Cuba a fait un pacte commercial avec Moscou et le 3 janvier 1961, le président des États-Unis, Dwight D. Eisenhower a rompu tout lien avec les États-Unis et La Havane (The Editors of Encyclopaedia Britannica, 2021, paragr. 29). Cependant, après la Révolution et la prise de pouvoir de Fidel Castro, il y a eu un grand vent de changement dans le pays. À partir de ce moment précis, les bibliothèques ont connu un véritable essor.

Entre 1959 à 1976, il y a eu la *Campaña Nacional de Alfabetización en Cuba*, la loi pour la nationalisation de l'éducation et la réforme universitaire de 1962 qui ont permis à la population cubaine de connaître une période de développement scientifique, de culture et d'éducation (Pérez-Matos et Fernández-Molina, 2010, p. 220). La bibliothèque nationale est devenue la bibliothèque responsable de Cuba et des réseaux de bibliothèques ont été établis (Quesada, 1994, p.111). Aussi, de nouvelles bibliothèques publiques ont vu le jour à travers tout le pays et celles déjà existantes ont été déplacées dans des bâtiments plus adaptés dans l'objectif de mieux desservir la population (Quesada, 1994, p. 112). Également, de nouvelles écoles publiques, avec leur bibliothèque, ont vu le jour grâce à un système national (Quesada, 1994, p. 112-113). Finalement, les bibliothèques universitaires se sont aussi développées avec « the expansion of the higher education » (Quesada, 1994, p. 113). Cuba compte plus de 46 universités et instituts qui utilisent leur propre « library system, structured according to their specialities » (Quesada, 1994, p. 113).

Depuis 1981, la *Biblioteca Nacional José Martí* et le système national de bibliothèques publiques développent un programme de recherche sur la bibliothéconomie qui a eu des retombées positives. En effet, jusqu'à maintenant, ce programme a résulté à l'amélioration des services des bibliothèques à travers tout le pays, à l'enrichissement des théories nationales et, jusqu'à un certain point, à la recherche en sciences de l'information, des archives, etc. (Quesada, 1994, p. 116). Ainsi, *Biblioteca Nacional José Martí* est devenue le centre de recherche le plus prolifique dans le domaine des sciences de l'information à travers le pays (Quesada, 1994, p. 116).

3. Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

La bibliothèque nationale de Cuba est fondée le 18 octobre 1901, un peu moins d'un an avant l'établissement de la République de Cuba, par une loi militaire du gouvernement

américain. Dans un petit local mal adapté, sans livres ou étagères, son premier directeur Domingo Figuerola Caneda, homme de lettres éminent de l'époque, fit don d'une partie de sa collection privée correspondant à environ 3000 volumes (« Biblioteca Nacional José Martí », 2021, paragr. 8). La collection s'enrichit sous Caneda qui s'efforce de créer des réseaux d'échange et de réaliser des achats auprès de ses connaissances. En 1909, Mme Pilar Arazosa de Muller offre une petite imprimerie à la bibliothèque qui lui permis d'éditer les premiers numéros de la Revue de la Bibliothèque nationale sous la supervision de Caneda. En 1920, Francisco de Paula Coronada prend la direction de la bibliothèque nationale. Les années qui suivent sont marquées par les problèmes de conservation des documents, l'humidité excessive et les catastrophes naturelles causent de nombreux dommages aux collections. En 1936, l'Association des Amis de la Bibliothèque nationale met en œuvre une campagne pour demander que le gouvernement investisse dans des installations dignes d'une bibliothèque nationale. Après de nombreuses réclamations et une loi spéciale pour le financement, la première pierre est posée le 28 janvier 1952 à la Plaza de la República, aujourd'hui connue sous le nom de la Plaza de la Revolución à La Havane. L'édifice est inauguré le 21 février 1958 sous le nom de la Bibliothèque nationale José Martí de Cuba. Dans son discours d'inauguration, le docteur Fernando Ortiz Fernández, ethnologue et anthropologue cubain, déclare que la bibliothèque nationale José Martí sera un château fort d'où la nation cubaine pourra défendre sa civilisation, sa République et sa liberté (Ponce, 2019a, paragr. 8-15). La bibliothèque nationale a célébré cette année son 120^e anniversaire de création.

De nos jours, la bibliothèque nationale est responsable du Système national des bibliothèques publiques cubaines et gère 387 institutions sur le territoire en plus d'être dépositaire de la production documentaire, bibliographique, artistique et sonore du pays. Elle mène les efforts de coopération au niveau de la préservation, de la recherche et de la diffusion du patrimoine culturel et scientifique cubain (Ponce, 2019b, paragr. 1). Au niveau de ses installations, la bibliothèque nationale comprend 17 étages, dont 3 sont ouvertes au public en plus d'offrir à ses usagers 4 millions de livres et publications. Plusieurs services sont offerts : des services de référence avec des bibliothécaires, l'accès à du matériel informatique, l'accès à du matériel adapté pour les gens ayant des besoins particuliers, des salles offrant des services et activités pour les enfants de tous âges, des groupes de lecture avec des auteurs invités, etc. (Caplan, A., 2013, paragr. 6).

En 2014, Cuba a annoncé un projet de numérisation des fonds de la Bibliothèque nationale José Martí. Ce projet d'envergure a pour but la conservation et l'accès sur internet des collections en plus d'importants efforts de modernisation des procédés techniques de la bibliothèque (Agence France-Press, 2014, paragr. 1). Plus récemment, la Bibliothèque

nationale José Martí en collaboration avec l'Université de Floride et l'Online Computer Library Center démarre des travaux pour permettre l'accès à ses collections cubaines aux chercheurs à travers le monde. Ce projet aura pour résultat d'enregistrer plus de 133 000 titres cubains dans la base de données internationales WorldCat (Online Computer Library Center, 2019, paragr. 2). En plus de ce projet, l'Université de Floride et la Bibliothèque nationale José Martí collabore depuis 2016 à la Bibliothèque numérique des Caraïbes. Cette entente vise à créer un accès aux collections digitales mettant en valeur le patrimoine cubain. Par ailleurs, la collaboration de ces deux institutions a permis d'identifier des projets majeurs pour le développement des échanges du contenu digital provenant et à propos de Cuba. Les résultats de ces projets sont accessibles sur le site de la Bibliothèque numérique des Caraïbes (Digital Library of the Caribbean, 2021, paragr. 1).

Bibliothèque publique

Le développement des bibliothèques publiques a été lourdement influencé par la situation politique cubaine. Le plus grand élan du développement des bibliothèques publiques s'est fait sentir lors de l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro en 1959. Suite à la révolution cubaine, un nouvel essor politique à amener les bibliothèques publiques à se développer considérablement sous un nouveau contexte nommé le pragmatisme centralisé. À la fin des années 80, la création des assemblées provinciales et nationales a permis de concrétiser le système d'infrastructure publique permettant ainsi de développer le réseau des bibliothèques provinciales. En 1987, il y avait 328 bibliothèques publiques couvrant la totalité du territoire de Cuba. Encouragée par les campagnes de littéracie gouvernementales, l'industrie de publication du livre a dramatiquement explosé à cette époque. En effet, le pays publiait plus de titres par 100 000 habitants que la plupart des autres pays de la région incluant les États-Unis (Pateman, 2001, p. 191-192).

Selon, le rapport officiel de la Bibliothèque nationale, il y a présentement 387 bibliothèques publiques à Cuba (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, 2019). Regroupées sous le Système national des bibliothèques publiques (SNBP), leur gouvernance est assurée par le directeur de la Bibliothèque nationale. Elles ont pour mission d'aider les citoyens à exercer leur droit à l'information ainsi que la sauvegarde du patrimoine culturel cubain (Ponce, 2021, paragr. 2). Les bibliothèques publiques sont divisées en 3 catégories : les bibliothèques publiques provinciales, les bibliothèques publiques municipales ainsi que les bibliothèques publiques de succursale. Les bibliothèques publiques provinciale et municipale fournissent des services basés sur le développement socio-économique du territoire qu'elles desservent. Les bibliothèques publiques de succursales, pour leur part, offrent des services complémentaires à la bibliothèque publique municipale ou provinciale

à laquelle ils sont rattachés et sont implantées dans les quartiers et communautés rurales éloignés (Ponce, 2021, paragr. 6-8).

Bibliothèque scolaire

Avant 1959, il y avait très peu de bibliothèques scolaires sur le territoire cubain. Suite à la révolution cubaine, de nombreux changements socio-économiques et politiques ont initié un changement de paradigme dans le système d'éducation cubain. Durant les années 1960, la montée en importance du système national des écoles publiques a entraîné avec elle la fondation des bibliothèques scolaires en tant qu'outil de support à l'éducation et agent de promotion de la lecture (Quesada, 1994, p. 112). Un élément déclencheur de l'émergence des bibliothèques scolaires est la loi sur le ministère de l'Éducation en 1960 qui propose et encadre l'établissement d'un réseau de bibliothèques dès le début de l'enseignement primaire. Ce réseau s'étend à partir de 1968 à l'enseignement secondaire et dans certains centres d'éducation des adultes. Les objectifs principaux des bibliothèques scolaires et de mettre en pratique la politique du ministère de l'Éducation sur l'enseignement, de contribuer à la formation littéraire et scientifique des élèves, de former des bonnes habitudes de lecture et de contribuer au développement culturel des élèves. Le Système d'information pour l'éducation (SIED) chapeaute les bibliothèques scolaires et le travail des bibliothécaires (« Creación de las bibliotecas escolares en Cuba », 2021, paragr. 7-9).

De nos jours, il y a des bibliothèques scolaires dans chaque école et ces dernières sont ouvertes selon les mêmes heures que l'école et très souvent le soir. En règle générale, les étudiants visitent la bibliothèque une fois par semaine. Les bibliothécaires scolaires sont chargés de la formation des élèves sur le plan de la littératie numérique et l'utilisation des technologies (Caplan, 2013, paragr. 10).

Bibliothèques spécialisées

Il existe un bon nombre de bibliothèques spécialisées à Cuba. On trouve, par exemple, la Bibliothèque nationale des sciences et de la technologie (BNCT), la Biblioteca Médica Nacional (BMN), le Centre de Documentation et d'Information Pédagogique « Rosa Pastora Leclere » (Ciego de Ávila) ou le Centre d'information sur l'éducation. Les plus importantes sont la BMN et la BNCT. La première a été fondée en 1965 et est devenu un nouveau type de bibliothèque dans le pays, c'est la première bibliothèque spécialisée de Cuba. La mission est de garantir la fourniture de services scientifiques et technologiques à la communauté des professionnels qui composent la santé secteur dans le pays, afin d'élever la qualité des soins, de la recherche, de la gestion, de l'enseignement et de la culture médicale et de promouvoir la recherche de solutions permettant de faire face aux problèmes de santé à Cuba et dans le monde et de devenir une bibliothèque de référence pour le réseau du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) (« Biblioteca Médica

Nacional », 2021, paragr. 2). De son côté, la BNCT est située à La Havane, a été fondée en 1988 et est attachée au ministère de la Science, la Technologie et l' Environnement (« Biblioteca Nacional de Ciencia y Tecnología », 2019, paragr. 1) Sa mission est de faciliter l'accès des organisations et des individus au patrimoine scientifique, technologique, économique et commercial dans les plus brefs délais et avec un minimum de dépenses, grâce à l'utilisation de technologies de l'information pertinentes, pour leur permettre de résoudre leurs problèmes et pour les soutenir dans la prise de décisions (« Biblioteca Nacional de Ciencia y Tecnología », 2019, paragr. 6).

Depuis 1984, le personnel de bibliothèques spécialisées est formé par un programme de cours géré par l'Institut de documentation et d'information scientifiques et techniques (IDICT) (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 22).

Bibliothèque universitaire

À Cuba, le système des bibliothèques universitaires réfère, selon le décret-loi no. 271 des bibliothèques de la République de Cuba, aux bibliothèques des institutions d'enseignement supérieur et comprend les bibliothèques centrales, celles des facultés et celles des sièges des universités (« Biblioteca universitaria », 2019, paragr. 2). La bibliothèque universitaire la plus importante du pays est la Bibliothèque de l'Université de La Havane. La centralisation des activités d'enseignement et de recherche de l'université a incité à la meilleure gestion du flux d'informations scientifiques en garantissant un service amélioré avec les ressources disponibles. La Résolution rectorale n° 294 du 20 décembre 1974 a été implantée et détermine que le Centre d'information scientifique et technique de l'Université de La Havane sera le noyau central de l'activité scientifique et informative de l'institution universitaire. Ce centre d'information édite, diffuse et imprime les parutions scientifiques et techniques. La collection de la bibliothèque possède des monographies, des ouvrages collectifs, des revues et une collection numérique, elle offre aussi un centre de reprographie (Biblioteca UH, s.d.).

4. Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'éducation en bibliothéconomie de Cuba commence par la publication d'ouvrages théoriques portant sur les problèmes des bibliothèques de Cuba. C'est en 1936 que la première formation professionnelle débute. Celle-ci est organisée par María Villar Buceta, une journaliste bibliothécaire de La Havane. Le cours consistait en 24 leçons orales et pratiques offertes au Lyceum de la Havana (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012,

paragr. 13). Il y a eu bien des tentatives de lois afin d'encadrer la formation en bibliothéconomie, mais ce n'est qu'en 1940 qu'une législation ouvre la School of Library Service sous l'initiative de la première assemblée de bibliothécaires de Cuba. L'ouverture de l'école et le regroupement des professionnels de l'information permirent de centraliser la discipline et la science bibliothéconomique. On organise en 1942 le premier Congrès International des Archivistes qui a eu lieu à La Havane. C'est lors de l'événement que José Antonio Ramos a publié le « Manuel de bibliothéconomie : classification décimale, catalogage méthodique-analytique et organisation fonctionnelle des bibliothèques ». Fermín Peraza, bibliothécaire cubain, inaugure aussi un séminaire sur la bibliographie cubaine et sur les généralités bibliographiques lors du congrès (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 15-16).

En 1946, on ouvre une formation professionnelle sous forme de cours d'été à l'Université de La Havane. Vu la popularité des cours, on fonde, quatre ans plus tard, une école de bibliothéconomie à la Sociedad Económica de Amigos del País. Toutefois, suite à la révolution, une loi du gouvernement révolutionnaire ne reconnaît que les diplômés de l'Université de La Havane comme « bibliothécaires du plus haut niveau » (Bella, 2003, paragr. 1). La révolution cubaine a aussi mené à l'élaboration de politiques portées vers l'éducation et la culture de la population. Le monde bibliothéconomique fut touché par cette nouvelle façon de penser et on ouvre trois écoles de niveau « intermédiaires » afin de former les techniciens en bibliothèques. On parle ici de l'École nationale des techniciens bibliothécaires (ENTB) encadré par le ministère de la Culture et destiné pour le Réseau des bibliothèques publiques, l'École des bibliothécaires scolaires du ministère de l'Éducation et l'École des bibliotechniciens du ministère de la Santé publique qui a fermé ses portes dans les années 1980 (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 20). L'ENTB a pour mission de former des professionnels dans tous les types de bibliothèques, archives, librairies, maisons d'édition et centres d'information. Le programme est offert en programme régulier pour les diplômés secondaires et en séminaire pour le personnel de bibliothèque (Bella, 2003, paragr. 4).

La formation universitaire se renforce en 1970 où l'on commence à offrir le programme « Information Scientifique-Technique et Bibliothéconomie » afin de moderniser les cadres théoriques déjà enseignés. Les années 1980 introduisent des plans d'études joignant recherches, théorie et pratique et la discipline change de nom pour « Bibliothéconomie et sciences de l'information » dans le début des années 1990. Ce changement peut être notamment attribué aux nouveaux comportements documentaires entraînés par le numérique. La formation et la profession a dû d'adapter en introduisant des cours en gestion des connaissances, développement de nouveaux services tout en prenant en

compte le nouvel ordre informationnel qu'à apporter l'époque contemporaine (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 26-27). Aujourd'hui, le cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques de Cuba suit les mouvements mondiaux en termes de formation. Il est possible, par exemple, de compléter un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat en sciences de l'information dans la faculté de communications de l'Université de La Havane (Facultad de Comunicación, 2021). Basé sur le programme de l'Université de Grenade en Espagne, le doctorat est offert en sciences de la documentation (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 29). La formation de troisième cycle est donnée sous forme de cours dans plusieurs établissements accrédités par le ministère de l'Enseignement supérieur. Le Centre d'études et de développement professionnel en sciences de l'information organise une formation intensive (Bella, 2003, paragr. 10).

Finalement, c'est par tutorat individuel que se fait la formation de chercheur en bibliothéconomie ou de bibliothécaire de haut niveau. Les candidats doivent avoir une base en méthodes de recherche du niveau intermédiaire comme de l'École nationale de formation des techniciens intermédiaires de la Bibliothèque et du niveau universitaire comme de l'École de la bibliothéconomie et de l'information. De plus, le bibliothécaire ne peut être reconnu comme chercheur qu'après l'obtention du diplôme de *Licenciado* et suite à deux années d'expérience professionnelle postuniversitaire (Bella, 2003, paragr. 11).

5. Association de bibliothécaires

Au cours de son existence, Cuba a connu plusieurs associations de bibliothécaires et des sciences de l'information. Les premières associations furent la première itération de l'*Asociación Cubana de Bibliotecarios* en 1948, l'*Asociación Nacional de Profesionales de Bibliotecas* en 1948 et qui fut remplacé en 1955 par la *Colegio Nacional de Bibliotecarios Universitarios* (Quesada, 1994, p. 110). Cependant, après 1959, les deux associations furent dissoutes. Effectivement, l'une d'elles entretenait des liens avec le régime de Batista et l'autre rejetait la Révolution (Williams-McWorter et Alkalimat, 2019, p. 777). Dans les années 80, une nouvelle association vit le jour, soit la *Sociedad Cubana de Información Científico Técnica* en 1985 et la deuxième itération de l'*Asociación Cubana de Bibliotecarios* en 1986 (Quesada, 1994, p. 110).

L'*Asociación Cubana de Bibliotecarios* (ASCUBI) est l'association des bibliothécaires du pays. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale qui regroupe des bibliothécaires actifs, des bibliothécaires retraités, des professeurs de bibliothéconomie et des sciences

de l'information des écoles de niveau intermédiaire et supérieur de cette spécialité et le personnel des bibliothèques qui ne sont pas des bibliothécaires (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). L'association vise les personnes susmentionnées qui seraient intéressées à contribuer au développement des bibliothèques et à l'activité bibliographique et à son application dans le pays, afin de contribuer à l'enrichissement et à l'avancement de la culture, de la lecture et de la prise de conscience nationale au rôle que jouent les bibliothèques en tant qu'éléments fondamentaux pour le développement de la personne, de la communauté, et du peuple (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). La création de L'ASCUBI a été annoncée publiquement lors de la journée du livre le 31 mars 1986 (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). Le 18 avril 1986, elle est devenue une entité juridique qui représente tous les bibliothécaires de Cuba (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). Un autre point intéressant la concernant est que depuis sa fondation en 1986, elle est membre de l'IFLA (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). Plusieurs professionnels de l'association font et ont fait partie du comité professionnel de l'IFLA et de son conseil d'administration (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.). Actuellement, le président de l'ASCUBI est membre permanent du Comité de l'IFLA (Biblioteca Nacional de Cuba José Martí, s. d.).

6. Cadre législatif

Le cadre législatif entourant la bibliothéconomie et les bibliothèques cubaines commence dès l'indépendance du pays par l'arrêté militaire n° 304 du 18 octobre 1901. Le document officialise la fondation de la Bibliothèque nationale de Cuba. On y nomme Domingo Figarola Caneda comme premier directeur de l'institution. On instaure en 1911 le Conseil supérieur des bibliothèques par le décret 224. Ce conseil s'occupe de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques scolaires provinciales, des institutions d'enseignement et des bibliothèques publiques. Le décret stipule aussi les règlements de base à respecter pour les bibliothèques publiques. Il n'y a pas d'information sur la durée de vie du Comité. Toutefois, il est possible de remarquer une hausse en création de bibliothèques dans le pays suite à sa fondation (Quesada, 2002, p.33-34). On présente aussi en 1919 un projet de loi visant trois objectifs. Le premier était de « doter la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de Matanzas et les Archives nationales de bâtiments adéquats afin que ces institutions puissent remplir pleinement leur haute mission éducative et sociale ; deuxièmement : Promouvoir la création de Bibliothèques Publiques dans toute la

République, car leur création est absolument nécessaire à l'éducation et à la culture du peuple et ; troisièmement : Former du personnel technique, dûment préparé pour le service de ces Bibliothèques Publiques et des autres qui dépendent du gouvernement » (« Formación bibliotecaria en Cuba », 2012, paragr. 9). En 1940, Cuba présente une des constitutions les plus avancées en Amérique latine. On y établit que chaque municipalité doit s'assurer du fonctionnement d'au moins une bibliothèque publique. La constitution traite aussi du mandat des dirigeants de services. Les niveaux de travail, les catégories de bibliothécaires et les salaires correspondants sont toutefois définis plus en détail plus tard, dans l'instruction 120 du ministère du Travail publié en 1973. La Réforme Générale des Salaires de 1981 a modifié la législation afin d'augmenter le statut de bibliothécaire (Quesada, 2002, p.34). Le cadre législatif sur la bibliothéconomie a été solidifié dans les années 1980 où plus d'une centaine de résolutions ministérielles ont été instaurées pour la mise en œuvre de normes et d'activités des bibliothèques cubaines. Le Comité exécutif du Conseil des ministres a aussi établi que le 7 juin sera le Jour de la Bibliothèque. La date commémore Antonio Bachiller et Morales considérés père de la Bibliothèque cubaine (Quesada, 2002, p.35).

Pour ce qui est du dépôt légal, on publie l'ordre 54 en 1902 afin de réglementer l'enregistrement de la propriété intellectuelle, tout ouvrage publié à Cuba doit être expédié et inscrit en un exemplaire dans le registre de la Bibliothèque nationale. Le décret 224 de 1911 vient changer cette loi. On y indique que tous les ouvrages publiés devront désormais être déposés en deux copies à la Bibliothèque nationale. Les parutions sont pourtant limitées par le faible budget attribué à l'acquisition de livres et de documents (Quesada, 2002, p.33). Le décret-loi 3387 signé en 1964 impose aux imprimeurs d'envoyer cinq exemplaires de toutes parutions à la Bibliothèque nationale José Martí. L'acte assure l'envoi efficace à l'institution. Par sa parution, on considère que l'on commence vraiment la compilation de la bibliographie cubaine. Le tout a été abrogé avec le développement du Système national de bibliothèques publiques et du règlement sur l'accumulation du patrimoine bibliographique national. On ouvre en 1998 le Bureau de Patrimoine bibliographique où l'on commence un projet de norme juridique adaptée aux nouvelles conditions du pays, le bureau encadre l'application de ces normes. On y choisit une deuxième bibliothèque comme dépositaire du patrimoine documentaire et instaure l'obligation de double dépôt d'ouvrages. On s'occupe aussi de l'enregistrement du système international de numérotation des livres (ISBN) et le système international de numérotation en série (ISSN). La loi sur le dépôt légal préparé a été prise en compte par l'Association de bibliothèques internationales et a été approuvée en mai 1999 (Bonilla, 2005, p.3-4).

7. Information complémentaire/particularités

Censure, embargo et bibliothèques indépendantes

Malgré le fait que le gouvernement cubain exerce un contrôle sur l'information et la littérature distribuées au pays, des activistes tentent de trouver des moyens pour diffuser certains idéaux contraires à la doctrine communiste (Taillefer, 2005, paragr. 8). En 1998, un regroupement d'activistes fondent le réseau des *Bibliotecas Independientes de Cuba* (Bibliothèques indépendantes de Cuba). Ce mouvement est en réaction aux propos de Fidel Castro qui déclarait, la même année, qu'il n'y avait pas d'embargo sur les livres à Cuba. Toléré par le régime castriste lors de ses premières années d'existence, le réseau s'est donné comme mission de lutter contre la censure et de défendre la liberté littéraire (Taillefer, 2005, paragr. 1). Ces bibliothèques distribuent gratuitement des livres qui sont censurés par les bibliothèques officielles (Bory, 2002, paragr. 1). Cinq ans plus tard, le régime communiste amorce une vague de répression contre les acteurs de ce mouvement d'opposition. En tout, c'est 75 journalistes, activistes et défenseurs des droits de l'homme qui sont arrêtés. Parmi eux se trouvent quatorze bibliothécaires indépendants (Taillefer, 2005, paragr. 2). Ces bibliothécaires sont accusés d'avoir collectionné et prêté des livres qui contiennent des idéaux anticommunistes s'attaquant à l'intégrité du régime (Presse Canadienne, 2003, paragr. 1). De lourdes peines allant jusqu'à 27 ans de prison sont données aux dissidents (Taillefer, 2005, paragr. 2.) Par ailleurs, Cuba accuse les États-Unis de financer ce mouvement d'opposition au régime. En 2003, le directeur de la Bibliothèque nationale José Martí de Cuba, Eliades Acosta, a accusé Washington de financer les petits prêteurs de livres. Il affirme que des bibliothèques indépendantes ont reçu du financement afin de diffuser du matériel faisant la promotion des idéaux américains. Entre 1997 et 2003, il est estimé que les États-Unis ont transmis près de 20 millions de dollars à des groupes non gouvernementaux cubains dans le but de faire la promotion des idéaux anticommunistes sur leur territoire (Presse Canadienne, 2003, paragr. 1-5).

De nos jours, il est difficile d'obtenir de l'information sur le nombre de bibliothèques indépendantes encore active. En 2003, il y avait un peu plus de 100 bibliothèques dans le réseau des Bibliothèques indépendantes de Cuba et chacune affirmait posséder près de 300 livres (Taillefer, 2005, paragr. 7).

8. Références

Agence France-Presse. (2014, 15 avril). *Cuba digitaliza la Biblioteca Nacional, anuncia su director*. Yahoo. <https://es-us.vida-estilo.yahoo.com/cuba-digitaliza-biblioteca-nacional-anuncia-director-135458205.html>

Bella, M. (2003), *Training of Librarians in Cuba*. World Libraries. http://www.chrisdaydesign.com/worldlib/vol13no1-2/bella_v13n1-2.shtml

Biblioteca Médica Nacional. (2021). *Información General*. InfoMed. <http://www.sld.cu/sitios/bmn/temas.php?idv=26552>

Biblioteca Nacional de Ciencia y Tecnología. (2019, 27 juillet). Dans *EcuRed*. https://www.ecured.cu/index.php?title=Biblioteca_Nacional_de_Ciencia_y_Tecnolog%C3%ADa&action=history

Biblioteca Nacional de Cuba José Martí (s. d.). *Asociación Cubana de Bibliotecarios (ASCUBI)*. <http://www.bnjm.cu/ascubi>

Biblioteca Nacional de Cuba José Martí. (2019). *Bibliotecas públicas provinciales, municipales y sucursales y las cerradas. Actualización junio del 2019*. <http://www.bnjm.cu/secc/snbp/total-bliotecas-publicas-septiembre-2019.pdf>

Biblioteca Nacional José Martí. (2021). Dans *EcuRed*. https://www.ecured.cu/Biblioteca_Nacional_Jos%C3%A9_Mart%C3%AD

Biblioteca UH. (s.d.). *Historia de la Biblioteca Central*. Universidad de la Habana. <http://www.biblioteca.uh.cu/historia-biblioteca-central>

Biblioteca universitaria. (2019, 27 juillet). Dans *EcuRed*. https://www.ecured.cu/index.php?title=Biblioteca_universitaria&action=history

Bonilla, B-L. (2005). El depósito legal. Una contribución a la conservación de la producción bibliográfica nacional. *Bibliotecas. Anales de Investigación*, 3, <https://core.ac.uk/reader/230402917>

Bory, F. (2002, 17 mars). *Cuba : bibliothécaire indépendant, un métier à risque*. Latin Reporters. <http://www.latinreporters.com/cubapol170302.html>

Caplan, A., (2013, 2 mai), *A Visit to Cuba's Libraries*. Public Libraries Online. <http://publiclibrariesonline.org/2013/05/a-visit-to-cubas-libraries/>

Central Intelligence Agency. (2021, 1er décembre). Cuba. Dans *The World*

Factbook. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cuba/#introduction>

Creación de las bibliotecas escolares en Cuba. (2021). Dans *Ecured*. <https://www.ecured.cu/>

Creaci%C3%B3n_de_las_bibliotecas_escolares_en_Cuba

Digital Library of the Caribbean. (2021). Cuba: Celebrating Cuba! Collections. dLOC. <https://dloc.com/cuba>

Facultad de Comunicación. (2021). *Maestría en Bibliotecología y Ciencias de la Información*. <http://www.fcom.uh.cu/maestria-en-bibliotecologia-y-ciencias-de-la-informacion>

Formación bibliotecaria en Cuba. (2012, août). Dans *EcuRed*. https://www.ecured.cu/Formaci%C3%B3n_bibliotecaria_en_Cuba

La Presse Canadienne. (2003, 21 juin). *Washington finance les dissidents cubains, selon le directeur de la bibliothèque de Cuba*. La Presse Canadienne.

Online Computer Library Center. (2019, 10 janvier). *La collection de la bibliothèque nationale de Cuba sera ajoutée à WorldCat dans l'intérêt des chercheurs à travers le monde*. OCLC. <https://www.oclc.org/fr/news/releases/2019/20190110-national-library-cuba-registered-worldcat.html>

Pateman, J. (2001). The Development of Public Libraries in Cuba Since 1959. *Library History*, 17(3), 189-195. <https://doi.org/10.1179/lib.2001.17.3.189>

Pérez-Matos, N. et Fernández-Molina, J. C. (2010). The History of Library and Information Activities in Cuba: The Relationship with its Constitutional Periods. *Library & Information History*, 26(3), 213-224. <https://doi.org/10.1179/175834810X12731358995271>

Ponce, A. (2019a). *La Biblioteca – Biblioteca Nacional de Cuba José Martí*. Biblioteca Nacional de Cuba José Martí. http://www.bnjm.cu/la_biblioteca

Ponce, A. (2019b). *La Biblioteca – Quiénes Somos*. Biblioteca Nacional de Cuba José Martí. http://www.bnjm.cu/la_biblioteca

Ponce, A. (2021). *SNBP – Biblioteca Nacional de Cuba José Martí*. Biblioteca Nacional de Cuba José Martí. <http://www.bnjm.cu/snbp>

Quesada, E. S. (1994). Libraries and Library Science in Cuba. *IFLA Journal*, 20(2), 109-119. <https://doi.org/10.1177/034003529402000206>

Quesada, E. S. (2002). El fenómeno bibliotecario y la bibliotecología en Cuba. *Ciencias de la Información*, 33(3), 31-41. <https://brapci.inf.br/index.php/res/download/69217>

Taillefer, G. (2005, March 19). *L'embargo intérieur*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/lire/77348/1-embargo-interieur>

The Editors of Encyclopaedia Britannica. (2021, 19 juillet). Cuban Revolution. Dans *Encyclopaedia Britannica*. <https://www.britannica.com/event/Cuban-Revolution>

Williams-McWorter, K. et Alkalimat, A. (2019). Cuba and the International Federation of Library Associations and Institutions. *Library Trends*, 67(4), 774-788. <https://doi.org/10.1353/lib.2019.0024>

8. Estonie

(Marianne Bernier-Goudreault, Virginie Desmeules-Doan, Alexandrine Levasseur et Anne Malloch)

I. Profil du pays

L'Estonie ou la République d'Estonie est un pays d'Europe du Nord, situé dans la région des pays baltes. Le pays partage des frontières avec la Lettonie et la Russie. La mer Baltique se trouve à l'ouest de l'Estonie, et du golfe de Finlande au nord, ce qui donne 3794 km de zone littorale pour un pays de 45 339 km² (Riigiportaal Eesti, 2021). Le pays est divisé en quinze comtés.

L'Estonie est une République démocratique parlementaire, et en date d'aujourd'hui (novembre 2021), le président est Alar Karis et le premier ministre est Kaja Kallas. L'Estonie fait partie de l'Union européenne, sa monnaie est donc l'euro.

Le spécialiste de la langue estonienne, Jean-Pierre Minaudier, nous dit que : « le sentiment national estonien s'est avant tout exprimé à travers sa culture et plus particulièrement sa langue » (Marzona, 2009, p. 1). En effet, l'estonien, langue officielle du pays, est un élément clé de la culture estonienne.

Le pays connaît un développement marquant au niveau des technologies de l'information et de la communication qui résultera en un essor économique monumental (Marzona, 2009, p. 2). Si l'année 1993 marque une année phare avec l'inauguration du nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale anciennement réservée à certains groupes de citoyens (Tendermann, 1999), le paysage bibliothéconomique estonien actuel ne se comprend qu'à la lumière de l'innovation numérique enclenchée dès les années 1990.

2. Histoire

L'histoire de la République d'Estonie est étroitement liée à celle de la Lettonie et de la Lituanie, ses deux voisins du sud. Leur histoire commence entre le 5^e et le

6e siècle apr. J.-C., au moment où des individus s'y établissent de façon permanente. À l'époque médiévale, la région de l'Estonie actuelle est connue sous le nom de Livonie et celle-ci sera tout au long de son existence en conflit avec ses voisins, notamment en raison des nombreuses croisades de cette époque (Minaudier, 2007, p. 68). Ces conflits se poursuivent d'ailleurs au-delà du Moyen-Âge. En effet, la période de 1558 à 1710, en Estonie, représente le temps des guerres. Pendant cette période, la région connaît 70 années de guerre et cinq maîtres différents (Minaudier, 2007, p. 93).

La position géographique de ces pays baltes les situe en plein centre des tensions entre les puissances russes et germaniques (Bouchery et al., 2019, p.8). Au tournant du XIXe siècle, la nation estonienne développe sa conscience nationale en réponse à la peur de la germanisation et de la russification (Minaudier, 2007, p. 175). Cela mène l'Estonie à proclamer son indépendance en 1918 (Marzona, 2009, p. 1). Au XIXe siècle, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont convoitées par la Russie, et l'Estonie est annexée en 1940 (Marzona, 2009, p. 1). Le pays restera sous l'emprise russe jusqu'en août 1991, où il obtient à nouveau son indépendance, une cinquantaine d'années plus tard suite à un coup d'État (Minaudier, 2007, p. 349). En septembre de la même année, l'Estonie obtient sa place au sein de l'ONU.

La difficulté de l'Estonie à s'affirmer comme nation eut pour conséquence d'en faire une nation fière de sa langue et de sa littérature : « L'Estonie demeure un pays de lecteurs, un pays où [...] l'on peut faire l'emplette de recueils de bonne poésie en hypermarché » (Minaudier, 2007, p. 373).

Dans les années 1960 à 1980, les bibliothèques estoniennes sont délaissées. La possession de livres est synonyme de prestige. C'est pourquoi les Estoniens garnissent leur bibliothèque personnelle, plutôt que de fréquenter leur bibliothèque publique (Lepik, 1995). Un renversement se fait toutefois au début des années 1990. L'augmentation du prix des livres a rendu la place de la bibliothèque publique plus importante au sein des communautés, notamment pour les travailleurs et les enfants (Lepik, 1995).

3. Types de bibliothèques

C'est durant la période d'indépendance du pays entre 1918 et 1940 que l'Estonie voit émerger les premiers développements conséquents de ses bibliothèques, avec la fondation des premières bibliothèques et le début de l'enseignement et de la recherche dans le domaine bibliothéconomique (Lepik et al., 2013, p. 157). Durant l'occupation

soviétique de 1940 à 1990, le système des bibliothèques d'Estonie connut un lent développement compte tenu de l'emprise et des restrictions idéologiques qui leur sont imposées (Lepik, 2014, p. 184). L'indépendance nouvelle du pays en 1990 engage les bibliothèques dans une période de reconfiguration totale et de transition vers la démocratie, l'autonomie, l'ouverture au monde, la modernisation et les services centrés sur l'utilisateur. (Lepik et al., 2013, p. 158)

En 2013, l'Estonie comptait 986 bibliothèques, dont 50 bibliothèques de recherche, 559 bibliothèques publiques et 377 bibliothèques scolaires (Lepik, 2014, p. 186) Pour l'année 2020, ces établissements ont enregistré 6,9 millions de visites physiques, 8,4 millions de visites virtuelles, 30,8 millions de documents et 2423 employés (Kultuuriministeerium, 2020).

Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale d'Estonie a été fondée en 1918. À ce moment, elle ne possédait que 2000 livres, considérés comme essentiels à la législation et à la gouvernance, et n'était accessible qu'aux membres du Parlement. En 1919, elle devient propriétaire du dépôt légal du pays. Pendant l'occupation soviétique, la bibliothèque nationale est renommée Bibliothèque d'État de la République socialiste soviétique d'Estonie. En 1988, trois ans avant que le pays obtienne son indépendance, la bibliothèque prend le nom de Bibliothèque nationale d'Estonie (National Library of Estonia, s.d. -a). La bibliothèque nationale assume aujourd'hui de multiples missions : elle est à la fois bibliothèque nationale, bibliothèque parlementaire, bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales, centre de formation en bibliothéconomie et centre culturel (Valm, 2004). L'institution « s'impose aujourd'hui comme l'institution de documentation scientifique et culturelle la plus importante du pays » (Valm, 2004, p.7).

L'impressionnant bâtiment de huit étages qui accueille l'institution depuis 1993 à Tallinn (Valm, 2004) fera l'objet d'une reconstruction de 2022 à 2025. Sa réouverture au public est prévue en 2026. Dans un esprit d'accueil et d'accessibilité universelle, le nouveau bâtiment sera doté de cafés et d'une bibliothèque libre-service ouverte 24 heures sur 24 (National Library of Estonia, s.d. -c).

Bibliothèques spécialisées

La plupart des bibliothèques spécialisées d'Estonie sont des bibliothèques institutionnelles (Ministry of Culture, 2019). On compte parmi celles-ci le Centre de littérature jeunesse estonienne. Chargée de l'acquisition de documents de littérature jeunesse (livres, magazines, albums illustrés, etc.) produits en Estonie et à l'international, elle constitue également un centre de recherche sur la littérature jeunesse (Ministry of Culture, 2019). Fondé en 1933, le Centre de littérature jeunesse estonienne passe par différents noms et administration avant de devenir indépendant en 2007 (Eesti Lastekirjanduse Keskus, s.d.).

L'Estonie compte aussi la Bibliothèque dépositaire d'Estonie qui collecte les « little-used publications » du pays (Ministry of Culture, 2019). Administrée et subventionnée par le Ministère de la Culture, l'institution regroupe une large collection de livres audios, de magazines, de journaux, de documents en braille et de livres tactiles pour personnes ayant des troubles visuels ou difficultés de lecture (Ministry of Culture, 2019). Depuis 2010, la Bibliothèque d'Estonie pour les aveugles s'inscrit comme l'un de ses départements. L'organisation, qui est « the largest library to serve blind and other print disabled people in Estonia », est aussi l'un des plus gros producteurs de livres audios et de documents en braille du pays (Eesti Pimedate Raamatukogu, s.d.).

Bibliothèques scolaires

Membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis 2010, l'Estonie participe aux principaux tests internationaux (dont TALIS et PIAAC) et au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) depuis 2006. Elle figure dorénavant au premier rang européen du classement PISA et au troisième rang mondial (Kesler, 2017). Cette excellence éducative n'est pas étrangère au fait que le pays prend entièrement part aux avancés des technologies de l'information. Ce primat de la littérature numérique correspondait par ailleurs à l'un des cinq objectifs de la stratégie éducative de 2020 de l'Estonie. Selon Stéphane Kesler, le pays se classe « parmi les systèmes éducatifs les plus performants au monde » (2017). Gérées par le ministère de l'Éducation et de la Recherche, les bibliothèques scolaires et d'enseignement supérieur participent activement au développement d'une « société fondée sur le savoir » (Valm,

2004, p. 7). Pour consolider la collaboration et l'harmonisation des bibliothèques d'enseignement, le ministère de l'Éducation et de la Recherche a mis sur pied en 2003 un Conseil des directeurs des bibliothèques de recherche (Lepik et al., 2013, p. 160).

Selon la Loi sur les écoles primaires et les écoles secondaires supérieures, chaque établissement scolaire se doit de posséder une bibliothèque. En cas contraire, la bibliothèque municipale a l'obligation d'offrir ses services aux élèves (Ministry of Culture, 2019). En 2014, sur les 545 écoles d'éducation générale en Estonie, 377 possédaient une bibliothèque scolaire. Les 168 restantes fournissent à leurs élèves les manuels scolaires nécessaires et la bibliothèque publique la plus proche permet l'accès à tous les autres documents (Lepik, 2014, p. 190).

Bibliothèques universitaires

Les statistiques d'une étude de 2011 témoignent d'un haut niveau de scolarité : 85 % de la population âgée entre 55 et 64 ans était scolarisée au-delà du collège (Kesler, 2017). Cet état balte propose un enseignement supérieur similaire à la Finlande. Les filières d'études proposées sont généralement en estonien, en russe ou en anglais. L'Estonie se démarque particulièrement sur le plan international dans le domaine des sciences et technologies.

Bibliothèque universitaire de Tartu

L'université de Tartu est sans doute l'institution académique la plus importante au pays. Elle est classée parmi les universités les plus influentes au monde par le *Times Higher Education* (<https://www.timeshighereducation.com>). Fondée en 1802, elle est, à ce jour, la plus ancienne d'Estonie. Son imposante bibliothèque dispose d'environ 3,7 millions de documents, dont 500 000 sont des livres anciens. L'on retrouve notamment parmi ceux-ci des classiques littéraires et scientifiques, des travaux majeurs en histoire, des ouvrages importants de bibliophilie, et des livres qui ont appartenu à des personnalités notoires. Aux côtés de cette riche collection qui comprend nombre de manuscrits précieux, celle photographique n'est pas en reste : premières photographies, daguerréotypes, voire même les photos réalisées par le savant anglais W.H.F. Talbot, l'inventeur du procédé négatif-positif, la composent. Mais la plus impressionnante des

collections graphiques demeure assurément les 10 500 pièces datant du 15^e au 19^e siècle (<https://books2ebooks.eu/fr>).

Bibliothèque académique de l'Université de Tallinn

La Bibliothèque de l'université de Tallinn (Tallinna Ülikooli Akadeemiline Raamatukogu) inclut la Bibliothèque de recherche, le Centre d'études (Astra building, Narva mnt 29) et une médiathèque (Wikipédia, 2020). Elle fut fondée en 1946 par l'Académie des Sciences et est rattachée à l'Université de Tallinn depuis 2003. Ses impressionnantes collections, toutes disponibles en ligne, comprennent plus de deux millions d'items. La collection de l'Église Saint-Olaff est d'ailleurs l'une de ses plus anciennes : on dénombre une cinquantaine d'incunables datant du 15^{ème} siècle et des milliers d'ouvrages publiés entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècles. La bibliothèque est aussi abonnée à plus de trois-cents magazines imprimés tout en offrant annuellement l'accès à environ 50 000 périodiques électroniques et 70 000 e-books. La plateforme de recherche EBSCO permet d'accéder à une riche base de données sous licence (<https://www.tlu.ee/en>). La bibliothèque brille dans tous les domaines de recherche à l'exception du domaine de la construction et de l'agriculture.

Bibliothèques publiques

Le réseau des bibliothèques publiques d'Estonie est instauré depuis les années 1920 et repose sur le principe que les municipalités de plus de 500 habitants doivent posséder au moins une bibliothèque (Lepik, 2014, p.189). Très actives dans la vie de leur communauté, les bibliothèques publiques de plusieurs villages jouent également le rôle de centre communautaire et culturel en plus de fournir quelques services publics à la population. De plus, la totalité des bibliothèques publiques sont équipées de postes informatiques accessibles à la population et d'un accès gratuit à internet (Lepik, 2014, p.190).

4. Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'enseignement de la bibliothéconomie en Estonie débute en 1927 à l'Université de Tartu, mais la première université à offrir un parcours complet en sciences de l'information est l'Université de Tallinn dès 1965 (Leipik et al., 2013). L'université offre aujourd'hui une licence et une maîtrise en sciences de l'information. La licence, d'une durée de trois ans, exige comme préalable un diplôme d'études secondaires. Ce programme porte sur la gestion et l'organisation des services d'information, la recherche d'informations, la gestion de systèmes d'information et de bases de données, et ceci dans le but de former les étudiants à travailler dans les institutions centrées sur l'information et la mémoire, comme les bibliothèques, les musées et les archives (Université de Tallinn, s.d. -b). L'Université de Tallinn offre également une maîtrise dans le domaine des sciences de l'information qui peut être poursuivie par les étudiants ayant obtenu leur licence, en sciences de l'information ou non. Le nombre de places étant limité à 14 étudiants par cycle d'admission, ceux-ci doivent faire une entrevue de sélection et rédiger une lettre de motivation pour être admis. Le programme, d'une durée de deux ans, porte sur les thèmes suivants : la récupération de l'information, la gestion de l'information, l'architecture de l'information et ses conceptions (Université de Tallinn, s.d. -a). Ce programme peut mener directement les étudiants sur le marché du travail ou à des études doctorales en sciences de l'information.

L'Université de Tartu, la plus vieille université d'Estonie, offre également deux programmes qui touchent aux sciences de l'information. Le premier est un diplôme de hautes études professionnelles en gestion de l'information. Il nécessite d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires pour s'y inscrire. Le programme, qui s'étend sur trois années, se divise en plusieurs modules qui portent sur les bases de la gestion d'information, les technologies de l'information, ainsi que des modules complémentaires selon les choix des étudiants. Ceux-ci doivent également réaliser un stage dans le cadre de ce programme. Pour obtenir la spécialisation en bibliothéconomie, les étudiants doivent suivre le cours d'introduction aux systèmes d'information des instituts de mémoire et suivre des cours de bibliothéconomie pour un minimum de 12 crédits (Université de Tartu, s.d. -b). Le second programme offert par l'Université de Tartu est la maîtrise en gestion de l'information et des connaissances. Le programme d'une durée de deux ans exige d'avoir obtenu une licence pour pouvoir s'y inscrire. L'étudiant pourra développer des connaissances sur la société de l'information, les théories de l'information, la gestion et l'utilisation des systèmes et des technologies de l'information, et sur les aspects sociaux

et entrepreneuriaux de la gestion de l'information. Le futur professionnel devrait alors être en mesure de diriger la gestion de l'information dans plusieurs types d'organisations, dont les bibliothèques (Université de Tartu, s.d. -a). L'université de Tartu offre également aux étudiants qui terminent la maîtrise la possibilité de poursuivre des études doctorales, plutôt que de se diriger immédiatement vers le marché du travail.

Pour les bibliothécaires en poste, il est possible de suivre des formations à la Bibliothèque nationale. Ces formations s'adressent principalement aux bibliothécaires qui ne possèdent aucun des diplômes mentionnés plus haut (National Library of Estonia, s.d.-d).

5. Association de bibliothèques

L'Estonie compte plusieurs associations professionnelles : l'Association des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux estoniens (Eesti Muusikakogude Ühendus, EMKÜ), l'Association des bibliothèques d'art estoniennes (Eesti Kunstiraamatukogude Ühendus, EKRÜ) et l'Association des bibliothécaires estoniens (Eesti Raamatukoguhoidjate Ühing, ERÜ) (Lepik et al., 2013).

L'ERÜ est la plus importante parmi celles-ci. Elle permet aux bibliothécaires de s'impliquer dans le développement des bibliothèques. Selon l'article 1.7 du Statut de l'Association des bibliothécaires estoniens de 2008, ses objectifs sont de contribuer au développement des bibliothèques, promouvoir la formation professionnelle des bibliothécaires et défendre les intérêts des professionnels. Depuis 2005, l'ERÜ a le pouvoir d'accorder la certification professionnelle (Lepik, 2014). Elle a accrédité 1026 bibliothécaires professionnels entre 2006 et 2018 (Estonian Librarians' Association, s.d.).

L'ERÜ a été créée lors du premier Congrès des bibliothécaires estoniens en 1923, mais ses activités ont été suspendues en 1940. Elle a été réinstaurée lors du 5^e Congrès des bibliothécaires estoniens en 1988. Cette association est devenue membre de l'IFLA en 1928, puis en 1989 (Estonian Librarians' Association, s.d.; Lepik et al., 2013).

En plus d'organiser des formations et des événements tels que des conférences, des séminaires et la journée annuelle des bibliothèques, l'ERÜ publie un annuaire professionnel ainsi que la revue *Raamatukogu* (« Bibliothèque »), qui est coédité avec la Bibliothèque nationale d'Estonie et paraît 6 fois par année (Kultuuriministeerium, 2020).

En plus des associations professionnelles, quelques autres associations et conseils sont impliqués dans le domaine de la bibliothéconomie estonienne.

Le Conseil des bibliothèques publiques (Rahvaraamatukogude Nõukogu) est un organe consultatif du ministère de la Culture. Il est composé de représentants de plusieurs bibliothèques et leur offre une plateforme pour exprimer leurs opinions et leurs suggestions par rapport aux enjeux qui concernent les bibliothèques (Kultuuriministeerium, 2020).

Le consortium ELNET (Estonian Library Network Consortium) est une association à but non lucratif qui a pour but de représenter les intérêts publics des bibliothèques et d'encourager et de faciliter la coopération entre les établissements. Il a été fondé en 1996 lorsque sept bibliothèques se sont unies pour la création du catalogue en ligne ESTER. Ce catalogue est aujourd'hui partagé par les plus grandes bibliothèques d'Estonie, incluant des bibliothèques universitaires et spécialisées (ELNET Konsortsium, 2021; Lepik, 2014). Le consortium développe et gère également le système intégré de gestion de bibliothèque, la base de données d'articles *Index Scriptorum Estoniae* (ISE) et le Dictionnaire estonien des mots clés (EMS) (Kultuuriministeerium, 2020).

Le Conseil pour la numérisation de l'héritage culturel (Digitaalse kultuuripärandi nõukogu) est un organe consultatif du ministère de la Culture s'intéressant aux enjeux de la numérisation et la conservation de l'héritage culturel estonien (Lepik, 2014). En 2018, ce conseil a établi un plan d'action qui vise la numérisation d'un tiers des documents qui constituent l'héritage national de l'Estonie d'ici 2023 ainsi que la mise à jour de l'infrastructure de stockage des institutions de mémoire (Eesti Instituut, 2020).

6. Cadre législatif

Les trois principales lois qui régissent l'exercice des activités des bibliothèques d'Estonie sont la Loi sur les bibliothèques publiques, la Loi sur le dépôt légal et la Loi sur la Bibliothèque nationale d'Estonie (Kultuuriministeerium, 2020).

La Loi sur les bibliothèques publiques (Rahvaraamatukogu seadus) est passée en 1992, puis a été amendée en 1998 et en 2011. Elle fait présentement l'objet d'une révision. Elle établit les lignes directrices pour « l'organisation des activités, des collections, des services, de la gestion et du financement des bibliothèques publiques » (art. 1).

La Loi sur la Bibliothèque nationale d'Estonie (Eesti Rahvusraamatukogu seadus) a été modifiée 6 fois depuis 1998 (Lepik, 2014). La version la plus récente de cette loi est en vigueur depuis 2011. Cette loi établit « le statut légal, la mission, les fonctions, la gestion, le financement et l'administration des activités de la Bibliothèque nationale » (art. 1,1).

Le dépôt légal des publications estoniennes est effectué à la Bibliothèque nationale d'Estonie depuis 1919, mais les lois qui en définissent les termes ont beaucoup évolué au fil des ans. Récemment, la Loi sur l'exemplaire de dépôt légal (Säilituseksemplari seadus) est venue remplacer la Loi sur le dépôt légal (Sundeksemplari seadus) de 1997 lorsqu'elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2017 (National Library of Estonia, s.d.-b). On y observe des changements significatifs comparés à l'ancienne loi par rapport au nombre de copies requises et aux institutions chargées de la conservation des exemplaires. La plus importante addition est l'obligation de soumettre un fichier numérique prêt pour la sortie des publications imprimées dans le but d'assurer que les publications estoniennes soient numérisées dans le futur. Selon la loi, quatre exemplaires de chaque publication imprimée doivent être soumis à la Bibliothèque nationale d'Estonie pour être ensuite conservés par la Bibliothèque des Archives du Musée de la Littérature d'Estonie, la Bibliothèque nationale d'Estonie, la Bibliothèque Académique de l'Université de Tallinn et la Bibliothèque de l'Université de Tartu. En vertu de l'article 8.2 de cette loi, si l'éditeur n'est pas en mesure de fournir le fichier à temps, quatre exemplaires supplémentaires doivent être déposés à la Bibliothèque nationale, qui préparera une copie numérique du document à partir d'un des exemplaires.

Le Statut de la Bibliothèque dépositaire estonienne (Eesti Hoiuraamatukogu põhimäärus) régit les activités de la bibliothèque dont elle tient le nom, et dont la mission est de conserver les ouvrages publiés en Estonie qui sont peu ou pas utilisés, de gérer l'échange de livres inutilisés entre les bibliothèques, organismes et individus et d'offrir des livres répondant aux besoins des personnes ayant des troubles visuels. (Compendium of Cultural Policies & Trends, 2019)

Plusieurs documents législatifs supplémentaires contribuent à diriger les activités des différents types de bibliothèques, sans toutefois les mentionner dans leurs titres. La Loi sur l'éducation (Eesti Vabariigi haridusseadus) s'applique à tous les niveaux d'éducation, du primaire aux études supérieures, et affecte ainsi les établissements scolaires et universitaires. La Loi sur l'organisation de la recherche et du développement (Teadus- ja arendustegevuse korralduse seadus) et la Loi sur les Universités (Ülikooliseadus) régissent les activités des bibliothèques de recherche. La bibliothèque de l'Université de Tartu est également affectée par une loi spécifique, la Loi sur l'Université de Tartu (Tartu Ülikooli seadus). La Loi sur les écoles primaires et les écoles secondaires supérieures (Põhikooli- ja gümnaasiumiseadus) régit les activités des bibliothèques scolaires (Lepik 2014).

7. Informations complémentaires/particularités

Les nouvelles technologies ont été le principal levier par lequel l'Estonie s'est reconstruite dès la reconquête de son indépendance postsoviétique. En effet, l'Estonie est le premier pays à offrir le service de vote en ligne et il se décrit comme une société digitale (<https://estonia.ee>). À cet effet, l'on peut même parler d'un « e-gouvernement », puisque le pays demeure la seule société numérique au monde dotée de son propre État (Berson, 2018). Aujourd'hui, la quasi-totalité des services publics (à l'exception du mariage, du divorce et de la cession de biens immobiliers) est accessible en ligne en tout temps via un portail unique, *eesti.ee*. Le pays offre l'internet à toute sa population (99 % des services sont en ligne) et il introduit la e-identification et la signature digitale pour ses citoyens. De plus, l'Estonie offre la « e-résidence » ce qui consiste à offrir un certain statut de résident pour un entrepreneur qui souhaiterait s'établir en Europe à partir du Web (Republic of Estonia E-residency, s.d.). Cette grande accessibilité représente non seulement un modèle inspirant sur le plan international en termes d'équité numérique, mais, peut-être plus important encore, elle incarne une transparence étatique exemplaire. Les politiques de cybersécurité de la X-Road (le système d'échange de données par lequel transitent toutes les plateformes gouvernementales depuis 2001) garantissent la confidentialité des citoyens. Cette structure administrative rend donc possible une certaine « redevabilité mutuelle » (Keen, 2018) par principe permise par l'État de droit dans les démocraties libérales, mais difficilement applicables dans ces administrations analogiques (Berson, 2018). Du reste, la faible fracture numérique est davantage révélatrice d'un tout nouveau rapport à la bureaucratie reposant sur un « design de services » que d'une seule transformation numérique (Kaevats, 2020) aussi novatrice soit-elle.

8. Références

Bibliothèque académique de l'Université de Tallinn. (2020, 8 avril). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_acad%C3%A9mique_de_l%27Universit%C3%A9_de_Tallinn

Bibliothèque académique de l'Université de Tallinn

Bouchery, D., Denis, J. et Le Bourhis, E. (2019). Documenter l'histoire des pays de la baltique (Estonie, Lettonie, Lituanie) à la contemporaine. *Matériaux Pour*

L'Histoire De Notre Temps, 133-134 (3), 8-13. <https://doi.org/10.3917/mate.133-134.0008>

Compendium of Cultural Policies & Trends. (2019, 9 août). *Estonia* 3.2. https://www.culturalpolicies.net/country_profile/estonia-3-2/

Eenmaa, I. (1991, 1 décembre). The National Library of Estonia. *Alexandria: The Journal of National and International Library and Information Issues*, 3(3), 169-178. <https://doi.org/10.1177/095574909100300305>

Eesti Instituut. (2020, 26 mars). *Digital Culture News: Estonia is opening up to the world by digitising it's cultural heritage*. <https://estinst.ee/en/digital-culture-news-estonia-is-opening-up-to-the-world-by-digitising-its-cultural-heritage/>

Eesti Lastekirjanduse Keskus. (s.d.). *Our history*. <https://elk.ee/en/centre/4075-2/>

Eesti Pimedate Raamatukogu. (s.d.) *Home*. <https://epr.ee/en/home/>

ELNET Konsortium. (2021). *ELNET Consortium* 25. <https://www.elnet.ee/language/en/elnet-consortium-25/>

E-Estonia. (s.d.). *Accueil*. <https://e-estonia.com>

Estonian Librarians' Association. (s.d.). *About the organization*. <https://www.eru.lib.ee/index.php/erye/organisatsioonist>

Kesler, S. (2017). L'Estonie : un nouveau modèle éducatif. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 75, 19-22. <https://journals.openedition.org/ries/5880>

Kultuuriministeerium. (2020, 12 décembre). *Libraries*. <https://www.kul.ee/en/cultural-values-and-digital-cultural-heritage/libraries>

Legal Deposit Copy Act. Riigikogu. (2016, 15 juin). <https://www.riigiteataja.ee/en/eli/514092016001/consolide>

Lepik, A. (1995, 20-25 août). *Les changements des pratiques de lecture à une période socialement cruciale pour l'Estonie*. 61e Conférence générale de l'IFLA, Istanbul, Turquie. <https://archive.ifla.org/IV/ifla61/61-lepa.htm>

Lepik, A. (2014). An ongoing process of modernization: libraries and librarianship in Estonia. *Library Trends*, 63 (2), 183-196. <https://doi.org/10.1353/lib.2014.0029>

Lepik, A., Maceviciute, E., Pakalna, D. & Barret, É. (2013). Les bibliothèques dans les pays baltes. Dans F. Blin (éd.), *Les bibliothèques en Europe : Organisation, projets, perspectives* (p. 155-179). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. »

Marzona, A. (2009). Jean-Pierre Minaudier, histoire de l'Estonie et de la nation estonienne. *Revue Historique Des Armées*, (20090615). <https://journals.openedition.org/rha/6784>

Minaudier, J.-P. (2007). *Histoire de l'estonie et de la nation estonienne* (Ser. Bibliothèque finno-ougrienne, 17). L'Harmattan.

Ministry of Culture. (2019, 14 octobre) *Libraries*. Riigiportaal, Eesti.ee. <https://www.eesti.ee/en/education-and-research/science-and-libraries/libraries>

National Library of Estonia. (s.d.-a). *History*. <https://www.nlib.ee/en/content/history>

National Library of Estonia. (s.d.-b). *Legal deposit copy*. <https://www.nlib.ee/en/content/legal-deposit-copy>

National Library of Estonia. (s.d.-c). *Reconstruction of the Estonian National Library*. <https://www.nlib.ee/en/reconstruction>

National Library of Estonia. (s.d.-d). *Refresher training*. <https://www.nlib.ee/en/content/refresher-training>

National Library of Estonia Act. Riigikogu. (2011, 22 février). <https://www.riigiteataja.ee/en/eli/504042019004/consolide>

Plakans, A. (2011). *A concise history of the baltic states*. Cambridge University Press.

Public Libraries Act. Riigikogu. (1998, 12 novembre). <https://www.riigiteataja.ee/en/eli/504042019006/consolide>

Republic of Estonia E-residency. (s.d.). *The new digital nation*. E-residency. <https://www.e-resident.gov.ee>

Riigiportaal Eesti. (2021). *Information about Estonia*. République d'Estonie. <https://www.eesti.ee/en/republic-of-estonia/republic-of-estonia/information-about-estonia>

Tendermann, R. (1999). *Échange de publications en littérature étrangère dans la bibliothèque nationale d'Estonie*. International Federation of Library Associations and Institutions. <https://archive.ifla.org/IV/ifla65/papers/050-107f.html>

Université de Tallinn. (s.d. -a). *Information science*. https://www-tlu-ee.translate.google/dt/infoteadus?_x_tr_sl=et&_x_tr_tl=en&_x_tr_hl=fr

Université de Tallinn. (s.d. -b). *Information science*. https://www-tlu-ee.translate.google/infoteadus?_x_tr_sl=et&_x_tr_tl=en&_x_tr_hl=fr

Université de Tartu. (s.d. -a). *Information and Knowledge Management (120 ECTS)*. <https://ois2.ut.ee/#/curricula/112237/details>

Université de Tartu. (s.d. -b). *Information Management (180 ECTS)*. <https://ois2.ut.ee/#/curricula/120187/details>

Valm, T. (2004, avril). *La Bibliothèque nationale d'Estonie*. Le symbole d'un

modèle de développement fondé sur le savoir. *Bulletin des bibliothèques de France*,
49 (4), 7-13. [https://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/
e7cfeb857fb88bebc1257b52004c05f9/
14b13af995d2ae0ac1257dcb00598f88/\\$FILE/
BN%20Estonie,%20BBF,%202004%2004-valm.pdf](https://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/e7cfeb857fb88bebc1257b52004c05f9/14b13af995d2ae0ac1257dcb00598f88/$FILE/BN%20Estonie,%20BBF,%202004%2004-valm.pdf)

9. États-Unis

Profil du pays

Au moment d'écrire ces lignes, 332 987 626 personnes vivaient sur le territoire des États-Unis d'Amérique (United States Census Bureau, 2021). Installés entre le Canada et le Mexique, les États-Unis (É.-U.) sont la plus grande puissance mondiale et comptent sur 9 834 633 km² de territoire (Britannica, 2021) pour pouvoir étendre sa population. Cette superficie se divise en 48 états continentaux auxquels se rajoutent l'Alaska situé au nord-ouest du Canada, et les îles d'Hawaii et fait des É.-U. le quatrième plus grand pays du monde.

Les États-Unis sont un état fédéral, ce qui signifie qu'une grande partie du pouvoir politique revient aux différents états, mais qu'ils sont tout de même chapeautés par un président. Il y a une décentralisation des pouvoirs, au profit des états. La capitale nationale est Washington D.C. La monnaie est le dollar américain. Malgré l'omniprésence de l'anglais dans le pays, il n'existe aucune langue officielle, ainsi qu'aucune religion officielle.

La population américaine est très disparate, très hétérogène. En plus des membres des premières nations présents partout sur le continent, des représentants de tous les pays se trouvent sur le territoire des États-Unis d'Amérique, qu'ils soient natifs ou immigrés.

Histoire

L'histoire américaine ne débute évidemment pas avec l'arrivée des colons européens aux XV^e et XVI^e siècles. Les historiens estiment qu'il existe une présence humaine sur territoire américain au moins 22 000 ans. Ceux-ci viendraient d'Asie et seraient arrivés par le détroit de Béring.

L'arrivée des Anglais au XVI^e siècle marque le début de l'histoire des États-Unis. La colonie britannique se retrouve sous pression de la part de la Couronne, qui veut que les habitants de la colonie financent la guerre qui se déroulait au nord, dans la colonie du Canada. Cette demande crée un sentiment de révolte en Amérique et une guerre d'indépendance se déclare. Les Américains obtinrent leur souveraineté en 1783 et sa

constitution sera écrite en 1787. Le pays tel que nous le connaissons en 2021 est constitué dans son entier en 1959, lorsque l'Alaska et Hawaii deviennent des états à part entière.

Plusieurs guerres jalonnent l'histoire des États-Unis d'Amérique. La guerre d'Indépendance en 1783, la guerre de Sécession en 1861, mais aussi les deux guerres mondiales au XX^e siècle. La guerre de Corée en 1950, la guerre du Vietnam en 1973 et la guerre du Golfe en 1990, en plus de celle en Afghanistan qui a suivi les attaques du 11 septembre 2001 sur le World Trade Center et ensuite en 2003 en Irak.

Évidemment, la guerre n'est pas la seule réalisation des États-Unis. En 1920, les femmes obtiennent le droit de vote et en 1969, ils seront les tout premiers humains à alunir, ce qui sera le résultat de la guerre froide qui les oppose à l'Union soviétique. C'est la chute de l'Union soviétique en 1991 qui permettra aux É.-U. d'accéder au titre de plus grande puissance mondiale.

L'histoire actuelle continue de s'écrire et en 2008 les États-Unis sont touchés, comme le reste du monde, par une énorme crise financière, comme ce fut le cas en 1929. La crise de la COVID-19 qui débute à la fin de l'année 2019. La réponse du gouvernement de l'époque, celui de Donald Trump, fut lente et obligea les différents états à légiférer, faisant en sorte que chaque état possédait des règles différentes, ce qui explique les différences majeures dans les statistiques de contamination, d'hospitalisation et de décès.

L'arrivée de Joe Biden à la maison blanche en janvier 2021 changea le cap de plusieurs politiques et fut le résultat d'une élection historique, parce que les Américains étaient très divisés entre les clans démocrate et républicain.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Aux États-Unis, occuper un poste de bibliothécaire nécessite un diplôme de type maîtrise ou master en sciences de l'information et bibliothéconomie (ALA, 2016 a et b). Celui-ci doit de préférence être accrédité par l'*American Library Association* (ALA), ainsi le ou la diplômé(e) peut occuper un poste partout en Amérique du Nord. Autrement, les perspectives d'emploi sont limitées. Outre dans le pays même, il est possible de trouver des formations accréditées offertes dans des Collèges et Universités au Canada et à Puerto Rico (ALA, 2016a). Seulement aux États-Unis et au Canada, l'on compte plus de 50 programmes d'études correspondant à cette caractéristique (ALA, 2016c). L'exception est le cas du bibliothécaire scolaire, puisque ce dernier a également l'option de suivre un programme de master en éducation avec spécialisation en bibliothèque scolaire reconnu

par l'*American Association of School Librarians (AASL)* et accrédité par le *National Council for Accreditation of Teacher Education (NCATE)* (ALA, 2017 et ALA, 2008b).

Afin d'être admissible, les candidats doivent généralement détenir un « bachelor degree » (ALA, 2008b), soit l'équivalent d'un baccalauréat ici, dans le domaine de leur choix même si ce dernier n'est pas directement relié. Malgré que ce ne soit pas obligatoire, plusieurs établissements au pays offrent également ce type de diplôme dans des disciplines en lien avec les sciences de l'information et les bibliothèques (ALA, 2016b). Ceux-ci peuvent déboucher vers d'autres postes de soutien en bibliothèque comme ceux de techniciens par exemple. La moyenne exigée se situe habituellement autour de 3,0 sur 4,0 ou B (ALA, 2008b). Bien qu'elles varient d'un programme à l'autre, parmi les autres conditions d'admission fréquentes l'on retrouve la réussite du test « Graduate Record Examination », des lettres de recommandations et de motivations, des interviews et des tests de compétences en informatique. En plus de ces conditions, les étudiants étrangers peuvent être appelés à passer le « Test of English as a Foreign Language » (TOEFL) (ALA, 2008b).

Il existe une variété de programmes d'études pour correspondre aux besoins et objectifs de chacun, mais également à la diversité des postes dans le milieu des sciences de l'information. Outre le contenu des cours, le nombre de crédits requis pour compléter un programme peut varier, de même que la limite de temps pour le terminer. Certains peuvent se faire à temps plein, d'autres à temps partiel, certains en présentiel et d'autres à distance. À temps plein, certains peuvent être réalisés en une année alors que d'autres en requièrent plutôt deux. (ALA, 2008b)

À l'international, certaines formations offertes ailleurs dans le monde sont également reconnues par l'ALA comme un équivalent aux formations qu'elle accrédite permettant aux détenteurs(trices) de ces diplômes d'exercer aux États-Unis. Parmi les pays avec des écoles possédant de tels programmes l'on retrouve l'Australie, l'Allemagne, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Royaume-Uni (ALA, 2008c).

Association de bibliothèques

Les États-Unis dénombrent de nombreuses associations de bibliothèques. L'on y trouve des associations nationales se divisant en sections locales, régionales, etou par états (Encyclopedia.com, s.d.). Celles-ci s'intéressent le plus souvent à des catégories particulières de bibliothèques comme les bibliothèques médicales, musicales, juridiques, etc. ou des types particuliers de bibliothèques comme la *Special Libraries Association*

(SLA). Les états ont également leur propre association représentant généralement tous types de bibliothèques sur le territoire (Encyclopedia.com, s.d.). La bibliothéconomie s'inscrivant dans le champ plus large que sont les sciences de l'information, plusieurs associations l'intègrent à travers celles-ci comme l'*American Society for Information Science* (ASIS) et l'*Association for Library and Information Science Education* (ALISE) (Encyclopedia.com, s.d.).

La plus importante association de bibliothèques aux États-Unis demeure toutefois l'*American Library Association* (ALA). Fondée en 1876, elle est également la plus ancienne mondialement. Dans sa constitution, elle définit sa mission comme étant « to provide leadership for the development, promotion and improvement of library and information services and the profession of librarianship in order to enhance learning and ensure access to information for all » (ALA, 2008a). Elle établit également cinq aires d'action clé afin de la guider soit ; le plaidoyer pour les bibliothèques et la profession, la diversité, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, l'accès équitable à l'information et aux services de la bibliothèque, la liberté intellectuelle, la littératie, l'excellence organisationnelle, la transformation des bibliothèques (ALA, 2007). Plusieurs autres associations découlent de cette dernière. Parmi ces divisions, l'on retrouve notamment (ALA, s.d.) :

- L'*American Association of School Librarians* (AASL)
- L'*Association for Library Service to Children* (ALSC)
- L'*Association of College & Research Libraries* (ACRL)
- La *Public Library Association* (PLA)
- La *Reference & User Services Association* (RUSA)
- La *United for Libraries* (Trustees, Friends, Foundations)
- La *Young Adult Library Services Association* (YALSA)

Une variété d'associations externes maintienne aussi des liens avec l'ALA. Cette dernière les divise en trois catégories ; les organisations affiliées, les chapitres et les groupes reliés (ALA, 2009). La première comprend des associations indépendantes avec des intérêts communs, la seconde comprend des associations d'états et la dernière comprend des associations avec qui elle entretient des liens sur le long terme allant parfois jusqu'à partager une certaine structure.

Types de bibliothèques

Bibliothèques nationales

Aux États-Unis (ALA, 2014), il y a cinq bibliothèques qui ont une portée nationale dans l'offre de leurs services, mais contrairement à plusieurs pays comme le Canada ou la France, il n'y a pas de bibliothèque nationale officielle (reconnu dans la loi). La Library of Congress joue toutefois le rôle d'une bibliothèque nationale « *de facto* ». C'est la seule des cinq qui s'occupe du dépôt légal. La bibliothèque du congrès a une collection très éclectique et est la plus généraliste. De façon générale, les cinq bibliothèques ont une mission ciblée (par exemple, la santé/médecine ou les sciences agricoles), mais à titre de bibliothèques nationales (non officielles) elles doivent mettre leur collection et leur expertise au service de tous les Américains.

Les cinq bibliothèques « dites nationales » sont :

- 1) Library of Congress (<https://loc.gov/>): de facto, la bibliothèque nationale des États-Unis, bien qu'aucune loi américaine ne la reconnaisse comme telle. Elle est la plus grande bibliothèque au monde. Elle est le centre de recherche du Congrès américain et contient le *US Copyright Office* qui administre les dépôts légaux.
- 2) National Agricultural Library (<https://www.nal.usda.gov/>) : sa vaste collection est dédiée à l'agriculture, l'agronomie et les sciences agricoles.
- 3) National Library of Education (<https://ies.ed.gov/ncee/projects/nle/>) : créée en 1994 à la demande du Congrès américain, une bibliothèque qui développe ses collections en lien avec l'éducation (pédagogie, économie de l'éducation, sociologie de l'éducation, etc.). Sa collection rassemble également des rapports et des données historiques sur l'éducation aux États-Unis remontant jusqu'à l'année 1870.
- 4) National Library of Medicine (<https://www.nlm.nih.gov/>): bibliothèque dédiée à la recherche biomédicale. Elle produit des documents sur une multitude de sujets en santé qui sont consultés par des millions de personnes à travers le monde. Une partie de ses actions sont tournées vers la santé communautaire.
- 5) National Transportation Library (<https://ntl.bts.gov/ntl>) : bibliothèques sur les sujets en lien avec le transport (données statistiques sur les transports).

Bibliothèques publiques

Comme le mentionne l'American Library Association, les bibliothèques publiques aux États-Unis sont sous la responsabilité des autorités locales, soit celles de l'état, du comté, ou encore d'autres autorités locales comme celles des villes. Les régions qui ne peuvent être couvertes par les bibliothèques des villes et les villes qui ne peuvent financer de bibliothèque sont souvent prises en charge par le comté. Actuellement, on compte plus de 16 000 bibliothèques publiques américaines, financées pour la plupart par les fonds publics. L'accès aux bibliothèques publiques ne nécessite généralement que d'habiter la municipalité concernée. Le territoire couvert par un abonnement à la bibliothèque locale varie d'un endroit à l'autre, allant de l'accès aux ressources de toutes les bibliothèques de l'état à seulement celles de sa localité. Cependant, le système de prêt entre bibliothèques étant souvent offert, l'accès aux ressources demeure très vaste (ALA, 2009-2020). Depuis 2012, l'offre de programmes de formation sur divers sujets (littérature numérique, alimentation, etc.) continue d'augmenter, entre autres sous l'influence de la PLA. De plus, en 2020, les bibliothèques publiques ont contribué au déploiement du premier recensement effectué majoritairement en ligne (ALA, 1996-2021 a).

Bibliothèques universitaires

Avant la Révolution américaine, les institutions d'enseignement supérieur étaient peu nombreuses et difficilement accessibles. Une grande partie de la formation académique se donnait à Cambridge ou Oxford. À la suite de la Révolution, beaucoup d'institutions d'enseignement supérieur ont vu le jour. Cependant, ces institutions ne disposaient que de peu de moyens et les collections demeuraient limitées et peu utilisées. À la fin du XIX^e siècle, des réformes du système éducatif, le développement de la bibliothéconomie et l'avènement de l'ALA en 1876 ont mené à une augmentation de la demande pour le développement des bibliothèques universitaires. Avec davantage de fonds à leur disposition, celles-ci ont commencé à se développer. Après la Deuxième Guerre mondiale, cet essor a continué de croître, particulièrement avec l'arrivée des institutions nommées « community college ». Avec l'augmentation de la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur et le financement du gouvernement fédéral, les bibliothèques universitaires ont pu continuer à se développer et à gagner en importance. Avec

l'évolution des technologies, notamment avec l'adoption des catalogues électroniques à la fin du XX^e siècle, les bibliothèques universitaires, leur offre documentaire et leur usage se sont transformés (McCabe, G.B. et Person, R.J.,1995, p.1-6). Aujourd'hui, la majorité des bibliothèques universitaires ont recours à la technologie pour offrir leurs services (Bullington, J. et al.,2021). Parmi ses services, on peut compter, entre autres, des services de prêt entre bibliothèques, des services de référence et de formation, de l'équipement de numérisation, un accès à des ressources en ligne et des installations physiques. À l'été 2021, l'ACRL et le VAL ont soumis un rapport présentant des statistiques au sujet des bibliothèques universitaires du Canada et des États-Unis qui permet de mesurer l'impact de la COVID-19 sur ces institutions. On peut entre autres y voir que la majorité des bibliothèques offrent un service de prêt entre bibliothèques et des services de référence à distance (Bullington, J. et al.,2021).

Bibliothèques scolaires

Selon l'ALA, 91 % des écoles possèdent une bibliothèque scolaire, ce qui représente 82 300 établissements. 61 % de ces établissements bénéficient des services d'un(e) bibliothécaire à temps plein (ALA, 1996-2021 b). Les bibliothécaires scolaires professionnel(les) possèdent une formation en éducation et en bibliothéconomie et peuvent ainsi soutenir toute la communauté reliée à leur établissement, en allant des élèves aux enseignants, en passant par les parents. Les bibliothèques scolaires travaillent de concert avec leur institution afin de contribuer à l'atteinte de leurs objectifs. Les bibliothèques scolaires fournissent du matériel de toute sorte, sur différents supports, afin de répondre aux besoins informationnels de tous. Elles contribuent au développement de différentes littératies, comme la littératie informationnelle ou numérique (ALA, 2009-2020).

Bibliothèques spécialisées

En 2017-2018, il y avait 5 150 bibliothèques spécialisées, 5 389 si on compte les bibliothèques des forces armées (ALA, 2021). Selon un rapport de l'ALA, les bibliothèques scolaires employaient 80 000 personnes en 2007. De ces 80 000 personnes, 30 000 étaient des bibliothécaires scolaires. Ce rapport précise aussi qu'en 2009, 92 % des Américains

sont satisfaits que leurs impôts soient investis dans les bibliothèques scolaires (ALA, 2009, dans APSDS, s.d.).

Cadre législatif

Aux États-Unis, il n'existe aucune loi fédérale qui légifère les bibliothèques. Aucun cadre législatif ne contraint un État ou une municipalité en matière de services de bibliothèque ou qui encadre la profession de bibliothécaire. Le *Code of Ethics of the American Library Association* (ALA, 1995) sert habituellement de balise. Chaque État est autonome et gère ses bibliothèques publiques sur son territoire, en collaboration avec les municipalités et les districts, grâce aux fonds qu'il obtient de l'*Institute of Museum and Library Services* (IMLS, s.d.). Les fonds sont distribués à chaque État via la *Library Services and Technology Act* (LSTA), un programme du gouvernement fédéral américain exclusivement réservé au financement des bibliothèques (scolaires, publiques, de recherche, etc.). L'IMLS est un organisme subventionnaire qui vise à aider les bibliothèques et les musées à innover, à favoriser l'apprentissage continu ainsi qu'à promouvoir l'engagement culturel et civique des citoyens (USA Government, s.d.). L'IMLS mène des recherches et élabore des politiques en lien avec les bibliothèques et les musées. L'institut est une agence fédérale qui administre des programmes fédéraux. L'IMLS reçoit son financement par le biais du processus annuel d'affectation des crédits fédéraux qui prend la forme d'un projet de loi qui devra être adopté par le Sénat avant d'être officiel) du *Labor, Health and Human Services, Education, and Related Agencies Appropriations Act* (IMLS, s.d.)

Le *Library Bill of Rights* stipule que les bibliothèques publiques ont un rôle clé dans l'accès à l'information (facilite l'accès à ses services, à l'information et la gratuité). Il a été adopté par l'American Library Association et rappelle que les bibliothèques doivent protéger la liberté d'expression, lutter contre la censure et la liberté intellectuelle (Haydel, 2009). De plus, toute personne, peu importe ses croyances, son pays d'origine, sa religion, son opinion politique, etc. peut accéder à une bibliothèque. Autrement dit, chaque bibliothèque devrait incarner une démocratie informationnelle et offrir un accès gratuit. Dans son article « *The Library Bill of Rights: A critique* » Baldwin (1996) considère que les bibliothèques publiques sont soumises qu'au Premier Amendement de la Constitution puisque le « *Library Bill of Rights* » n'a aucune valeur juridique. Toutefois, concrètement, les bibliothèques publiques acceptent de suivre et d'appliquer ses principes. L'absence de lois « contraignantes » permet à chaque bibliothèque (État, municipalité et district) de

gérer son budget qui lui ait alloué, ses collections documentaires et de procéder à de nouvelles embauches lorsque cela est jugé nécessaire par la direction de la bibliothèque.

Information complémentaire/particularités

Sur le territoire américain, il y a 123 000 bibliothèques (I Love Libraries, s.d.) qui se divisent en quatre catégories (Publiques, scolaires, académiques et spécialisées) dans lesquelles se travaillent plus de 143 500 bibliothécaires. Leur salaire médian est de 60 820 \$ par année, ce qui équivaut à un salaire horaire de 29,24 \$ (Bureau of Labor Statistics U.S., 2021). D'ici 2030, le *Bureau of Labor Statistics* américain (2021) évalue que la demande pour les bibliothécaires augmentera en moyenne de 9 %, ce qui est un taux de croissance légèrement plus élevé que l'ensemble des professions pour qui le taux de croissance d'ici 2030 est évalué à 8 %. Autrement dit, entre 2020 et 2030, il y aura 13 000 nouveaux postes de bibliothécaires aux États-Unis et chaque année 15 200 postes sont comblés suite à des départs à la retraite ou pour des remplacements à court et moyen terme (ex. pendant un congé de maternité). Toutefois, il n'est pas indiqué, s'il s'agit de postes à temps partiel ou à temps plein.

D'autres statistiques intéressantes provenant du site de l'association *I Love Libraries* (*30 Library facts*, s.d.). En 2016, 1,35 milliard d'utilisateurs ont visité les bibliothèques aux États-Unis. De plus, les Américains empruntent en moyenne sept documents par année incluant des instruments de musique, des télescopes et même des laissez-passer pour visiter des musées. De plus, 78 % des Américains considèrent que les bibliothécaires dans les bibliothèques publiques les aident à trouver des informations crédibles et utiles (*I Love Libraries, 30 Library Facts*, s.d.).

Bibliographie

American Library Association. (1995, 28 juin). *Code of Ethics of the American Library Association*. <https://www.ala.org/united/sites/ala.org.united/files/content/trustees/orgtools/policies/ALA-code-of-ethics.pdf>

American Library Association. (2007, 19 avril). *Key Action Areas* [text]. About ALA. <https://www.ala.org/aboutala/missionpriorities/keyactionareas>

American Library Association. (2008a, 9 juin). *Mission & Priorities* [text]. About ALA. <https://www.ala.org/aboutala/missionpriorities>

American Library Association. (2008 b, 10 juin). *Guidelines for Choosing a Master's Program in Library and Information Studies* [text]. Education & Careers. <https://www.ala.org/educationcareers/accreditedprograms/guidelines-choosing-masters-program-library-and-information-studies>

American Library Association. (2008c, 10 juin). *International Degrees in Library and Information Science* [text]. Education & Careers. <https://www.ala.org/educationcareers/education/paths/international>

American Library Association. (2009, 23 juin). *Affiliates, Chapters, Related Groups & Organizations* [text]. About ALA. <https://www.ala.org/aboutala/affiliates>

American Library Association (2014, 1er décembre). *U.S. National Library?* <https://www.ala.org/tools/us-national-library>

American Library Association. (2016a, 15 juillet). *Become a Librarian* [text]. Education & Careers. <https://www.ala.org/educationcareers/libcareers/become>

American Library Association. (2016 b, 21 juillet). *Education* [text]. Education & Careers. <https://www.ala.org/educationcareers/libcareers/edu>

American Library Association. (2016c, 21 juillet). *How to Choose a Library Science Program* [text]. Education & Careers. <https://www.ala.org/educationcareers/libcareers/choose>

American Library Association. (2017, 10 mars). *ALA and AASL: Assuring Quality in School Librarianship Education Programs* [text]. American Association of School Librarians (AASL). <https://www.ala.org/aasl/about/ed/caep>

American Library Association (2021, April). *The State of America's Libraries 2021: A Report from the American Library Association*. <https://bit.ly/soal-report-2021>.

American Library Association. (s. d.). *Groups & Sites Directory* [text]. About ALA. <https://www.ala.org/aboutala/sitesdirectory>

American Library Association (2021). *Library Statistics and Figures: Number of Libraries in the United States*. American Library Association. <https://libguides.ala.org/librariystatistics/number-libraries>

a. American Library Association (1996-2021). *Public Libraries*. American Library Association. <https://www.ala.org/news/state-americas-libraries-report-2019/public-libraries>

b. American Library Association (1996-2021). *School Libraries*. American Library Association. <https://www.ala.org/news/state-americas-libraries-report-2019/school-libraries>

Association pour la promotion des services documentaires scolaires (s.d.) Ailleurs dans le monde. Association pour la promotion des services documentaires scolaires: Un réseau de médiateurs pour la réussite de chaque élève. <https://apsds.org/accueil/ailleurs-dans-le-monde/>

Baldwin, Gordon B. (1996). The Library Bill of Rights: A critique. *Library Trends*, 45 (1), 7-27.

Britannica. *Federalism* <https://www.britannica.com/topic/federalism>

Britannica. *The indictment of Paul Manafort, the guilty pleas of Michael Flynn and George Papadopoulos, and indictments of Russian intelligence officers.* <https://www.britannica.com/place/United-States/The-indictment-of-Paul-Manafort-the-guilty-pleas-of-Michael-Flynn-and-George-Papadopoulos-and-indictments-of-Russian-intelligence-officers>

Britannica. *The social, economic, and political history of the United States.* <https://www.britannica.com/summary/United-States>

Bullington, J. et al.(2021). COVID-19 Protocols in Academic Libraries in Canada and the United States. Pour l'Association of College and Research Libraries. https://www.ala.org/acrl/sites/ala.org.acrl/files/content/issues/value/ACRL_VAL_COVID_Protocols.pdf

Bureau of Labor Statistics, U.S. (2021, 8 septembre) Department of Labor, Occupational Outlook Handbook, Librarians and Library Media Specialists, <https://www.bls.gov/ooh/education-training-and-library/librarians.htm>

Encyclopedia.com. (s. d.). *Library Associations and Consortia* | *Encyclopedia.com.* <https://www.encyclopedia.com/media/encyclopedias-almanacs-transcripts-and-maps/library-associations-and-consortia>

Encyclopédie Larousse. États-Unis : histoire. https://www.larousse.fr/encycopedie/divers/%C3%89tats-Unis_histoire/185969

Haydel, Judith (2009). « *Libraries and Intellectual freedom* », dans *The first amendment Encyclopedia.* <https://www.mtsu.edu/first-amendment/article/1125/libraries-and-intellectual-freedom>

I Love Libraries: An initiative of the American Library. 30 *Library Facts.* Association. <http://www.ilovelibraries.org/30-library-facts>

I Love Libraries: An initiative of the American Library Association (2009-2020). *About America's Libraries.* <http://www.ilovelibraries.org/what-libraries-do/about-americas-libraries>

Institute of Museum and Library Services. *About : Mission.* <https://www.imls.gov/about/mission>

Library of Congress. *About the Library*. <https://loc.gov/about/>

Library of Congress. *Constitution Annotated : First Amendment*. <https://constitution.congress.gov/constitution/amendment-1/#amendment-1>

McCabe, G.B. et Person, R.J.(1995). *Academic Libraries : Their Rationale and Role in American Higher Education*. Greenwood Press.

National Agricultural Library. *About the Library*. <https://www.nal.usda.gov/about-the-library>

National Library of Education. *About the National Library of Education*. <https://ies.ed.gov/ncee/projects/nle/>

National Library of Medicine. *About the National Library of Medicine*. <https://www.nlm.nih.gov/about/index.html>

National Transportation Library (2021, 25 février). *Learn About BTS and Our Work*. <https://ntl.bts.gov/ntl/about>

United State Census Bureau. *Geography Program*. [Census.gov. https://www.census.gov/geography](https://www.census.gov/geography)

USA Government. *Institute of Museum and Library Services*. <https://www.usa.gov/federal-agencies/institute-of-museum-and-library-services>

10. Ghana

(Cristel Silva Silva, Soumia El Jilali, Principe de Victoire Ogolesho Osse)

Profil du pays

Le Ghana est un pays d'Afrique de l'Ouest situé au bord du Golfe de Guinée. Il est limité au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par la Côte d'Ivoire et à l'est par le Togo. Le pays a une superficie de 238 533 km². (Bertrand et Hugon, s.d.) et sa capitale est Accra. La monnaie nationale est le : Cedi (¢), qui se divise en 100 pesewas. (Bertrand et Hugon, s.d.). D'après le Ghana Statistical Service (2021, p.2) le chiffre du recensement de la population du Ghana de 2021 est de 30,8 millions.

On compterait approximativement 100 groupes ethnolinguistiques subdivisés en de plusieurs unités culturelles et linguistiques. Parmi les principaux groupes ethniques on retrouve les Akan, les Ewe, les Mole-Dagbane, les Guan et les Ga-Adangbe. Les langues appartiennent soit à la sous-famille Kwa, soit à la sous-famille Gur de la famille linguistique Niger-Congo. L'anglais est la langue officielle couramment utilisée dans les instances gouvernementales ainsi que dans les grandes entreprises, les médias nationaux et les niveaux d'enseignement supérieurs (Bertrand et Hugon, s.d.). Depuis 2006, le Ghana est membre associé de l'Organisation internationale de la Francophonie et, d'après un rapport publié en 2014 par cet organisme (2014, p.17), 0.8% de la population au Ghana parlerait le français.

Le Ghana a intégré dans son budget les objectifs de développement durable proposés par l'ONU lors de l'adoption de l'Agenda 2030 en 2015. Différents acteurs du pays, tels que les Nations Unies, les chefs traditionnels, les organisations de la société civile, les universités et autres, participent à cet effort mondial grâce à la mise en place d'un système de planification décentralisée (United Nations, 2015).

Histoire

L'ancienne Côte de l'Or britannique (en anglais Gold Coast) fut une colonie officiellement instaurée dans les années 1820 et puis rebaptisée Ghana suite à un mouvement d'indépendance qui aboutit en 1957 et qui est mené par le panafricaniste Kwame Nkrumah (1909-1972), l'un des plus connus hommes politiques au pays (Bertrand et Hugon, s.d.).

Pendant la colonisation du Ghana par le Royaume-Uni, les principaux facteurs qui ont contribué au ravitaillement des bibliothèques publiques au Ghana furent l'impact des activités missionnaires sur la communauté, qui incluent l'alphabétisation de la population et la mise en place d'imprimeries pour assurer la publication rapide de matériels de lecture, afin de soutenir l'alphabétisation et l'introduction de l'éducation formelle dans le territoire (Agyen-Gyasi et Atta-Obeng, 2010, p.65-66). Plusieurs meneurs de cette réforme incluent l'évêque Orfeur Anglionby, qui était responsable de la promotion de la lecture précoce parmi les Ghanéens (Agyen-Gyasi et Atta-Obeng, 2010, p.65-66).

L'accroissement de la population alphabétisée a vu un développement sans précédent dans les années d'après-guerre, on assiste alors à l'aménagement des bibliothèques publiques dans le but de soutenir l'éducation et de fournir une base pour la poursuite des connaissances en tant que ressources informationnelles. Ceci entraîne également des progrès dans l'enseignement supérieur et universitaire qui résulte en la construction de plusieurs bibliothèques universitaires (Université du Ghana 1948, Université des sciences et Technologie 1952, Université de Cape Coast 1962) (Alemna, 1997, p.35). Il est cependant important à considérer que l'économie Ghanéenne a subi des vastes changements dans les décennies après l'indépendance ; il est ainsi documenté par de nombreux savants du milieu des sciences de l'information que les services des bibliothèques et d'information se sont détériorés depuis, entraînant conséquemment le problème de l'alphabétisation (Alemna, 1997, p.35) .

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

L'Autorité des bibliothèques du Ghana (Ghana Library Authority ou GhLA) trace ses

origines dans les années 1930 lorsque le révérend John Orfeur Anglionby, à ce moment-là évêque anglican d'Accra, décida de faire une donation de 1 000 £ afin de pouvoir mettre en pied une bibliothèque publique. Au fil du temps, cet organisme est alors devenu le service de bibliothèques publiques principal au Ghana, originalement étant installée dans le King George Memorial Hall avec une collection 27,000 en 1950. (Evans, 1964 p.8)

Cette institution, siégeant dans l'immeuble de la bibliothèque centrale d'Accra, est responsable de la gestion de 10 bibliothèques régionales (celles d'Accra, de Kumasi, de Sekondi, de Cape Coast, de Ho, de Tamale, de Bolgatanga, de Koforidua et de Sunyani (Alemna, 1997, p,36). Quelques bibliothèques annexes ont été ouvertes dans des régions pour répondre aux besoins éducatifs et récréatifs de la population dans des endroits peu accessibles. Les services fournis par l'autorité des bibliothèques sont offerts aux lecteurs des régions éloignées du pays au moyen de différents services de vulgarisation (Alemna, 1997, p.36). On pourrait ainsi inclure la création de protocoles et de directives pour la création de bibliothèques publiques, communautaires et scolaires dans le but d'améliorer l'apprentissage chez la population comme une des principales missions de la GhLA.

La GhLA fait également un travail de la gestion d'informations de manière à augmenter les bonnes habitudes de lecture de la population en plus d'améliorer la capacité du public à acquérir des connaissances et à satisfaire ses besoins éducatifs spécifiques. Par la promotion de ce type de littérature, la GhLA dénombre comme mission principale de lutter contre l'analphabétisme, la pauvreté, la maladie et les problèmes liés au chômage (Ghana Library Authority, 2020).

Bibliothèques publiques

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, les bibliothèques publiques au Ghana sont pour la plupart des succursales administrées par la Ghana Library Authority, cette dernière fournit politiques, soutien central et services économiques, en plus d'une logistique planifiée pour fournir des services à une vaste zone géographique (Alemna, 1997, p. 24). Les origines de plusieurs de celles-ci sont bien documentées dans les années 1950-1960, il est pourtant éminent de remarquer du manque de documentation récente concernant ces institutions et donc l'absence d'informations sur la plupart de ces bibliothèques et sur leurs fonds actuels.

En 1970, la loi 327 du Conseil des bibliothèques du Ghana est mise en exécution dans l'intention de renforcer les services de bibliothèque à travers de comités consultatifs

régionaux et de district. Ceux-ci sont chargés de conseiller sur les politiques de bibliothèque dans chaque circonscription du Ghana ; on peut de cette façon fournir des services efficaces et réguliers sous réserve d'un financement adéquat et régulier. (Alemna, 1997, p.36)

La bibliothèque régionale Ashanti, située à Bantama, a été officiellement ouverte en 1954. C'était la première bibliothèque régionale à être construite dans le pays par le Ghana Library Board (Evans, 1964, p. 66). La bibliothèque régionale Ashanti comptait en 1954 d'un stock total de livres de 21 000 volumes. Le stock total de la bibliothèque au 30 novembre 2009 est de 8999 livres étant des prêts, 1480 livres de références et 4876 livres enfants. (K. Agyen-Gyasi, H. Atta-obeng, 2010)

La bibliothèque annexe de Keta est établie dans le pays vers 1957 et l'une des plus anciennes parmi les deux bibliothèques de la municipalité de Keta (bibliothèques Keta et Anloga). Le bâtiment que la bibliothèque occupe actuellement a été un don d'un ancien juge de la Cour d'appel, le juge Jiagge. Actuellement, la bibliothèque est parrainée par M. Mitch Woolams pour d'importants travaux de rénovation (Keta Municipal Library, 2016). Le fonds documentaire de la bibliothèque de Keta n'est constitué que de dons faits par plusieurs donateurs, ONG et même d'organisations religieuses, y compris des personnalités éminentes de la ville.

Bibliothèques scolaires

Vers la fin des années 1930, un certain nombre d'écoles secondaires et de collèges de formation avaient été établis au Ghana grâce aux efforts missionnaires et gouvernementaux. Or les bibliothèques mobiles furent les premières à desservir les écoles au Ghana. Dans le cadre du deuxième plan de développement du Ghana commençant en 1959 (Alemna, 1997, p.40), le ministère de l'éducation et le Ghana Library Board revendiquaient la disponibilité et l'accessibilité des bibliothèques pour les élèves au sein de leurs écoles suite au succès du livre jeunesse dans les bibliothèques publiques. Il est cité par le professeur Anaba A. Alemna en 1997 (p.40) que certaines écoles, en particulier dans les zones reculées, étaient encore abonnées au service de boîte à livres auprès duquel certains livres pour enfants étaient obtenus.

En 1950 et avec l'apparition de la Ghana Library Board, on constate la priorisation de la disponibilité de livres pour enfants plutôt que ceux pour adultes. On a, en outre, encouragé l'emprunt des livres, la gestion de ceux-ci était alors la responsabilité des

écoles mais l'acquisition des ouvrages se faisait à travers la consultation des enseignants et des élèves (Alemna, 1983, p.223). Ce n'est qu'en juin 1992 que le département des écoles et collèges du Ghana Library Board a été créé et chargé de conseiller et d'aider au développement de bibliothèques dans les écoles secondaires et les collèges, sa mission étant de classer, cataloguer et traiter les matériaux.

La volonté d'instaurer une culture de lecture à la maison et à l'école doit encore faire face à des problèmes majeurs, comme la quantité et le type des livres. Un autre problème est le manque des bibliothécaires scolaires : les enseignants s'occupent de la gestion des bibliothèques scolaires (tâche est considérée comme une tâche parascolaire) (Alemna, 1983, p.222-223).

Il est à noter que le développement, les rénovations ou les projets d'agrandissement des bibliothèques scolaires au Ghana se font parfois à travers le financement des entreprises ou autres des acteurs sociaux nationaux ou internationaux. Comme c'est le cas de l'entreprise Yinson Ghana qui, dans le cadre de sa responsabilité sociale, a rénové un bloc de classe de 4 unités et ainsi qu'une bibliothèque dans l'école primaire de Kejebril. Ils ont été inaugurés lors d'une cérémonie le 17 novembre 2021 (News fr 24, novembre 2021). Yinson Ghana a également collaboré avec la Ghana Library Authority pour fournir une bibliothèque dans l'école de la municipalité d'Ahanta West. La bibliothèque scolaire de Kejebril, qui est située près de la base d'opérations de Yinson dans la région de l'Ouest, desservira environ 2 000 étudiants qui habitent dans les communautés à proximité. Yinson encourage les étudiants de la communauté à utiliser la bibliothèque en sponsorisant les 100 premières inscriptions d'étudiants, la compagnie vise de même organiser des programmes d'alphabétisation et des concours de lecture trimestriels, dans lesquels elle prévoit aussi de parrainer des prix pour les gagnants (New fr 24, novembre 2021).

Bibliothèques universitaires

Ces bibliothèques sont souvent subventionnées par le gouvernement et visent le développement de la science, de la technologie, de l'éducation et de la recherche dans l'intérêt de la société et principalement des étudiants. Les ressources d'informations collectées sont librement accessibles et peu de restrictions sont imposées à la diffusion, les services de prêt et de photocopie sont souvent gratuits ou disponibles à des prix

réduits. Entre eux, ils détiennent la plus grande collection de matériaux utilisés pour soutenir l'enseignement, l'apprentissage et la recherche (Alemna, 1997, p.36).

La principale bibliothèque universitaire au Ghana est la bibliothèque Balme, anciennement appelée University College Library. Elle a été créée en 1948 et est située sur le campus principal de l'Université du Ghana. Elle est la plus grande du système des bibliothèques de l'Université du Ghana (UGLS). Dès sa création, l'accent a été mis sur sa collection, près de 6 000 livres ont alors été empruntés à la bibliothèque du Collège Achimota. Des fonds généreux ont été ensuite fournis pour le développement de celle-ci et, entre 1948 et 1952, le stock de la bibliothèque universitaire s'élevait à 55 000 livres et 1 000 périodiques. » (Alemna, 1992, p.47). Actuellement, la collection comprend plus de 400 000 Volumes. Sa clientèle principale est constituée d'étudiants, de chercheurs et d'administrateurs de l'Université du Ghana. Plusieurs services y sont offerts, dont la reliure de livres, la reproduction, la consultation des thèses et des questions d'examens antérieurs, l'éducation et la formation des usagers, entre autres. De plus, la bibliothèque offre plusieurs ressources en ligne, notamment des bases de données en ligne, une collection de thèses en ligne, des livres numériques, des logiciels de gestion et de références.

La bibliothèque de la ville d'Accra a été créée en 1963 pour servir les étudiants de l'ancien Collège des travailleurs d'Accra. Sa collection est passée de 5 000 à 20 000 volumes dans les années 2000. La bibliothèque fait partie du système de bibliothèque de l'Université du Ghana (UGLS) qui se compose de la bibliothèque Balme, des bibliothèques des différents collèges, écoles, instituts, départements et salles. Elle offre différents types de services et des documents, tels que des documents de référence, des manuels, des bases de données de journaux, un index des journaux ghanéens, etc. Elle offre tout autant des espaces divers comme des carrels d'étude, la zone de lecture calme, une zone de collaboration pour les discussions de groupe, des services de photocopie privée et un Internet wifi environnement en réseau.

D'autres bibliothèques universitaires ont été implantées dans les années 1950 et 1960 mais le manque d'information sur celles-ci ne permet pas de confirmer l'état de leurs collections. Les chiffres mentionnés ci-dessus proviennent de l'ouvrage de Stizman publié en 1988 (p.187). :

- Government Institut technique, Sunyani. F.1967, 4500 volumes;
- Ho Institut technique, Ho. F.1968, 2000 volumes;
- Koforidua Institut technique, Koforidua. F. 1960, 2000 volumes;
- Kpandu Institut technique, Kpandu. F.1956, 4000 volumes;

- Institut national du film et de la télévision, Accra. F.1978
- Tamale Technical Institute: 24 000 volumes + abonnement à plusieurs revues scientifiques;
- Université de Cape Coast, Cape Coast. F.1962, 125 000 volumes, 2 000 périodiques
Bibliothèque de la Faculté d'Éducation: 7 7000 volumes; Bibliothèque du Centre d'études du développement: 900 volumes.; Bibliothèque de la Faculté d'Arts: 4 000 volumes;
- Université des Sciences et Technologies, Kumasi. F.1951, 115 000 volumes; 1700 périodiques, 1 200 dissertations; Bibliothèque Africaine: 4 084 volumes; Bibliothèque d'art: 661 volumes; Bibliothèque d'ingénierie: 6036 volumes.; Bibliothèque de pharmacie: 620 volumes.; Bibliothèque des sciences: 2130 volumes.; Bibliothèque des sciences sociales: 2500 volumes.

Bibliothèques spécialisées

Durant l'administration coloniale du territoire, les gouvernements en place avaient fait installer des services d'information au sein des différents ministères afin de développer la recherche et les investigations scientifiques, des bibliothèques spécialisées ont commencé alors à s'étaler progressivement comme partie intégrante des organismes de recherche. (Alemna, 1997, p.35).

Il y existe diverses bibliothèques liées à l'agriculture dans le pays, une des plus anciennes bibliothèques étant la Bibliothèque de référence agricole qui se trouve au sein du ministère de l'Alimentation et qui remonte à la création du Jardin botanique d'Aburi en 1890. Sa mission principale est d'effectuer l'exploration exhaustive des ressources agricoles et de repérer des nouvelles stratégies d'importation et de conservation concernant les différents types de spécimens botaniques. (Alemna, 1997, p.39) Des actions ont été entreprises par le gouvernement pour mettre à niveau cette bibliothèque, qui comptait autour 20 000 volumes et plus de 100 titres de périodiques en 1997. Pour sa part, la bibliothèque de l'Institut Soil Research Institute (SRI) à Kumasi a été conçue pour répondre aux objectifs et aux programmes de cet institut. Lors du recensement d'Alemna (1997, p.39), sa collection s'élevait à plus de 11 000 volumes et était abonnée à plus de 50 revues sur divers aspects de la conservation, la classification, l'érosion et fertilité des sols (entre autres aspects chimiques de ceux-ci), d'autres sujets comprenaient aussi les sciences et la technologie alimentaires (Alemna, 1997, p.39). Établie en 1938, la bibliothèque

de l'Institut de recherche sur le cacao de son côté possède des collections spéciales sous forme de monographies, de brochures et de revues. Son stock s'élevait (en 1997) à plus de 10 000 volumes et près de 1 000 brochures en plus d'être abonnée à environ 150 revues sur le cacao et ses sujets apparentés (Alemna, 1997, p.39).

D'autres instances publiques et privées ont des collections riches dans des sujets spécifiques. Tel est le cas de l'Institut de recherche animale (ARI) (créé en 1964) et dont la documentation se concentre en sciences animales et ses sujets connexes (Alemna, 1997, p.39). Par ailleurs, le Building and Road Research Institute (BRRI) pareillement situé à Kumasi, possède un stock de plus de 5 000 volumes, plus de 8 500 monographies et périodiques de 170 titres. Elle est particulièrement riche en génie civil, bâtiment, architecture et les sujets connexes (Alemna, 1997, p.39).

Parmi les institutions ayant eu la possibilité, grâce à l'administration coloniale, de bénéficier d'une bibliothèque au sein de leur infrastructure, nous avons la Banque du Ghana; elle fut créée en mars 1957 et ses activités furent entamées en août de la même année. La bibliothèque compte plus de 10 000 volumes servant essentiellement à des fins de référence et de recherche qui répondent aux besoins de la banque. Cette bibliothèque est abonnée à plus de 300 revues et magazines (Alemna, 1997, p.39). Tel fut aussi le cas de la Cour suprême en 1876. Sa bibliothèque, avec plus de 12 000 volumes, est spécialisée dans les lois, les recueils de lois, les manuels juridiques, mais également dans certains pays de la Common Law et dans les pays du Commonwealth. Elle a une collection de publications gouvernementales, c'est-à-dire des rapports, des commissions d'enquête et des rapports des ministères et le journal officiel datant de 1910 (Alemna, 1997, p.39).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

On peut retracer les origines de la formation en bibliothéconomie au Ghana jusqu'à dans les années 1940. Achimota College a été établi en 1944 et desservait à ce moment-là trois colonies britanniques d'Afrique occidentale, dont la Sierra Leone, la Gold Coast (Ghana) et le Nigeria. Les étudiants alors inscrits étaient parrainés soit par une bourse du gouvernement, soit par un établissement d'enseignement et devaient réussir l'examen d'entrée de la British Library Association. Un premier groupe d'étudiants gradua en 1945, mais l'école ferma ses portes durant cette année en raison du manque d'emplois offerts à ceux-ci. (Dzokoto, 1972, p.41)

Dans les années qui suivent, la question de la formation des bibliothécaires se pose à

nouveau lorsqu'il est devenu nécessaire de former du personnel pour gérer les nouvelles bibliothèques publiques ouvertes dans tout le pays. (Dzokoto, 1972, p.41) Conséquemment, le Gold Coast Library Board fut créé en 1949 (Evans, 1954 p.31) puis transfère ses responsabilités au Ghana Library Board (Conseil des bibliothèques du Ghana) en 1950. Une politique de formation pour le personnel bibliothécaire est mise en place conformément aux recommandations de la British Library Association. Les étudiants suivaient ainsi des cours donnés dans des salles indépendantes ou par correspondance afin de se préparer pour des examens élémentaires de la British Library Association. Les participants étaient admissibles à des bourses de mobilité sous condition de réussite à ces examens, ce qui leur permettait de terminer leur formation dans une école de bibliothéconomie à l'étranger (de préférence en Grande-Bretagne). Le conseil des bibliothèques a également mis en œuvre une série de cours de formation continue. (Akinyotu, 1976 p.139) Pendant les années 1960, la Ghana Library Board met en place une formation en bibliothéconomie et ce, sous les recommandations de J. C. Harrison, ancien directeur de la Manchester Library School, qui proposa la création d'une école non universitaire (pratique courante en Angleterre à cette époque) (Akinyotu, 1976 p.139). C'est de cette manière que le département des études de bibliothéconomie et d'archives (maintenant le département des études de l'information) est créé en 1961 et devient la première école de bibliothéconomie du Ghana; ceci est été transférée sur le campus principal de l'Université du Ghana et connaît plusieurs appellations différentes au cours des années suivantes. (Frank K. E., Zhangping L., Wencheng S., 2020)

En 1972, on assiste à l'instauration du School and College Library Department (département des bibliothèques scolaires et collégiales) en tant qu'unité spéciale du Ghana Library Board. Cette nouvelle unité, dont les bureaux se trouvaient à la bibliothèque centrale d'Accra, avait comme mission :

- D'offrir de l'assistance professionnelle (telle que des séminaires, des cours et des ateliers) aux enseignants et bibliothécaires des écoles secondaires et des collèges pour l'organisation de leurs bibliothèques scolaires;
- De mettre en place un service intermédiaire et central d'acquisition et de traitement des livres commandés par ces institutions ainsi qu'un service central de reliure;
- De constituer une collection de livres de référence et de produire des listes, des manuels, des bibliographies et d'autres publications pour les bibliothèques scolaires ;
- De conseiller les écoles et les architectes sur les besoins physiques des bibliothèques ;

- D'encourager la formation de la School Library Association en tant que section spéciale de la Ghana Library Association. (Sitzman, 1988 p. 185)

Une initiative de réorientation des programmes au sein du département des études de bibliothéconomie et d'archives est proposée en 2001. Les principaux changements survenus dans le cadre de cette structuration ont surtout été par rapport aux systèmes de gestion de bases de données et la maîtrise de l'informatique. Actuellement, l'école propose des programmes de niveau Degree (baccalauréat), MA et MPhil (maîtrise) en bibliothéconomie ainsi que des programmes menant des diplômes d'études supérieures (diplomas). Les bibliothécaires qualifiés au Ghana doivent avoir un diplôme d'études universitaires de niveau postgraduate en bibliothéconomie d'une école de bibliothéconomie et sciences de l'information. (Lampthey et Corletey, 2011)

Association de bibliothèques

Le Ghana a été un protagoniste important dans l'établissement de la bibliothéconomie publique en Afrique de l'Ouest. Suite à la création d'une entité autoritaire (Ghana Library Board) qui mettrait en place les fondements des premières bibliothèques au pays, il a également participé dans la création de l'ancienne Association des bibliothèques d'Afrique de l'Ouest (West African Library Association, WALA) qui a été fondée en 1954 à la suite de ce séminaire historique de l'UNESCO. Ce groupe associatif ne comprenait que les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest : le Ghana, le Nigeria, la Sierra Leone et la Gambie. Les objectifs de cette association étaient: 1) de créer un réseau dans le milieu des bibliothèques par le biais des conférences, des réunions, des publications ou autre; 2) de sauvegarder et promouvoir les intérêts professionnels des bibliothécaires et le développement de bibliothèques; 3) de surveiller toute législation affectant les bibliothèques et de promouvoir celle-ci si cela s'avérait nécessaire; 4) de promouvoir et encourager l'étude, la recherche et la coopération des bibliothèques. (Agyei-Gyane, 1986, p.113). En 1962, à la suite de l'indépendance du Ghana et du Nigeria en 1957 et 1960 respectivement, la West African Library Association s'est subdivisée en ce qui devient les associations nationales du Ghana et du Nigéria (Alemna, 1991).

Ultérieurement, l'Association des bibliothécaires du Ghana (Ghana Library Association) fut fondée en 1962. Depuis 1963, la GLA a été le principal organisme représentant formellement les bibliothèques et services d'information au Ghana (Oddoye, 1989); celle-

ci reprend en partie les objectifs établis par la WALA. Selon Dowling et Feels (2009) la GLA compte de 400 membres et d'un conseil d'administration gouverné par le président de l'association et organise une Assemblée Générale Annuelle (AGA) ainsi qu'un ou deux ateliers chaque année. (Dowling et Feels 2009).

L'organisation gère le Ghana Library Journal (GLJ), qui se veut une publication trimestrielle et dont les objectifs, comme l'indique Oddoye (1989) étaient notamment de refléter les progrès et les reculs de la profession de bibliothécaire au Ghana en plus de servir à titre de liaison entre tous les acteurs concernés par les bibliothèques au niveau local et international. (Antwi, 2006)

Il est important de noter que du point de vue de plusieurs chercheurs et experts dans le domaine de la bibliothéconomie en Afrique, les efforts de la part des instances gouvernant la profession au Ghana "sont insuffisants" en matière de formation continue et de renouvellement des compétences entourant les enjeux entourant les nouvelles technologies et leur impact dans le milieu. (Dowling et Feels 2009), mais aussi (Lamptey et Corlethey, 2011, p.4)

Cadre législatif

À la suite de la donation du révérend, la création d'un comité de gestion de la bibliothèque d'Aglionby en 1946 est mise en œuvre. On conçoit ensuite le comité consultatif du British Council au développement des bibliothèques sur la Gold Coast de l'époque (aujourd'hui Ghana). (Evans, 1954 P.29) Comme mentionné dans les paragraphes précédents, l'autorité (originellement appelée Ghana Library Board) subit plusieurs changements et restructurations dans ses débuts; il est cependant nécessaire de souligner que cette organisation découle de l'adoption, en 1950, du Ghana Library Board Ordinance (Ordonnance du conseil des bibliothèques du Ghana), ce qui est considéré comme le premier prototype de législation pour les bibliothèques dans plusieurs autres pays d'Afrique (Sitzman, 1988 p. 185).

Le pays dispose d'un dépôt légal depuis 1961, celui-ci est encadré par la GhLA et a été implanté lors de l'adoption de l'acte du parlement de la république du Ghana la même année et a été conçu en fonction des besoins de la république nouvellement indépendante. Ainsi, la loi sur l'enregistrement des livres et des journaux (approuvée le 10 août 1961) « est un acte codifiant avec modifications les textes législatifs prévoyant la conservation des copies des livres imprimés au Ghana et l'enregistrement des livres et

des journaux. » (Book and newspaper registration act, 1961 (acte 73)). Cette loi cite une liste de dépositaires lesquels doivent recevoir, dans un délai d'un mois, des copies de chaque exemplaire déposé par les producteurs; ceux-ci étaient le Ghana Library Board, l'Université de la Côte de l'Or (maintenant l'Université du Ghana), le registraire général et, suite à un amendement en 1963, s'ajoutent les bibliothèques de l'université de Cape Coast, de l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah, de l'Institut des sciences économiques et politiques Kwame Nkrumah et de l'Académie des sciences du Ghana. (Kedem, 1990). D'une autre part, Tetteh (2015) démontre l'héritage d'un système législatif basé sur la loi britannique sur le droit d'auteur de 1911 et qui est reflété dans l'adoption des lois du droit d'auteur de 1914 (cap 126). Des nouvelles régulations gouvernant le droit d'auteur au Ghana ont été par la suite adoptées en 1961 et en 1969. Des nouvelles lois concernant le droit d'auteur sont mises en place en 1985 (P.N.D.C.110 de 1985) et en 2005 (loi 690) (Tetteh, 2015)

Information complémentaire/particularités

Dans son ouvrage, *African Libraries* (1988. p.186), Sitzman cite E. Y. Amedekey, qui maintenait que l'avenir des bibliothèques ghanéennes n'était « pas sombre » (1973 pour l'Encyclopédie de la bibliothéconomie et des sciences de l'information). Comme décrit plus haut dans le texte, la vaste documentation que l'on retrouve sur les origines de la bibliothéconomie ghanéenne est tout à fait remarquable. Malgré la détérioration de l'économie du pays dont on est témoin depuis les années 1970 et de ses effets sur le service des bibliothèques, il s'avère prometteur de savoir que le Ghana implante toujours des services innovateurs au sein de sa communauté en dépit des coupures budgétaires implantées. Il est aussi admirable de savoir que la ville d'Accra a été nommée capitale du livre 2023 par l'UNESCO.

Références bibliographiques

Agyei-Gyane, L. (1986) The Ghana Library Association: History and Development. *Libri*, vol. 36 (no. Jahresband),113-118. <https://doi.org/10.1515/libr.1986.36.1.113>

Agyen-Gyasi, K. Et Atta-Obeng, H. (2010). Public library service in Ghana: the Ashanti regional library in perspective. *Ghana Library Journal*, Vol. 22 (No. 1&2), 65-76.

Akinyotu, A. (1976). A comparative study of education for librarianship in West Africa. Dans B. Amaeshi, (dir.), *Classical readings in african library development* (p. 129-151). Scarecrow Press.

Alemna, A.A. (1997) A review of library provision in Ghana. *Library review*, Vol. 46 (No 1), 34- 44. <https://doi.org/10.1108/00242539710160875>

Alemna, A.A. (1991) Librarianship as a profession in Ghana, *Aslib Proceedings*, Vol. 43 (No.9), p. 288.

Alemna, A. A. (1983). The development of school libraries in Ghana. *International Library Review*, Vol.15(No.2), 217-223. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(83\)90011-0](https://doi.org/10.1016/0020-7837(83)90011-0)

Alemna, A. (1992). Motivation and productivity in academic libraries: a case study of balme library, University of Ghana. *Journal of Library Administration*, Vol.16(No.4), 45-45.

Ampadu, B. (2018). *Contribution des bibliothèques publiques au développement national*. Presse des savants.

Antwi, I. K. (2006) Publishing the Ghana library journal: trends, challenges and the way forward, *Ghana Library Journal*, vol.18, 79-89 <http://hdl.handle.net/123456789/335>

Bertrand, M. et Hugon, A. (s.d.) Ghana. Dans *Encyclopædia Universalis*.<https://www.universalis.fr/encyclopedie/ghana/>

Dowling, M et Fiels, K. M. (2009). *Global roles of library associations* (IFLA publication 136-137. *Global library and information science: a textbook for students and educators*)

Dzokoto, F.K. (1972). Library education in Ghana: a critical survey. *Ghana Library Journal*, Vol.4, 41-45.

Evans, E. J. A. (1964). *A tropical library service : the story of Ghana's libraries* (Ser. Grafton book). A Deutsch.

Frank K. E., Zhangping L. et Wencheng S., (2020). Library and information science education (LIS) and the gaps that inhibit the production of professionals for effective management of libraries in Ghana. *International Journal of Library Science*. doi:10.5923/j.library.20200901.02

Ghana Statistical Service. (2021). *Ghana 2021 Population and Housing*

Census PHC General Report Vol 3A, Population of Regions and Districts.<https://census2021.statsghana.gov.gh/>

Keta Municipal Library. (2016). *Profile of Keta Library*.
<https://ketalibrary.blogspot.com/p/history.html>

Lamptey, R. B. et Corletey, A. (2011). *Building Strong Libraries and Library Association through Continuing Professional Development: the case of Ghana Library Association*, World Library and Information Congress 2011, 77th IFLA General Conference and Assembly 13-18 August 2011, San Juan, Puerto Rico.

Sitzman, G. L. (1988). *African libraries*. NJ.

Tetteh, E. O., (2015). Awareness of the Copyright Law among library users in tertiary institutions in Ghana, *Globus* 3, 30-48.

United Nations, (2015). *Resolution adopted by the General Assembly on 25 September 2015, Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*. <https://undocs.org/A/RES/71/313>

(2021, 12 décembre). Yinson Ghana rénove un bloc de classe de 4 unités et une bibliothèque délabrée pour l'école primaire de Kejebril. *News fr 24*.
<https://news.fr-24.com/nouvelles/401504.html>

II. Iran

(Bastien Fontaine, Rolman-James Gobeille-Valenzuela, Mahshid Maleki et Isabelle Pépin)

Profil de l'Iran

L'Iran est un pays d'Asie de l'Ouest bordé au nord par la Mer Caspienne et les golfes persiques et d'Oman au sud. L'Iran possède des frontières communes avec l'Irak et la Turquie à l'ouest, et avec l'Afghanistan et le Pakistan à l'est, et au nord avec le Turkménistan, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. (CNRS, 2013)

La superficie du pays est de 1 648 195km². Pays de montagne au nord et à l'ouest (Damavand 5610m), de déserts (Lut et Khavir) dans sa partie centrale. Les basses plaines du plateau central et caspien constituent une réserve de terres fertiles. La Basse-Mésopotamie renferme 11,5 % des réserves mondiales de pétrole conventionnel, soit les deuxièmes plus importantes (Sébille-Lopez, 2016).

La population est actuellement estimée à 85 millions de personnes (Worldmeter 2021). On compte plusieurs villes importantes dont Téhéran (près de 20 millions avec sa périphérie), Mahshad, Tabriz, Shiraz, Ispahan. Depuis 1980, plus de 50% de la population iranienne est urbaine. Cette tendance continue à s'accroître. (CNRS, 2014))

Histoire

L'Iran, qu'on appelait la Perse jusqu'en 1935, occupait jadis des vastes territoires inclus aujourd'hui en Irak, en Afghanistan, et au Tadjikistan. L'Histoire antique de la Perse est issue de la succession de trois grands empires (Achéménide (600-400 av JC), Parthe (247-224 av JC), et Sassanide (224-664) (Hooglund *et al.* 2008). Cet héritage culturel constitue un solide repère identitaire qui explique la persistance et la distribution de la langue et la culture perse qui dépasse les frontières actuelles (CNRS, 2014).

Installé en Perse dès l'invasion arabe du VII^e siècle (642), l'Islam servira de base à l'institution du premier État Perse au XVI^e siècle sous la dynastie des Safavides dont la capitale Ispahan connut à cet époque son apogée. (Hooglund *et al.* 2008). À cette époque advint le schisme qui brisa l'Islam en deux composantes et provoqua l'institution du chiisme en Iran par Shah Ismaël, son fondateur (Djalili et Kellner, 2017).

L'époque Qadjar (1790-1907), se caractérise par renforcement du pouvoir du clergé par rapport à l'autorité politique. Dès le début du XIX^e siècle, le courant *usuli* affirme la suprématie du pouvoir oulémas dans la vie politique en autorisant Fath-Ali Shah à mener la guerre sainte (*jihad*) contre l'armée du tsar. Le principe du *vélayat-e faqih*, la « tutelle du juriste théologien » aura des échos jusqu'à l'époque contemporaine (Djalili et Kellner, 2017).

L'Iran ne fût jamais vraiment colonisé malgré des invasions successives. La découverte de ressources pétrolières au début du XXe siècle placera le pays au centre de convoitises. L'exploitation pétrolière par des firmes étrangères (notamment britanniques) y sera florissante.

La dynastie des Pahlavi instituée par Shah Reza en 1921 fut marquée par le développement des transports, l'industrialisation mais aussi par là une tentative de réduire l'emprise du clergé sur l'éducation. Sur le plan culturel, il fonde l'Université de Téhéran en 1935, une bibliothèque nationale et une Académie (Fahrengestan) pour protéger la pureté de la langue perse. Shah Reza travailla à réduire la mainmise des Britanniques sur les ressources pétrolières, et développa la collaboration avec l'Allemagne. Son règne contribua à l'unification nationale par l'affirmation de la domination perse sur les minorités ethniques périphériques (Balouches, Lori).

Inquiétés de la proximité du régime avec l'Allemagne malgré sa position de neutralité déclarée dans le second conflit mondial, les forces anglo-britanniques occupaient l'Iran en 1941 et Shah Reza fût déposé et mourut en exil (Djalili et Kellner, 2017). Il fut remplacé en par son fils Muhammad Reza dont le premier ministre Mohammed Mossadegh qui mena une politique de nationalisation de l'industrie pétrolière, ce qui mena à la chute de son gouvernement (Djalili et Kellner, 2017; Hooglund, 2008; Wikipedia, 2021).

Par la suite le jeune Shah Mohammad Reza dirigea un gouvernement à la fois modernisateur et répressif. D'abord allié des États-Unis, il se rapprocha progressivement de L'Europe pour s'émanciper de l'influence américaine. Des facteurs économiques découlant de la crise pétrolière de 1975, et politique (l'élection de Jimmy Carter) créent une crise économique et sociale en Iran. Les coupes budgétaires dans plusieurs secteurs dont le financement des groupes religieux y jouent un rôle important. Abandonné par ses alliés occidentaux, le régime du Shah s'écroule dans un pays au bord de la guerre civile (Djalili & Kellner, 2017; Hooglund, 2008; Wikipédia, 2021-2).

La révolution iranienne de 1979 à la fois religieuse et sociale porte au pouvoir l'ayatollah Khomeiny. Des diplomates américains sont alors pris en otage au mépris des conventions internationales ce qui provoquera une rupture diplomatique durable entre les deux pays (Boniface *et al.* 2020). Le régime procédera à l'exécution d'au moins 8000 opposants dans ses 4 premières années. Et le premier ministre nommé, Mehdi Bazargan, se rend vite compte qu'il mène un gouvernement limité à la gestion des affaires courantes. Cette expérience sera répétée par la présidence du réformateur Khatami (1997-2003) (Hooglund, 2008).

L'élection du conservateur Ahmadinejad en 2003 dans des circonstances troubles provoque un mouvement de contestation populaire important de la société civile

iranienne qui affirme sa soif de changements (la révolution verte). Inflexible, le régime s'oriente néanmoins vers le développement d'un programme nucléaire et une attitude plus menaçante envers Israël.

Le modéré Rohani élu en 2013 obtiendra la signature d'une entente sur le nucléaire civil qui fait renaître l'espoir sinon d'une réforme du Régime, au moins d'une réintégration de l'Iran dans le jeu international. (Boniface *et al.* 2020). Mais L'accord sera renié par l'administration Trump qui appliquera une stratégie implacable d'étranglement économique par l'établissement de sanctions qui pèsent depuis lourdement sur les conditions de vie de la population (Boniface *et al.* 2020). Le récent retour des conservateurs au pouvoir et le durcissement du régime semble avoir mis fin aux espoirs de réforme, et accréditer la thèse de *l'illusion réformiste* dans un contexte de profond divorce entre les forces progressistes et le pouvoir (Djalili 2001).

Histoire des bibliothèques

Les plus anciennes tablettes cunéiformes en Perse ancien ont été retrouvées sur le site de Susa, à proximité de l'actuelle frontière Irakienne. Cette langue restreinte à la classe dirigeante de l'empire achéménide, la majorité des documents retrouvés sur les sites de Persépolis et Ekbatana sont rédigés en araméen, langue d'échange dans la plus grande partie de l'empire.

Les Empires séleucides et parthe (Arsacide) connurent de véritables bibliothèques entre (320-226 av.J-C) fréquentées par les lettrés du temps. Malheureusement ces sites sont détruits et seuls des fragments éparpillés dans les musées du monde témoignent encore de leur existence.

On en sait davantage sur les bibliothèques de l'Empire sassanide. Ctesiphon, Nishapur, et Salonika sont bibliothèques importantes pour la dissémination du savoir dans l'Antiquités, spécialement dans les domaines de la médecine, de la géographie, de l'astronomie et de la géométrie, mais aussi sur la doctrine du zoroastrisme, une religion ancienne d'Iran.

Durant la période islamique, les perses particulièrement attachés au patrimoine écrit, continuent la tradition de copie et de conservation des manuscrits. Ils constituaient des bibliothèques très bien organisées, prévoyant même le logement et les vivres aux lettrés venus des quatre coins du monde musulmans, consulter leur catalogue parfois riche de plusieurs dizaines de milliers de titres.

La bibliothèque prédominante au 13^e siècle était située à Gundeshapur situé dans l'actuelle province du Khuzestan. Sa collection était riche en documents hébreux, grecs et syriens, tant dans les domaines scientifiques que religieux (dont le zoroastrisme et le soufisme). D'autres bibliothèques importantes se développèrent dans plusieurs villes dont

Ispahan, Shiraz, Marv et Ghazna, mais plusieurs furent détruites par les invasions tartares (1220-1258) (Hooglund *et al.* 2008).

La plus ancienne bibliothèque d'Iran toujours existante est la bibliothèque du Sanctuaire de l'Imam Reza à Mashhad. Cette bibliothèque dont une partie est antérieure à 1447 renferme 30 000 manuscrits anciens des époques Aghsar, Qajar et Savafid, dont une copie du Coran datant de 1246 offerte par Mohammad Shah Qajar (1808-1847) (The organization of Libraries and Documents Center Of Astane Qudse Razavi).

Érigée par Shah Reza Pahlavi en 1931 La bibliothèque Nationale d'Iran s'est constituée par des collections de bibliothèques privées du 16^e et 17^e siècle. En vertu de dispositions de la loi, la Bibliothèque reçoit depuis 1937 le dépôt légal, et constitue la bibliographie nationale (Pourhadi, I. V., 1968).

D'autres Bibliothèques importantes voient le jour au XXe siècle dans la capitale dont la bibliothèque parlementaire Majlis qui fut fondée en 1930, et une Institution privée importante, a bibliothèque Malek (1937), abritant une collection rassemblant 19000 documents datant du 10e au 20e siècle (Ferreira, 2009)

À partir des années 1960 la bibliothéconomie est enseignée en Iran, ce qui permet de recruter des bibliothécaires locaux dans les grandes villes. Mais la profession semble plus ou moins valorisée à l'époque, et les personnes formées tendent à migrer vers d'autres postes institutionnels, alors les budgets sont relativement aléatoires. En 1965 il y a 333 bibliothèques publiques en Iran dont 95 dans la capitale. Les bibliothèques privées jouent également un rôle à cette époque. On peut dire que l'intérêt des bibliothèques jusqu'à cette époque reste essentiellement centré sur la conservation du patrimoine.

Types de bibliothèques

Bibliothèques universitaires

Depuis la période de la dynastie safavide (1501-1736), les écoles sont obligatoirement dotées de bibliothèques enrichies par des donateurs (La Revue de Téhéran, 2010). Vers les années 50 débute le mouvement des bibliothèques modernes en Iran, à la suite des nouvelles approches popularisées par Cutter et Dewey.

La première bibliothèque universitaire moderne est celle de l'Université de Téhéran, fondée en 1950 à la suite du don de la collection du professeur Seyyed Mohammad Meshkat. Cette dernière comprend alors 1329 ouvrages persans et arabes.

À la suite de la Révolution islamique, ayant pris fin en 1979, les universités du pays connaissent une croissance importante et doivent répondre aux besoins de nouveaux étudiants et chercheurs toujours plus nombreux. L'Iran compte actuellement environ 1000 bibliothèques affiliées à des institutions d'études supérieures pour environ 1 400 000 étudiants et 30 000 enseignants, (Moarrefzadeh, 2011, p. 2).

La bibliothèque de l'Université de Téhéran comprend aujourd'hui plus d'un million de documents dans l'ensemble de ses bâtiments et abrite un atelier de rénovation, un laboratoire spécialisé ainsi qu'un département de conservation et de restauration. Un centre de documentation a ensuite été créé afin de conserver les documents non-textuels de différentes organisations et institutions iraniennes et d'ailleurs. La bibliothèque et le centre de documentation font partie de l'IFLA depuis 1967.

Les bibliothèques universitaires iraniennes sont composées d'un système comprenant une bibliothèque centrale ainsi que quelques bibliothèques associées à des facultés et à des départements (Davarpanah, 2003, p. 219).

Dépendamment des universités, les bibliothèques de facultés peuvent être dépendantes ou non des opérations de la bibliothèque centrale, ou l'être partiellement. Les trois types de classification les plus utilisés en bibliothèque universitaire sont ceux de la Library of Congress (LC), la classification nationale de Dewey et la National Library of Medicine, pour les bibliothèques universitaires médicales (Davarpanah, 2003, p. 222).

Actuellement, les bibliothèques iraniennes tendent à utiliser un système de catalogage informatisé, initialement utilisé pour l'impression de fiches de catalogue. Les trois types de classification les plus utilisés en bibliothèque universitaire sont ceux de la Library of Congress (LC), la classification nationale de Dewey et la National Library of Medicine, pour les bibliothèques universitaires médicales. Les règles de catalogage anglo-américaines sont utilisées pour le catalogage descriptif.

Le format IRANMARC a été développé pour le stockage et l'échange de données en farsi. Des normes ont été élaborées en 2005 afin de guider les bibliothécaires professionnels vers un meilleur service des bibliothèques. Elles prennent le nom de *Standards of Iran University Libraries*.

Bibliothèques nationales

La Bibliothèque nationale d'Iran trouve ses origines dans la création de la Bibliothèque nationale de Ma'âref en 1901, qui résulte en elle-même de la fusion de deux bibliothèques ayant eu lieu vers la fin du XIXe siècle. Il s'agit cependant d'une institution non-gouvernementale considérée davantage comme une bibliothèque publique. Le contenu de la bibliothèque nationale de Ma'âref ainsi que de nombreux ouvrages de la Bibliothèque royale sont ensuite transférés dans la bibliothèque du Musée d'archéologie d'Iran en 1937 (La Revue de Téhéran, 2008). La Bibliothèque nationale d'Iran est inaugurée la même année.

En 1979, les collections d'études iraniennes de la bibliothèque de Pahlavi et le Centre de traitement de livres de Téhéran furent transférés à la Bibliothèque nationale. La bibliothèque fait actuellement plus de 97 000 m², ce qui en fait la plus grande du Moyen-

Orient. Son nouveau bâtiment comprend 5 grandes sections consacrées aux sciences, aux sciences humaines, au droit, à la médecine et aux sciences de l'éducation.

En 2004, dans le but de rendre l'institution conforme aux autres bibliothèques nationales du monde, un nouveau bâtiment est construit au nord de Téhéran pour la bibliothèque; qui prend alors le nom *d'Organisation des Documents et de la Bibliothèque nationale*.

La Bibliothèque nationale d'Iran a pour objectif d'acquérir, préserver, organiser et diffuser l'information par différents moyens, dont la création d'une collection de publications nationales produites au pays ou à l'étranger ainsi que l'acquisition de publications savantes d'études iraniennes et islamiques de provenance internationale. L'institution a également le mandat de fournir des publications de références pour les demandes des usagers et de faciliter la recherche dans tous les domaines de la culture nationale. (Afshar, 2006, p. 2).

Depuis 2006, la bibliothèque nationale d'Iran utilise le système d'étiquetage IRANMARC afin de stocker et de diffuser les données bibliographiques en persan (Khademizadeh et al, 2014). Ce système dérive lui-même du format UNIMARC qui applique les principes de balisage ISBD.

IRANMARC a d'abord été conçu uniquement pour les monographies imprimées mais son usage a été étendu à l'ensemble des documents de la bibliothèque. Son fonctionnement est possible grâce à l'utilisation du logiciel RASA qui opère notamment les processus de catalogage, d'indexation, de création de documents, de commandes, de dépôts, d'emprunts, d'échanges entre les bibliothèques et de dons.

Bibliothèques publiques

La toute première bibliothèque publique moderne en Iran serait la bibliothèque de la mairie de Téhéran en 1926 (La Revue de Téhéran, 2015). C'est toutefois au cours des années 60 que les bibliothèques publiques deviennent plus nombreuses.

En 1965, la Loi sur la création des bibliothèques publiques dans les villes du pays est adoptée par le parlement afin de construire de nouvelles bibliothèques. 1,5% des revenus de chaque municipalité est alors investi dans ce projet jusqu'en 1974. Dans chaque ville, un conseil des bibliothèques est formé afin de superviser les activités.

Après la Révolution islamique en 1979, les bibliothèques publiques sont gérées par le Ministère de la Culture et de l'Orientation islamique (Zanjani, 1989, p.347-353). Depuis 2003, c'est la Fondation des bibliothèques publiques d'Iran qui est responsable de leur gouvernance.

Selon les bibliothécaires, les bibliothèques publiques renferment plusieurs problèmes depuis les dernières décennies: collections incohérentes aux préférences des populations

locales, faible taux de lecture, espace réduit, personnel peu qualifié, manque d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et inattention de la part de la municipalité et du gouvernement. La politique des bibliothèques publiques mettrait l'emphase sur la promotion des livres et de la lecture, mais pas assez sur les autres aspects et rôles des bibliothèques (Pazooki et Saberi, 2015).

En 2006, l'Institut iranien des bibliothèques publiques est créé afin de construire, équiper, développer, gérer et superviser les bibliothèques publiques dans tout l'Iran (Pazooki et Saberi, 2019, p. 2-10). Les bibliothèques publiques iraniennes resteraient toutefois assez éloignées des standards de l'IFLA, possiblement en raison de la création récente de cette institution. Celle-ci a toutefois contribué à améliorer le statut des bibliothèques publiques, notamment en créant des bibliothèques dans les zones défavorisées et en contribuant au développement des normes.

En 2019, l'Institut iranien des bibliothèques a réalisé certaines activités afin de faire face aux dommages causés par les inondations en livrant des paquets de livres, jouets et fournitures de papeterie aux usagers résidant dans les zones sinistrées (Pazooki et Saberi, 2020, p. 233-244).

Il existe aujourd'hui 3169 bibliothèques publiques réparties en Iran, dont 294 dans la ville de Téhéran. Elles renferment environ 40 millions de livres mais seulement 2,5% de la population ayant accès à ces bibliothèques en seraient membres (Seifi et Soltanabadi, 2019, p. 1).

Bibliothèques scolaires

La présence des bibliothèques scolaires iraniennes est ancienne, elles étaient déjà présentes à l'époque de la dynastie Kadjar (1789-1925). Après la Révolution islamique, le ministère de l'Éducation fonde une nouvelle section axée sur le développement des enfants, nommée « littérature jeunesse et bibliothèque » dont les objectifs principaux sont de promouvoir la lecture et la création de nouvelles bibliothèques scolaires.

En 1998, les bibliothèques scolaires commencent à prendre du terrain, pour atteindre le nombre de 85 000, trois ans plus tard. En 2000, un accord est effectué entre le ministère de l'Éducation et celui des Affaires culturelles afin d'équiper les bibliothèques scolaires en milieu rural (Manouchehr, 2009).

Les bibliothèques scolaires iraniennes actuelles gardent une grande distance avec les standards internationaux. Au cours de l'année 2007-2008, il y avait 145 241 écoles iraniennes, dont seulement 22 118 étaient dotées de bibliothèques. Parmi les bibliothécaires, 92,35% d'entre eux travaillent en ville et 7,65% travaillent en milieu rural.

Les bibliothèques sont critiquées sur de nombreux aspects: absence de bibliothécaire, collections conservatrices trop axées sur la religion, manque de dictionnaires et de livres

au goût des élèves, personnel peu qualifié et peu dynamique et espaces insuffisants (Majidi, 2008). Le rôle de bibliothécaire en bibliothèque publique est généralement assuré par des enseignants et parfois par des élèves bénévoles dans les petites écoles. Environ 72% de ces bibliothèques n'ont pas de connexion internet.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'éducation moderne en bibliothéconomie débute habituellement durant le règne du *shah* Pahlavi I (r. 1925-1941), époque qui voit naître la Bibliothèque nationale d'Iran et des relations académiques plus étroites avec les États-Unis, qui offrent des ateliers généraux en bibliothéconomie (Hayati et Fattahi, 2005, p. 317-318; Nguessan et Moradi, 2021, p. 3).

Une éducation formalisée par le biais d'un programme collégial ou universitaire ne sera d'actualité qu'à partir du début de la deuxième moitié du 20^e siècle, alors que l'Université de Téhéran ouvre une licence en bibliothèque en 1964, laquelle sera rapidement transformée en programme de maîtrise deux ans plus tard; d'autres établissements d'enseignement supérieur emboîtent progressivement le pas (Hayati et Fattahi, 2005, p. 319-320; Nguessan et Moradi, 2021, p. 3).

Ces programmes sont initialement peu peuplés et rapidement délaissés: des 37 admis à la maîtrise de l'Université de Téhéran en 1966, seulement 25 suivront les cours, et la majorité des étudiants décrochent du programme en cours de route (Hayati et Fattahi, 2005, p. 320).

À la suite de la Révolution islamique de 1979, les établissements d'enseignement supérieur seront clos de 1980 jusqu'à environ 1983 (Kiani, 2009, p. 18). Or, durant les trois prochaines décennies, plusieurs universités développeront tour à tour des programmes de maîtrise, des mineures, des baccalauréats; le premier doctorat verra d'ailleurs jour en 1991 à l'Université Islamique d'Azad (Kiani, 2009, p. 23; Nguessan et Moradi, 2021, p. 4).

Le curriculum se spécialise, allant outre l'expertise américaine et favorisant le Farsi comme langue d'apprentissage (Nguessan et Moradi, 2021, p. 4). Le nombre de départements universitaires dédiés à la bibliothéconomie passe de sept à vingt entre 1979 et 1995 (Kiani, 2009, p. 18).

Le spectre des programmes offerts et des institutions offrant ceux-ci est, encore à ce jour, très large, allant de la mineure au doctorat; cela crée un flou important quant au degré de professionnalisation requis pour pratiquer la bibliothéconomie en Iran (en général, il est attendu d'avoir au grand minimum un baccalauréat, sa composition étant cependant assez variable en fonction de l'offre académique. La langue favorisée en Iran, le Farsi, est aussi un obstacle subtil à l'emploi, puisque les ressources en bibliothèque sont souvent en anglais et les emplois peuvent exiger une bonne connaissance de cette langue.

En 2013, l'État iranien mobilise un comité national de normalisation des bibliothèques

publiques qui recense des thèmes montrant d'emblée les thèmes dominant de la bibliothéconomie contemporaine: bibliothèques mobiles, prêts interinstitutionnels, service des technologies de l'information, services aux personnes handicapées, etc. (Saber et Pazooki, 2016, p. 6)

En l'espace d'un demi-siècle, le cadre éducatif iranien a su se sortir du carcan américain, mésadapté aux besoins sur le terrain, et offrir une formation de qualité suffisante, variée, régulièrement révisée pour s'aligner avec la réalité et en perpétuelle évolution.

Associations de bibliothèques

Créée en 1966, l'Association des bibliothèques et des sciences de l'information iraniennes (ILISA) est la première association professionnelle de bibliothécaires iranienne et fait suite à la création de la formation de bibliothécaires à l'Université de Téhéran. L'un de ses principaux objectifs étant notamment de faire reconnaître la profession de bibliothécaire.

En 1979, après la Révolution islamique, les activités de l'association prennent fin jusqu'en 1998, période durant laquelle l'Iran n'a connu aucune association de bibliothèques (Khosravi et Akbari-Daryan, p. 2, 2017). Elle regroupe aujourd'hui l'ensemble de la communauté des bibliothèques et centres d'enseignement et de recherche, centres d'archives (<https://en.ilisa.ir/>).

Des activités telles que des ateliers éducatifs, séminaires et conférences y sont organisées dans les différentes provinces de l'Iran. L'ILISA a notamment pour objectifs de promouvoir les fondements théoriques en sciences de l'information, améliorer le processus de socialisation des bibliothécaires, et de renforcer la position des bibliothécaires dans les situations transitoires impliquant de nouvelles technologies (Khosravi et Akbari-Daryan, 2007, p. 3).

L'ILISA collabore également avec les universités iraniennes dans le cadre de recherches portant sur le développement des sciences de l'information en Iran. Un congrès annuel de l'organisation est organisé chaque année et rassemble près de 500 professionnels.

De nombreuses autres associations de bibliothèques existent en Iran, dont l'Association des bibliothèques publiques iraniennes (IPLA) qui promeut le développement des services dans les bibliothèques publiques ainsi que le partage des expériences professionnelles entre les bibliothécaires (<https://hamayesh.ipla.ir/fa/>).

Autre association majeure, l'Association des bibliothèques médicales et des sciences de l'information coopère avec le ministère de la Santé, du traitement et de l'éducation médicale dans la planification de l'éducation ainsi que dans le cadre de recherches sur

la santé de la population iranienne (<https://web.archive.org/web/20100706000031/http://en.imla.ir/>).

Cadre législatif

La constitution iranienne, adoptée en 1979, jette les bases sur lesquelles s'assoit le pouvoir législatif iranien. Le droit iranien se base largement sur une structure républicaine française. Ainsi, au sommet de la pyramide politique iranienne s'assoit le chef spirituel de la communauté des chiïtes duodécimains (religion d'état en vertu de l'article 12 de la constitution) et celui-ci obtient une sorte de droit de veto constitutionnel en toute affaire, aussi petite ou grande soit-elle (Sial, 2019; Zare, 2015).

Le modèle français surgit avec la nomination d'un président de la République assujettis au vote populaire. Le président élu, il siège à un parlement comprenant près de 300 membres élus eux aussi pour des termes de 4 ans (Const. Iran, art. 62 à 70). Cependant, l'ensemble des travaux de la chambre sont soumis à l'étude scrupuleuse du Conseil des Gardiens, laquelle peut bloquer ou autoriser les lois en fonction de leur accord avec la *charia* (loi coranique) (Zare, 2015).

Aussi, la bibliothéconomie iranienne doit inévitablement se conformer aux obligations qu'impliquent un tel système législatif d'inspiration française, mais incarnée par l'imamat chiïte duodécimain. La législation jetant les règles du jeu, les bibliothèques iraniennes ne font pourtant l'objet d'aucune loi, règlement ou jurisprudence spécifique. Le ministère de l'Éducation prend toutefois la charge des programmes d'éducation, notamment en bibliothéconomie.

Depuis 1974, les bibliothèques publiques ne reçoivent aucun dividende en provenance des municipalités; en contrepartie, le parlement adopte tardivement (vers 2007) la création d'un institut des bibliothèques publiques pour appuyer le réseau. (Saber et Pazooki, 2019). En général, les associations iraniennes entourant la bibliothéconomie peinent à durer dans le temps jusqu'en 1998, alors que l'Association des Bibliothèques Iraniennes et des Sciences de l'Information voit le jour à la suite de deux décennies de difficultés diverses (Khosravi et Akbari-Darvan, 2017).

Les bibliothèques publiques dépendent de l'appui de cet institut et se renforcent au gré des normes et politiques proposés par l'Organisation Internationale de Standardisation (ISO), la Fédération Internationale des Associations de Bibliothèques (IFLA) et la Fondation des bibliothèques publiques Iraniennes (IPLF, fondé en 2013 par le biais du gouvernement et servant comme organe de standardisation en bibliothéconomie), mais les bibliothèques publiques peinent généralement à rencontrer ces normes; en 2019, on constate que les

bibliothèques publiques iraniennes sont pauvres en termes de ressources disponibles, de personnel compétent et de zone d'études disponibles (Sabeti et Pazooki, 2019).

Législativement laissé à lui-même, le réseau des bibliothèques publiques peut aussi profiter de l'appui de l'ILISA (Iranien library and information science Association), laquelle milite auprès des hautes instances constitutives pour chercher un meilleur financement et une éducation plus robuste en bibliothéconomie (Khosravi et Akbari-Daryan, 2017).

Curieusement, la bibliothèque nationale de l'Iran ne fait pas l'objet d'une loi spécifique pour sa constitution et son rôle, mais détient bien ce rôle de phare de la bibliothéconomie iranienne et appuie proactivement les bibliothèques qui composent le paysage iranien. Les bibliothèques privées et universitaires, quant à elles, profitent d'un budget qui leur est attribué par leurs organisations d'attache et sont soumises aux exigences de celles-ci.

Bibliographie (APA)

Afshar, E. The National Library of Iran: A New Building and a New Future. (2013). *Australian Academic & Research Libraries*, 37:3, 221-232. <https://doi.org/10.1080/00048623.2006.10755338>

Boniface, P., Védrine, H et Magnier, J.-P. (2020). Atlas du monde global. A. Colin.

CNRS. Études cartographiques sur l'Iran le monde iranien (2014) <http://www.irancarto.cnrs.fr/record.php?q=AI-020503&f=local&l=fr>

Constitution of the Islamic Republic of Iran (1989). Repéré à https://publicofficialsfinancialdisclosure.worldbank.org/sites/fdl/files/assets/law-library-files/Iran_Constitution_en.pdf

Davarpanah, M-R. University libraries in Iran: A study based on published sources (2003) 52(5), 218-227 DOI:10.1108/00242530310476733

Djalili, M.-R. (2001). *Iran: L'illusion réformiste*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.djali.2001.01>

Djalili, M.-R. et Kellner, T. (2017). *Histoire de l'Iran contemporain*. La Découverte. Repéré à: <https://www.cairn.info/histoire-de-l-iran-contemporain-9782707194541.htm>

Ferreira, M. (2009). Bibliothèque Malek un joyau au coeur de Téhéran. *La Revue de Téhéran*, 38. Repéré à <http://www.teheran.ir/spip.php?article871#gsc.tab=0>

Hayati, Z., & Fattahi, R. (2005). Education for librarianship in Iran before the 1979 Islamic Revolution: A historical review of American roles and influences. *Library Review*, 54(5), 316-327. <https://doi.org/10.1108/00242530510600570>

Hooglund, E. J., Curtis, G. E., & Library of Congress. (2008). *Iran: A country study*. Library of Congress, Federal Research Division: For sale by the Supt. of Docs., U.S. G.P.O. <https://catalog.hathitrust.org/Record/005862785>

Khademizadeh, S., & Kokabi M, V. A. (2014). The national library of Iran and IRANMARC. *Elixir Library Science*, 72, 25466-25472. <https://www.academia.edu/11586325/>

The_national_library_of_Iran_and_IRANMARC

Khadidjeh, N-B. (2015). Les bibliothèques publiques de Téhéran: Présentation de la Bibliothèque Nationale d'Iran <http://www.teheran.ir/spip.php?article2115#gsc.tab=0>

Khosravi, F., & Akbari-Daryan, S. (2017). Iranian Library and Information Science Association (ILISA) in Service of Civil Society: A Pattern for Middle East Countries. *IFLA WLIC 2017 WROCLAW*, 11. <http://library.ifla.org/id/eprint/1760/1/140-khosravi-en.pdf>

Iran Population (2021)—Worldometer. (s. d.). Consulté 21 novembre 2021, à l'adresse <https://www.worldometers.info/world-population/iran-population/>

Kiani, H. (2009). Education for Library and Information Science in Iran: Current Trends. *International Journal of Information Science and Management*.

Majidi, M.(2008). Enquête sur les bibliothèques scolaires basée sur une brève enquête sur statistiques officielles de ministre de l'Éducation, trimestriel bibliothéconomie et science de l'information. Repéré à: <http://ensani.ir/file/download/article/20120426170503-5183-6.pdf>

Manouchehr Alipour. Un petit regard sur la situation des bibliothèques scolaires depuis 30 ans (2009). *Livre du mois des généralités*. 2(134) <https://elmnet.ir/article/>

737197-12707/%DA%AF%D8%B0%D8%B1%DB%8C-%DA%A9%D9%88%D8%AA%D8%A7%D9%87-%D8%A8%D8%B1-%D9%88%D8%B6%D8%B9-%DA%A9%D8%AA%D8%A7%D8%A8%D8%AE%D8%A7%D9%86%D9%87-%D9%87%D8%A7%DB%8C-%D9%85%D8%AF%D8%A7%D8%B1%D8%B3-%D8%AF%D8%B1-%D8%B3%DB%8C-%D8%B3%D8%A7%D9%84-%D8%AA%D9%84%D8%A7%D8%B4

Moarrefzadeh, A-H. (2011). Current Status of University Libraries. *Library Philosophy and Practice (e-journal)*. 491.

[https://digitalcommons.unl.edu/cgi/](https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1509&context=libphilprac)

[viewcontent.cgi?article=1509&context=libphilprac](https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1509&context=libphilprac)

Mohammad Reza Pahlavi. (2021). Dans *Wikipédia*.

[https://fr.wikipedia.org/w/](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mohammad_Reza_Pahlavi&oldid=188304480)

[index.php?title=Mohammad_Reza_Pahlavi&oldid=188304480](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mohammad_Reza_Pahlavi&oldid=188304480)in Iran

Mohammad Mossadegh. (2021). Dans *Wikipédia*.

[https://fr.wikipedia.org/w/](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mohammad_Mossadegh&oldid=188256825)

[index.php?title=Mohammad_Mossadegh&oldid=188256825](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mohammad_Mossadegh&oldid=188256825)

Nguessan, M., & Moradi, S. (2021). Library and Information Science in the USA and Iran. *Journal of Medical Library and Information Science*, 2, 1-8.

<https://doi.org/10.22037/jmlis.v2i.32386>

The Organization of Libraries and Documents Center Of Astane Qudse Razavi, *Quranic Collection*. (s. d.). سازمان کتابخانه ها، موزه ها و مرکز اسناد آستان. *قدس رضوی*. Consulté le 21 novembre 2021, à l'adresse <https://library.razavi.ir/en/63030/quranic-collection>

Pourhadi, I. V. (1968). Iran's Public and Private Libraries. *The Quarterly Journal of the Library of Congress*, 25(3), 218-229.

Rafi, A. (2010). Le waqf de livres en islam et le waqf de livres à l'époque des Safavides. <http://www.teheran.ir/spip.php?article1222#gsc.tab=0>

Saberi, M.-K., & Pazooki, F. (2020). Applying IFLA Standards to Compile National Standards: Standardization Activities in Iran. *IFLA Columbus 2016 Conference. Library History/ Multicultural Libraries*, Columbus, Ohio.

[https://digitalcommons.unl.edu/cgi/](https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=7219&context=libphilprac)

[viewcontent.cgi?article=7219&context=libphilprac](https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=7219&context=libphilprac)

Saberi, M. K., & Pazooki, F. (2019). A Comparison of the Conditions of Iran Public Libraries with the IFLA Standards. *Library Philosophy and Practice (e-Journal)*, 11. <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/3017/>

Sébille-Lopez, P. (2006). Les ressources de Téhéran. *Outre-Terre*, 16(3), 61-72.

Seifi, L., & Soltanabadi, M. (2020). Iranian public libraries' capacities in preserving and disseminating intangible cultural heritage. *IFLA journal*, 46(4), 359-368. <https://doi.org/10.1177/0340035219886608>

Sial, Om. (2019). UPDATE: *The Legal System and Research of the Islamic Republic of Iran*. Repéré à <https://www.nyulawglobal.org/globalex/Iran1.html>

Zanjani, B. (1989). Public libraries in Iran and their development.

International library review, 21(3), 347-353. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(89\)90044-7](https://doi.org/10.1016/0020-7837(89)90044-7)

Zare, M. (2015). *UPDATE: An Overview of Iranian Legal System*. Repéré à https://www.nyulawglobal.org/globalex/Iran_Legal_System_Research1.html

12. Israël

(Chloé Sinotte, Marie Boucher, et Simone Beaudry-Pilotte)

Profil du pays

Situé au Moyen-Orient, sur la côte orientale de la mer Méditerranée au Proche-Orient en Asie occidentale, Israël, ou l'État d'Israël, est d'une dimension de 21,937 kilomètres carrés. Israël partage des frontières avec l'Égypte, la bande de Gaza, la Jordanie, le Liban, la Syrie et la Cisjordanie. Le pays compte une population totale de 8,787,045 habitants et est au 98e rang mondial de population (Central Intelligence Agency, 2021). La capitale proclamée est Jérusalem. Le statut de capitale n'est pas reconnu par la communauté internationale (Encyclopaedia Universalis, s.d.). Jérusalem a une population de 944,000 habitants. Les autres grandes villes du pays sont Tel-Aviv-Yafo avec une population de 4,264 millions d'habitants et Haïfa avec 1,55 million d'habitants. Les langues officielles sont l'hébreu et l'arabe. L'anglais est la langue étrangère la plus utilisée au pays. (Central Intelligence Agency, 2021) Israël est le seul état au monde où le judaïsme est en majorité religieuse avec un pourcentage de 80 % de la population. Les autres groupes religieux sont à 14 % musulman, 2 % chrétien, 2 % druze et autres (World Encyclopedia, 2014). Les groupes ethniques présents à Israël sont en majorité juifs avec 74,1 % de la population (78,1 % étant nés à Israël et le reste issu de l'immigration), 21 % arabes et 4,9 % d'autres groupes (Central Intelligence Agency, 2021).

Histoire du pays et des bibliothèques

L'État d'Israël a été déclaré en 1948, après que la Grande-Bretagne ait retiré son mandat sur la Palestine. Les Nations Unies ont proposé de séparer le territoire de la Palestine en un état arabe et un état juif avec Jérusalem en terrain partagé (Central Intelligence Agency). Une guerre civile éclata et les armées arabes qui opposaient le plan furent vaincues. Conséquemment, des centaines de milliers de palestiniens ont fui le territoire

(Oxford Reference) Israël a été admis comme membre des Nations Unies en 1949 (Oxford Reference). Depuis, l'État d'Israël a occupé la péninsule de Sinäi, la bande de Gaza, Jérusalem-Est, le Golan syrien et la Cisjordanie (Oxford Reference). Ces incursions ont provoqué des conflits militaires majeurs dans la région. La Syrie, l'Iran depuis la Révolution et des groupes politiques comme le Hamas ou le Hezbollah ne reconnaissent actuellement ni l'existence ni la légitimité d'Israël (Wikipédia : Israël). Malgré le riche patrimoine littéraire et culturel de la région, l'histoire mouvementée de l'État d'Israël et de son peuplement, immigration par vagues, plurilinguisme, cohabitation de communautés de toutes origines, a rendu ardue la constitution d'un réseau cohérent de bibliothèques (Shoham, 2008).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale d'Israël (*National Library of Israel* ou NLI) a été fondée en 1892 et était appelée Bibliothèque nationale universitaire juive (*Jewish National and University Library* ou JNUL) jusqu'en 2007, moment où la loi sur la bibliothèque nationale d'Israël reconnaît le caractère national de la bibliothèque et en fait une institution à part entière (Ringel et Ribak, 2015, p. 237). Sa mission est de collecter et préserver les connaissances, le patrimoine et la culture de la nation d'Israël, en incluant tout ce qui est produit sur la terre d'Israël et par le peuple juif plus particulièrement (The National Library of Israel [NLI], 2021). Elle est donc dépositaire du dépôt légal du pays et reçoit au moins un exemplaire de chaque ouvrage produit sur son territoire. De plus, étant donné le caractère multilingue d'Israël, la NLI possède un catalogue pour les documents écrits dans les différents alphabets hébreux, yiddish, arabe et cyrillique (Adler et Goldsmith, 2011, p. 87). Elle se présente aussi comme une institution importante et un modèle pour les bibliothèques du monde juif à travers le monde et pas seulement à l'intérieur même du territoire du pays (Adler et Goldsmith, 2011, p. 84); ce qui donne à la NLI une portée non seulement nationale, mais aussi internationale.

En raison de sa longue affiliation avec l'Université hébraïque de Jérusalem (qui possède encore 25 % des parts de la bibliothèque, alors que l'état en possède 50 % et quelques

sociétés publiques ou d'état possèdent les 25 % restants), la NLI a longtemps été située sur le campus de l'université. Avec la loi de 2007, il devient impératif que la bibliothèque se dote de nouveaux bâtiments bien à elle qui reflètent les qualités qu'elle veut promouvoir, un projet en cours depuis une décennie et qui ouvrira finalement ses portes en 2022 (NLI, 2021). De plus, dans sa volonté d'expansion et d'accessibilité, la NLI a pris un important tournant numérique, que ce soit en numérisant ses documents, en acquérant d'autres déjà numérisés, ou en proposant de plus en plus de service sur le web (Blumberg et Ukeles, 2013, p. 15). Ces nouvelles pratiques permettent un accès plus facile aux ressources de la bibliothèque pour ces membres, mais permettent surtout à tous les membres de la communauté juive ainsi qu'à tous ceux qui s'y intéressent de consulter des documents qui leur seraient autrement inaccessibles (Duke, 2008, p. 23). En bref, bien qu'existant depuis près de 150 ans, la Bibliothèque nationale d'Israël en tant qu'institution autonome est plutôt récente. Lorsqu'on prend aussi en compte le phénomène mondial du passage au numérique, cela explique facilement qu'elle soit en pleine période de réaménagement et de réinvention.

Bibliothèques publiques

Il est possible de faire remonter l'origine des bibliothèques publiques d'Israël au Moyen-âge et aux bibliothèques privées des congrégations juives qui permettaient la lecture d'ouvrages, le plus souvent religieux, à leur communauté, mais sans leur permettre de les emprunter (Nebenzahl, 1996, p. 47). Par la suite, si plusieurs bibliothèques publiques ouvrent leurs portes jusqu'aux années 1960, la plupart sont mal équipées et les bibliothécaires réellement formés sont rares, et il faut attendre cette décennie pour que de réels progrès surviennent. À cette époque, le gouvernement commence à faire passer des lois pour légiférer et soutenir le milieu des bibliothèques publiques et, surtout, à réellement les mettre en pratique, un mouvement qui se poursuit dans les décennies qui suivent. Comme cause de ce progrès, il est possible de trouver les vagues d'immigration qui posent un besoin d'intégration sociale des nouveaux arrivants à la culture préexistante du pays (Sever, 1968, p. 405), un besoin que de bonnes bibliothèques publiques peuvent très bien aider à combler.

En fait, comme Israël est un pays où l'immigration et l'intégration de différents groupes culturels prennent une place importante, les bibliothèques publiques du pays sont très variées dans les cultures qu'elles présentent. Cela est particulièrement visible tout d'abord

lorsqu'on réalise que des bibliothèques publiques à la fois juives et arabes sont présentes partout dans le pays. En effet, Israël comporte une population arabe assez importante, et c'est encore une fois dans les années 1960 que le gouvernement décide d'investir dans des bibliothèques publiques à leur usage, en grande partie dans des visées éducatives (Sever, 1979, p. 173). De plus, bien que la majorité des documents proposés soient en hébreux, les grandes vagues migratoires du XX^e siècle ont permis l'instauration de collections issues des cultures d'origines des migrants dans leurs langues respectives ainsi que l'instauration de bibliothèques entièrement dédiées à ces cultures migrantes. En y ajoutant la présence relativement grande de bibliothécaires qui parlent couramment ces langues, les bibliothèques publiques d'Israël offrent beaucoup de services à leurs immigrants et favorisent le multiculturalisme du pays (Shoham et Rabinovich, 2008, p. 30). Il est important de mentionner que le réseau des bibliothèques publiques présente aussi des bibliothèques rurales qui, bien que présentant des catalogues et des services moins développés que les bibliothèques urbaines, permettent de desservir l'entièreté du territoire du pays.

Bibliothèques universitaires

À travers les neuf universités d'Israël, les bibliothèques universitaires du pays se concentrent essentiellement sur les besoins de leurs étudiants, ce qui en fait des bibliothèques centrées sur la recherche. Afin de rester pertinentes dans ce domaine, il est nécessaire que les bibliothèques tentent de demeurer à l'avant-garde en ce qui a trait à la bibliothéconomie. Ainsi, c'est dès le début des années 1980 que certaines d'entre elles se tournent vers le monde du numérique en permettant des recherches en ligne dans un réseau interne (Harel et al. 2016, p. 33). Cette prépondérance du numérique dans les bibliothèques universitaires se poursuit dans l'abonnement à des ressources électroniques et des bases de données de qualité, parmi lesquelles il est possible d'en trouver en hébreux, et la possibilité de suivre des formations en ligne plutôt qu'en personne (Carol, 2013, p. 110-111). Il est aussi possible de trouver des bibliothécaires formés à l'utilisation de ces nouvelles technologies et aptes à former les usagers autant à ce sujet que sur celui de la littératie numérique (Aharony et Bronstein, 2014, p. 114), un sujet dont l'importance augmente au même rythme que l'universalisation de l'information numérique. Les neuf bibliothèques forment un réseau coopératif qui permet les prêts entre les différentes bibliothèques, la création de bases de données accessibles à tous les membres de la

communauté universitaire, peu importe leur institution, ainsi que la création de comités de discussion par des professionnels de l'information sur des sujets comme les politiques de catalogages ou l'acquisition de nouveaux documents. Il est important de noter que leurs décisions sont généralement approuvées et suivies par l'ensemble des services de bibliothèques du pays (Adler, 1999), les plaçant dans une position de leader en ce qui a trait au milieu des bibliothèques d'Israël.

Bibliothèques scolaires

Alors que la lecture est considérée comme bénéfique et est une des sources principales de loisir en Israël (Yitzhaki, 2014, p. 1), les bibliothèques scolaires devraient avoir une place importante dans les écoles, et c'est le cas en théorie, mais la pratique se trouve à être quelque peu différente. En effet, si les bibliothèques sont bien représentées dans les écoles et possèdent souvent de grandes collections par rapport au nombre d'élèves (Yitzhaki, 1998, p. 268-269), une forme de censure est appliquée la plupart du temps à ces collections, que ce soit de la part des bibliothécaires, ou même du directeur et des enseignants (Yitzhaki, 1998, p. 271-272). De plus, l'essentiel des ressources des bibliothèques est généralement tourné vers le développement de ces collections, ce qui fait en sorte que les bibliothécaires scolaires sont souvent mal équipés pour faire leur travail. Ils doivent ainsi faire face à un manque de formation, de ressources ou de personnel généralement causé par un manque de reconnaissance pour leur travail de la part de la direction et du corps enseignant des écoles (Yitzhaki et Anzenberg, 2005, p. 10). Ainsi, les fonds des bibliothèques scolaires reposant essentiellement sur leurs institutions scolaires respectives, elles se trouvent un peu à la traîne par rapport aux autres types de bibliothèques du pays. Toutefois, pour contrer cette situation, plusieurs institutions vont associer les ressources des bibliothèques publiques aux leurs, puisque c'est une méthode qui, lorsque bien utilisée, peut permettre d'économiser dans les collections, le personnel et l'équipement tout en permettant un meilleur service à l'utilisateur (Tzipi et Yitzhaki, 1998, p. 120, 113).

Bibliothèques spécialisées

Israël comporte aussi plusieurs types de bibliothèques spécialisées. Parmi celles-ci, il est possible de trouver les bibliothèques de loi qui, bien qu'indépendantes, font preuve de coopération et sont donc souvent en contact (Snyder, 1973). Le pays possède plusieurs bibliothèques d'art pour la plupart affiliées à des universités ou des musées (Teichman, 1988) ainsi qu'une bibliothèque de danse. De plus, Israël comporte deux bibliothèques dédiées aux personnes aveugles qui permettent l'emprunt de livres écrits en braille, de livres audios et de matériel spécialisé (Shoham, 2000, p. 170).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

En Israël, la formation en bibliothéconomie prend racine à la suite du troisième *aliyah*, après la Première Guerre mondiale alors que plusieurs intellectuels juifs provenant d'Europe s'installent sur le territoire qui deviendra l'État d'Israël (Sever, 1968). À cette époque, la JNUL est centrale aux efforts pour la mise en place d'un cadre éducatif en bibliothéconomie (Sever, 1981, p. 212). Hugo Bergmann, bibliothécaire national à la JNUL de 1920 à 1935, envoie plusieurs de ses employés en Angleterre, aux États-Unis, et à Paris pour suivre une formation professionnelle dans ce domaine. Dès lors, le cadre éducatif israélien en bibliothéconomie sera fortement influencé par la pédagogie américaine et l'American Library Association, considérée comme étant compatible avec la tradition culturelle et éducative juive (Sever, 1981, p. 230). Fort partisan de la bibliothèque en tant que véhicule de la culture, Bergmann instaure également une formation en bibliothéconomie de 30 heures pour tout le personnel enseignant des colonies juives (Sever, 1981, p. 213-214).

En 1935, Gotthold Weil, spécialiste en orientalisme d'origine allemande, prend le relais à la direction de la JNUL. Sa gouvernance entraînera une certaine stagnation en ce qui a trait à la mise en place d'un cadre éducatif poussé en bibliothéconomie. Weil, influencé par la perspective allemande de l'époque, considère les tâches bibliothéconomiques comme étant principalement cléricales (Sever, 1981, p. 213). Le vent tourne de nouveau après la Seconde Guerre mondiale. Alors que les années 1930 et 1940 sont caractérisées par la gouvernance de Weil et l'instabilité des conflits géopolitiques, de véritables efforts

de déploiement d'une formation israélienne en bibliothéconomie renaissent suite à la création de l'État d'Israël (Sever, 1968, p. 404).

En 1955, l'UNESCO délègue Leon Carnovsky, professeur en bibliothéconomie à l'Université de Chicago, à une mission de trois mois afin de formuler des recommandations au gouvernement israélien sur la mise en place d'une formation officielle en bibliothéconomie. Sur le terrain, les trouvailles de Carnovsky sont formelles : les besoins en matière de personnel compétent sont criants (Collings, 1956, p. 382). Suite à ces recommandations, le programme de bibliothéconomie à l'Université hébraïque de Jérusalem voit le jour en 1956. Il s'agit du premier programme de ce type en Israël (Sever, 1968, p. 404). Dans les 27 années suivant son ouverture, 660 personnes sont diplômées de l'École de bibliothéconomie, d'archivistique, et des sciences de l'information (*School of Library, Archive and Information Studies*) de l'Université hébraïque de Jérusalem (Peritz, B. C. et Shagam, T., 1990, p. 25).

Dans les années 1970, d'autres institutions israéliennes instaurent des programmes en sciences de l'information. L'Université d'Haïfa, fondée en 1963 (University of Haifa, s.d.), met en place un programme d'études supérieures en bibliothéconomie en 1972 (Schnierderjurgén, 2007, p. 255-256). Elle offre maintenant de plus un baccalauréat en systèmes d'information, centré sur la gestion informationnelle numérique (University of Haifa, s.d.). L'Université Bar-Ilan, près de Tel-Aviv, instaure un département de sciences de l'information en 1974, avec une offre de baccalauréat et de maîtrise en sciences de l'information spécialisées, ainsi qu'en bibliothéconomie. Le département offre également un doctorat depuis 1998 (Schnierderjurgén, 2007, p. 257-259). Finalement, quelques collèges spécialisés, tels les Oranim, Beit Berl, David Yellin, et Ashklelon proposent des cours de premiers cycles en bibliothéconomie (Shoham, 2000, p. 176).

Les programmes offerts aux cycles supérieurs permettent d'obtenir le titre de bibliothécaire professionnel-le. Ceux de l'Université d'Haïfa et de l'Université hébraïque de Jérusalem permettent d'obtenir une accréditation reconnue à l'international. Ces programmes sont certifiés par le Conseil israélien des études supérieures (*Israeli Council for Higher Education*) (Schnierderjurgén, 2007, p. 255-259).

Association de bibliothèques

La création d'associations de bibliothèques en Israël suit un parcours concordant à l'instauration de programmes d'éducation en bibliothéconomie. Dès les années 1920, de

nombreux bibliothécaires œuvraient déjà en Israël. Ceux-ci étaient soit de récents immigrants, ou de jeunes professionnel-les de la JNUL ayant obtenu une formation en Europe ou aux États-Unis grâce aux initiatives d'Hugo Bergmann (Sever, 1968, p. 403). La professionnalisation du métier aura donc simultanément nourri les efforts d'instauration d'un cadre tant éducatif qu'associatif en bibliothéconomie.

En 1942, Shlomo Shunami, bibliothécaire et professeur israélien de renom (Brunswick, 1970, p. 454), écrit un article dans le *Library Journal* appelant ses collègues à joindre leurs forces par le biais d'une association visant à obtenir une accréditation professionnelle (American Library Association, 2007). Ce n'est que dix ans plus tard que la première association professionnelle en bibliothéconomie, l'Association des bibliothécaires israéliens (ILA ou *Israel Library Association*, parfois nommée ASI ou *Association of Israeli Librarians*, selon la traduction) voit le jour (Sever, 1968, p. 404, et American Library Association, 2007).

Tel que le note l'American Library Association, la profession de bibliothécaire en Israël éprouvera une certaine difficulté à s'établir de façon unifiée et stable, au sein d'un État caractérisé par son multiculturalisme et de profonds conflits géopolitiques. Le cadre associatif israélien en bibliothéconomie se distinguerait donc par son absence d'association centralisée (American Library Association, 2007). Ainsi, en plus de l'ILA, d'autres associations regroupant divers-es professionnel-les de bibliothéconomie et de sciences de l'information au pays sont créées.

En 1965, l'ILA, le Département des bibliothèques du Ministère de l'Éducation, et l'Université hébraïque de Jérusalem joignent leurs forces pour créer le Centre israélien pour les bibliothèques (*Israel Center for Libraries*), inspiré du modèle scandinave (Shoham, 2000, p. 171). Cette même année, le gouvernement israélien, face aux demandes de la confédération syndicale *Histadrut*, reconnaîtra une échelle salariale pour les bibliothécaires, un gain important pour la profession (Sever, 1968, p. 404). Le Centre sera responsable de la traduction du système de classification Dewey et de la création d'un thésaurus en hébreu pour le catalogage. Il veillera également à soutenir les bibliothécaires dans leur profession à l'aide de programmes de formation continue et de publications, dont le journal *Yad el-Kore*, initialement publié par la JNUL dès 1946, et le *Leket-Bikoret*, journal regroupant critiques de publications israéliennes (Shoham, 2000, p. 171). Finalement, le Centre israélien pour les bibliothèques dotera ses membres d'un code d'éthique professionnelle énonçant des principes semblables à ceux de l'IFLA en termes d'accès à l'information, de censure, de confidentialité, de protection du droit d'auteur et de neutralité (*Israeli Center for Libraries*, s.d.)

Fondée en 1966, la Société israélienne des bibliothèques et centres d'information (*Israeli*

Society of Libraries and Information Centers, ou SEMEL-ASMI) (American Library Association, 2007), a pour mission de promouvoir la profession de bibliothécaire à l'aide de conférences, cours, et publications. Elle est entre autres responsable, depuis 1993, du journal *Information and Librarianship*, éminente publication dans le domaine. En contrepartie au Centre israélien pour les bibliothèques, la SEMEL-ASMI n'a aucune affiliation politique liée à la reconnaissance salariale (American Library Association, 2007).

Cadre législatif des bibliothèques

Il n'y a pas de politique nationale sur les bibliothèques à Israël (IFLA World Library Map), mais il existe plusieurs autres types de législations relatives à ce sujet.

Loi sur les bibliothèques publiques

L'adoption de la loi sur les bibliothèques publiques est due en partie aux efforts de pression des bibliothécaires membres de l'association des bibliothécaires israéliens, l'ASI, pour le financement et la promotion des bibliothèques publiques au début des années 50 (ALA Library Associations in Israel, 2007). La loi, adoptée en 1975, stipule que les autorités locales sont chargées du maintien et de la supervision des services gratuits des bibliothèques publiques du pays, sans toutefois mentionner la taille du budget fourni par l'état. (IFLA Library Map of the World)

Loi sur la bibliothèque nationale

La loi sur la bibliothèque nationale, adoptée en 2007 a pour objectif d'ancrer l'existence de la Bibliothèque nationale en Israël, de définir ses rôles et objectifs, de réglementer ses activités et d'assurer son développement afin d'atteindre ses objectifs (National Library Law, 2007). La loi spécifie également que l'emplacement de la Bibliothèque nationale doit être à Jérusalem et la création d'une compagnie à but non lucratif, la National Library Company pour sa gestion. Le financement de la compagnie est également détaillé dans

l'article de loi, assurant les fonds nécessaires à la réussite des objectifs de la bibliothèque (LOC, Israel National Library Law).

Loi sur le dépôt légal

La loi sur les livres impose à toute personne publiant plus de 50 copies d'un livre, périodique, journal, carte, brochure, pamphlet ou affiche de fournir 2 copies à la Bibliothèque nationale dans un délai de moins d'un mois de la publication. Depuis juin 2001, la loi inclut également les publications numériques telles que les matériaux audiovisuels et les publications numériques de livres, périodiques, journaux, bases de données et sites web. (IFLA Library Map of the World)

Loi sur la liberté à l'information

Adoptée en 1999, la loi sur la liberté à l'information, établit le droit à chaque résident-e et citoyen-ne d'Israël l'obtention d'information d'une autorité publique, conformément aux règles stipulées dans la loi (ministère de la Justice, 2021). Les résident-es peuvent faire des demandes sans explications sur les activités, données statiques ou informations personnelles aux différents départements gouvernementaux dans le cadre de cette législation. La loi spécifie l'obligation de l'évaluation de la demande par un agent ministériel. L'accès aux informations demandées peut être accepté ou refusé selon le jugement du ministère par rapport à la demande (IFLA Library Map of the World).

Loi sur le droit d'auteur

Adoptée en 2007, la loi sur le droit d'auteur a remplacé la loi britannique sur le droit d'auteur datant de 1911. En 2010, le Forum for Accessible Education a compilé un code de meilleures pratiques afin d'aider les professionnel-les de l'information de mieux interpréter la loi et ses réglementations sur la clause de *fair use*. (IFLA Library Map of the World) La loi permet la reproduction de documents pour des fins de conservation et leurs

adaptations pour les personnes ayant des handicaps perceptuels, physiques ou visuels. Même avec le code de meilleures pratiques, les termes de la loi sont considérés comme étant vagues et difficiles à interpréter correctement. (IFLA Library Map of the World)

Information complémentaire

La conférence annuelle de l'IFLA ayant eu lieu à Jérusalem en août 2000 a soulevé des questions par rapport au dialogue entre les milieux bibliothécaires de l'État d'Israël et des territoires palestiniens. Plusieurs États arabes ont boycotté cet événement, dénonçant le manque de reconnaissance de la communauté bibliothécaire palestinienne auprès de l'organisation internationale (Kagan, 2016, p.68).

Du 13 au 21 avril 2007, l'IFLA délègue donc Stuart Hamilton et Frode Bakken, du Comité FAIFE (*Freedom of Access to Information of Expression*) pour analyser l'état de l'accès à l'information et de la liberté d'expression en Israël et en Palestine. Selon Hamilton et Bakken, la liberté d'expression existe de part et d'autre de la frontière israélo-palestinienne, mais de façon restreinte, ombragée par le conflit qui y sévit. En Israël, les bibliothèques sont soumises à de hauts standards, mais sont affaiblies par un manque de financement et d'unification. Le territoire palestinien quant à lui fait face à une situation plus critique, soit une détérioration de l'accès à l'information, un sous-financement sévère, de l'autocensure, et une déconnexion à la communauté bibliothécaire internationale. En date du rapport, les auteurs notent qu'il n'existe aucune communication entre les bibliothèques israéliennes et palestiniennes (Hamilton et Bakken, 2007, p. 2).

Les recommandations de Hamilton et Bakken sont à l'effet de soutenir l'accès à l'information et la liberté d'expression sur les territoires palestiniens avec une présence accrue de l'IFLA et d'organismes partenaires spécialisés. Les auteurs recommandent également que l'IFLA initie un processus de coopération afin de favoriser les communications entre les bibliothèques israéliennes et palestiniennes. Ce rapport a été signé et adopté par le Conseil d'administration de l'IFLA en août 2007, dans le but de mettre en œuvre les recommandations émises, et de promouvoir le rôle des professionnel-les de l'information dans la résolution du conflit israélo-palestinien (Hamilton et Bakken, 2007, p. 3-4).

Références bibliographiques

Adler, E. (1999). University Library Cooperation in Israel: The MALMAD Consortium. *Information Technology and Libraries*, 18(3), 135.
<https://link.gale.com/apps/doc/A57011133/CDB?u=mont88738&sid=bookmark-CDB&xid=cedce4d6>

Adler, E. et Goldsmith, M. (2011). The national library of Israel and OCLC. *Judaica Librarianship*. 16. 83-92. <http://dx.doi.org/10.14263/2330-2976.1005>

Aharony, N. et Bronstein, J. (2014). Academic Librarians' Perceptions on Information Literacy: The Israeli Perspective. *Libraries and the Academy*. 14(1). 103-119. <https://doi.org/10.1353/pla.2013.0040>

Blumberg, D. et Ukeles, R. (2013). The National Library of Israel Renewal: Opening Access, Democratizing Knowledge, Fostering Culture. *Alexandria*, 24(3). 1-16. <https://doi.org/10.7227/ALX.0002>

Brunswick, S. R. (1970). Review of *About Libraries and Librarianship*, by S. Shumani. *The Library Quarterly: Information, Community, Policy*, 40(4), 454-454. <https://doi.org/10.1086/619903>

Carol R. S. (2013) Library and information literacy instruction in Israeli colleges and universities: A preliminary survey. *The International Information & Library Review*, 45(3-4). 108-113. <https://doi.org/10.1080/10572317.2013.10766378>

Central Intelligence Agency. (2021). Israel *The world factbook*. Consulté le 24 novembre 2021 sur <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/israel/>

Collings, D. W.. (1956). Review of *Report on a Programme of Library Education in Israel*, by L. Carnovsky. *The Library Quarterly: Information, Community, Policy*, 26(4), 381-382. <http://www.jstor.org/stable/4304588>

Duke, R. (2008). Israël et sa bibliothèque nationale, une histoire en devenir. *Bibliothèques*, 37. 20-23. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59396-37-israel.pdf>

Hamilton, S. et Bakken, F. (2007). *Preliminary report and recommendations from an IFLA/FAIFE-mission to Israel and the Occupied Palestinian Territories 13th - 21st April 2007*. IFLA/FAIFE. <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/publications/FAIFE-Mission-report-Aug2007.pdf>

Harel, C. Branse, Y. Elisha, K. et Zehavi, O. (2016). The Younes And Soraya Nazarian Library, University of Haifa: Israel's Northern Star. *Judaica Librarianship*. 19. 24-42. <https://doi.org/10.14263/2330-2976.1142>

Israel. Dans IFLA Library World Map. Consulté le 30 novembre 2021 sur <https://librarymap.ifla.org/countries/Israel>

Israël. Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Consulté le 24 novembre 2021 sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/israel/>

Israel. Dans Wikipedia. Consulté le 2 décembre 2021, sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Isra%C3%ABl>

Israel. Dans *World Encyclopedia.*: Philip's. Consulté le 24 novembre 2021, sur <https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780199546091.001.0001/acref-9780199546091-e-5900>

Israeli Center for Libraries. (s.d.) *Code of Ethics of the Librarians in Israel*. IFLA. <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/codesofethics/israel.pdf>

Kagan, A. (2016). ALA, IFLA, and Israel/Palestine. *Progressive Librarian*, 44. 68-92. <http://www.progressivelibrariansguild.org/PL/PL44/068.pdf>

« Library Associations in Israel », American Library Association, March 29, 2007.

<http://www.ala.org/aboutala/offices/iro/iroactivities/papersession2004harel>

Miller-Nesbitt, A., et Schreiner, M. (2013). Librarians and Archivists to Palestine. *Feliciter*, 59(6), 32-34. <https://www.proquest.com/trade-journals/librarians-archivists-palestine/docview/1468591732/se-2?accountid=12543>

Ministère de la Justice. Laws and Regulations on the subject of Freedom of Information. Consulté le 30 novembre 2021 <https://www.justice.gov.il/EN/UNITS/FREEDOMINFORMATION/LAWSREGULATIONS/Pages/LawsAndRegulations.aspx>

Nebenzahl, O. (1996). *Public library legislation in Israel: A study in public policy process* (Order No. 9611166). Available from ProQuest Dissertations & Theses Global. (304248913). <https://www.proquest.com/dissertations-theses/public-library-legislation-israel-study-policy/docview/304248913/se-2?accountid=12543>

Peritz, B. C. et Shagam, T. (1990). Continuing education in library and information science: a survey of needs and attitudes in Israel. *Education for Information*, 8(1). IOS Press 1990-03-01 0167-8329

Riches, C., & Stalker, P. Israel. *A Guide to Countries of the World.*: Oxford University Press. Consulté le 24 Nov. 2021 sur <https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780191803000.001.0001/acref-9780191803000-e-0102>

Ringel, S. et Ribak, R. (2015) *Practicing Digitization at the National Library of*

Israel, *New Review of Information Networking*, 20(1-2), 236-240. <https://doi.org/10.1080/13614576.2015.1113056>

Schnierderjurgen, A. (2007). *World Guide to Library, Archive and Information Science Education: Third New and Completely Revised Edition*. IFLA.

Sever, S. (1968). Some Social Aspects of Public Library Development in Israel. *The Library Quarterly: Information, Community, Policy*. 38(4). 388-405. <https://www.jstor.org/stable/4305928>

Sever, S. (1979). The Arab library in Israel. *The Library Quarterly*. 49(2). 163-181. <https://doi.org/10.1086/630132>

Shoham, S. (2000). Librairies and Librarianship in Israel. *IFLA Journal*, 26(3), 165-176. <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/hq/publications/ifla-journal/archive/jour2603.pdf>

Shoham, S. (2008) Les bibliothèques au pays du livre. Dans *Bibliothèque(s) Revue de l'association des bibliothécaires de France*. 37. 13-18.

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59396-37-israel.pdf>

Shoham, S. et Rabinovich, R. (2008). Public library services to new immigrants in Israel: The case of immigrants from the Former Soviet Union and Ethiopia. *The International Information & Library Review*. 40(1), 21-42. <https://doi.org/10.1080/10572317.2008.10762760>

Snyder, E. (1973). Law Libraries in Israel. *International Journal of Law Libraries*, 1(3), 108-111. <https://doi.org/10.1017/S0340045X00011114>

Teichman, C. (1988). Art libraries in Israel. *Art Libraries Journal*, 13(1), 18-19. <https://doi.org/10.1017/S0307472200005502>

The National Library of Israel. (2021). *Who we are*. <https://www.nli.org.il/en/at-your-service/who-we-are>

The National Library of Israel. (2021). *National Library of Israel Renewal*. <https://www.nli.org.il/en/at-your-service/who-we-are/library-renewal>

University of Haifa. (2021). *About the University*. <https://www.haifa.ac.il/about-the-university/?lang=en&csrt=10120512459584062845>

Tzipi, K. et Yitzhaki, M. (1998). Combined School/Public Libraries in Israel at the Elementary School Level: Some Results of an Exploratory Field Study. *International association of school librarianship*. <https://doi.org/10.29173/iasl8163>

Yitzhaki, M. et Anzenberg, D. (2005). Factors Hindering High School Library Success as Viewed by Librarians, Teachers and Principals in Israel. *International association of school librarianship*. <https://doi.org/10.29173/iasl8000>

Yitzhaki, M. (2014). The school library as a « culture agent »: A Case Study of Sub-Cultural school libraries in Israel. *International association of school librarianship*. <https://journals.library.ualberta.ca/slw/index.php/iasl/article/view/7851/4706>

Yitzhaki, M. (1998). Censorship in High School Libraries in Israel: An Exploratory Field Study. *International association of school librarianship*. <https://doi.org/10.29173/iasl8177>

(2008) *Israel: National Library Law*. [Web Page] Repéré via la Library of Congress, <https://www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2008-01-02/israel-national-library-law/>.

13. Jordanie

(Danick Plante, Lan Song et Mathieu Denis)

Profil

La Jordanie est un pays de 89 342 km², situé dans le Proche-Orient, plus précisément dans la région historique du Croissant fertile. Elle partage ses frontières avec la Syrie au nord, l'Irak au nord-est, l'Arabie saoudite à l'est et Israël et la Cisjordanie à l'ouest. Depuis des siècles, plusieurs empires ont possédé ces territoires : Macédoniens, Romains, Byzantins et Ottomans. Dès les premiers siècles suivants, la naissance de l'Islam, la région s'est arabisée et est devenue majoritairement musulmane. C'est en 1923 que l'Empire britannique définit le territoire de la Transjordanie et y place à sa tête le roi Abdallah bin al-Husseïn. Le pays obtient son indépendance en 1946 et devient le Royaume Hachémite de Jordanie (Jordanie, 2021). Le pays s'est distingué par une ouverture à la modernité et par un rapprochement avec les États-Unis et Israël. Son territoire, par sa position géographique, a souvent servi de terre d'accueil pour les réfugiés de la région. En 2016, on estime que près de 60 % de la population d'Amman, la capitale, est composée de réfugiés ou de descendants de réfugiés (Nabli, 2013). Le pays s'est engagé dans un régime de Monarchie constitutionnelle et parlementaire, même si le roi actuel, Abdallah II, possède encore la majorité du pouvoir.

Histoire des bibliothèques

La Jordanie est un pays relativement jeune si on le compare à d'autres pays de la région. Son territoire a fait partie de nombreux empires pendant des siècles. Ce n'est que depuis le 20^e siècle qu'elle existe, son histoire bibliothéconomique est donc aussi jeune qu'elle, mais si elle provient d'une culture riche en bibliothèques, son territoire ayant fait partie des empires musulmans. L'empire abbasside est notamment responsable de la création de la *Bayt al-hikma*, la maison de la sagesse à Bagdad aux 9^e et 10^e siècles. Cette bibliothèque

était un centre réputé pour accumuler et traduire des savoirs grecs, perses, arabes, etc. Par ailleurs, les mosquées servaient en quelque sorte de bibliothèque (Asali, 1974).

Dans le cas plus concret de la Jordanie, les bibliothèques ont commencé à se développer à partir des années 1950 et 1960, soit dans la première décennie suivant l'indépendance du pays. En 1956, le ministère de l'Éducation étudie la bibliothéconomie et forme le département des bibliothèques en 1958 (Younis, 1992). Auparavant, les activités en bibliothèque étaient surtout le catalogage et l'indexation, sans personnel qualifié pour comprendre les besoins dans cette matière.

La bibliothéconomie s'est développée conjointement au développement des universités et à la formation professionnelle des bibliothécaires. L'Université de la Jordanie est créée en 1962 et elle ouvre sa bibliothèque en même temps. Le *Jordan Library Association* (JLA) est fondé une année plus tard, en 1963. Dans les années qui ont suivi, de nombreuses bibliothèques à caractères scientifiques ont émergées. Dans les années 1980, les bibliothèques ont commencé à s'informatiser pour pouvoir suivre le courant et répondre aux demandes de la clientèle.

En 1992, le ministère de la Culture s'est doté d'une loi sur le droit d'auteur et en 1994, il a défini la forme et les responsabilités d'une Bibliothèque Nationale. Sa forme a peu évolué depuis, même si elle a subi quelques modifications vers 2017 et 2018 (Department of National Library [DNL], s.d.). Les bibliothèques jordaniennes sont très modernes dans leur administration malgré leur jeunesse.

Types de bibliothèques

Bibliothèques nationales

Comme beaucoup de pays, la Jordanie a conscience de l'importance d'avoir une bibliothèque nationale, car elle représente la mémoire de la nation, la bibliothèque d'état et la référence pour les personnes intéressées, soit les chercheurs et ceux qui souhaitent s'informer sur les produits culturels nationaux et l'histoire de la Jordanie sous tous ses aspects (DNL, s.d.).

La première manifestation d'une bibliothèque nationale est le Centre national de documentation de Jordanie qui a été créé en vertu du règlement n° 85 en 1975. Le

Département de la bibliothèque nationale de Jordanie (Departement of the National Library), situé à Amman, est devenu la bibliothèque nationale en 1994 (DNL, s.d.).

Les principaux services offerts par la bibliothèque nationale sont les suivants :

- l'acquisition, l'organisation et la diffusion des productions intellectuelles nationales émises dans le Royaume ou à l'étranger ;
 - la collection et la conservation des documents liés au patrimoine national et au monde arabe ;
 - la gestion du dépôt légal ;
 - la supervision et la coordination des bibliothèques publiques ;
 - la référence ;
 - la construction des relations de coopération avec les bibliothèques nationales et les centres de documentation arabes, islamiques et étrangers ; etc.
- (DNL, s.d.)

Le site Internet de la bibliothèque nationale de Jordanie (<https://www.nl.gov.jo/>) est arabophone avec une version de base en anglais. Cependant, l'interface de son catalogue en ligne (<http://opac.nl.gov.jo/>) est trilingue français, anglais et arabe. La collection de la bibliothèque nationale comprend les publications publiées en Jordanie et sur la Jordanie, en plus des archives nationales, y compris les correspondances officielles, les lois et règlements, les enregistrements audio, etc.

Bibliothèques publiques

La première bibliothèque publique de Jordanie a été créée en 1957, c'était la Bibliothèque municipale d'Irbid. Au cours des 10 années suivantes, 10 bibliothèques publiques ont été créées. Il y avait 13 bibliothèques publiques en 1995. Les collections des bibliothèques étaient principalement en sciences humaines. Les documentations scientifiques et technologiques étaient en déficit. Comme les autres pays en développement, les bibliothèques publiques de Jordanie étaient généralement confrontées à des difficultés de financement et de personnel. En 1995, les 13 bibliothèques publiques avaient seulement une collection totale de plus de 80 000 documents. Puis, la plus grande bibliothèque publique en Jordanie était la Bibliothèque publique du conseil municipal d'Amman (Amman Municipal Council Public Library), avec une collection de 28 000 documents, située au 3e étage du bâtiment municipal, avec une salle de lecture, une bibliothèque des jeunes, une salle d'exposition d'arts et une salle de conférence (Lin, 1995 ; Younis, 2002). Selon

le Rapport mondial 2007 (Rapports des pays) publié par la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), la Jordanie comptait 135 bibliothèques publiques, les points de services et les succursales sont inclus.

Certaines bibliothèques publiques se démarquent par leur esprit d'ouverture. Par exemple, la bibliothèque publique d'Amman (Amman Public Library) de Jordanie abrite une collection spéciale pour les aveugles (Meho et Nsouli, 1999) ou la bibliothèque publique et centre d'information d'Abdel-Hameed Shouman. Cette dernière a été nommée par l'IFLA (2021) grâce à ses efforts en sensibilisation communautaire pour l'inclusion culturelle. Cette bibliothèque fait aussi le sujet d'étude par ses implications aux Objectifs de développement durable dans l'article « Jordanian public libraries in relation to achieving sdgs: shoman library in action » de Tbaishat (2021).

La Jordanie avait connu une amélioration des taux d'alphabétisme jusqu'en 2003, depuis, la situation est devenue moins stable. Cependant, le taux d'alphabétisme de la Jordanie demeure le plus élevé du monde arabe. Le gouvernement jordanien a fait beaucoup d'efforts pour s'attaquer à ce grand enjeu et les bibliothèques publiques sont en première ligne. Le programme « We Love Reading », lancé en 2006, par Taghyeer, une organisation non gouvernementale jordanienne, qui vise à apporter une transformation positive de la société en Jordanie et dans le monde arabe en faisant émerger une nouvelle génération qui aime lire, a reçu le Prix international d'alphabétisation de l'UNESCO 2017. « Ce programme cherche à atteindre ses objectifs en ouvrant une bibliothèque dans chaque quartier en Jordanie, tout en formant et en faisant collaborer les adultes, en particulier les femmes, à la lecture à haute voix pour un public d'enfants, et ainsi promouvoir la lecture comme valeur partagée entre les générations » (Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, 2014, 2017).

Bibliothèques scolaires

Selon le ministère de l'Éducation jordanien (2018), le système d'éducation est basé sur un modèle d'accès universel pour ses étudiants de niveau primaire et secondaire. Bien que la scolarisation soit obligatoire entre l'âge de six et quinze ans, l'UNESCO (2020) recense un taux net de participation au primaire à 79,8 % et à 66,5 % au niveau secondaire. Depuis les dernières années, le système d'éducation est confronté à une hausse significative de la demande d'accès due à la croissance de la population et de la crise en Syrie (ministère de l'éducation jordanien, 2018). Dès lors, le manque de ressources professionnelles et

d'infrastructures occasionne des impacts négatifs sur la qualité de l'éducation en réduisant notamment le nombre d'heures en classe. De plus, le gouvernement jordanien a créé des écoles temporaires qui ne correspondent guère au standard habituel des institutions scolaires du pays. Cela tend ainsi à affecter la qualité des services offerts par les bibliothèques scolaires.

Historiquement, les premières bibliothèques à voir le jour en Jordanie se trouvaient au sein d'établissements scolaires. En effet, l'école secondaire d'Al-Salt a inauguré la toute première bibliothèque du pays en 1926 (Younis, 1992). Le réseau scolaire est demeuré le seul à offrir ce service jusqu'en 1957. Depuis, le ministère de l'Éducation (2013) chiffre à 4811 le nombre d'écoles primaires et secondaires sur son territoire desservant une bibliothèque au sein de leur établissement (Sulieman, 2016). Selon les statistiques disponibles, ces bibliothèques scolaires ont été fréquentées par près de 1 726 831 étudiants jordaniens entre 2012 et 2013 (Sulieman, 2016). Bien que ces données nous apparaissent obsolètes, elles témoignent tout de même de l'importance accordée aux bibliothèques scolaires, et ce, depuis l'obtention de la souveraineté du pays.

Malgré tout, des enjeux subsistent quant au développement des bibliothèques scolaires, puisque les leaders politiques réduisent ces institutions à des lieux de préservation des documents et des espaces récréatifs (Sulieman, 2016). Ainsi, les dirigeants tendent à sous-estimer l'importance du rôle que jouent les bibliothèques dans le processus d'apprentissage des jeunes Jordaniens, ce qui empêche l'élaboration d'activités et de programmes favorisant le développement de compétences spécialisées en bibliothéconomie. En ce sens, le plan stratégique du ministère de l'éducation jordanien de 2018 à 2022 rapporte peu d'éléments associés aux bibliothèques scolaires. Ce manque de compréhension et de valorisation de l'État envers les bibliothèques académiques est de plus en plus critiqué dans la littérature scientifique.

Par ailleurs, il nous apparaît pertinent de souligner une initiative commune de Bibliothèque sans Frontière (BSF) et de la *Jordanian Hashemite Fund for Human Development* (JOHUD) qui ont installé des *Ideas Box* dans le centre de Marka depuis 2018. Sommairement, il s'agit d'une médiathèque mobile ayant pour mission d'accueillir des enfants et des adolescents déscolarisés, lesquels sont principalement des réfugiés syriens. Cette initiative permet ainsi de favoriser l'intégration sociale et scolaire de ces jeunes marginalisés.

Bibliothèques universitaires

À compter de 1962, les bibliothèques universitaires furent introduites au sein de la société jordanienne (Ahmed et Suleiman, 2013). À ce moment, le Roi Hussein avait ordonné la construction de la première université au pays, soit la *University of Jordan (UOJ)*. La bibliothèque de la UOJ possède encore aujourd'hui la plus importante collection universitaire du pays avec plus d'un million de documents offerts en format manuscrit et numérique. Sa collection est intimement liée aux domaines d'étude offerts au sein des facultés de la UOJ, soit notamment la médecine, les Sciences de la nature et les Sciences humaines. Bien que la bibliothèque soit de prime abord destinée aux étudiants et au personnel de l'établissement, son accès universel permet à l'ensemble de la population de profiter de ses installations. Concrètement, la bibliothèque de la UOJ accueille en moyenne près de 11 000 usagers par jour. Parallèlement, en 2009, la UOJ a amorcé un projet de préservation de documents historiques via la numérisation. En 2018, on dénombrait un total de 84 043 documents historiques numérisés (Tbaishat, 2018).

Selon le site web du *Ministry of Higher Education & Scientific Research (2017)*, 31 universités sont présentes sur le territoire jordanien et celles-ci sont de type publique (10), privée (19) ou régionale (2). Contrairement aux institutions privées qui profitent de fonds offerts par des donateurs et diverses entreprises, les limitations financières des universités publiques ont entraîné des répercussions négatives dans la gestion de leurs bibliothèques. Pendant plusieurs années, celles-ci se sont confrontées à un manque de coopération interuniversitaire attribuable à l'absence de procédures et de politiques communes. Dans ce contexte, en 2004, l'État a investi une somme de 65 millions de dollars afin de centraliser les systèmes d'exploitation et les procédures des bibliothèques universitaires (Ahmed et Suleiman, 2013). Cela a notamment mené à l'unification de la gestion des collections sous un même logiciel nommé *Horizon*. Cette transformation a permis de sauver des sommes considérables et d'offrir un plus vaste contenu aux usagers.

Bibliothèques spécialisées

Il existe de nombreuses bibliothèques spécialisées en Jordanie. Plusieurs semblent d'ailleurs se concentrer sur l'archéologie, probablement due à la richesse historique du

territoire. Les plus importantes sont l'*American center of research* (ACOR), la bibliothèque du *British Institute* ou la bibliothèque de l'Institut allemand protestant d'archéologie.

L'ACOR est une « institution académique internationale sans but lucratif » [Traduction libre] (<https://acorjordan.org/>). Ses activités se concentrent sur les recherches archéologiques sur la région et le partage de ces connaissances. Plusieurs chercheurs, étudiants et professionnels enrichissent la bibliothèque avec leurs recherches. Dans le même ordre d'idée, la *British Institute in Amman* (BIA) se spécialise dans le développement de collections et de connaissances sur l'archéologie de la région (Learning from the Levant, 2021). La bibliothèque de l'Institut allemand protestant d'archéologie se concentre sur l'archéologie biblique. Il est intéressant de constater que toutes ces bibliothèques sont des antennes de centres de recherches internationales ou sont issues d'intérêts conjoints entre une autre nation et la Jordanie.

Dans un autre ordre d'idée, il existe d'autres types de bibliothèques spécialisées, comme la médiathèque de l'Institut français de Jordanie. C'est une bibliothèque axée sur le contenu culturel français et jordanien et proposant une collection favorisant la communication entre le français et l'arabe (Ambassade de France en Jordanie, 2021).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

En 1956, le ministère de l'Éducation de Jordanie a commencé à envoyer des étudiants en Angleterre pour étudier la maîtrise en bibliothéconomie. La formation en bibliothéconomie en Jordanie a été dispensée en trois niveaux d'études : formation de courte durée, formation professionnelle intermédiaire et formation professionnelle. Cependant, la plupart des leaders jordaniens en bibliothéconomie et sciences de l'information ont été formés au niveau du doctorat et de la maîtrise à l'étranger, principalement aux États-Unis et en Grande-Bretagne (Younis, 2002).

Les formations de courte durée sont données et gérées par des institutions jordaniennes, notamment l'Association des bibliothèques de Jordanie (JLA) et le ministère de l'Éducation. Ces cours ont débuté dans les années 1960 pour répondre aux besoins urgents des bibliothèques publiques et scolaires en matière de personnel qualifié. Les sujets et la durée de la formation ont été sujets au changement depuis pour s'adapter aux nouvelles réalités (Younis, 2002). En 2006, la JLA avait offert plus de 218 cours auprès de 4309 participants, et ce, dans le but précis de former des travailleurs dans le domaine (Ibrahim et al., 2006).

Les formations professionnelles intermédiaires sont données par les collèges communautaires et sont d'une durée de 2 ans. Elles sont de niveau postsecondaire. Lors de la création de cette formation en 1977, deux parcours permettaient d'exercer un métier en double profil : enseignant et bibliothécaire. Pour ce qui est du premier, la formation qui comptait 48 crédits permettait la qualification en enseignement et la gestion de bibliothèque scolaire. Le second parcours comptait 46 crédits était orienté vers l'enseignement des sciences sociales. Il permettait de pratiquer le métier d'aide-bibliothécaire. En 1988, ces deux programmes ont fusionné avec le programme Technologies en éducation et un nouveau programme, Ressources éducatives et bibliothèques (Educational Resources and Libraries), a été créé (Younis, 2002). Depuis, il existe peu de sources pour pouvoir attester que cette formation est toujours d'actualité.

L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au niveau du baccalauréat a commencé en 1999 à l'Université appliquée d'Al-Balqa (Al-Balqa Applied University). L'université de Jordanie a adopté en 2007 l'ouverture du premier programme de maîtrise en sciences de l'information en Jordanie, dans le but de former des personnels spécialisés et d'offrir un programme d'études supérieures au sein de la Jordanie (Al Jaradat, 2021). Le département de bibliothèque et information de l'université de Jordanie offre en 2021 sur son site officiel des programmes de 1^{er} et 2^e cycle universitaire, y compris un programme court de 24 crédits (The university of Jordan, s.d.).

Association des bibliothèques

Fondée en 1963, la *Jordan Libraries and Information Association (JLA)* constitue la première et seule véritable association de bibliothèques existante en Jordanie (Younis, 1992). Elle fut notamment membre de l'*International Federation of Libraries Association (IFLA)* et membre fondateur de l'*Arab Federation of Libraries and Information Centres (AFLI)* (Al-Shorbaji, 1994). Selon le *Guide du Civil Society Organizations in Jordan (CSO)*, la JLA compte actuellement 1557 membres actifs. Sa mission consiste globalement à unifier les efforts des individus travaillant dans le domaine des sciences de l'information afin de développer l'expertise et les services des bibliothèques en Jordanie (Al-Shorbaji, 1994). À plus grande échelle, son rôle est de contribuer au développement des bibliothèques au sein des pays arabes et à l'international. Les membres du conseil d'administration occupent leur poste pour une période de deux années, mais nous comprenons que l'association n'aurait pas tenu d'élection depuis 2012 (CSO, 2021). Cela soulève un doute

quant au maintien de ses activités, puisque nous n'avons trouvé aucune source permettant de valider son statut actuel.

Cette association a également contribué à la recherche en s'impliquant dans la publication d'articles scientifiques ainsi que dans l'organisation de séminaires en collaboration avec des associations internationales. À cet égard, en 1965, la JLA publiait le premier périodique spécialisé en sciences de l'information sous le nom de *Rislat al-Maktabah* (Al Jaradat, 2021). Enfin, soulignons que la JLA a été une actrice importante dans l'implantation d'un cadre législatif en matière d'information. À titre d'exemple, ce regroupement a permis d'instaurer, à partir de 1991, des normes gouvernementales visant à standardiser la gestion des documents via le *International Standard Book Number* (ISBN) (Al-Shorbaji, 1994). Par conséquent, il appert que la JLA a joué un rôle déterminant dans le développement des bibliothèques et de l'information en Jordanie.

Législation entourant les bibliothèques

Comme l'histoire de la bibliothéconomie en Jordanie est tout de même récente, il est intéressant de constater qu'il existe des lois actuellement qui traitent directement des bibliothèques, plus particulièrement la bibliothèque nationale. Plusieurs départements ont existé et ont eu la charge d'agir directement avec les bibliothèques. La première entité politique qui s'est préoccupée des bibliothèques est le *department of libraries*, créé en 1958 au sein du ministère de l'Éducation (Younis, 1992). Il a été formé suite au constat que les bibliothèques publiques et universitaires manquaient de moyens pour réaliser leurs objectifs.

En 1964, l'Education act no.16 of 1964 définit les responsabilités du *department of School Libraries* (Suliman, 2016). Celles-ci doivent proposer des périodes d'utilisation de la bibliothèque de façon hebdomadaire et inclure des activités de promotion. C'est d'ailleurs vers cette période et dans les années 1970 que les bibliothèques scolaires ont commencé à se développer et à s'unifier afin de créer par la suite un système plus uniforme. En 1975, la Jordanie a créé le « Centre national de documentation [...] en vertu du règlement n° (85) pour l'année 1975, qui était liée au ministère de la Culture et de l'Information » (<https://www.nl.gov.jo/Default/Ar>). Ce centre a fusionné avec la Direction des bibliothèques en 1977 suite à un nouveau règlement. D'autres modifications ont été apportées dans la décennie suivante, preuve d'un engouement et d'une volonté d'organiser les bibliothèques et plus particulièrement de mettre en place une bibliothèque nationale.

La forme et le nom légal actuel ont été définis en 1994 par le règlement no.5 ; le *département de la bibliothèque nationale* (<https://www.nl.gov.jo/Default/Ar>). Le système a été légèrement modifié en 1996, puis a conservé cette forme jusqu'en 2017, la loi sur les documents no.9 modifiant quelque peu la loi précédente (<https://www.nl.gov.jo/Default/Ar>). Elle décrit maintenant les responsabilités de la bibliothèque nationale dans l'article 4 en matière de communication, de diffusion entre bibliothèques, de préservation du dépôt légal et de conservation d'exemplaires d'œuvres jordaniennes (Official Journal of the Hashemite Kingdom of Jordan, 1992).

Parallèlement aux lois impliquant directement les bibliothèques, la Jordanie s'est dotée dès 1992 d'une loi sur le droit d'auteur (copyright), la loi no.22 (Al-Shorbaji, 1994). La Jordanian libraries association a ensuite travaillé pour ajouter le dépôt légal dans la loi sur le droit d'auteur. Cette loi a été amendée en 2005 et il s'agit de la forme actuelle (Mehawesh, 2014). La responsabilité de cette loi appartient au département de la bibliothèque nationale, puisque la protection du droit d'auteur et la préservation d'exemplaires de toutes œuvres produites font partie de ses objectifs et mandat. Le centre de dépôt est même défini comme étant la « Bibliothèque Nationale et autres endroits accrédités par le gouvernement » (Ministry of Culture, 2005).

Références bibliographiques

Ahmed, M. H. et Suleiman, R. J. (2013). Academic library consortium in Jordan: An evaluation study. *The Journal of academic librarianship*, 39(2), 138-143.

Al Jaradat, O. (2021). Libraries and Intellectual production in the field of Library & Libraries and Intellectual production in the field of Library & Information in the centennial of the Jordanian state: An Analytical Information in the centennial of the Jordanian state: An Analytical Study. *Library Philosophy and Practice (e-journal)*. <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/6419/>

Al-Shorbaji, N. (1994). Focus on... the Jordan library association. *Information development*, 10(1), 38-40.

Ambassade de France en Jordanie. (2021). *Institut français de Jordanie*. <https://jo.ambafrance.org/Institut-francais-de-Jordanie>

Asali, K. (1974). (2) Libraries in Jordan. *International Library Review*, 6(2), 171-183. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(74\)90023-5](https://doi.org/10.1016/0020-7837(74)90023-5)

Bibliothèque Sans Frontière (2018). *Action*. <https://www.bibliosansfrontieres.org/pays/jordanie/#1591954072188-075e9e96-264b>

Civil Society Organizations in Jordan (2021). *Jordan Libraries and Information Association*. <http://www.civilsociety-jo.net/en/organization/597/jordan-libraries-and-information-association>

Department of National library. (2021). *نبذة عن المكتبة* [à propos de la bibliothèque]. https://www.nl.gov.jo/Ar/Pages/%D9%86%D8%A8%D8%B0%D8%A9_%D8%B9%D9%86_%D8%A7%D9%84%D8%AF%D8%A7%D8%A6%D8%B1%D8%A9

Ibrahem, M., Al-ahmad, N., Ahmed, A. et Mark, T. (2006). Jordan Library and Information Association (JLIA) and its Role in the Continuous Training in the Field of Library and Informatics. *Journal of Social Sciences*, 2(1), 27-34.

International Federation of Library Associations and Institutions. (2007). *World Report 2007 Country Reports - Jordan*. https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/publications/ifla-world-report/69_ifla-faife_2007_cr_-_jordan.pdf

International Federation of Library Associations and Institutions. (2021, 20 august). *Community outreach for cultural inclusiveness: going beyond the physical walls of Abdul Hameed Shoman Foundation's Public Library*. <https://www.ifla.org/news/community-outreach-for-cultural-inclusiveness-going-beyond-the-physical-walls-of-abdul-hameed-shoman-foundations-public-library/>

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. (2014, 18 septembre). *We Love Reading, Jordanie*.

<https://uil.unesco.org/fr/etude-de-cas/effective-practices-database-litbase-0/we-love-reading-jordanie>

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. (2017, 8 septembre). *Reconnaître l'excellence : partage des bonnes pratiques d'alphabétisation*. <https://uil.unesco.org/fr/alphabetsation-competences-base/reconnaitre-lexcellence-partage-bonnes-pratiques-dalphabetsation>

Jordanie. (2021, 5 novembre). Dans *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Jordanie>

Learning from the Levant. (2021). *British Institute in Amman*. <https://cbri.ac.uk/where-we-work/british-institute-in-amman/>

Lin, Q.M. (1995, december). *Libraries in Jordan*. National academy for educational research[Taiwan]. <https://terms.naer.edu.tw/detail/1681835/>

Mehawesh, M. I. (2014). Translation, Copyright, and Copyright Laws in Jordan. *US-China Foreign Language*, 12(2), 129-136. <https://doi.org/10.17265/1539-8080/2014.02.004>

Meho, L. I. et Nsouli, M. A. (Eds.). (1999). *Libraries and information in the arab world : an*

annotated bibliography (Ser. Bibliographies and indexes in library and information science, 12). Greenwood Press.

https://books.google.ca/books?id=7a6pkKTcN3YC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ViewAPI&redir_esc=y#v=onepage&q=jordan&f=false

Ministry of Culture. (2005). *Law No. 22 of 1992 on Copyright Protection (as amended up to Law No. 9 of 2005)* (Nabel Law Office., Trad.). <https://wipolex.wipo.int/en/text/339495>

Ministry of Education of the Hashemite Kingdom of Jordan. (2018). *Education Strategic Plan 2018 – 2022*. https://moe.gov.jo/sites/default/files/esp_english_final.pdf

Ministry of Higher Education & Scientific Research. (2017). *Study in Jordan*. <https://rce.mohe.gov.jo/StudyInJordan/en/>

Nabli, B. (2013). *Comprendre le monde arabe (French Edition)*. ARMAND COLIN. 125-127.

Official Journal of the Hashemite Kingdom of Jordan. (1992). *Law on the Protection of Copyright 1992 (No.22 of 1992)*. (International Bureau of WIPO., Trad.). <https://wipolex.wipo.int/en/text/128301>

Sulieman, R. J. (2016). Understanding School Library Education and Library User Education in Jordan. *Athens Journal of Mediterranean Studies*, 247-270.

Tbaishat, D. (2018). Ensuring access to theses in the Arab speaking world–University of Jordan initiatives. *Digital Library Perspectives*.

Tbaishat, D. (2021). Jordanian public libraries in relation to achieving sdgs: shoman library in action. *Public Library Quarterly*, 40(2), 125-143.

<https://doi.org/10.1080/01616846.2020.1738836>

The university of Jordan. (s.d.). *Department's Study Plans*.

<http://educational.ju.edu.jo/Departments/>

http://educational.ju.edu.jo/School_DeptStudyPlans.aspx?DeptName=Library%20and%20Information

UNESCO. (2020). *Éducation et Alphabétisme*. <http://uis.unesco.org/fr/country/jo>

University of Jordan. (2017). *About the library*. <http://library.ju.edu.jo/EN-library/ENAboutLibrary.aspx>

Younis, A. R. (1992). Professional library development, manpower education and training in Jordan. *The International Information & Library Review*, 24(1), 15-43.

Younis, A.R. (2002). Standards for library education in private universities in Jordan. *International Information and Library Review*, 34(4), 369-394. <https://doi.org/10.1006/iilr.2002.0216>

14. Mexique

Mexique(Alexandra Coutu, Marion Fortin et Justine Savoie)

Profil du pays:

Le Mexique, dont le nom officiel est en fait les États-Unis du Mexique, est un pays de 1 964 375 km². Il se situe dans la partie méridionale du continent nord-américain (entre les États-Unis et le Belize), mais on l'associe historiquement et culturellement à l'Amérique Latine (Brasseul et al., 2021). En 2020, on estime sa démographie à 128 254 000 habitants, population culturellement diverse qui se situe pour les trois quarts en milieu urbain. Pour la forte majorité (82.7%) les Mexicains sont de religion catholique. En 1970, on dénote une explosion démographique qui fait croître de nombreux centres urbains au pays. Pour n'en nommer que quelques-uns, Guadalajara, Monterrey et Mexico, la mégapole et capitale du pays, sont les plus importants (Brasseul et al., 2021).Le niveau de littératie, soit le nombre d'habitants de plus de 15 ans pouvant lire et écrire, équivaut à 95.2% de la population. Par contre, on dénote un écart entre les sexes, les hommes obtenant en moyenne un meilleur résultat aux tests de compétences évaluées pour définir le niveau de littératie d'une population que les femmes (Statistique Canada, 2011, p.55) . Aussi, le Mexique possède la 11e économie la plus importante au monde et croit, depuis 2013, d'approximativement 2% annuellement. Ces revenus proviennent principalement de l'univers manufacturier (The World Factbook, s.d.).

Histoire :

Après avoir été conquis au 16e siècle par l'Espagne, le Mexique signe le 16 septembre 1810 sa déclaration d'indépendance qui sera reconnue par l'Espagne le 27 septembre 1821 (The World Factbook, s.d.). Le Mexique possède une histoire lourde en guerres civiles, en conflits politiques et en problèmes sociaux, et ce, depuis les premières années de son indépendance. La guerre contre les États-Unis (1846-1848) aura été ravageuse, faisant perdre au Mexique une partie considérable de son territoire.L'instabilité politique et économique a frappé le pays pendant de nombreuses années par la suite. Les guerres civiles et politiques qui s'ensuivirent ont divisé le pays à plusieurs reprises, causant des conflits extrêmement violents. La Révolution mexicaine de 1910, bien que longue et mouvementée, fut le début d'une évolution en politique avec l'apparition, pour la première fois, d'un mouvement politique plus démocratique (de Solis y Rivadeinera, s.d.). Bien évidemment, l'histoire du pays a eu un impact considérable sur le développement des bibliothèques mexicaines. Les bibliothèques comme nous les concevons aujourd'hui ont

fait leur arrivée sur le territoire mexicain en concordance avec celle des Espagnols. Les civilisations mésoaméricaines utilisaient, avant cette époque, des gravures et des codex afin de transmettre leurs cultures. Les Tlacuilo, des scribes-peintres de codex, avaient la charge de l'élaboration des manuscrits et on devait trouver un endroit pour conserver ces documents. Ces lieux, les amoxcalli, sont considérés comme des bibliothèques préhispaniques et furent détruits pendant la conquête (Fernandez de Zamora, 1997, p.227). Après la conquête, les bibliothèques coloniales créées par les Espagnols leur étaient strictement réservées, privant ainsi les premiers peuples de l'éducation et de l'accès au savoir. La situation changea rapidement après l'indépendance lorsque les institutions publiques devinrent accessibles à toute la population. Bien entendu, les nombreux conflits et le très grand taux d'analphabétisme au pays créèrent de nombreux obstacles dans le développement des bibliothèques. Ce n'est qu'au début du 20e siècle, à partir de la Révolution mexicaine, que l'accès au savoir et à la culture s'améliore au Mexique, avec l'avènement d'un mouvement plus démocratique en politique et la création d'un programme pour les bibliothèques publiques. De plus, vers la deuxième moitié du siècle, plusieurs institutions de formation en bibliothéconomie furent créées (Lau, 2015, p.3 625). Aujourd'hui, une des grandes forces du réseau de bibliothèques mexicaines serait leur orientation vers le service au public (Lau et Lee, 2010, p.97). Toutefois, la problématique actuelle de l'inégalité du financement des bibliothèques entraîne un développement très hétérogène des institutions à travers le pays (Lau et Lee, 2010, p.96).

Types de bibliothèques

Bibliothèques universitaires

Commençons par mentionner que les bibliothèques universitaires du Mexique sont le type de bibliothèque le plus développé et le mieux financé du pays. Elles emploient le plus grand nombre de professionnels, ont les plus gros budgets et les technologies les plus récentes. Bien entendu, toutes les bibliothèques universitaires ne sont pas égales, mais celles de grosse et moyenne envergure se démarquent des autres (Lau et Lee, 2010, p.96). Dans les années 1950, le gouvernement commence à supporter financièrement les bibliothèques universitaires. Ce financement substantiel qui se poursuit sur plus de quarante ans permet le développement de bibliothèques comme l'UNAM (Universidad Nacional Autónoma de México) (Fernandez de Zamora, 1997, p.228). On retrouve quatre types de bibliothèques universitaires du Mexique. Les bibliothèques universitaires d'État, les bibliothèques d'institut technologiques, les bibliothèques des institutions d'enseignement et les bibliothèques d'universités privées, les trois premières étant financées par l'État. On compte au total, en 2015, 1 482 bibliothèques universitaires tous types confondus au pays. (Lau, 2015, p.3 625). Les bibliothèques universitaires d'État

possèdent les institutions les plus importantes de cette catégorie et sont liées à l'une des 45 institutions d'éducation supérieure du pays. On retrouve une université par état, et plusieurs au sein même de la ville de Mexico. Elles sont toutes affiliées sous le Conseil National pour les Bibliothèques d'Institution de l'Éducation Supérieure, ou CONPAB (Consejo Nacional para Asuntos Bibliotecarios de Instituciones de Educacion Superior). Les seuls exclus sont les bibliothèques de Mexico comme l'UNAM et l'UAM (Universidad Metropolitana) en raison de leur taille et influence qui dépasserait largement les autres institutions de ce conseil, la première étant au 150e rang des meilleures université de recherche selon le journal Anglais The Times Higher education Supplement de 2008 (Lau, 2015, p.3 625 - 3 626). En 2015, on compte un total de 242 instituts technologiques au Mexique. La présence de bibliothèques au sein de ces instituts est assez récente, la première datant de 1991. Ce sont en général de petits espaces au budget limité (Lau, 2015, p.3 627).

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques représentent le deuxième type le plus développé après les bibliothèques universitaires. Il s'agit effectivement du plus grand réseau de bibliothèques de l'Amérique Latine (Lau et Lee, 2010, p.96). Depuis les années 1910, avec la révolution mexicaine, les bibliothèques publiques font place à de grands changements, Avec la mise en place du Secretaria de Educacion Publica (Secrétariat de l'éducation publique) en 1921, un mouvement prend place au sein du monde des bibliothèques où on commence à considérer que ces bibliothèques et l'accès à celles-ci pour tous, est un élément essentiel à l'éducation de la population (Fernandez de Zamora, 1997, p.236). Pendant le mandat de José Vasconcelos Calderon, premier secrétaire de l'éducation publique du Mexique, plus de 2 500 bibliothèques publiques virent le jour au Mexique. Sa contribution est aujourd'hui reconnue comme substantielle dans le domaine (Sametz de Walerstein, 1991). Si plusieurs des bibliothèques construites pendant le mandat de Vasconcelos ont fermé leurs portes par manque de financement, on conçoit aujourd'hui une deuxième ère favorable aux bibliothèques publiques (Lau, 2015, p.3 628). Grâce au Plan National pour les Bibliothèques Publiques de 1983, elles se voient effectivement revigorées. Depuis cette date, plus de quatre mille bibliothèques publiques ont ouvert leurs portes au pays (Fernandez de Zamora, 1997, p.228). On ne se contente pas seulement d'ouvrir de nouvelles institutions, on produit des études approfondies afin d'examiner et créer un véritable réseau entre les municipalités. On forme également des professionnels aux spécificités des bibliothèques publiques à travers le pays. La Direction des bibliothèques publiques, DGB, (Direccion General de Bibliotecas) mise en place à cette époque, finance et gère 7 211 bibliothèques publiques et plus de 36,5 millions de documents. Ces documents sont rassemblés au sein

d'un catalogue central que peuvent utiliser toutes les bibliothèques publiques. Chaque municipalité de plus de 5 000 habitants possède sa bibliothèque. On y utilise le système de Dewey et les règles anglo-américaines de catalogage (Lau, 2015, p.3 629). Ces institutions touchent les trois paliers gouvernementaux. Le fédéral crée les politiques des bibliothèques, s'occupe du développement de collection et des acquisitions. L'État finance la construction des bâtiments et le municipal engage les employés et paye leur salaire (Lau, 2015, p.3 629).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires représentent le type de bibliothèques les moins bien développées et financées du Mexique. On compte environ 5 000 bibliothèques scolaires pour plus de 120 000 écoles. Le ratio est alarmant. Pour compenser ce manque, le gouvernement fédéral a mis sur pied des programmes de lecture qui permettent de distribuer des petites collections aux écoles du pays, qu'elles soient privées ou publiques. Ils précisent avoir envoyé plus de 200 millions de livres dans les écoles depuis les dix dernières années (Lau et Lee, 2010, p.96). Dans ce sens, chaque école, même les plus éloignées des centres urbains, possède une certaine collection de livres, aussi petite soit-elle.

Bibliothèques spécialisées

Troisième type de bibliothèques le mieux nantis et développées du Mexique, les bibliothèques spécialisées présentent une bonne organisation et un service d'information bien présent (Lau et Lee, 2010, p.96). On peut globalement les regrouper sous quatre grandes catégories : les bibliothèques de science et technologies, financées par le conseil national des science et technologies, les bibliothèques d'institut de recherche, les bibliothèques gouvernementales et les bibliothèques spécialisées appartenant au secteur d'industrie privé, aux musées ou autres organisations (Lau, 2015, p.3 632).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Au début du 21^e siècle, il existait très peu de programmes de formation professionnelle pour les bibliothécaires et autres professionnels de l'information au Mexique. L'engouement de plus en plus présent pour les bibliothèques à cette période fait ressortir davantage la problématique du manque de personnel compétent. Pour pallier cette demande de plus en plus forte, quelques universités et institutions créèrent des programmes de formation en sciences de l'information. La toute première école de bibliothéconomie au Mexique, l'École nationale de bibliothéconomie et d'archivistique, fut fondée en 1945. Quelques années plus tard, l'Université nationale autonome du Mexique créa aussi son propre programme en 1957 (Martínez-Arellano, 2000, p.147). En date de 2015, 11 programmes spécialisés en bibliothéconomie et sciences de l'information existent

partout à travers le Mexique. Parmi les 4500 bibliothécaires diplômés, 4300 détiennent un baccalauréat, 270 une maîtrise et 15 un doctorat. En comparant ce nombre avec le nombre de bibliothèques et autres services d'information existant au Mexique, on constate rapidement que la majorité des bibliothécaires et autres travailleurs dans le milieu des sciences de l'information ne détiennent pas de maîtrise dans le domaine. De plus, la grande majorité des maîtres en sciences de l'information travaillent dans les bibliothèques spécialisées ou universitaires. Ainsi, les bibliothèques publiques et scolaires n'ont généralement pas de personnel professionnel au sein de leurs équipes (Lau, 2015, p.3 634-3 635). En ce qui concerne le contenu des programmes de formation, la pratique de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au Mexique s'appuie beaucoup sur le modèle américain. Cette influence des États-Unis s'explique notamment par le fait qu'avant la création des programmes de formation universitaire à même le pays, les premiers bibliothécaires formés au Mexique se rendirent aux États-Unis pour obtenir leur maîtrise. Plusieurs bourses furent offertes par le gouvernement mexicain et américain à cet effet, et ce, pendant plusieurs années (Lau, 2015, p.3 636). Outre cette influence, il n'en reste pas moins que chaque institution universitaire mexicaine dispose de son propre curriculum. Évidemment, certaines tendances sont présentes quant aux notions théoriques et pratiques abordées. Dans plusieurs universités et écoles de bibliothéconomie, notons la présence de cours sur les services d'information, la recherche d'information, l'utilisation des outils technologiques en sciences de l'information, le catalogage, les systèmes de classification, etc. (Martínez-Arellano, 2000) Bref, le cadre éducatif en sciences de l'information au Mexique a beaucoup évolué au cours du dernier siècle et tout porte à croire que cette évolution se poursuivra encore dans les années à venir.

Association de bibliothèques

La plus grande association de bibliothèques au Mexique est l'Asociación Mexicana de Bibliotecarios (AMBAC). Elle est une des plus anciennes associations en Amérique latine, sa fondation remontant à 1956. Sa mission principale est la gestion globale des bibliothèques du pays. Elle s'occupe à la fois de la promotion, du développement des bibliothèques et des services d'information. De plus, elle se veut aussi une partenaire précieuse dans le développement des communautés en offrant notamment plusieurs activités pour les faire évoluer et les mettre en lumière. Outre cette grande mission, l'AMBAC contribue aussi au perfectionnement des professionnels membres de l'association en offrant plusieurs ateliers, activités et formations. De plus, chaque année, l'association organise la grande conférence mexicaine de bibliothéconomie, qui se veut un rendez-vous à ne pas manquer pour en apprendre davantage sur de grandes questions et sujets reliés à

la bibliothéconomie (AMBAC, s.d.). L'amélioration du système d'éducation et l'avènement des technologies de l'information au Mexique dans les dernières années ont eu comme effet d'augmenter la demande pour les services des bibliothèques. En réponse à ces changements, l'AMBAC a mis en place, dans la dernière décennie, son tout premier plan stratégique dans le but d'augmenter le dynamisme et l'impact positif qu'a l'association dans le développement professionnel de ses membres et par le fait même sur les communautés. Parmi les principaux objectifs de ce plan, notons la numérisation de tous les actes de conférence et publications, incluant le bulletin de l'association nommé *Noticiero Ambac*, qui retrace l'histoire de l'association et des bibliothèques mexicaines depuis la sortie de son premier exemplaire en 1967. L'AMBAC désire aussi créer un nouveau site web avec plus de contenu et une interface plus facilement navigable. Le plan comporte de nombreux autres projets pour le futur de l'association, notamment le renforcement de son image de marque, l'élargissement des canaux de communication avec ses membres (création de listes de diffusion, des comptes Facebook, Twitter, etc.) ainsi que plusieurs campagnes de financement pour la modernisation des locaux de l'association et l'augmentation du taux de participation des membres aux diverses activités et conférences offertes (Lau et Lee, 2010).

Cadre législatif

C'est du mandat de la Direction générale des bibliothèques (DGB), branche du ministère de la culture du Mexique créée en 1985, de générer des lois et d'établir des politiques afin de faciliter l'accès équitable, libre et gratuit des Mexicains et de promouvoir la lecture dans les bibliothèques publiques du Réseau national (Gobierno de Mexico, 2021). En 1988, la DGB publie la Loi générale sur les bibliothèques (*Ley general de bibliotecas*) sous la présidence de Miguel de la Madrid Hurtado. Le décret de cette loi établit la création du Réseau National des Bibliothèques Publiques, composé des bibliothèques publiques, scolaires et spécialisées, dont la Bibliothèque du Mexique est la bibliothèque centrale, et intègre le Système des bibliothèques nationales, qui a pour objectif de conjuguer les efforts nationaux aux secteurs publics, sociaux et privés (article 13). Le 1er juin 2021, cette loi est abrogée et remplacée par une nouvelle qui vise à améliorer les services offerts par les bibliothèques publiques, à reconnaître le rôle des bibliothécaires, des lecteurs et des livres, ainsi qu'à tirer parti des nouvelles technologies comme outils de promotion de la lecture et de la culture (Congrès Général des États-Unis du Mexique, 1er juin 2021). La secrétaire à la Culture actuelle, Alejandra Frausto, déclare qu'« avec cette loi, le rôle fondamental des bibliothécaires est reconnu aux Mexicains et récupère le rôle de la bibliothèque publique en tant que centre culturel de leur communauté » (Frausto, 2021). En effet, la nouvelle loi générale des bibliothèques présente 44 articles parmi lesquels

on reconnaît, pour la première fois, les compétences, la certification et l'expérience des bibliothécaires. Quant aux normes pour le fonctionnement des bibliothèques publiques, la Direction générale des bibliothèques a publié en 2015 le cadre de référence pour les bibliothèques du réseau national Procédure interne concernant les services de bibliothèque. Le but de cette publication est de faire connaître au personnel chargé des services dans les bibliothèques publiques le cadre réglementaire qui les régit ainsi que les droits et obligations des usagers concernant l'utilisation de la bibliothèque publique (Direction générale des bibliothèques, 2015). Le système législatif des États-Unis du Mexique en matière de bibliothéconomie propose également, le 24 juillet 2008, la Loi pour la promotion de la lecture et du livre. Cette loi s'étend sur 27 articles et présente plusieurs objectifs qui visent à encourager la création et le développement des bibliothèques et à stimuler la formation professionnelle des différents acteurs de la chaîne du livre (Congrès général des États-Unis du Mexique, 2008). Autrement, la Loi générale sur la transparence et l'accès à l'information publique de 2015 (revue en 2021) atteste le droit humain d'accès à l'information et comprend la demande, l'enquête, la diffusion, la recherche et la réception d'informations (Congrès général des États Unis Mexicains, 24 juillet 2021).

Information complémentaire

Inaugurée en 2006 sous la présidence de Vincente Fox, la Biblioteca José Vasconcelos située au nord de la ville de Mexico est l'une des bibliothèques les plus impressionnantes au monde du fait de son architecture et sa conception originale : carcasse de baleine à l'entrée, sept étages de livres qui donnent l'impression de flotter, structure de béton, de verre et de métal, sol en marbre... Le bâtiment de près de 40 000m² – la plus grande en Amérique latine- compte une collection de 580 000 livres, 700 ordinateurs, des salles de Braille, de multimédia, de cinéma et de musique, un auditorium et une presse, entre autres (Lopez, 2009). Mais ce qui en fait une bibliothèque particulière et démesurée, c'est le jardin botanique de 26 000 m² qui la constitue, abritant 168 espèces de la flore mexicaine (Gobierno de Mexico, 2021) et offrant aux visiteurs une expérience directe avec la nature au cœur d'un des espaces urbains le plus pollués au monde. L'idée de l'architecte Alberto Kalach était de créer « une arche porteuse du savoir immergée dans un jardin botanique luxuriant » (Bibliothèque Vasconcelos / Alberto Kalach, 2010). Mais voilà. Malgré le discours du gouvernement de l'époque de vouloir faire du Mexique un pays de lecture, le projet de la bibliothèque est entouré de controverses et accablé de critiques négatives. D'abord, son coût de construction qui s'élève à plus de 100 millions \$US soulève les questionnements alors que d'autres enjeux auraient pu être prioritaires. Les bibliothèques du territoire du Mexique n'étant pas toutes équipées d'un accès à Internet, le budget alloué à la construction de la bibliothèque de Vasconcelos aurait pu être décentralisé pour offrir

un accès à l'information démocratique à travers le pays. Puis, la précipitation du projet amène à croire qu'il s'agirait d'un acte d'aspiration électorale qui a conduit à de nombreux défauts de construction, dont des fuites d'eau majeures qui ont entraîné la fermeture de la bibliothèque peu après son ouverture pendant près de deux ans (Perras, 2009). Les multiples bris et défauts ont évidemment impliqué d'autres coûts faramineux. Bref : mauvaise gestion des fonds de construction, bris considérables, démission de directeurs à la suite d'affirmations embarrassantes, volonté de brillance au détriment de l'éducation lors de campagne électorale, budget fédéral mal partagé (Ronda, 2007) ...La luxurieuse et excentrique bibliothèque de Vasconcelos, qui détonne dans le quartier aride populaire de Buenavista, partage décidément les opinions : bijou d'architecture exagéré ou centrale culturelle du peuple?

Bibliographie

Asociación Mexicana de Bibliotecarios (AMBAC). (s.d.). Presentación de la AMBAC.<https://ambac.org.mx/>

Vasconcelos / Alberto Kalach. (2010). Dans ArchDaily en ligne.<https://www.archdaily.com/98584/vasconcelos-library-alberto-kalach>

Brasseul, J et al. (2021). Mexique. Dans Encyclopædia Universalis.<https://www.universalis.fr/encyclopedie/mexique>

Congrès Général des États-Unis du Mexique. (1er juin 2021) Ley general de bibliotecas.https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/30399/ley_fomento_lectura_libro.pdf

Congrès Général des États-Unis du Mexique. (21 juillet 2021) Ley general de transparencia y acceso a la información pública.<https://www.gob.mx/indesol/documentos/ley-federal-de-transparencia-y-acceso-a-la-informacion-publica-marco-normativo>

Congrès Général des États-Unis du Mexique. (24 juillet 2008) Ley de fomento para la lectura y el libro.https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/30399/ley_fomento_lectura_libro.pdf

Direction générale des bibliothèques. (2015). Procedimiento Interno en Materia de Servicios Bibliotecarios<https://dgb.cultura.gob.mx/Documentos/PublicacionesDGB/CapacitacionBibliotecaria/SerieLeyesReglamentos/ProcedimientoFormado.pdf>

Fernández de Zamora , R.M. (1997). Mexican Library History: A Survey of the Literature of the Last Fifteen Years. *Libraries & Culture*, 32(2), p. 227-244. Frausto, Alejandra [@alefrausto]. (1er juin 2021). Hoy se publica la nueva Ley General de Bibliotecas, un arduo trabajo le precede. [Tweet]. Twitter. 2021 à <https://mobile.twitter.com/alefrausto/status/1399734987063238657>

Gobierno de Mexico. (2021). La Biblioteca Vasconcelos.<https://bibliotecavasconcelos.gob.mx/>

Gobierno de Mexico. (2021). Dirección General de las Bibliotecas.<https://www.gob.mx/cultura/acciones-y-programas/direccion-general-de-bibliotecas-dgb>

Jesús Lau (2015). Mexico : Libraries, Archives and Museums. *Encyclopedia of Library and Information Sciences*. (3e éd.), p. 3 624- 3 647. Lau, J. et Lee, J. (2010). Libraries in Mexico: Context and Collaboration. An Interview with Dr. Jesus Lau, President, Mexican Library Association. *Collaborative Librarianship*, 2(2), p. 96-101. López Yepes, J. (2009). Bibliothèque Vasconcelos : Conaculta. *Information Sciences Documentation*, 32, 301 – 303.<https://revistas.ucm.es/index.php/DCIN/article/view/DCIN0909110301A>

Martínez-Arellano, F. (2000). Library science education in Mexico. *Journal of Education for Library and Information Science*, 41(2), p. 147-157. Mexico. (2021, 24 novembre). Dans *The World Factbook*.<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/mexico/>

Mexique : histoire. (s.d). Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*.
https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Mexique_histoire/187027

Perras,D. (2009, 1er mars). La très grande bibliothèque de Mexico. *L'express*.https://www.lexpress.fr/culture/livre/la-tres-grande-bibliotheque-de-mexico_815620.html

Ronda, K. (2007, 22 mai) Kalach's Mexico City Library Shuttered. *Architectural Record*.<https://www.architecturalrecord.com/articles/3689-kalach-s-mexico-city-library-shuttered>

Sametz de Walerstein, L. (1991). Vasconcelos, el hombre del libro; la época de oro de las bibliotecas. Universidad Nacional Autónoma de México. Statistique Canada et OCDE (2011). *La littératie, un atout pour la vie : Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation : Ottawa.

15. Pakistan

(Edith Champagne, Ophélie Debien-Lupien, Enrique Pilco Paz, Marie-Catherine Picard)

Profil du pays

Le Pakistan est une République fédérale de l'Asie du Sud faisant près de 800 000 km². Le pays est entouré de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Chine, de l'Inde et de la mer Arabe. La République Islamique du Pakistan est fondée en 1947 au terme de la décolonisation de l'Inde par les Britanniques et est actuellement une République fédérale. Le Pakistan est dirigé par le président Arif Alvi et le premier ministre Imran Khan depuis la capitale Islamabad située dans le nord du pays. La population pakistanaise se regroupe dans quatre provinces, soit le Pendjab, le Sind, le Baloutchistan et le Khyber Pakhtunkhwa, mais aussi dans trois territoires : le territoire fédéral d'Islamabad, l'Azad Cachemire et le Gilgit-Baltistan. Les différentes provinces regroupent chacun des quatre grands groupes linguistiques présents au Pakistan, cela étant dit, la langue officielle est l'ourdou. Or, cette langue n'est pas originaire du Pakistan, mais plutôt de l'Inde et n'est seulement parlée que par une minorité de la population pakistanaise (Ziring et Burki, 2021). Du fait de son nom complet, la République islamique du Pakistan énonce de façon claire la religion pratiquée par la majorité de la population. En effet, en 2010, 96,4 % (Ziring et Burki, 2021) des habitants du Pakistan s'associaient à la religion musulmane. Malgré cette homogénéité religieuse, le Pakistan reste un pays multiethnique composé de 229 907 000 habitants dont 52,6 % s'identifient comme punjabi (Ziring et Burki, 2021).

Histoire

L'histoire du Pakistan est complexe et intimement liée à celle de l'Inde, ancienne colonie britannique. Dès 1937, la lutte pour la création de la République islamique du Pakistan débute avec l'influence de la Ligue musulmane représentée par Muhammad Ali Jinnah. Il devient le premier gouverneur général en août 1947 avec l'entrée en vigueur de *L'Indian*

Independant Act, et est également considéré comme le véritable fondateur du Pakistan (s. d. Larousse en ligne). Le pays est alors constitué d'un état divisé en deux parties, séparées d'une distance de 1700 km (s. d. Larousse en ligne). En 1947, peu de temps après la partition des Indes, un conflit éclate au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan. Au terme du conflit, le Pakistan conservera l'Azad Kashmir. La proclamation de la République islamique du Pakistan aura lieu 9 ans plus tard, le 29 février 1956. Un contexte d'instabilité social et économique domine, et la situation ne cesse de dégénérer jusqu'à la proclamation de la loi martiale le 7 octobre 1958 (s. d. Larousse en ligne). La deuxième guerre du Cachemire éclate deux années plus tard, et se prolongera pendant 5 ans. Le 10 janvier 1966, une déclaration qui normalise les relations entre les deux pays est ratifiée, mais le problème du Cachemire subsiste. En 1971, un conflit armé s'installe entre l'Inde et le Pakistan au sujet de l'indépendance du Bangladesh. Au terme de l'affrontement en décembre 1971, le Pakistan est amputé de son territoire oriental. La dictature militaire s'installe de nouveau en 1978 dans un contexte d'islamisation, alors que l'islam est le seul point rassembleur de ce pays très divisé (s. d. Larousse en ligne). C'est seulement en décembre 1986 que la loi martiale sera levée.

En 1988, après la mort du président Zia-ul-Haq, le Pakistan connaît une période politique et démocratique instable, alors que les gouvernements de Benazir Bhutto et de Nawaz Sharif se succèdent sans parvenir à terminer leur mandat respectif. D'autre part, la période est caractérisée par les difficultés économiques, aggravées par les sanctions internationales liées aux essais nucléaires du pays, et les violences entre les sunnites et les chiites (s. d. Larousse en ligne).

Ce contexte permet l'émergence d'un troisième régime militaire qui subsistera jusqu'en 2008. Le Pakistan connaîtra alors une période politique plus stable jusqu'en 2013, malgré l'insurrection islamiste et l'antiaméricanisme qui la caractérise (s. d. Larousse en ligne). La campagne électorale de mars 2013 marque le retour de Nawaz Sharif qui est alors investi comme premier ministre pour la troisième fois. À la suite de la divulgation des *Panama Papers* en 2017, il sera accusé de corruption par ses adversaires et rapidement destitué. Les élections historiques de juillet 2018 mettent au pouvoir Imran Khan, alors que la Ligue musulmane est détrônée. En outre, les tensions entre l'Inde et le Pakistan sont toujours d'actualité. Le Cachemire demeure le principal sujet de discorde, et est la principale préoccupation de la politique étrangère du Pakistan (s. d. Larousse en ligne).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

La *National Library of Pakistan* est située dans la ville d'Islamabad, la capitale du pays. Cette bibliothèque de plus de 500 000 pieds carrés (Ahmad, 2008, p.92) est entourée de bâtiments fédéraux rendant son accès difficile pour la population pakistanaise. Fondée en 1947, mais ouverte au public en août 1993 (Ahmad, 2008, p.92), la *National Library of Pakistan* possède une collection de 70 000 volumes, dont 40 100 volumes reçus grâce au dépôt légal (Ahmad, 2008, p.92-93).

En 1968, des plans pour l'élaboration d'un bâtiment pour la *National Library of Pakistan* furent préparés et complétés en 1988 au coût de 2 172 millions de dollars américains (Ahmad, 2008, p.91). La bibliothèque peut accueillir jusqu'à un million de volumes, peut asseoir 500 personnes et possède un auditorium de 450 sièges (Ahmad, 2008, p.92).

Les fonctions principales de la bibliothèque nationale du Pakistan sont d'acquérir des ouvrages sur le Pakistan et sa population ; d'acquérir du matériel sous dépôt légal ; de promouvoir et d'encourager l'utilisation de ses services ; de produire une bibliographie nationale ; de participer dans la planification des services pour les bibliothèques à travers le pays ; d'agir comme un intermédiaire dans l'acquisition et le prêt de documents à l'international ; de mettre en valeur l'éducation des bibliothécaires et des étudiants en sciences de l'information avec des séminaires et des conférences ; d'augmenter les standards des services en bibliothèques et de faire de la recherche pour déterminer les besoins en sciences de l'information ; créer un catalogue et une base de données pour les ressources importantes dans les différentes bibliothèques du Pakistan ; de participer aux conférences de l'*International Federation of Library Association (IFLA)* et à la *Conference of Directors of National Libraries (CDNL)* ; et de promouvoir les points précédents auprès de la communauté pakistanaise (Ahmad, 2008, p.92).

La *National Library of Pakistan* possède de nombreux services dont la *National Bibliographical Unit (NBU)* et la *Delivery of Book and Newspaper Branch (DBNB)* lui permettant d'offrir plusieurs services à ces usagers. Or, le prêt de livre ne fait pas partie des services offerts par la *National Library of Pakistan*. En effet, cette bibliothèque est une bibliothèque de références où les usagers, membres ou non, peuvent venir utiliser les ouvrages, mais ne peuvent pas les emprunter (Ahmad, 2008, p.95).

Bibliothèque universitaire

L'histoire des bibliothèques universitaires au Pakistan remonte à la création de l'Université du Pendjab à Lahore, par une loi spéciale d'incorporation du gouvernement indien en 1882 (Akhtar, 2007, p.375). L'université du Sind, qui en était aux premiers stades de son organisation, est également tombée sous la juridiction du Pakistan lorsqu'elle est fondée le 14 août 1947 (Haider, 1986, p.195). La fonction des universités au Pakistan a été élargie par la loi sur les universités indiennes de 1904. La première bibliothèque universitaire créée a été celle de l'université du Pendjab en 1908 (Akhtar 2007, p.374).

Le nombre d'universités au Pakistan s'est surtout multiplié à la fin du XXe siècle. De dix universités qui existaient en 1981 elles sont passées à 90 en 1989 (Akhtar, 2007, p.3). Le pays compte actuellement 114 universités et instituts d'attribution de diplômes en sciences (Akhtar, 2007, p.1). L'introduction des programmes de doctorat dans les universités a rendu nécessaire une meilleure offre de bibliothèques. Les bibliothèques universitaires comptent parmi les bibliothèques les mieux organisées du pays (Akhtar, 2007, p.375). La collection totale des bibliothèques dépendant de ces institutions était de 3 296 517 volumes de livres, 4505 titres de périodiques, 32 360 manuscrits et 23 182 articles sur microformes. Tout ce matériel est consacré aux besoins d'étude et de recherche de 56 402 étudiants et de 8 708 membres du corps professoral (Akhtar, 2007, p.375).

Le service offert par les bibliothèques universitaires est organisé selon quatre modèles. Le premier est caractérisé par l'existence d'une bibliothèque centrale bien établie. Des exemples de ce modèle d'organisation se trouvent dans les universités professionnelles, telles que l'Université d'Agriculture, Faisalabad ainsi qu'à l'Université d'ingénierie et de technologie de Lahore (Akhtar, 2007, p.376). Le deuxième modèle est celui d'une bibliothèque centrale avec des succursales. La bibliothèque centrale acquiert et traite tous les documents, en conserve certains et en distribue d'autres aux autres bibliothèques. Un exemple de ce modèle se trouve à l'Université Islamia de Bahawalpur (Akhtar, 2007, p.377). Le troisième modèle, le plus répandu, se présente sous les traits d'un service de bibliothèque décentralisé. Dans ce modèle, tous les départements académiques de l'université ont leurs propres bibliothèques départementales, elles sont indépendantes de la bibliothèque centrale. Ce type d'organisation se trouve à l'Université du Pendjab en Lahore et dans l'Université Quaid-e-Azam d'Islamabad (Akhtar, 2007, p.377). Le quatrième modèle est représenté par une bibliothèque centrale qui fonctionne à côté des bibliothèques de département. Les bibliothèques des universités de Karachi et de Sind sont organisées selon ce modèle (Akhtar, 2007, p.377).

Bibliothèque publique

Les premières bibliothèques publiques remontent au XIX^e siècle avec la création de bibliothèques de souscription dans les grandes villes (Haider, 1998, p. 48). Au XX^e siècle, de nombreuses bibliothèques rurales et ambulantes sont créées à travers le territoire pour desservir la population (Haider, 1998, p. 49). Ces bibliothèques sont souvent liées aux écoles des villages, les professeurs s'occupant de la gestion des bibliothèques après les heures d'école (Haider, 1998, p. 49). Bien que les bibliothèques publiques aient été fragilisées par l'indépendance du Pakistan, le gouvernement met de l'avant l'importance du développement des bibliothèques publiques (Haider, 1998, p. 50). Plusieurs plans pour l'instauration d'un réseau des bibliothèques publiques sont présentés au gouvernement, mais ceux-ci ne se concrétiseront pas, faute d'infrastructures administratives inefficaces et d'incompréhension du rôle des bibliothèques dans le développement du pays (Haider, 1998, p. 50-51).

On compte, en 1996, 302 bibliothèques publiques à travers le Pakistan (Haider, 1998, p. 51). Parmi ces bibliothèques, seulement 16 d'entre elles ont une collection qui contient 25 000 volumes ou plus (Haider, 1998, p. 54). Une étude de 2018 (Warraich, Malik, et Ameen, p. 248) rapporte 176 bibliothèques publiques dans la province du Pendjab, dont 39 bibliothèques non fonctionnelles dues à la négligence des autorités (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 248). Parmi les bibliothèques fonctionnelles, plus de 70 % de celles-ci n'ont pas de bibliothécaires dûment formés (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 248). De plus, près de 45 % des bibliothèques du Pendjab ont seulement un employé (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 249).

Les bibliothèques publiques offrent des services de référence variés qui peuvent autant porter sur la circulation que sur la recherche documentaire, incluant des documents qui ne font pas partie de la collection trop souvent limitée. Peu de bibliothèques offrent le service de photocopie (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 250). En ce qui a trait aux technologies de l'information et des communications, les bibliothèques publiques en sont souvent dépourvues : près de 60 % des bibliothèques du Pendjab n'ont pas d'ordinateurs (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 251). Ainsi, les usagers ont peu souvent accès à Internet ou au Wifi en bibliothèque : environ 25 % des bibliothèques ont un accès à Internet et seulement 8 % d'entre elles ont une connexion Wifi (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 251). Cependant, la présence des bibliothécaires dans les bibliothèques publiques se fait sentir par l'amélioration de la gestion des bibliothèques et par le développement des services selon les besoins de la communauté (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 251).

Bibliothèque scolaire

Afin de comprendre la situation des bibliothèques scolaires au Pakistan, il est important de prendre connaissance de l'histoire de son système d'éducation. Celui-ci prend racine dans la réalité coloniale de l'Empire britannique, plus spécifiquement au milieu du XIXe siècle, et est directement lié aux besoins et aux intérêts de l'Empire. Ainsi, le système de l'époque ne considérait pas nécessaire l'utilisation de livres dans l'enseignement, peu importe le niveau scolaire (Haider, 2002, p.27). De plus, il n'encourageait pas les étudiants à être impliqués dans leur apprentissage, et cette vision se poursuit malgré l'indépendance du pays en 1947 (Bhatti, 2013, p.13 ; Haider, 2002, p.27).

Le système d'éducation est organisé sous deux niveaux : élémentaire (5 années de primaire, et 3 années de secondaire), et secondaire (4 années scolaires) (Haider, 2002, p.27). Il comprend des écoles publiques, nommées écoles gouvernementales, et plusieurs types d'écoles privées selon la classe sociale (Haider, 2002, p.27-28). Ce système connaît beaucoup de problèmes, tels que le manque de financement, de livres scolaires, de professeurs qualifiés, ainsi qu'un taux de décrochage scolaire alarmant, alors qu'il concerne 45 % des élèves du niveau primaire (Haider, 2002, p.28-30).

L'idée d'outiller les écoles de bibliothèques scolaires est apparue après la Première Guerre mondiale, mais les actions concrètes pour y parvenir ne sont prises que timidement dans les années 1930 (Haider, 2002, p.28). En outre, c'est seulement en 1955 qu'une étude est mise sur pied pour analyser la situation des bibliothèques scolaires. Le rapport conclut que celles-ci sont pratiquement inexistantes, et que très peu d'établissements scolaires se procurent des livres (Haider, 2002, p.28). Mais ce n'est qu'avec le rapport de la *Commission on National Education* de 1959 qu'une véritable position est prise en faveur des bibliothèques scolaires, alors que les auteurs y mentionnent le rôle central de celles-ci au sein d'une école et pour l'apprentissage (Haider, 2002, p.29).

Malgré ce coup de fouet, le développement des bibliothèques scolaires s'accélère seulement à partir des années 1980, mais cette évolution est concentrée dans trois grandes villes : Karachi, Lahore et Islamabad (Haider, 2002, p.29). La situation demeure généralement sombre, alors que les bibliothèques existantes dans les écoles de niveaux primaires et secondaires ne possèdent pas de collections de documents et n'utilisent pas de catalogues ni de systèmes de classement (Haider, 2002, p.29). Les services qu'elles offrent se limitent à la circulation de documents, souvent un livre pour 15 jours, et à des

cabinets de lecture (Haider, 2002, p.29). De plus, certaines bibliothèques scolaires n'ont tout simplement pas de personnel attiré pour assurer le service (Haider, 2002, p.30).

En 2002, le ministère de l'Éducation reconnaît l'importance des bibliothèques scolaires afin d'améliorer l'éducation et la littératie dans le pays (Bhatti, 2013, p.13). Il constate en revanche que le travail à effectuer est énorme. Sur 171 000 écoles, seulement 481 d'entre elles possédaient une bibliothèque, et seulement 30 bibliothécaires dûment qualifiés y étaient employés (Bhatti, 2013, p.11). En somme, que ce soit au sein des écoles publiques ou privées, les bibliothèques scolaires pakistanaïses sont inégales entre les milieux favorisés et défavorisés, en plus de l'être entre elles au sein d'un même milieu. Leurs services sont généralement faméliques, et cette réalité semble malheureusement toujours d'actualité (Tabassum, Batool, Ameen, Hassan, 2019, p.382-384).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

La première formation en bibliothéconomie au Pakistan remonte à 1915, lorsque le bibliothécaire américain Asa Don Dickinson organise un cours de formation en bibliothéconomie à l'université du Pendjab, à Lahore (Mahmood, 1997, p. 200). Asa Don Dickinson avait envisagé « d'organiser la bibliothèque universitaire et d'enseigner les méthodes bibliothécaires modernes aux bibliothécaires du Pendjab » (Akhtar, 2007, p.3). L'impact de l'école Dickinson a été énorme. Non seulement il crée la première école de bibliothéconomie en Asie, mais aussi ses enseignements vont influencer les développements ultérieurs des bibliothèques dans toute l'Inde britannique. La ville de Lahore devient, à partir de 1915, le centre des activités bibliothécaires. Cependant, après l'indépendance, le développement des bibliothèques a été largement négligé en raison d'autres problèmes beaucoup plus urgents (Akhtar, 2007, p.374).

Six universités pakistanaïses proposent aujourd'hui des cours de troisième cycle en bibliothéconomie et sciences de l'information (LIS). Trois autres institutions, l'Université d'Azad Jammu et Cachemire à Muzaffarabad, l'Université ouverte Allama Iqbal d'Islamabad et l'Université Gomal, Dera Ismaïl Khan, prévoient de suivre le même chemin (Mahmood, 1997, p.201). La condition d'admission pour un programme d'un an menant à un diplôme est un baccalauréat. Le diplôme est requis pour le master d'un an. Les universités de Karachi et de Sind proposent ces cours selon un système semestriel. Le contenu de leurs cours est divisé en petites composantes. Les quatre autres universités délivrent le diplôme et la maîtrise sur la base d'un examen annuel. Le contenu de leurs cours est divisé en cinq ou

six épreuves. Les étudiants en maîtrise ont également la possibilité de rédiger une thèse, mais celle-ci n'est pas obligatoire (Mahmood, 1997, p.201).

Le département de gestion de l'information de l'université du Pendjab reste l'école de bibliothéconomie la plus productive, avec 381 publications depuis 1957. Le département de la bibliothèque et des sciences de l'information de l'université de Karachi étant crédité de 171 publications et le département de la bibliothèque et des sciences de l'information de l'université Islamia de Bahâwalpur de 152 publications (Siddique, Khan et Altaf, 2021, p.92).

Association de bibliothèques

Alors que le Pakistan est séparé géographiquement entre l'Est et l'Ouest, le développement des associations de bibliothèques n'est pas homogène. À l'Est, aujourd'hui le territoire du Bangladesh, le *Pakistan Bibliographical Working Group* (PBWG) voit le jour en 1950, en réponse aux suggestions de l'UNESCO et sous le patronat gouvernemental (*Library Association of Bangladesh*, 2019-2021). Par la suite, en 1956, c'est au tour de la *East Pakistan Library Association* (EPLA) d'être fondée (*Library Association of Bangladesh*, 2019-2021).

Parallèlement, des démarches sont entreprises à l'Ouest pour mettre sur pied une association nationale, la *Pakistan Library Association* (PLA). Cependant, la date exacte de la création de celle-ci ne fait pas consensus. Alors que sur le site Internet de la LAB on mentionne le mois de juillet 1956, celui de la PLA affiche plutôt le mois de mars 1957 (*Library Association of Bangladesh*, 2019-2021 ; *Pakistan Library Association*, 2020). Cette contradiction expose les multiples divergences et conflits qui surviennent lors de sa création, entre les bibliothécaires de l'Est et de l'Ouest, alors que la EPLA n'a pas été consultée lors de l'élaboration de la constitution de l'association nationale. Ce manque de communication fait en sorte que les débuts de la PLA sont difficiles, particulièrement en raison de la non-adhésion des bibliothécaires de l'Est à cette association pendant plusieurs années (Anwar, 2008, p.15-17).

À la suite des élections de 1957, le conseil exécutif est composé de 15 membres, et le nombre total de bibliothécaires membres de la PLA est seulement de 35. Étant donné ces résultats décevants, beaucoup d'efforts ont été mis pour convaincre les bibliothécaires influents de l'Est de se joindre à la PLA (Anwar, 2008, p.16). De plus, beaucoup de plaintes sont rapportées sur la gestion de l'association nationale dans les deux premières années de son existence. Conséquemment, plusieurs personnes quitteront l'association (Anwar,

2008, p.18). Bien qu'un changement s'opère au niveau de la direction en 1960, une entente satisfaisante pour l'Est arrive seulement en 1961. C'est à ce moment que la PLA accepte la mouvance du siège social tous les deux ans, au sein de trois zones différentes : Karachi, Dacca, Lahore (Anwar, 2008, p.19-20).

Malgré ses débuts en dents de scie, la PLA joue un rôle de premier plan dans le développement des bibliothèques au Pakistan. Elle est particulièrement importante dans l'idée de la croissance des bibliothèques scolaires, alors qu'elle en fait sans cesse la promotion (Haider, 2002, p.29).

Cadre législatif

Au Pakistan, la législation en ce qui a trait aux bibliothèques publiques existe au niveau provincial plutôt qu'au niveau national (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 38). Bien souvent, la création des bibliothèques repose sur des ordonnances et des actes mis en place par les différents gouvernements locaux dans les districts, mais rien ne les oblige à le faire (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 38). Ainsi, sans la présence d'une législation des bibliothèques au niveau national, il est impossible d'avoir un réseau de bibliothèques (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 39). C'est justement le cas avec les bibliothèques publiques qui, régies par différentes instances gouvernementales, ont une gestion qui n'est ni unifiée, ni uniforme (Warraich, Malik, et Ameen, 2018, p. 248).

De nombreux documents légaux ont porté sur le développement des bibliothèques, et ce, même avant l'indépendance du Pakistan. En effet, en 1885, le *Local Self-Government Act* stipule qu'il est de la responsabilité des municipalités et des districts d'instaurer des bibliothèques publiques. Cet acte a donc participé au développement des bibliothèques publiques à travers le Pakistan (Haider, 1998, p. 48). Après l'indépendance du Pakistan, cette même tendance se poursuit, avec des actes et des ordonnances telles que la *North West Frontier Province Local Government Ordinance (1979)* (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 41) et le *Baloutchistan Local Government Act (1979)* (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 42), qui stipulent qu'il est de la responsabilité des municipalités de gérer et d'établir des bibliothèques. Bien souvent, les actes et les ordonnances s'inspirent fortement de ceux précédemment créés dans d'autres provinces, et ce, sans prendre en considération la diversité des réalités de leur milieu lors de leur création (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 43).

Durant les années 1960, deux ordonnances proposent des lignes directrices pour l'établissement d'une législation des bibliothèques, soit la *Karachi Public Library*

Ordinance (1961) et le *Public Library Act/Ordinance for East Pakistan* (1966), mais celles-ci sont restées à l'état d'ébauche vu le manque d'intérêts des gouvernements à établir une législation des bibliothèques (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 40). D'autres propositions pour un cadre législatif des bibliothèques ont été faites par le *Model Public Library Act for Provinces* (1984), le *Public Library Act* (1989), le *Pendjab Public Library Act* (1994), le *National Library Act* (2010) et le *National Library Foundation Act* (2010) (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 42-43). Dans tous les cas, aucune de ces propositions ne s'est concrétisée (Ahmed, Sheikh, 2015, p. 43).

Information complémentaire/particularités

Au Pakistan, toutes les institutions académiques et les bibliothèques ont été fermées à partir du 14 mars 2020 en raison de la rapide propagation des cas de COVID-19 (Rafiq, Batoola, Alib, Ulla, 2021, p.1). Contraintes de fermer leurs portes, comme tant d'autres institutions, les bibliothèques ont commencé à développer des mécanismes pour fournir du contenu et des services numériques aux usagers (Rafiq, Batoola, Alib, Ulla, 2021, p. 4). Cependant, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une tendance déjà en cours au Pakistan. Avant la pandémie, les bibliothèques commençaient à passer de collections et services physiques à des collections et services numériques, si ce n'est entièrement, du moins partiellement. Les études réalisées sur le comportement en matière d'information soulignent que les comportements et les besoins des utilisateurs en matière de recherche d'information ont rapidement évolué en s'adaptant au rythme de la situation (Rafiq, Batoola, Alib, Ulla, 2021, p. 6).

Bibliographie

Ahmad, P. (2008). The National Library of Pakistan : an overview. *IFLA Journal*, 34(1), 90-98. <https://doi.org/10.1177/0340035208088578>.

Ahmed, M. I., Sheikh, R. A. (2015). Public Library Legislation in Pakistan: Legal and Regulatory Infrastructure for Public Libraries in Pakistan. *International Journal of Academic Library and Information Science*, 3(2), 37-49. <http://nppl.ir/wp-content/uploads/Public-Library-Legislation-in-Pakistan.pdf>

Akhtar, M. Z. (2007). University Libraries in Pakistan. *Türk Kütüphaneciliği*, 21(3), 372-384. <https://www.acarindex.com/pdfs/120991>.

Anwar, M. A. (2008). Pakistan library association : the difficult beginnings. *Pakistan Journal of Information Management and Libraries*, 9, 1-22. <https://doi.org/10.47657/20089810>

Bhatti, R. (2013). The Education System and Librarianship in Pakistan: An Overview. *Library Philosophy and Practice*, 929, 1-16. <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/929>

Government of Pakistan Planning Commission. (2007). *Pakistan in the 21st century: Vision 2030*. Government of Pakistan Planning Commission <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/pak149943.pdf>

Haider, S. J. (1986) University Libraries in Pakistan. *International Library Review*, 18(2). 195-216. <https://reader.elsevier.com/reader/sd/pii/S0020783786800577?token=E877CC05EB865BBE509C1DA37B2DBCDD08FBAFD24CB972A4C799FE87D4B40EE519F66FCCC0DC8186CA031A5A809FEA8D&originRegion=us-east-1&originCreation=20211125213755>

Haider, S. J. (1998) Public libraries and development planning in Pakistan: a review of past efforts and future needs, *Asian Libraries*, 7(2), 47-57. <http://plp.wdfiles.com/local-files/reading-material/PublicLibrariesAndDevelopmentPlanningInPakistan.pdf>

Haider, S. J. (2002). School libraries in Pakistan. *Information Development*, 18 (1), 27-33. <https://doi.org/10.1177/0266666024241195>

Khurshid, A. (1990). Library resources in Pakistan: Progress, problems, and achievements. *World Libraries*, 1(1). <https://worldlibraries.dom.edu/index.php/worldlib/article/view/185>.

Library Association of Bangladesh. (2019-2021). *Brief History Of LAB*. Library Association of Bangladesh. <https://lab.org.bd/about-lab/brief-history-of-lab/>

Mahmood, K. (1997) Information Technology Education in Pakistani Library Schools. *Journal of Education for Library and Information Science*, 38 (3), 200-210. <https://www.jstor.org/stable/pdf/40324204.pdf>.

Marwat, M. K. (1996). *Status Of Library Profession In Pakistan Since 1947* [communication par affiche]. 62nd IFLA General Conference, Beijing, China. <https://archive.ifla.org/IV/ifla62/62-kham.htm>.

Pakistan Library Association. (2020). *About US*. Plaorg. <https://sites.google.com/view/plaorg/about-us>

Pakistan. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Pakistan/136799>.

Rafiq, M., Batoola, S. H., Alib, A. F., Ullah, M. (2021) University libraries response to COVID-19 pandemic : A developing country perspective. *The Journal of Academic Librarianship* 47 (1), 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.acalib.2020.102280>

Siddique, N., Rehman S. U., Khan, M. A. Altaf, A. (2021) Library and information science research in Pakistan: A bibliometric analysis, 1957–2018. *Journal of Librarianship and Information Science*, 53 (1), 89-102. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0961000620921930>.

Tabassum, F., Batool, S. H., Ameen, K., & Hassan, M. (2019). Status of school libraries and developmental issues in Pakistan: a case study of public high schools. *Global Knowledge, Memory and Communication*, 68(4/5), 277-391. <https://doi.org/10.1108/GKMC-08-2018-0070>

University of Karachi (dir.). (2004). *Pakistan library & information science journal*. Library Promotion Bureau.

Warrach, N. F., Malik, A., et Ameen, K. (2018) Gauging the collection and services of public libraries in Pakistan, *Global Knowledge, Memory and Communication*, 67(4/5), 244-258. <https://doi.org/10.1108/GKMC-11-2017-0089>

Ziring, L. and Burki, Shahid Javed. (2021). Pakistan. Dans *Encyclopedia Britannica*. <https://www.britannica.com/place/Pakistan>.

16. Pérou

(Sally Sue Beltran, Thomas Duchesneau, Tiphaine Hérault et Jérôme Létourneau)

Profil du pays

La République du Pérou est située à l'ouest de l'Amérique latine entre l'océan Pacifique et cinq pays frontaliers : la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie et l'Équateur. Le pays, dont la capitale est Lima, a une superficie totale de 1 285 216 km² et se divise en 25 régions (Central Intelligence Agency [CIA], 2021). Trois grandes zones géographiques se distinguent : la côte (*costa*), la montagne (*sierra*) et la forêt (*selva*) (Benrubi, 2008, p. 84).

La population de 32 201 224 habitants réside principalement dans les hauts plateaux andins (environ la moitié) ou le long de la côte ouest (environ le tiers) avec une forte concentration dans la capitale (CIA, 2021). En effet, 27,45% de la population y habite (Quispe-Farfán, 2020, p. 102). De façon générale, la population urbaine représente 78,3% de la population (CIA, 2021). Près de 60% des Péruviens sont d'origine « mestizo », alors que 26 % d'entre eux sont d'origine autochtone (CIA, 2021).

Le Pérou compte trois langues officielles et de nombreuses langues amazoniennes dites mineures : l'espagnol est parlé à 82,9%, le quechua à 13,6%, et l'aymara à 1,6% (CIA, 2021). Bien qu'ayant considérablement baissé au cours de la dernière décennie, le taux de pauvreté reste à environ 30% (plus de 55% dans les zones rurales), et le chômage des jeunes atteint 12,6% (il est de 6,58% dans la population générale) (CIA, 2021). En 2020, les dépenses d'éducation représentaient 4,2% du PIB, alors que le taux d'alphabétisation était de 94,5% (CIA, 2021).

Histoire

Jusqu'en 1533 et la colonisation du territoire par les Espagnols, plusieurs civilisations andines, parmi lesquelles les Incas, forment l'ancien Pérou (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3606). S'appuyant sur une forte tradition orale, elles utilisent comme support

d'information le quipu, à savoir un système de cordelettes et de nœuds destiné à consigner leurs savoirs (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3606). Le livre, par le biais de collections privées et monastiques, est donc introduit par les Espagnols au XVI^e siècle (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3606).

Le 28 juillet 1821, le Pérou déclare son indépendance de l'Espagne. Un mois plus tard, José de San Martín (1778-1850), général argentin et héros des indépendances sud-américaines, fonde la Bibliothèque nationale du Pérou (BNP) (Benrubi, 2008, p. 85). Surnommé le « Libertador », il crée cette bibliothèque à partir de sa collection personnelle pour l'usage de tous (Benrubi, 2008, p. 85). Son ambition : émanciper le peuple de l'ignorance volontairement entretenue par l'Espagne (Benrubi, 2008, p. 85). Ce n'est d'ailleurs qu'en 1824 que les dernières troupes espagnoles sont vaincues (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3606).

Au XX^e siècle, les bibliothèques du pays connaissent une importante expansion sous l'ère de Jorge Basadre Grohmann (1903-1980), dit Basadre (Benrubi, 2008, p. 87). Considéré comme « le père de la bibliothéconomie péruvienne » (Flor, 2021), il est directeur de la bibliothèque de l'Université de San Marcos au moment où la BNP est ravagée par les flammes en 1943 (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3607). Le président Manuel Prado y Ugarteche lui demande d'en prendre la direction afin de la reconstruire et de la rénover (Flor, 2021). Basadre accepte sous certaines conditions, parmi lesquelles la création d'une école de bibliothécaires (De la Vega, 1984, citée dans Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 193).

En 1968, un coup d'État déstabilise le pays. Pendant douze ans, il sera d'ailleurs sous le joug d'un régime militaire (Bourricaud, Garcia, Labrousse, Mesclier et Robin Azevedo, s. d.). S'il redevient démocratique en 1980, le Pérou est néanmoins toujours marqué par de sombres années jusqu'en 2000 (Benrubi, p. 87). Ce contexte affecte aussi les bibliothèques publiques, car elles ne bénéficient pas d'une réelle attention de la part des dirigeants. Selon Benrubi (2008, p. 87), elles sont mentionnées surtout dans des « lois organiques sur les municipalités » qui, comme nous le verrons plus tard, ne seront pas très contraignantes.

Aujourd'hui, le milieu des bibliothèques péruviennes fait preuve d'une réelle volonté de développer et de moderniser ses réseaux. Plus d'une trentaine de projets constituent d'ailleurs le programme « En route vers les 200 ans », qui souligne le bicentenaire de la BNP, et sont amenés à se déployer d'ici 2023 (Flor, 2021).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

La BNP a longtemps été située sur l'avenue Abancay, au cœur historique de la capitale (BNP, s. d.-a). Ses anciens locaux, dont la construction date du milieu du XXe siècle, ont été déclarés Monument Historique par l'Institut national de la Culture (INC) et abritent, désormais, la Grande Bibliothèque Publique de Lima (BNP, s. d.-a). La BNP se trouve aujourd'hui à San Borja, l'un des quartiers chics de la capitale. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 27 mars 2006 et sont considérés comme étant parmi les plus modernes et fonctionnels d'Amérique latine (Flor, 2021).

Ayant fêté en 2021 son bicentenaire de naissance, la BNP a une histoire pour le moins mouvementée. Fondée en 1821, sa collection fut en partie détruite dès 1823 et 1824 par des troupes royalistes qui marchèrent sur Lima (Flor, 2021). En 1881, lors de la guerre du Pacifique, la BNP fut occupée par des troupes chiliennes qui s'emparèrent d'une partie de la collection, soit pour envoyer des livres au Chili, soit pour les vendre comme papier d'emballage aux épiceries (Flor, 2021)! Ce « crime contre la civilisation », selon les termes de Ricardo Palma (bibliothécaire et homme politique péruvien), ne sera réparé qu'en 2007 lorsque le gouvernement chilien restituera officiellement 3 788 livres à la BNP (BNP, s. d.-b). Enfin, comme nous l'avons vu, un incendie détruisit aussi la bibliothèque en mai 1943.

Également à la tête du Système national de bibliothèques (SNB), elle a pour mission de « mettre en œuvre le système des bibliothèques nationales en tant que réseau [...] ; contribuer au développement humain et à l'innovation avec une approche inclusive et interculturelle » (BNP, s. d.-c, traduction libre). Plus largement, son ambition est de « garantir l'accès à l'information pour la recherche, le développement scientifique et technologique et le plaisir du citoyen » (BNP, s. d.-c, traduction libre). Elle offre aussi de multiples services : prêts à domicile, demandes en ligne, bibliothèques virtuelles, réservations de salles, demandes de reproduction numérique, podcasts, événements culturels. En 2020, 664 événements culturels auraient eu lieu en ses murs (BNP, 2021).

La BNP n'a pas d'environnement conçu pour le travail de groupe, mais dispose néanmoins de neuf salles de lecture générales et spécialisées qui s'adressent à tous types de public (BNP, s. d.-d). Dans un réel effort d'inclusion, une salle contient des collections avec des formats variés (DVD, CD-ROM, CD-Audio) (BNP, s. d.-d). Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent bénéficier de technologies comme la lecture assistée,

l'enregistrement et la numérisation de textes, la conversion de fichiers texte en fichiers MP3 et d'ordinateurs avec lecteurs d'écran et loupes. La BNP propose également des livres et des magazines en braille, des livres parlés et des livres numériques accessibles à tous ses usagers (BNP, s. d.-a). Enfin, comme toutes les bibliothèques nationales, la BNP est responsable du dépôt légal et chargée de constituer le patrimoine documentaire du pays (BNP, s. d.-e).

Bibliothèques publiques

Le sort des bibliothèques publiques péruviennes a toujours été étroitement lié à celui de la BNP. Par exemple, lorsqu'il était ministre de l'Éducation en 1947, Jorge Basadre a instauré une taxe sur la vente de bijoux et d'objets de luxe à usage personnel (loi 10847) afin de financer des aménagements de la BNP (Castro Aliaga, 2002, p. 38-39). Avec le solde, il a aussi créé un fonds appelé « Fondo San Martín » grâce auquel les bibliothèques populaires municipales des chefs-lieux de département et de province ont été subventionnées (BNP, s. d.-b).

En 1983 est créé le Système national des bibliothèques (SNB), un instrument de gestion et un organe d'exécution qui fournit le cadre institutionnel pour la gestion des bibliothèques (dont les bibliothèques publiques) dans le pays (BNP, s. d.-b). Le SNB dépend du ministère de l'Éducation, mais il est placé sous la direction de la BNP. Son rôle est d'assurer la qualité du fonctionnement des bibliothèques du pays et de leurs services d'accès au savoir, à la culture et à l'information, dans le cadre de la politique publique d'inclusion sociale, de construction de la citoyenneté et de développement humain (BNP, s. d.-b).

Le réseau des bibliothèques nationales est donc composé : de la BNP, en tant qu'organe directeur du système des bibliothèques nationales ; de centres régionaux du SNB ; de bibliothèques publiques des gouvernements régionaux, des municipalités de province, des districts et des centres moins peuplés ; des bibliothèques d'organismes publics et d'établissements publics d'enseignement (SNB, s. d.). Selon une typologie établie en 2008 (Benrubi, 2008, p. 87), on peut aussi distinguer trois grands types de bibliothèques publiques au Pérou : les bibliothèques des grandes villes de province, les bibliothèques des arrondissements riches de Lima, ainsi que les bibliothèques des zones rurales et urbano-marginales.

Les bibliothèques publiques sont encore loin de fournir l'« information citoyenne »

indispensable à la population (Ponce San Roman, 2000, citée dans Benrubi, 2008, p. 88). Le Conseil national pour la démocratisation du livre et la promotion de la lecture (PROMOLIBRO) a tenté de remédier à la situation. Ce conseil consultatif a œuvré de 2004 à 2010 dans le but de « promouvoir et d'exécuter des politiques de promotion et de soutien à la lecture, à la production et à la commercialisation littéraires nationales » (Progrebinschi, 2017, traduction libre).

En ce qui a trait au nombre de bibliothèques municipales au pays, il est parfois difficile d'obtenir des chiffres fiables, mais selon des données de 2018 (Instituto Nacional de Estadística e Informática [INEI], 2019, p. 145), il y aurait 25,5% des municipalités qui ont déclaré avoir une bibliothèque. Il existe aussi une grande disparité selon les régions. Par exemple, 76,7% des municipalités de la province de Lima ont une bibliothèque, alors que ce pourcentage chute à 7,1% pour celles du département d'Amazonas (INEI, 2019, p. 145).

En 2021, la BNP annonce le projet de catalogue unifié du SNB (El Peruano, 2021). L'idée est de procéder à une réelle décentralisation de la culture. Trente lieux ont été choisis pour participer à l'implantation du système de gestion intégré de bibliothèque KOHA.

Bibliothèques universitaires

Selon l'UNESCO, le système universitaire péruvien est l'un des meilleurs d'Amérique latine (Gonzales, 2020). Deux types d'universités le composent : les institutions privées et publiques (Claux, 2018). 92 universités, dont 56 privées, sont réparties dans le pays (Gonzales, 2020). Les universités aux meilleures réputations sont situées à Lima (Gonzales, 2020). L'Université catholique pontificale du Pérou (PUCP ou la Católica) est l'une des universités privées les plus prestigieuses du pays (Claux, 2018). L'Université nationale principale de San Marcos (UNMSM) est, quant à elle, considérée comme l'université publique la plus ancienne du continent américain, d'après Mario Vargas Llosa (2010, cité dans Martínez Laya, s. d.).

Pour ce qui est des bibliothèques universitaires, elles reflètent grandement le paysage universitaire du pays : très inégal (Benrubi, 2008, p. 89). Cette inégalité peut être observée en comparant les bibliothèques de l'UNMSM et de la PUCP. Par exemple, seule la bibliothèque centrale de l'UNMSM possède un budget d'acquisition (Benrubi, 2008, p. 90). À l'inverse, les neuf bibliothèques de la Católica, ont « [d]es procédures d'achats [...] [qui] sont prises en charges par des départements centralisés » (Benrubi, 2008, p. 91). Cette différence pourrait être expliquée par « la complexité administrative du fonctionnement

quotidien des organismes publics [...] et sans doute la hantise du détournement de fonds » (Benrubi, 2008, p. 90).

Le 25 janvier 2016, la BNP adopte une résolution nationale établissant des normes pour les bibliothèques universitaires (BNP, 2016). Dans ce document, plusieurs standards de qualité sont énoncés. Il devrait y avoir, entre autres, un bibliothécaire, un bibliotechnicien ou un bibliothécaire auxiliaire pour 1000 étudiants inscrits. Pour ce qui est du traitement documentaire (catalogage, classification et indexation), le temps moyen par document devrait être de 30 minutes. L'espace requis, quant à lui, devrait être d'environ un mètre carré par étudiant et la capacité de places assises dans une salle de lecture devrait correspondre à 10% des étudiants inscrits. La bibliothèque devrait aussi être universellement accessible. En ce qui a trait à l'équipement informatique, il devrait y avoir un poste de travail avec ordinateur pour 300 étudiants inscrits, un ordinateur avec accès au catalogue pour 300 étudiants et un ordinateur pour faire les prêts de documents pour 500 transactions quotidiennes. Cependant, si on se fie aux données présentées par l'UNMSM, seulement 852 places de lectures et 74 postes de travail sont offerts aux usagers, ce qui n'équivaut pas au minimum requis par cette résolution nationale (UNMSM, s. d.).

Depuis 1996, il existe un consortium universitaire qui permet aux étudiants et aux professeurs de bénéficier de plusieurs services des universités membres. L'utilisation des services des bibliothèques en font partie. Les quatre bibliothèques qui composent le consortium sont l'UPCP, l'Université Cayetona Heredia, l'Université du Pacifique et l'Université de Lima (Consortio de Universidades, s. d.).

Bibliothèques scolaires

En mars 2020, la BNP recense 16 000 bibliothèques scolaires dans le pays (BNP, 2020). Elles sont présentes dans la plupart des écoles privées, mais leur qualité varie selon leur financement et leur administration (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3608). Tafur Puente et de la Vega Ramírez (2010, p. 35) affirment même que les collections sont obsolètes et ont un contenu limité qui ne répond pas aux besoins informationnels des élèves et des enseignants. Pour aider à résoudre ce problème, le ministère de l'Éducation a produit en 2019 un décret d'urgence (D.U. N° 003-2019) qui a pour but de promouvoir le livre et la lecture (BNP, 2020). Le document prévoit notamment l'investissement de 16 millions de sols péruviens (soit environ 5 millions de dollars canadiens) pour la création de bibliothèques scolaires et l'implantation de standards de qualité.

Selon Álvaro Tejada (Cátedra del Perú, 2018), bibliothécaire à la BNP, ces standards sont importants pour : garantir un espace de travail à une classe entière ; avoir dans les collections un équilibre entre la documentation éducative et celle de fiction ; intégrer les livres numériques ; offrir un service minimum pour le prêt et l'accès à Internet ; faire l'éveil et la promotion de la lecture ; avoir du personnel qui a une formation pertinente dans les bibliothèques scolaires.

Parmi les autres initiatives récentes, il y eut, en novembre 2021, les XIIIe Rencontres nationales des bibliothèques scolaires (BNP, 2021b). L'événement, qui était organisé par la BNP et le ministère de l'Éducation, s'adressait principalement au personnel des bibliothèques scolaires dans tout le pays. Il fut notamment question de « design thinking », d'innovations en bibliothèque, de la notion d'inclusion dans les services, ainsi que des ressources numériques qui peuvent être utilisées.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

En 1944, 37 étudiants entament leur formation dans la toute première École de bibliothécaires du Pérou, mise sur pied par Jorge Basadre (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 193). À l'époque, cette formation d'une durée de cinq mois visait à préparer du personnel compétent, apte à participer à la reconstruction de la BNP et éventuellement à prendre le relais dans diverses bibliothèques publiques (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 193). Aujourd'hui, la formation est offerte dans deux universités de la capitale (Benrubi, 2008, p. 92).

L'UNMSM participe à la formation de futurs bibliothécaires. Les étudiants inscrits en sciences de l'information entament leur spécialisation à leur deuxième année, après une année de cours intégrés avec d'autres étudiants de la faculté (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 195). Offert par cette université publique, le cursus de cinq ans (Benrubi, 2008, p. 92) vise la formation de bibliothécaires avec un important sens éthique (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 195). En plus de s'intéresser au concept de collection, les cours abordent l'analyse, l'accès et la gestion de l'information (UNMSM, 2015, citée dans Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 195). Pour obtenir leur diplôme de bachelier, les étudiants doivent suivre l'ensemble des crédits requis (près de 200) et atteindre une certaine maîtrise de l'anglais (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 197). 360 heures de formation pratique sont aussi prévues (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 197). Depuis 1991, la moyenne de diplômés oscille autour d'une

soixante par année, alors que plus de 260 étudiants sont inscrits au programme (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 197). Ce ne sont donc pas tous les inscrits qui terminent cette formation académique.

La PUCP, une institution privée d'enseignement, offre aussi un programme en sciences de l'information depuis 1986 (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 198). Les étudiants y étant inscrits doivent d'abord réaliser quatre semestres dans une autre discipline académique (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 198). Après ce premier programme, ils peuvent se spécialiser dans un des huit champs d'études particuliers des arts et des sciences humaines, parmi lesquels celui des sciences de l'information (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 199). À l'image de celui offert par la UNMSM, le programme vise essentiellement les mêmes enseignements. Plus court, d'une durée de trois ans, il comprend aussi une formation pratique réalisée au cours du dernier semestre (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 199 et 201). L'obtention de 118 crédits et d'une attestation de réussite à un examen d'anglais sont nécessaires pour que l'étudiant puisse devenir bachelier (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 200). Une licence peut également être remise à un étudiant s'il rédige une dissertation qu'il accompagne d'un exposé oral ou encore s'il suit des cours durant une session supplémentaire (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 200). Cette deuxième option est le plus souvent celle retenue. Le nombre d'étudiants inscrits au programme de sciences de l'information varie annuellement entre 20 et 35 (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 201). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible nombre : les coûts liés à la fréquentation d'une université privée, les salaires peu intéressants après la diplomation et la difficulté de se trouver un emploi dans le domaine (Talavera-Ibarra et De la Vega Ramírez, 2016, p. 201).

Au Pérou, la bibliothéconomie et sa pratique professionnelle sont encore méconnues. Si les bibliothécaires jouissent d'une belle réputation en raison de la figure historique de Jorge Basadre (Benrubi, 2008, p. 91), ils ont de la difficulté à redéfinir la profession afin qu'elle ne soit pas uniquement perçue comme une discipline pratique (Ramirez Leyva, 1999-2000, citée dans Benrubi, 2008, p. 92). Le nombre réduit de bibliothécaires ayant réalisé une maîtrise et un doctorat complique d'ailleurs l'enseignement, mais aussi la recherche dans la discipline (Ramirez Leyva, dans Benrubi, 2008, p. 92). Un cercle vicieux semble ainsi s'être créé au fil des ans (Ramirez Leyva, dans Benrubi, 2008, p. 92).

Association de bibliothèques

Au niveau international, le Pérou fait partie de l'Association des États ibéro-américains pour le développement des bibliothèques nationales ibéro-américaines (*Asociación de Estados Iberoamericanos para el Desarrollo de las Bibliotecas Nacionales de Iberoamérica*). Fondée à Mexico le 14 décembre 1989, l'Association regroupe une vingtaine de pays et a comme objectif de coordonner des projets collaboratifs pour diffuser le patrimoine bibliographique ibéro-américain (Bibliothèque nationale d'Espagne, s. d.). Le Pérou participe aussi, avec treize pays, au programme ibéro-américain de bibliothèques publiques IBERBIBLIOTECAS. Ce dernier vise la coopération entre les bibliothèques publiques des pays membres et à faire, notamment, la promotion de la lecture et du libre accès à l'information (IBERBIBLIOTECAS, s. d.).

Dans le pays, l'association de bibliothécaires la plus importante est le Collège des bibliothécaires du Pérou (*Colegio de Bibliotecólogos del Perú*), fondé le 12 janvier 1990 (Chaparro-Univazo, 2017, p. 3608). Il a remplacé l'Association péruvienne des bibliothécaires (*Asociación Peruana de Bibliotecarios*) qui avait été créée en 1945. La mission du Collège est de représenter les professionnels de la bibliothéconomie et des sciences de l'information et de les sensibiliser aux aspects académiques, sociaux et éthiques du milieu (Collège des bibliothécaires du Pérou, s. d.). Même s'il s'agit avant tout d'une association professionnelle, le Collège tente autant que possible de développer des projets de recherche. Le manque de membres et de moyens serait toutefois un frein à ceux-ci (De la Vega Ramírez, 2019, p. 175). Notons aussi qu'un congrès se tient tous les deux ans pour que les membres puissent se rencontrer et échanger. Selon le site Internet du Collège (Collège des bibliothécaires du Pérou, s. d.), des liens ont été créés avec le Conseil national des Doyens des Collèges professionnels du Pérou (*Consejo Nacional de Decanos de los Colegios Profesionales del Perú*), ainsi qu'avec la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA).

De plus, il existe une Association des Bibliothécaires du Pérou (*Asociación de Bibliotecólogos del Perú*) qui a été créée récemment. Elle se présente comme une institution autonome à but non lucratif composée de membres élus démocratiquement et représentatifs de la profession de bibliothécaire au pays (Association des Bibliothécaires du Pérou, s. d.). Sa mission : revaloriser et renforcer le développement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au niveau national et international. Dans un entretien donné à un journaliste, Paul Pajuelo, le président, estime que l'Association

peut cohabiter avec le Collège et que plus ils seront nombreux à défendre le métier de bibliothécaire, mieux ce sera pour la profession (Chumbiauca, 2020).

Cadre législatif

Le cadre législatif entourant les bibliothèques péruviennes a beaucoup évolué au fil des ans. Après des débuts timides qui représentaient davantage l'expression d'une bonne volonté que d'un encadrement concret, la législation, jusqu'à tout récemment, s'est étoffée et développée pour devenir plus efficace.

Officiellement, la première disposition légale d'importance dans ce domaine date du 28 août 1821 avec le décret de création de la BNP (Castro, 2002, p. 30). Il faut toutefois attendre un peu plus de cent ans pour qu'un autre texte de loi s'intéresse directement aux bibliothèques. Le 14 mars 1922, le Congrès adopte la loi 4506 qui crée des « bibliothèques populaires » dans toutes les capitales provinciales (Castro, 2002, p. 31). Il demande aussi aux Secrétaires des conseils municipaux de veiller au bon fonctionnement de ces bibliothèques en s'occupant des locaux, des ressources matérielles et du budget. Le 25 mars 1947, le ministre de l'Éducation Jorge Basadre, dont nous avons déjà souligné l'importance, propose la loi 10847 qui impose au gouvernement péruvien la favorisation de la culture populaire à travers le développement de bibliothèques municipales (Castro, 2002, p. 31). Certains textes sur les municipalités, comme le décret législatif 51 du 17 mars 1981 ou la loi 23853 du 28 mai 1984, mentionnent furtivement l'importance de soutenir les bibliothèques (Castro, 2002, p. 33). En revanche, n'étant pas contraignants, ils n'entraînent pas d'effets significatifs (Benrubi, 2008, p. 87). Ce fut la même chose pour la loi 27972 du 27 mai 2003 qui impose, en théorie, la création d'une bibliothèque dans toutes les municipalités (Talavera-Ibarra et De la Vega, 2015, p. 3).

En ce qui concerne la pratique du métier de bibliothécaire, une première loi est promulguée le 12 janvier 1990. Créant le Collège des bibliothécaires du Pérou, la loi 25189 définit aussi ses statuts, ses règlements et son code d'éthique (Berrocal Q., 2014). Elle est complétée le 11 janvier 2008 par la loi 29181 qui décrit en détail les responsabilités et les fonctions d'une personne évoluant dans le domaine des sciences de l'information ou de la bibliothéconomie (Berrocal Q., 2014).

Toutefois, c'est dans les années 2010 que la loi la plus importante est promulguée. Le 4 juin 2013, la loi 30034 sur le SNB est présentée avec l'intention de faire des bibliothèques publiques de vrais moyens d'inclusion sociale (Talavera-Ibarra et De la Vega, 2015, p. 3).

Concrètement, l'article 3 donne à la BNP le rôle d'organe directeur du nouveau SNB qui comprend toutes les bibliothèques provinciales, régionales et municipales, ainsi que celles des organismes publics et des établissements d'enseignement. Autant dire que toutes les bibliothèques du pays sont désormais sous l'autorité de la BNP. Selon l'article 5, cette dernière doit, entre autres, émettre des normes techniques, préparer des propositions de politiques, de plans et de directives au niveau national, et définir des standards de qualité pour l'évaluation des bibliothèques. L'article 7 demande aussi la création d'établissements de formation en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Cela répond à une demande des experts du milieu qui avaient identifié le manque de personnel qualifié comme une des raisons expliquant les limitations du système de bibliothèques au Pérou (Talavera-Ibarra et De la Vega, 2015, p. 3). Parmi les autres lois qui concernent la BNP, notons la loi 30570 du 12 mai 2017 qui la définit comme l'institution qui est le « centre dépositaire du patrimoine culturel, bibliographique, numérique, documentaire, filmique, photographique et musical péruvien » (BNP, 2021c).

Information complémentaire/particularités

Les bibliothèques péruviennes feront face à plusieurs défis au cours des prochaines années. Chaparro-Univazo (2017, p. 3609) souligne plus particulièrement l'accès et le coût des ressources électroniques, ainsi que l'importance d'avoir des politiques publiques cohérentes et qui soutiennent davantage le milieu. Cela doit passer par une meilleure collecte des informations, puisqu'à plusieurs reprises, nous avons été confrontés à un manque de données récentes et globales sur les bibliothèques péruviennes. Les renseignements étaient souvent parcellaires et concernaient la plupart du temps les centres urbains et les grandes villes.

La pandémie de COVID-19 a aussi amené son lot de défis et d'aménagements. Comme dans plusieurs pays du monde, les bibliothèques ont été fermées à un moment ou à un autre, ce qui a eu pour effet de rendre « les carences [...] encore plus fortes et évidentes » (Huaman Huriarte, 2021). En effet, les établissements qui offraient peu de services numériques étaient pratiquement déconnectés de leur public. À l'inverse, celles qui avaient les capacités de le faire ont aussi réussi à s'adapter et à rejoindre les usagers en diversifiant leur offre numérique. Cela s'est manifesté, par exemple, par une utilisation accrue des « réseaux sociaux pour générer et partager des contenus pour [les] utilisateurs » (Huaman Huriarte, 2021).

Références

Asociación des bibliothécaries du Pérou. (s. d.). Nosotros. <https://www.abp.org.pe/nosotros.php>

Benrubi, D.-J. (2008). Un regard sur le livre et les bibliothèques au Pérou. *Bulletin des bibliothèques de France*, 53(3), 84-92.

Berrocal Q., L. (2014, 24 juillet). El rol del bibliotecólogo a través del marco legal. *Infotecarios*. https://www.infotecarios.com/el-rol-del-bibliotecologo-traves-del-marco-legal/#.YbkDs_HMK8o

Bibliothèque nationale d'Espagne. (s. d.). ABINIA. <http://www.bne.es/es/LaBNE/Cooperacion/CooperacionInternacional/Asociaciones/ABINIA.html>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (2016, 25 janvier). *Resolución Directoral Nacional N°006-2016-BNP*. http://www.bnp.gob.pe/documentos/resolucion_directoral_nacional/2016/rdn-006-2016-bnp.pdf

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (2020, 9 mars). *Bibliotecas Escolares : un tema que une al Minedu y la BNP*. <https://www.bnp.gob.pe/bibliotecas-escolares-un-tema-que-une-al-minedu-y-la-bnp/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (2021a). *Memoria Anual 2020*. https://www.bnp.gob.pe/documentos/otros/memoria_anual_bnp_2020_fi.pdf

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (2021b, 9 novembre). *BNP organiza el XIII Encuentro Nacional de Bibliotecas Escolares*. <https://www.bnp.gob.pe/bnp-organiza-el-xiii-encuentro-nacional-de-bibliotecas-escolares/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (2021c, 4 août). *BNP : Se crearon dos nuevas redes de bibliotecas públicas municipales*. <https://www.bnp.gob.pe/bnp-se-crearon-dos-nuevas-redes-de-bibliotecas-publicas-municipales/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (s. d.-a). *Preguntas frecuentes*. <https://www.bnp.gob.pe/preguntas-frecuentes/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (s. d.-b). *Nuestra historia*. <https://www.bnp.gob.pe/institucion/nuestra-historia/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (s. d.-c). *¿Quiénes somos?* <https://www.bnp.gob.pe/institucion/quienes-somos/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (s. d.-d). *Salas de lectura y estudio*. <https://www.bnp.gob.pe/servicios/sala-de-lectura/>

Bibliothèque nationale du Pérou (BNP). (s. d.-e). *Depósito Legal*. <https://www.bnp.gob.pe/servicios/deposito-legal/>

Bourricaud, F., Garcia, A., Labrousse, A., Mesclier, É. et Robin Azevedo, V. (s. d.). Pérou. Dans *Encyclopaedia Universalis*. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/perou/>

Castro Aliaga, C. A. (2002). *La Biblioteca Nacional del Perú y las bibliotecas públicas municipales : avances y perspectivas* [rapport de recherche, Université nationale principale de San Marcos]. https://sisbib.unmsm.edu.pe/BibVirtualData/Tesis/Human/Castro_A_C/T_Completo.pdf

Cátedra del Perú. (2018, 28 août). *Bibliotecas escolares por Álvaro Tejada* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=CKGz5Sbp4Qs>

Central Intelligence Agency (CIA). (2021, 2 décembre). *The World Factbook: Peru*. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/peru/>

Chaparro-Univazo, S. (2017). Peru. Dans J. D. McDonald et M. Levine-Clark (dir.), *Encyclopedia of Library and Information Sciences* (p. 3606-3609). CRC Press. <https://www.routledgehandbooks.com/doi/10.1081/E-ELIS4-120044837>

Chumbiauca, C. A. (2020, 29 février). ¿Quiénes son y qué busca la Asociación de Bibliotecólogos del Perú? *Otlet*. <https://www.revistaotlet.com/asociacion-bibliotecologos-peru/>

Claux, A. (2018, 22 juin). Le match des études : France VS Pérou. *Diplomeo*. https://diplomeo.com/actualite-differences_etudes_france_perou

Collège des bibliothécaires du Pérou. (s. d.). *Nuestra Labor*. <http://bibliotecologos.pe/home/nosotros/nuestra-labor/>

Consortio de Universidades. (s. d.). *Nosotros*. <http://www.consortio.edu.pe/nosotros/>

De la Vega Ramírez, A. (2019). La investigación en Bibliotecología y Ciencias de la Información en el Perú : un estado del arte. *Anales de Investigación*, 15(2), 159-178.

El Peruano. (2021, 16 mai). *Biblioteca Nacional anuncia proyecto de Catálogo Unificado del Sistema Nacional de Bibliotecas*. <https://elperuano.pe/noticia/120823-biblioteca-nacional-anuncia-proyecto-de-catalogo-unificado-del-sistema-nacional-de-bibliotecas>

Flor, G. (2021, 17 août). La Bibliothèque nationale du Pérou, 200 ans d'histoire. *Le Petit Journal*. <https://lepetitjournal.com/lima/vivre-lima/bibliotheque-nationale-perou-200-ans-histoire-318727>

Gonzales, A. (2020, 26 avril). Francophones hispanisants : et si vous envisagiez une mobilité universitaire au Pérou? *Francophonie sans frontières*. <https://www.francophoniesansfrontieres.org/2020/04/26/francophones-hispanisants-et-si-vous-envisagiez-une-mobilit%C3%A9-universitaire-au-p%C3%A9rou-par-auky-gonzales-ancien-correspondant-de-fsf-au-p%C3%A9rou/>

Huaman Huriarte, R. (2021, 15 juin). *Les bibliothèques péruviennes, les services numériques et la crise sanitaire* (traduit par C. Delaune). Bibliothèque publique d'information. <https://pro.bpi.fr/les-bibliotheques-peruviennes-les-services-numeriques-et-la-crise-sanitaire/>

IBERBIBLIOTECAS. (s. d.). *Quienes somos*. <https://www.iberbibliotecas.org/quienes-somos/>

Instituto Nacional de Estadística e Informática (INEI). (2019, décembre). *Perú : Indicadores de Gestión Municipal 2019*. https://www.inei.gob.pe/media/MenuRecursivo/publicaciones_digitales/Est/Lib1720/

Martínez Laya, M. J. (s. d.). *Historia*. Université nationale principale de San Marcos. <https://www.unmsm.edu.pe/la-universidad/historia#linea/>

Progrebinschi, T. (2017). *LATINNO Dataset : Consejo Nacional de Democratización del Libro y Fomento de la Lectura (PROMOLIBRO)*. <https://latinno.net/es/case/17112/>

Quispe-Farfán, G. A. (2020). *Situación actual de las bibliotecas públicas municipales de Lima (Perú). Un análisis basado en aplicación de estándares de calidad*. *Bibliotecológica*, 34(85), 99-136.

Système national des bibliothèques (SNB). (s. d.). *¿Qué es el Sistema Nacional de Bibliotecas?* <https://snb.gob.pe/#/nosotros/que-es-snb>

Tafur Puente, R. et De la Vega Ramírez, A. (2010). *El acceso a los recursos educativos por los docentes de educación secundaria : un estudio exploratorio*. *Educación*, 19(37), 29-46. <https://revistas.pucp.edu.pe/index.php/educacion/article/view/2550/2494>

Talavera-Ibarra, A. M. et De la Vega, A. (2015, 28 juin). *Oportunidad para todos : Tres experiencias de inclusión social en Bibliotecas Públicas de Perú*. IFLA Library. <http://library.ifla.org/id/eprint/1179/1/165-talavera-es.pdf>

Talavera-Ibarra, A. M. et De la Vega Ramírez, A. (2016). *Library Education in Peru: Historical and Future Perspectives*. Dans M. Seadle, C. M. Chu, U. Stöckel et B. Crumpton (dir.), *Educating the Profession : 40 years of the IFLA Section on Education and Training* (p. 191-215). De Gruyter Saur.

Université nationale principale de San Marcos (UNMSM). (s. d.). <https://sisbib.unmsm.edu.pe/>

17. Thaïlande

(Mathieu Dauphinais, Félix Desbiens, Steve Rousseau-Cabana et Guillaume S. Thibodeau)

Profil du pays

Anciennement connu sous le nom de Siam, la Thaïlande est un pays situé en Asie du Sud-Est. Habité par environ 69 millions de personnes, ce pays utilise comme monnaie le baht (BBC, 2019). La langue officielle de l'État est le Thaï, parlée par environ 96% de la population, et la religion principale est le bouddhisme (CIA, 2021).

En termes de superficie, le territoire du pays fait un peu plus de 513 000 km², ce qui fait de lui le 53^e plus vaste pays au monde (CIA, 2021). Le point le plus élevé du territoire thaïlandais est situé au sommet du mont Doi Inthanon. Protégé en tant que parc national, ce dernier est une destination populaire auprès des visiteurs et des natifs. Une autre attraction populaire est Bangkok, la capitale du pays (Keyes, 2021).

Principalement dirigée par son chef d'État, à savoir l'actuel Premier ministre Prayuth Chan-ocha, la Thaïlande reste tout de même une monarchie constitutionnelle et possède donc un monarque comme chef d'État. Ce dernier est, depuis la mort de son père en 2016, Maha Vajiralongkorn (BBC, 2019).

Depuis la fin de la monarchie absolue en sol thaïlandais, soit en 1932, il n'est pas rare que le pouvoir militaire du pays intervienne au sein de la sphère politique. Au total, 12 coups d'État perpétrés par les militaires sont comptabilisés depuis les années 30 (BBC, 2019).

Histoire

L'existence du royaume de Funan remonte au 1^{er} siècle, faisant de celui-ci le plus ancien de la Thaïlande, selon les historiens. Il s'étendait alors dans une grande partie de l'Asie du Sud-Est, et a été un des plus puissants royaumes de l'Asie durant cinq siècles (« Thailand

», 2021). Au VI^e siècle commence l'ère du Dvâravatî, dans laquelle nous pouvons observer entre autres l'apparition du bouddhisme en Thaïlande. À partir du XI^e siècle, le peuple khmer procédera à plusieurs invasions et colonisera le territoire jusqu'au début du XIII^e siècle, où la Thaïlande se libérera progressivement de l'emprise du royaume khmer. C'est également à cette période que la Thaïlande commencera à prendre davantage d'ampleur et à s'affirmer comme le pouvoir principal de l'Asie du Sud-Est (« Thailand », 2021).

C'est en 1283 que Ramkhamhaeng, le troisième roi de la dynastie Phra Ruang, invente l'alphabet thaï, dont les premières ébauches sont retrouvées sur des stèles 600 ans plus tard par le roi Mongkut (Rama IV). À la fin du XIV^e siècle, Ayutthaya, la capitale thaïlandaise de l'époque est la puissance politique la plus importante en Asie du Sud-Est. Cette dernière fut en situation de conflit militaire avec la Birmanie de manière prolongée au XVI^e siècle. C'est suite à la fin de cette guerre que le royaume atteint son expansion maximale (« Thailand », 2021).

S'en suivent les invasions birmanes en 1767, résultant en une destruction de la capitale, qui est par la suite reconstruite par ceux-ci et nommée « Thonburi ». Les Birmans seront envahis à leur tour par l'armée anglaise en 1826, et ce qui est alors le royaume de Rattanakosin devient une colonie britannique. Il est à noter que la ville de Bangkok est la capitale nationale depuis 1782 (« Bangkok », 2021). Au XX^e siècle, la Thaïlande, qui porte officiellement ce nom depuis 1939, connaît plusieurs révolutions et coups d'État. Le pays adopte un régime militaire assez strict, qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui. Comme dans la plupart des pays occidentaux, il fait consensus chez les historiens que la construction des premières bibliothèques en Thaïlande peut être liée à celle des premiers monastères, ou du moins avec leur développement (Lagirarde, 2014, p.38).

Dès le début du XVI^e siècle, nous pouvons constater un essor dans la construction et l'importance accordée aux bibliothèques. Ceci serait dû en partie à certaines polémiques religieuses de l'époque, qui auraient entraîné un grand flot d'écritures argumentatives, pour lesquelles les gens souhaitaient s'instruire davantage pour étoffer leur propos, et pour s'armer des meilleures références possibles (Lagirarde, 2014, p.39). Située à Bangkok et issue de la fusion de trois bibliothèques royales préexistantes, la bibliothèque nationale de la Thaïlande a été créée en 1905.

Types de bibliothèques

Nationale

L'ouverture de la Bibliothèque nationale a fait partie d'une période de grands changements au XIX^e siècle et au début du XX^e qui a abouti à l'apparition d'importantes institutions qui sont toujours centrales de nos jours (Jory, 2000, p. 351). La Bibliothèque nationale, établie dans la capitale, a intégré les fonctions de l'État en 1905, à l'époque du royaume de Siam. Sa création a été inspirée des bibliothèques nationales européennes (Pumketkao-Lecourt et Peyronnie, 2020).

D'abord nommée la bibliothèque d'État, elle a changé de nom en 1932 à la fin de la monarchie absolue. Elle est l'une des plus anciennes bibliothèques d'Asie (« National Library of Thailand », 2021).

La Bibliothèque nationale a joué « un rôle fondamental dans la formation du savoir sur l'identité culturelle de la nation thaïe » (Jory, 2000, p. 352). Dès sa création, le rassemblement, la classification et la préservation d'œuvres variées de l'héritage littéraire du royaume, faisaient partie de sa mission (Jory, 2000, p. 352-353). Par ailleurs, sa collection est devenue plus tard le fonds des Archives nationales de la Thaïlande (Pumketkao-Lecourt et Peyronnie, 2020).

« Elle était vue par le roi et les intellectuels de la cour comme une institution à la mesure d'un État moderne », a résumé le chercheur de l'Université Western Australia Patrick Jory (2000, p. 373).

Déménagée en 1966 au cœur de la capitale thaïe (Tourism Thailand, s. d.), cette institution répond aujourd'hui du ministère de la Culture et du département des Beaux-Arts. Sa mission, et celle de ses 12 succursales à travers le pays, est large. Elle applique la politique gouvernementale afin de mettre de l'avant l'héritage culturel documentaire de la nation à travers sa collection et de soutenir le réseau académique et l'apprentissage tout au long de la vie (CDNLAO, 2018). Elle employait, en 2018, un total de 162 personnes. Sa collection compte plus de cinq millions de documents, incluant sa collection numérique, un nombre considérable. Même si cela paraît peu en comparaison des deux plus grandes bibliothèques d'Asie, situées en Chine (« List of largest libraries », 2021), ce total se compare à celui d'une importante bibliothèque publique américaine (« List of the largest libraries in the United States », 2021).

Dans un plan quinquennal qui s'étendait jusqu'en 2021, elle devait répondre à la

mission d'encourager la lecture auprès de la population. Les initiatives devaient toucher les gens de tous âges dans un environnement favorable au plaisir de lire. Les efforts déployés dans l'atteinte de l'objectif devaient être pérennes (CDNLAO, 2018).

En parallèle, un budget important a été consacré à la transition numérique. Un rapport annuel indiquait qu'une somme d'un demi-million de dollars américains a été alloué à la Bibliothèque nationale en 2017 (CDNLAO, 2018) afin d'améliorer la collection numérique, les plateformes, mais aussi l'accès à celles-ci. Déjà, ce montant augmentait l'année suivante pour permettre la numérisation de centaines de milliers de documents historiques (CDNLAO, 2018).

Académique

Selon les informations fournies par le site web UniRank, la Thaïlande compte quelque 75 bibliothèques universitaires, les universités devant remplir trois critères pour être considérées comme un établissement d'enseignement supérieur officiel (*Thai University Libraries*, s. d.) :

- Être agréées et/ou accréditées par un établissement d'enseignement supérieur
- Offrir quatre ans de diplôme de premier cycle ou de cycles supérieurs
- Offrir des cours selon un format d'enseignement traditionnel (présentiel)

Cette liste de 75 membres s'unit sous l'appellation Association of Private Higher Education Institutions of Thailand (APHEIT) qui regroupe les bibliothèques universitaires, collégiales et académiques, sous une même association promouvant la coopération entre elles (Praditteera, 2015).

Le système général de bibliothèque existe depuis environ le XIII^e siècle et est surtout associé aux temples ou à la cour ; ce n'est qu'à la moitié du XX^e siècle que l'influence occidentale initie le mouvement de développement de bibliothèques « modernes » publiques, mais également universitaires (Butdisuwan, 2005). Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'influence des États-Unis s'étend sur l'Europe et l'Asie tandis que les besoins d'une réforme en éducation se font sentir du côté thaïlandais, initiant ainsi un large projet de réforme scolaire à partir de 1954. C'est durant cette période qu'un partenariat s'établit notamment avec l'Inde afin d'envoyer des étudiants thaïlandais recevoir des formations universitaires pertinentes au projet de développement du réseau

des bibliothèques universitaires en développant initialement le *College of Education* à Bangkok (Rufsvold et Lowell, 1960).

En 1985, le Private Higher Education Institution Library Group (PHEL) est créé par un groupe de bibliothécaires en provenance de 11 différentes bibliothèques académiques et sert cinq objectifs : « promouvoir des activités collaboratives entre les bibliothèques universitaires privées, améliorer le développement collaboratif des bibliothèques, promouvoir le partage des ressources de celles-ci, promouvoir l'échange d'idées en vue d'un développement des valeurs professionnelles et promouvoir la recherche et les travaux universitaires en bibliothéconomie et dans les sciences de l'information » (Praditteera, 2015). Ce regroupement devient un sous-comité de l'APHEIT en 1987 et est renommé Sub-Committee on Private University Library Development. Son appellation change à nouveau en 2003 pour devenir Sub-Committee on Private University Library Systems and Network Development, plus communément appelé PUL-Net ou encore ThaiPUL-Net.

En 2015, le réseau comportait 65 membres et sa mission visait principalement à « renforcer la collaboration sur le partage et l'utilisation des connaissances, améliorer la qualité du développement de service en bibliothèque, valoriser les travaux de recherches en bibliothèque et sciences de l'information et agir comme "communauté de partage des connaissances" entre bibliothécaires et professionnels de l'information » (Praditteera, 2015).

Publique

La Thaïlande compte un total de 1120 bibliothèques publiques sur son territoire (IFLA Library Map of the World, 2018). Il s'agit d'une moyenne de 16,5 bibliothèques par million de personnes.

Les services offerts dans les bibliothèques thaïlandaises rejoignent immanquablement la première mission fondamentale définie par l'UNESCO, soit « créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge » (UNESCO, 1994).

Durant la première moitié du XX^e siècle, les bibliothèques étaient d'abord des salons de lecture, des lieux servant d'extensions à certaines écoles. Comme indiqué précédemment, ils étaient voués à favoriser les habitudes de lecture (Lerdsuriyakul, 1999). En 1952, les ministères de l'Éducation et de l'Intérieur ont travaillé en collaboration pour étendre un réseau de bibliothèques aux régions plus rurales (Lerdsuriyakul, 1999).

Quelques décennies plus tard, la majorité des bibliothèques publiques sont passées dans le giron du *Department of Non-Formal Education* (NFE). En 1999, plus d'une douzaine relevaient de l'administration métropolitaine de Bangkok et une trentaine d'autres étaient des bibliothèques municipales (Lerdsuriyakul, 1999).

Or, des défis entourent les bibliothèques installées dans les régions rurales, où résident la majorité des Thaïlandais. Au tournant du siècle, ceux qui y dirigeaient les bibliothèques à l'intérieur de centres communautaires d'information n'avaient souvent pas de formation en sciences de l'information (Nimsomboon, 2003).

Les bibliothèques publiques sont classées sur une échelle de grandeur de trois niveaux : grande, moyenne et petite (Lerdsuriyakul, 1999). Fait à noter, la nouvelle bibliothèque municipale de Bangkok, l'une des plus grandes du pays, a été inaugurée en avril 2017. Cette construction a été réalisée dans la foulée du choix de la ville comme étant la capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2013 (« Bangkok City Library », 2021).

D'autre part, en 2005, le *Thailand Knowledge Park* a ouvert ses portes dans un centre commercial de Bangkok. Cette bibliothèque troisième lieu de troisième génération se voulait le prototype d'un centre qui réunirait des ressources sous différentes et qui serait dédié à la formation continue et à l'incessante poursuite du savoir (TK Park, s. d.). À une collection de livres s'ajoutent des services qui allient musique, multimédia et autres activités de création. Destinée avant tout aux enfants et aux adolescents, elle promeut l'accès à la lecture et le support à la création à l'aide de la science et des technologies (TK Park, s. d.). Cette bibliothèque est également membre de l'IFLA.

Scolaires

La Thaïlande est dotée d'une directive nationale concernant les bibliothèques scolaires de laquelle résulte que chaque école, publique ou privée, se doit de posséder une bibliothèque scolaire en son sein (Thepwong, 2018). En plus de cette directive, les bibliothèques en milieu d'éducation ont l'obligation de suivre le programme scolaire généré par le gouvernement et qui est révisé tous les cinq ans (Thepwong, 2018). Par contre, rien n'est mentionné quant à la manière de gérer chacune de ces bibliothèques. Au niveau secondaire, il est alors fréquent que ce soit des bibliothécaires de profession qui s'occupent de l'administration de la bibliothèque, mais en milieu rural, il se peut que la personne en charge de la bibliothèque soit un enseignant qui a déjà une charge

pédagogique dans ses fonctions. Par manque de professionnels en bibliothéconomie, la situation au niveau primaire est assez semblable (Thepwong, 2018).

Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques en partenariat avec l'UNESCO (2016), la Thaïlande est l'un des États ayant les moins bonnes ressources éducatives parmi tous les pays participant au programme PISA (Programme for International School Assessment). Ces dernières sont d'ailleurs mal distribuées à l'intérieur du pays, créant une grande disparité entre les milieux privilégiés et moins privilégiés (OECD-UNESCO, 2016). Les bibliothèques scolaires les plus touchées seraient celles du Nord et du Nord-Est du pays (Wimolsittichai, 2017).

Au sein de l'Association des bibliothèques de Thaïlande, la seule association nationale du pays, il existe le Club des bibliothécaires de bibliothèque scolaire. Créé en 1986 par Chusri Kalwantavanich, une enseignante et bibliothécaire à Bangkok, ce dernier régit les activités des différentes bibliothèques en milieu éducatif à travers le pays (l'Association des bibliothèques de Thaïlande, s.d.). De par son expérience acquise à travers ses années d'existence, le Club s'est donné comme mission d'aider, entre autres, à la promotion des bibliothèques scolaires, à la formation des bibliothécaires et enseignants-bibliothécaires en milieu éducatif, à l'organisation d'activités pour favoriser les compétences en lecture et à la coordination entre les différentes bibliothèques scolaires (l'Association des bibliothèques de Thaïlande, s.d.).

Depuis plusieurs années, l'Institut asiatique de la Technologie a aussi mis sur pied le projet KIDS-D (*Knowledge, Imagination, Discovery and Sharing – Digital*), dans le but de créer un réseau de bibliothèques numériques où il serait possible de partager des ressources éducatives en libre accès (OECD-UNESCO, 2016). Lancé en 2008, cette initiative est ouverte à tous, autant en milieu scolaire pour les jeunes, que pour les universités et le public général (OECD-UNESCO, 2016).

Autre

La Thaïlande dispose également d'une bibliothèque au sein de son Assemblée nationale. La *National Assembly Library of Thailand* constitue une ressource importante pour les dépôts de documents légaux produits soit par la Chambre des représentants ou le Sénat, ce qui est un trait typique de ce genre de bibliothèque. En outre, elle offre également un soutien à la recherche individuelle dans le secteur politique grâce à des bases de données en ligne, un service de référence notamment aux membres de l'Assemblée nationale et

aux chercheurs et un vaste choix de lecture touchant à la politique. De plus, elle propose certains séminaires de recherches pour des conférenciers invités en plus d'offrir des visites guidées de la bibliothèque et du musée parlementaire (*National Assembly Library of Thailand*, s. d.).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le premier programme d'études bibliothéconomiques en Thaïlande a été mis sur pied en 1951 à l'Université Chulalongkorn, à Bangkok, où un programme spécial en gestion de bibliothèque y était offert (Premsmith, 1999). Le programme de maîtrise en bibliothéconomie fut offert à cette même université dès 1964. Il fut mis sur pied en utilisant les programmes de maîtrise en sciences de l'information et bibliothéconomie déjà existants aux États-Unis comme modèle, mais fut modifié de façon à mieux répondre aux besoins de la Thaïlande. Le programme est alors constitué de cours en histoire et en administration de bibliothèque, de même que de plusieurs cours pratiques de catalogage, de classification et de services de référence.

Aujourd'hui, les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat ont été adaptés pour mieux convenir au contexte moderne, et sont offerts dans 15 universités thaïlandaises. Au niveau du baccalauréat, le titre des programmes offerts varie légèrement d'une université à l'autre, allant de « Sciences de l'information » à « Bibliothéconomie et sciences de l'information », en passant par « Gestion de l'information » et « *Information Studies* ». Au niveau de la maîtrise, deux diplômes sont offerts : le premier avec stage (professionnel), et le deuxième avec thèse (recherche). Le premier programme de doctorat en sciences de l'information en Thaïlande est né en 2003 à l'Université Khon Kaen, et le diplôme portait alors le nom de « *Doctor of Philosophy in Information Studies* » (Premsmith, 1999).

Le système scolaire thaïlandais prévoit deux semestres (automne et hiver) ainsi qu'une session d'été dans tous ses établissements, même si quelques institutions utilisent le calendrier scolaire occidental, comme on pourrait par exemple retrouver aux États-Unis ou au Royaume-Uni (Polparsi, 2012, p.2). La Thaïlande préconise également l'accessibilité de l'enseignement à distance grâce à internet en bibliothéconomie depuis la fin du XX^e siècle. Ceci permet d'accommoder les étudiants vivant dans des endroits plus reculés, et favorise un meilleur accès à l'information (Ruksakuk, 1999).

Comme partout ailleurs, l'avènement du numérique a révolutionné les sciences de

l'information en Thaïlande. Dans une conférence de 2012 de l'*International Federation of Library Associations* donnée à Helsinki en Finlande, Chutima Sacchanand, un professeur à l'Université de Sukhotai Thammathirat à Bangkok, exprimait qu'une bonne communication entre les experts et les éducateurs des sciences de l'information était nécessaire autant dans le cadre éducatif bibliothéconomique qu'à la construction d'habiletés professionnelles importantes pour les bibliothécaires du XXI^e siècle (Sacchanand, 2012). Il explique que les outils modernes importants pour l'éducation en sciences de l'information doivent être acquis par un échange sur le terrain entre les éducateurs et les professionnels. On retrouve dans ces propos une idée moderne de la bibliothéconomie, qui va de pair avec la tendance mondiale à diriger de plus en plus la bibliothèque vers un lieu d'apprentissage interactif qui a comme mission de favoriser l'accès à l'information. En effet, la technologie de l'information et des communications est maintenant très haute dans la liste de priorités du système éducatif thaïlandais en sciences de l'information. Les cinq habiletés principales qui sont utilisées pour développer cette compétence sont l'accès, la gestion, l'intégration, l'évaluation et la création d'information (Polpars, 2012, p.54).

Association de bibliothèques

L'Association des bibliothèques de Thaïlande est la seule association nationale du pays. Elle a été fondée en 1954 et est basée dans la capitale Bangkok. Elle tient son origine d'un groupe de bibliothécaires qui ont étudié ensemble à l'université au début des années 50 (Sacchanand, 1999). L'objectif initial était d'échanger des idées pour trouver des solutions à des problèmes et de faire progresser leurs bibliothèques. Ils ont rapidement constaté qu'un tel échange à l'échelle du pays apportait des effets bénéfiques. *The Asia Foundation*, une organisation à but non lucratif, a accordé les premières ressources financières à l'association (Sacchanand, 1999). Cette dernière a été placée sous la protection royale de la princesse Maya Chakri Sirindhorn en 1976.

En plus de la mise en place d'un code d'éthique, l'association met de l'avant plusieurs initiatives pour la formation continue des bibliothécaires et pour la promotion de la lecture. Elle assure aussi un lien avec les autres pays du monde. (Sacchanand, 1999)

Car la Thaïlande est un joueur important au sein des associations de bibliothèques à l'international. Toutefois, plusieurs rencontres de ces organisations ont dû être mises en veille durant les années 2020 et 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

L'IFLA est la plus importante association de bibliothèques du monde et la Thaïlande, qui fait partie de la division régionale Asie-Océanie, y héberge des bureaux (Agee et Lillard, 2005). De plus, ce pays du sud-est asiatique a été l'hôte en 1999 de la 65^e *General Conference and Council* de l'IFLA. L'événement s'est tenu à Bangkok (IFLA, s. d.).

La Conférence des directeurs de bibliothèques nationales de l'Asie et de l'Océanie (CDNLAO) est un autre rassemblement important dont la Thaïlande fait partie. Son objectif est notamment de maintenir une collaboration entre les bibliothèques des deux continents et d'assister les bibliothèques des pays moins avancés. La première rencontre a eu lieu en 1979 (National Diet Library, 2009). Son dernier arrêt en Thaïlande était en 2015 (CDNLAO, 2018).

Le Congrès des bibliothécaires du sud-est de l'Asie (CONSAL) a été fondé à Singapour en 1970 (Nasir, 2018). Il s'agit d'une autre occasion de partage qui favorise la coopération entre tous les types de bibliothèques de cette région du monde.

Dans le but d'innover constamment, deux bibliothécaires de la bibliothèque nationale de Thaïlande assistent à l'*International Networking of Emerging Library Innovators Association of Southeast Asian Nations* (INELI-ASEAN). Ce groupe d'une dizaine de pays a commencé ses activités en 2011 (CDNLAO, 2018).

La Thaïlande fait aussi partie des membres de l'Association internationale de la bibliothèque scolaire (IASL) (IASL. s.d).

Par ailleurs, en 2013, Bangkok a été nommée la capitale mondiale du livre de l'UNESCO. Ce titre annuel récompense les programmes dédiés au livre et à la lecture. (« World Book Capital », 2021).

Cadre législatif

Comme précédemment mentionné, et à l'image d'une majorité des pays du monde, c'est la Bibliothèque nationale de Thaïlande qui est chargée du dépôt légal et de la gestion des *copyrights* en Thaïlande et qui est sous la responsabilité du ministère de la Culture et du département des Beaux-Arts. Toutefois, il est important de prendre note qu'à ce jour, il n'y avait toujours aucune loi portant sur le dépôt légal proprement dit. Malgré ce manque, le *Press Act* de 2007 (B.E. 2550) permet tout de même à la Bibliothèque nationale de Thaïlande de recevoir deux exemplaires des nouvelles publications de 30 jours ou moins, l'un pour la section du dépôt légal et l'autre destiné à un usage public. Ces copies envoyées par les éditeurs sont ensuite mises à la disposition du public.

La disposition précédente (le *Press Act* de 1941 (B.E. 2484) énonçait que les éditeurs devaient envoyer les deux exemplaires sous peine d'amendes ; celles-ci étant peu élevées, la loi était finalement très peu respectée considérant que dans le cas de certains ouvrages, le prix de production du livre était supérieur à l'amende reçue (American Library Association (ALA), 2015, p.26).

Si l'on se fie au propos de Sapphansaen (2007), l'envoi des deux exemplaires semble se faire de façon plus systématique avec la mise à jour du *Press Act* en 2007. L'envoi plus systématique semble être lié à l'attribution d'une cote ISBN (International Standard Book Number) par la Bibliothèque nationale et permettant aux éditeurs une diffusion plus aisée de leurs ouvrages à travers le monde.

Un second problème quant à la législation des milieux bibliothéconomiques concernerait principalement les bibliothèques publiques en région. En 2003, la population rurale devait représenter environ 80% (ces statistiques tourneraient autour des 50% en 2020 selon les données de la Banque mondiale) de la population totale de Thaïlande et malgré un réseau presque centenaire, les bibliothèques publiques en zone rurale n'étaient que très peu reconnues par le *Department of Non-Formal Education*, celles-ci n'avaient que très peu, voir aucun, personnel compétent en matière de bibliothéconomie. Ce faisant, ceux-ci ne disposaient d'aucune connaissance sur non seulement les enjeux en bibliothèques, mais également en ce qui concerne la mise en place de politique de gestion, de gestion de budget et de personnel (Nimsomboon, 2003, p.7).

De ce fait, les seules personnes ayant effectivement une formation en sciences de l'information étaient situées à Bangkok. Ce manque crucial en personnels compétents provient du manque de reconnaissance et de compréhension de la part du NFE, ce dernier n'effectuant aucune promotion du milieu des bibliothèques publiques entraînant un état d'abandon du réseau rural (Nimsomboon, 2003, p.8).

Informations complémentaires

La Thaïlande, ou royaume de Thaïlande, étant une monarchie constitutionnelle parlementaire unitaire, le décès de Bhumibol Adulyadej (Rama IX) en octobre 2016 jette le pays dans une crise politique grave dans laquelle le pays avait déjà commencé à s'enliser à partir de 2014.

Lors des élections de 2014, les conditions de vote sont mauvaises, plusieurs milliers de bureaux de vote sont fermés et des manifestants empêchent la bonne tenue des

scrutins à d'autres endroits. Le résultat des élections est rapidement invalidé par la Cour constitutionnelle et de nouvelles élections sont prévues le 20 juillet suivant. Alors que cette même cour destitue la Première ministre pour abus de pouvoir, le vice-Premier ministre devient chef de l'État par intérim, mais est rapidement renversé par le commandant en chef de l'Armée royale thaïlandaise lors de son coup d'État au mois de mai (« Comment l'armée a pris le pouvoir en Thaïlande », 2014).

Lors des élections qui suivent, le groupe ultra royaliste au pouvoir et proche de l'oligarchie militaire en place semble peu disposé à respecter les volontés politiques de la population. En 2020, la justice ordonne la dissolution du principal parti d'opposition à la suite des élections législatives tenues précédemment. Somchai Preechasinlapakun, un juriste thaïlandais, observe un comportement hostile de la Cour constitutionnelle depuis une quinzaine d'années à l'endroit des partis élus démocratiquement en plus de tous mouvements politiques visant à une réduction d'inégalités sociales et de la prépondérance du rôle de l'armée (« En Thaïlande, la justice dissout l'un des principaux partis d'opposition », 2020).

Bibliographie

Agee, J. et Lillard, L. (2005). A global view of library associations for students and new librarians. *New Library World*, 106(11/12), 541-555. <https://doi.org/10.1108/03074800510635026>

American Library Association (ALA). (2015). DTTP: Documents to the People. *DttP: Documents to the People*, 43(3), 1-36. <https://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein.journals/dttp43&id=73&collection=journals&index=journals/dttp>

Association des bibliothèques de Thaïlande. (s. d.). *The School Librarian's Group*. <https://www.tla.or.th/index.php/en/society1-2/2016-11-24-10-14-55-1>

Bangkok City Library. (2021, 25 août). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Bangkok_City_Library&oldid=1040642751

Bangkok. (2021, 2 décembre). Dans *Wikipedia*. <https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Bangkok&oldid=1058260659>

Banque mondiale. (s. d.). *Population rural (% de la population totale)* –

Thailand | Data. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=TH>

Butdisuwan, S. (2005). Digital Library: A Transition for Academic Libraries in Thailand. https://www.researchgate.net/publication/237245679_Digital_Library_A_Transition_for_Academic_Libraries_in_Thailand

CIA. (2021, 2 décembre). Thailand. Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/thailand/#introduction>

Comment l'armée a pris le pouvoir en Thaïlande. (2014, 23 mai). *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/05/23/comment-l-armee-a-pris-le-pouvoir-en-thaïlande_4424394_3216.html

Conference of Directors of National Libraries in Asia and Oceania (CDNLAO). (2018). *Annual Report of National Library of Thailand*. https://www.ndl.go.jp/en/cdnlao/meetings/pdf/AR2018_Thailand.pdf

En Thaïlande, la justice dissout l'un des principaux partis d'opposition. (2020, 22 février). *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/international/article/2020/02/22/en-thaïlande-le-parti-du-nouvel-avenir-n-a-plus-de-futur_6030466_3210.html

IFLA Annual Conference, World Library and Information Congress. (s. d.). <https://archive.ifla.org/IV/index.htm>

IFLA. (2021, 10 novembre). *IFLA Members including Institution and Association Affiliates*. https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/ifla-members-and-association-affilitates_2021-11-10.pdf

IFLA Library Map of the World. (s. d.). <https://librarymap.ifla.org/map>

International Association of School Librarianship (IASL). (s. d.). https://iasl-online.org/member_info.html

Jory, P. (2000). Books and the Nation: The Making of Thailand's National Library. *Journal of Southeast Asian Studies*, 31(2), 351-373.

Keyes, E. J. (s. d.). Thailand | History, Flag, Map, Population, Language, Government, & Facts | Britannica. Dans *Britannica*. <https://www.britannica.com/place/Thailand>

Lagirarde, F. (2014). Les ho tham du Lanna, bibliothèques des monastères bouddhiques du Nord de la Thaïlande. *Arts Asiatiques*, 69, 35-50. <http://www.jstor.org/stable/43486638>

Lerdsuriyakul, K. (1999). *Public Library in Thailand – 65th IFLA Council and*

General Conference – Conference Programme and Proceedings.
<http://archive.ifla.org/IV/ifla65/papers/106-79e.htm>

Library and information science distance education in Thailand in the next decade – 65th IFLA Council and General Conference – Conference Programme and Proceedings. (s. d.). <https://archive.ifla.org/IV/ifla65/papers/090-104e.htm>

List of the largest libraries in the United States. (2021, 15 novembre). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=List_of_the_largest_libraries_in_the_United_States&oldid=1055295714

List of universities and colleges in Thailand. (2021, 23 septembre). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=List_of_universities_and_colleges_in_Thailand&oldid=1045916502

List of largest libraries. (2021, 29 novembre). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=List_of_largest_libraries&oldid=1057762170

Marshall, A. M. (2014). *A Kingdom in Crisis: Thailand's Struggle for Democracy in the Twenty-First Century*. Zed Books. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=1812475>

Nasir, H. M. (2018, Novembre). Congress of Southeast Asian Librarians. Singapore Infopedia. https://eresources.nlb.gov.sg/infopedia/articles/SIP_319_2005-01-24.html

National Diet Library. (2009). <https://www.ndl.go.jp/en/cdnla0/meetings/index.html>

National Library of Thailand. (2021, 13 avril). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=National_Library_of_Thailand&oldid=1017518613

National Assembly Library of Thailand. (s. d.). <https://library.parliament.go.th/index.php/en>

Nimsomboon, N. (2003). The role of public library in Thailand as the learning center for rural communities. *Technical information access center*, 1, 1-12. <http://www.kc.tsukuba.ac.jp/colloquium/030219a.pdf>

OECD Publishing. (2016). *Education in Thailand: an OECD-UNESCO perspective*. (vol. 1-1 online resource (297 pages) : illustrations). OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264259119-en>

Pimrumpai Premssmit. (1999). Library and Information Services in Thailand. *IFLA Journal*, 25(3), 137-142. <https://doi.org/10.1177/034003529902500302>

Praditteera, M. (2015). *The 30th year of Thai Private University Library collaboration*. Purdue University. <https://docs.lib.purdue.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2091&context=iatul>

Pumketkao-Lecourt, P. et Peyronnie, K. (2020). Extension de la notion de patrimoine et affirmation identitaire lanna à Chiang Mai: mots et représentations. *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, (36), 191-219. <https://doi.org/10.4000/moussons.6732>

Rajabhat University system. (2021, 26 janvier). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Rajabhat_University_system&oldid=1002873602

Rufsvold, M. I. et Lowell, M. H. (1960). Developing libraries for higher education in Thailand: a cooperative project. *ALA Bulletin*, 54(10), 833-843.

Ruksasuk, N. (1999). *Library and Information Science Distance Education in Thailand in the Next Decade*. [ERIC]. <https://eric.ed.gov/?id=ED441495>

Sacchanand, C. (1999). Thai Library Association Under the Royal Patronage of Her Royal Highness Princess Maha Chakri Sirindhorn. Dans *Libraries and Librarianship in Thailand* (p. 9-16). Thai Library Association. <https://doi.org/10/1/thai.pdf>

Sacchanand, C. (2012). *Building Collaboration Between Library and Information Science Educators and Practitioners in Thailand: Transcending Barriers, Creating Opportunities*. 78th IFLA General Conference and Assembly. <https://www.ifla.org/past-wlic/2012/213-sacchanand-en.pdf>

Sapphansaen, W. (2007). National Library of Thailand and Press Act 2007 (B.E. 2550), 4. https://www.ndl.go.jp/en/cdnla0/meetings/pdf/PressAct_Thailand.pdf

Thai University Libraries. (s. d.). <https://www.4icu.org/libraries/th/>

Thailand Knowledge Park. (s. d.). <https://www.tkpark.or.th/eng/page/story>

Thailand country profile. (2019, 7 mars). *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/world-asia-15581957>

Thailand Population 1950-2021. (s. d.). <https://www.macrotrends.net/countries/THA/thailand/population>

Thailand. (2021, 12 décembre). Dans *Wikipedia*. <https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Thailand&oldid=1059968793>

Thepwong, W. (2018). *A School Library in the Wondrous Kingdom of Thailand*.

Dans Lo, P., Rogers, H. et Chiu, D. K. W. (dir.) *Effective School Librarianship* (Apple Academic Press, p. 118-128). <https://doi.org/10.1201/b22444>

Tourism Thailand. (s. d.). *National Library of Thailand*. Amazing Thailand. <https://www.tourismthailand.org/Attraction/national-library-of-thailand>

UNESCO. (1994). *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*. <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/public-libraries/publications/PL-manifesto/pl-manifesto-fr.pdf>

Wimolsittichai, N. (2017). *School libraries and their roles in rural Thailand: Perceptions of public primary school principals* [phd, Queensland University of Technology]. <https://eprints.qut.edu.au/116146/>

World Book Capital. (2021, 26 octobre). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=World_Book_Capital&oldid=1052007832

18. VATICAN

(Annie Desmeules, Jessica Tessier-Labre, Judith Marchand et Marie Hébert)

Profil du pays

« L'État de la Cité du Vatican est le plus petit État indépendant du monde tant par le nombre d'habitants que par son étendue territoriale. Sa capitale se nomme la cité du Vatican » (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021). Le Vatican compte aujourd'hui 1 000 habitants et sa superficie est de 0,44 km² (Central Intelligence Agency, 2021). La juridiction vaticane couvre non seulement le territoire de l'État lui-même, mais s'étend également à d'autres quartiers dans et en dehors de Rome, qui jouissent de l'extraterritorialité (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021). En dehors de la cité, le Vatican possède trois basiliques, huit immeubles (*palazzi*), un hôpital et la résidence d'été des papes à Castel Gandolfo sur les hauteurs de Rome (Hachette, 2017). L'Italie est l'unique frontière qui borde l'État. Géographiquement, le Vatican est sur l'une des collines de Rome, aujourd'hui bien affaissée, sur la rive droite du Tibre (Hachette, 2017). Ses ressources naturelles sont inexistantes, « le Vatican importe toute son énergie, et ne possède pas de terres agricoles » (Atlas encyclopédique mondiale, 2006). Malgré la taille réduite de son territoire et de sa faible densité de population, le Saint-Siège occupe une position importante dans les relations internationales. Il est le cœur de l'Église catholique et tire ses revenus d'investissements et de contributions charitables, appelés denier de Saint-Pierre (Atlas encyclopédique mondiale, 2006). L'unité monétaire utilisée est l'euro et ce, même si le Vatican n'est pas membre de l'Union européenne (Hachette, 2017). De plus, le Vatican – en tant qu'État – a sa monnaie, ses timbres postaux, son drapeau, son hymne pontifical, sa gendarmerie et ses tribunaux. Il accorde la citoyenneté vaticane et émet ses propres passeports (Provencher, [2013], p. 2). Sa langue officielle est l'italien. Le français est la langue diplomatique; le latin est la langue officielle de l'Église catholique et la langue juridique du Vatican; l'allemand est la langue de la garde suisse (Hachette, 2017).

La religion catholique est l'unique religion et elle a une représentativité de 100 % (CIA, 2021). Son pape actuel est le pape François (Jorge Mario Bergoglio) qui est âgé de 84 ans. Dans le paysage médiatique, le Saint-Siège est actif et possède ses propres médias. On dénombre un poste de radio, le quotidien *l'Osservatore Romano* (Atlas encyclopédique mondiale, 2006) ainsi que l'imprimerie polyglotte vaticane (qui travaille en quatre-vingt-quatorze langues) et une maison d'édition (Hachette, 2017). Malgré sa petite taille, la

puissance du Vatican est indéniable, sa portée mondiale demeure encore aujourd'hui considérable.

Histoire

L'histoire du Vatican remonte à plus de 2000 ans. Chaque période de son histoire est imprégnée du christianisme. Celle-ci se divise en sept périodes : « [...] *l'époque romaine (32-606), le Haut Moyen Âge (607-1159), le Moyen Âge tardif (1159-1415), la Renaissance (1417-1621), les Lumières (1621-1799), le XIXe siècle (1800-1903) et l'époque moderne (1903 à aujourd'hui)* » (Collins, 2010).

Faits marquants de l'époque romaine, 32-606

- « *Sur le flanc du Vatican, nom donné à l'une des sept collines de Rome, il y avait un cimetière où l'apôtre Pierre fut enterré après avoir subi le martyre vers l'an 64* » (Provencher, [2013]). Après le martyre de Saint-Pierre, l'Église ne cessa de se développer au fil des siècles (Collins, 2010);
- Vers 250, les persécutions de Dèce marquèrent cette époque, plusieurs évêques et fidèles de Rome moururent en martyrs en raison de leur croyance (Collins, 2010);
- « *En 313, l'empereur Constantin mit fin aux persécutions et accorda une existence juridique à l'Église et à la papauté* » (Provencher, [2013], p. 2).

Faits marquants du Haut Moyen Âge, 607-1159

- Les peuples d'Europe se convertissent en masse au christianisme. La papauté recherche de nouvelles alliances auprès de l'empire chrétien de Charlemagne (Collins, 2010);
- Le trône papal attise la convoitise des familles romaines ennemies (Collins, 2010).

Faits marquants du Moyen Âge tardif, 1159-1415

- Le début de cette période se caractérise par une résurgence de la papauté. Cette dernière vit de nombreuses tensions avec les souverains européens qui veulent renforcer leur influence en Italie (Collins, 2010);
- Après 70 ans d'exil, les papes reviennent à Rome (Collins, 2010). Ils habitent désormais au Vatican (Provencher, [2013]).

Faits marquants de la Renaissance, 1417-1621

- Au XVI^e siècle, construction de la basilique Saint-Pierre, de la célèbre bibliothèque vaticane, de la chapelle Sixtine ainsi que du palais apostolique – résidence du pape et le siège du gouvernement central de l'Église (Provencher, [2013]);
- XVI^e et XVII^e siècle furent marqués par une agitation politique et idéologique, la réforme protestante un renouveau religieux et artistique (Collins, 2010).

Faits marquants des Lumières, 1621-1799

- Influence de grands philosophes (Descartes, Bacon, Galilée) qui établirent de nouveaux fondements scientifiques qui bouleversèrent politiques et idéologies. À l'échelle européenne, ces bouleversements offrent des opportunités et défis à la papauté qui occupe un rôle clé au niveau politique et culturel (Collins, 2010).

Faits marquants du XIX^e siècle, 1800-1903

- Avec la montée du nationalisme et la formation du royaume d'Italie, la papauté voit l'étendue de son territoire limitée au Vatican et à ses environs (Collins, 2010);
- Cette période est caractérisée par une lutte dans laquelle l'église cherche à défendre sa place (Collins, 2010).

Faits marquants de l'époque moderne, 1903 à aujourd'hui

- Une perte de pouvoir politique conduit la papauté à se recentrer sur les missions morale et spirituelle de l'Église;
- Durant la Première et Seconde guerre mondiale, le Vatican fait figure de guide à la tête d'une église universelle rassemblant des fidèles à travers le monde (Collins, 2010);
- « *L'État de la Cité du Vatican est un État établi par les accords du Latran de 1929 qui sert de support territorial au Saint-Siège* » (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021). Ces accords comprennent : un traité politique, une convention financière et un concordat religieux (Hachette, 2017);
- Le Vatican est un État neutre. La convention de La Haye (1954) reconnaît le territoire comme « *patrimoine moral, artistique et culturel digne d'être respecté comme trésor de l'humanité* » (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1954);
- Il figure au patrimoine mondial de l'humanité établi par l'UNESCO (Hachette, 2017);
- Les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires du Vatican reviennent au pape,

souverain de l'État du Vatican et autorité suprême de l'Église catholique. Le pouvoir législatif est confié à une commission de cardinaux, présidée par un cardinal-président, auquel est délégué aussi le pouvoir exécutif (Provencher, [2013]);

- Il y a eu 266 papes qui se sont succédé depuis le commencement : « Pierre fût le premier de l'an 33 à 67 » (Collins, 2010) et François est celui qui occupe cette fonction depuis 2013 : « Jorge Mario Bergoglio est devenu le 266e pape de l'Église catholique – le premier issu du continent américain. Il choisit le nom de pape François en l'honneur de Saint-François-d'Assise » (Le Devoir, 2021);
- « Le pape est le chef spirituel d'environ 17% de la population mondiale » (Atlas encyclopédique mondiale, 2006);
- Le « drapeau du pape » est jaune et blanc – qui symbolise à la fois une position spirituelle (le Saint-Siège) et sa réalité territoriale (l'État pontifical, aujourd'hui la Cité du Vatican), ne s'est jamais confondu avec la bannière rouge de la Sainte Église, arborée en quelques grandes occasions (Hachette, 2017).

Présence actuelle

- Le Vatican s'est bâti sur une histoire riche et complexe qui a su traverser les siècles. L'histoire a démontré à plusieurs reprises que le Vatican est capable de répondre présent face aux enjeux contemporains. Encore aujourd'hui, « le Saint-Siège est l'un des grands acteurs de la scène internationale » (d'Onorio, 1997)

Types de bibliothèque

Bibliothèque nationale

Bibliothèque mythique et carrefour culturel pour les visiteurs et chercheurs du monde entier, la bibliothèque apostolique vaticane – gardienne du savoir universelle – se définit comme étant humaniste. (Bruguès, 2019, p. 16) Humaniste puisqu'elle garde en ses murs un patrimoine mondial impressionnant :

Les ouvrages collectionnés couvrent le plus large éventail des activités humaines : médecine, science, astronomie, mathématiques, histoire, géographie, littérature et arts [...] On peut alors voir dans notre Bibliothèque la mémoire non seulement de l'Église, mais de l'humanité tout court. (Bruguès, 2019, p. 21-22.)

Équité, diversité et inclusion sont les mots d'ordre de cet établissement patrimonial (Baillargeon, 2011, p. 5) Sa mission consiste à « [...] recueillir et conserver dans les meilleures conditions le patrimoine reçu pour le transmettre aux générations suivantes ». (Pitette, 2004)

Bref historique

Bien que l'histoire de la bibliothèque apostolique vaticane – ou BAV – soit étudiée depuis longtemps, il est toutefois difficile de mettre une date précise sur sa véritable création. Une chose semble certaine cependant, c'est que les papes aient toujours eu une « bibliothèque » (Piazzoni, 2012, p. 9) Du moins, un certain nombre de documents, non organisés, mais qui faisaient état des activités de la papauté. C'est au 15^e siècle qu'on peut penser aux débuts de la bibliothèque dites « moderne » :

Aux 350 livres qu[e le pape Nicolas V] trouva [...] il ajouta une cinquantaine de codex [...] Il décida ensuite [...] de transformer sa collection de livres, qui ne servait alors qu'à la curie pontificale, en une bibliothèque dont il autoriserait l'accès aux lecteurs extérieurs. (Piazzoni, 2012, p. 10)

Ce projet a été complété par le pape Sixte IV qui créa quatre salles distinctes :

Bibliotheca Latina and Bibliotheca Graeca (for works in these two languages);
Bibliotheca Secreta (for manuscripts which were not directly available to readers, including certain precious ones); Bibliotheca Pontificia (for the Papal archives and registers). (Vatican Apostolic Library – History [site web])

D'ailleurs, le site Web de la bibliothèque du Vatican présente un portrait historique très complet de l'organisation ce qui permet d'avoir des informations justes et précises sur son évolution à travers les siècles. En rafale (informations tirées du site Web de la bibliothèque vaticane – paraphrasées et résumées) : le 16^e siècle est caractérisé par l'achat de manuscrits et livres imprimés (pape Léon X) et le début de la distinction entre documents et archives (pape Grégoire XIII et pape Paul V) – c'est sous Paul V qu'on verra apparaître les Archives secrètes; Sixte V – qualifié de pape moderne (Bruguès, 2019, p. 186) – construit un nouvel édifice pour pallier le manque d'espace avec l'aide de l'architecte Domenico Fontana : « Tandis que la mode est à la centralisation, il prône une approche décentralisatrice [...] Plutôt qu'un grand dépôt central, il veut établir un réseau hiérarchisé. » (Bruguès, 2019, p. 186); le 17^e siècle est marqué par une emphase marquée sur les archives à des fins d'amélioration de l'administration (Bruguès, 2019, p. 188) et par l'agrandissement de la collection par l'acquisition, entre autres, de fonds prestigieux; au 18^e siècle on voit la croissance des collections d'objets ancestraux, ce sont d'ailleurs les débuts de la collection numismatique (Vatican Apostolic Library – Numismatic Department) :

La politique d'acquisition se poursuit à travers l'Europe [...] Elle se double de la création de nouveaux départements consacrés aux objets et illustrations : numismatique, avec le Medagliere inauguré en 1738 par l'achat de la collection du cardinal Alessandro Albani [...]. (Bruguès, 2019, p. 191).

Quant au 19e , il est marqué par l'ouverture de la collection aux chercheurs et la mise en place d'une refonte par le pape Léon XIII :

[...] Réforme structurelle de l'établissement ; développement d'une politique de publications savantes ; déploiement des travaux de catalogage ; accroissement des collections [...]. (Bruguès, 2019, p. 193-194)

[...] the Library was opened to a larger public of researchers and historians; in 1892 the current Reading Room for Printed Books was opened, with many books on the open shelves; and the opening hours were lengthened. (Vatican Apostolic Library – History [site web])

Pour finir, les 20e et 21e siècles sont les témoins d'une réorganisation des espaces, de l'accroissement et de l'informatisation des collections.

Accès et services

La bibliothèque apostolique vaticane est une bibliothèque nationale, mais plus précisément, une bibliothèque d'État *publique* située à l'intérieur du Palais du Vatican (Wikipédia, 2021). Déjà sous le règne du pape Nicolas V, il y avait ce désir de créer une institution publique (Bruguès, 2019) – ce qui était incroyable à une époque où les bibliothèques étaient plutôt réservées à l'élite. Évidemment, il reste possible de la visiter pour les touristes qui passent par le Vatican.

On qualifie la BAV de publique, mais c'est plutôt pour indiquer qu'elle est accessible oui, mais seulement « [...] *aux chercheurs ayant déjà obtenu un doctorat, recommandés par une autorité académique* ». (Bruguès, 2019, p. 23) D'ailleurs, le site Web de la Bibliothèque présente plus précisément les critères d'admissibilité, ainsi que les documents demandés (Vatican Apostolic Library – Admission Criteria [site web]).

La Bibliothèque apostolique vaticane offre différents services à ses usagers. Notamment, un atelier de conservation, un laboratoire photographique, un centre informatique, un bureau d'édition (qui gère les publications faites par la Bibliothèque), une école de bibliothéconomie et plus encore ((Vatican Apostolic Library – Services [site web])).

Collections

Comme il a été mentionné précédemment, la bibliothèque du Vatican détient une des plus grandes collections du monde :

La Bibliothèque [...] conserve maintenant plus de 1,5 million de livres, dont environ 8300 incunables, des parchemins et quelque 150 000 manuscrits, certains parmi les plus rares et les plus précieux de l'humanité. Le Codex Vaticanus, par exemple, un des plus anciens exemplaires connus de la Bible. (Baillargeon, 2011, p. 3)

Véritable terrain de jeux pour les chercheurs, la bibliothèque permet à ceux-ci d'effectuer leurs recherches non pas seulement sur les écrits ecclésiastiques, mais sur une multitude

de sujets puisque la bibliothèque s'assure que sa collection soit la plus complète possible. Cependant, c'est une chose d'accroître sa collection, mais encore faut-il avoir l'espace pour l'intégrer en ses murs : « *Les directeurs de toutes les bibliothèques du monde se heurtent aux mêmes difficultés : le manque d'espace (le Vatican est petit et ses autorités se sont constamment opposées à ce qu'un agrandissement soit prévu hors les murs) [...]* ». (Bruguès, 2019, p. 44)

Rénovation et numérisation

Afin d'entrer dans le 21^e siècle, la bibliothèque a entrepris de gros travaux de rénovation et de restauration de 2007 à 2010, mais aussi un projet de numérisation de son patrimoine documentaire.

Les travaux ont notamment permis de bétonner les lieux pour les mettre à l'abri des catastrophes, mais aussi des outrages du temps [...] Les mises aux normes récentes ont introduit la fibre optique et Internet à haute vitesse. Maintenant, une puce électronique permet de retracer chacun des livres, où qu'il soit dans le labyrinthe. Les visiteurs se soumettent également au pistage électronique à l'aide d'une carte. Un monte-charge permet maintenant de transporter facilement les documents entre les étages, des voûtes aux laboratoires en passant par les salles de rédaction. (Baillargeon, 2011, p. 4)

Quant au projet de numérisation (Vatican Apostolic Library – The Project [site web]), il consiste à numériser les manuscrits que possède la Bibliothèque (Ponlevé, 2018), mais ce chiffre est voué à augmenter puisque le travail de numérisation se poursuit toujours. Le patrimoine numérisé est disponible, gratuitement, via la plateforme Web <https://digi.vatlib.it/>.

Les manuscrits aussi sont affectés par les manipulations. À long terme, la numérisation devrait permettre d'éviter cet écueil tout en facilitant l'accès à ces trésors. (Baillargeon, 2011, p. 4-5)

Avec la pandémie de COVID-19 actuelle, un tel travail de numérisation permet d'accéder aux collections hors les murs, de consulter les ouvrages à partir de la maison puisque les règles restreignent, dans certains cas, l'accès aux lieux physiques. D'ailleurs, en 2020, la Bibliothèque apostolique vaticane mettait en ligne son nouveau site Web puisque « [...] *la présence physique dev[enait] plus difficile et le site se veut un lieu d'accueil, de collaboration et d'ouverture* ». (Colagrande, 2020)

Centre d'archives

Autrefois connu sous le nom « Archives secrètes du Vatican », l'actuel pape François change le nom pour « Archives apostoliques du Vatican » – l'utilisation du terme « secret

» prétendait que les archives cachaient un grand secret, mais ce terme était plutôt utilisé dans le sens de « privée ».

Les archives secrètes du Vatican : le lieu le plus secret de l'État le plus secret du monde [...] Au total, il y a 120 kilomètres d'étagères sur lesquelles sont empilés des centaines de milliers de documents. C'est une collection d'archives les plus importantes du monde, elle représente des siècles et des siècles d'histoire... la mémoire de la chrétienté. (Vandeville, 2005, p. 176)

Les documents sont principalement des archives du Saint-Siège sur les activités de l'Église et du gouvernement – ils sont au service de la papauté (Bruguès, 2019).

Bibliothèque scolaire

Bien que le Vatican soit le plus petit pays du monde (Collins, 2010), on retrouve une multitude d'établissements scolaires affiliés au Saint-Siège, c'est-à-dire des universités pontificales régies par la personne morale qu'est le Saint-Siège – ces établissements abritent des bibliothèques. Cependant, il serait trop fastidieux de décrire chacune des bibliothèques scolaires étant donné leur grand nombre, mais en voici quelques-unes siégeant directement dans la Cité du Vatican. Pour n'en nommer que quelques-unes sur le territoire italien (en plus des trois bibliothèques décrites ci-dessous) (Wikipédia, 2021), nous retrouvons : Université pontificale de Saint-Antoine, Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin, Université pontificale de la Sainte-Croix, Université pontificale grégorienne, Université pontificale urbanienne, Université pontificale salésienne, Université catholique du Sacré-Cœur, etc.

Pontificia Università Lateranense (Université pontificale du Latran)

La bibliothèque de l'Université pontificale du Latran possède plus de 500 000 ouvrages, ainsi qu'une maison d'édition, *Latran University Press*. Faits intéressants, cette bibliothèque a gagné un prix pour son architecture en 2009 et son catalogue est accessible en ligne. En plus, on y retrouve une collection de périodiques en ligne, des bases de données et une salle de lecture (Pontificia Università Lateranense – Bibliotheca [site web]).

Scuola Vaticana di Biblioteconomia (L'École de bibliothéconomie du Vatican)

La bibliothèque de l'École de bibliothéconomie du Vatican a une collection de publications disponibles pour les étudiants. Cependant, les livres ne peuvent pas sortir de l'établissement sous peine d'expulsion. On retrouve également des livres adaptés à l'offre de cours qui appartiennent à la Bibliothèque apostolique vaticane (Scuola Vaticana di Biblioteconomia [site web]).

Scuola Vaticana di Paleografia, Diplomatica e Archivistica (L'École vaticane de paléographie, de diplomatique et d'archivistique)

Cette école fondée en 1884 par le pape Léon XIII se situe à côté des archives vaticanes et elle possède une bibliothèque prestigieuse qui est ouverte pour les étudiants lorsqu'il n'y pas de cours. D'ailleurs, l'École vaticane de paléographie, de diplomatique et d'archivistique publient plusieurs ouvrages qui sont, évidemment, disponibles dans la bibliothèque de l'établissement : *Littera Antiqua*, *Schedario Baumgarten* et *Prolusioni Accademiche* (Scuola Vaticana di Paleografia, Diplomatica e Archivistica – Pubblicazioni [site web]).

Bibliothèque spécialisée

Vatican Film Library

Fondée en 1959 par le pape John XXIII, ces archives filmographiques comptent plus de 7 000 films historiques, événements de l'Église, films « populaires » et documentaires (Wikipédia, 2021). Toutefois, à ne pas confondre avec *Knights of Columbus Vatican Film Library* à l'Université St-Louis au Missouri, qui est affilié au Vatican et qui détient une collection de plus de 50 000 documents (Saint Louis University – Knights of Columbus Vatican Film Library [site web]).

Centre de documentation et d'étude du pontificat de Jean-Paul II à Rome

Bien que ce centre de documentation ne soit pas directement situé au Vatican, il est directement lié à ce petit pays. Fondé en 1981 par le pape Jean-Paul II, ce centre sert à recueillir des documents sur l'étude du Pontificat.

La bibliothèque compte près de 30 mille volumes, parmi lesquels des exemplaires rares en plusieurs langues. La bibliothèque est divisée en secteurs: [la salle de lecture, la bibliothèque du pape, les dissertations scientifiques, les magazines, les livres dédiés et les documents de presse polonaise, italienne et mondiale] (Centre de documentation et d'étude du pontificat de Jean-Paul II à Rome – Bibliothèque [site web]).

Autre bibliothèque

Résidence pontificale (bibliothèque privée du pape)

Bien qu'on ne trouve pratiquement aucune information à ce sujet, nous savons qu'une bibliothèque privée existe dans les appartements privés du pape situés dans le Palais du Vatican grâce à certains écrits sur ces derniers :

Jusqu'à 11 heures, le Saint-Père travaillait dans ses appartements. Il lisait des documents, analysait des dossiers et écrivait. À 11 heures, Jean-Paul II quittait son bureau du troisième étage pour se consacrer à ses activités officielles. Il descendait au deuxième étage du palais apostolique pour se rendre dans la bibliothèque privée. Une grande salle plutôt austère, meublée de quelques étagères, quelques fauteuils, des tableaux et un bureau. C'est ici qu'il recevait ses visiteurs en audience privée. (Vandeville, 2005, p. 24)

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

La *Scuola Vaticana di Biblioteconomia* est l'école de bibliothéconomie du Vatican qui est associée à la Bibliothèque apostolique vaticane. Durant les années 1920 et 1930, la BAV se perfectionne grâce à l'adoption de normes de catalogage et la création d'un nouvel outil de repérage. Il était alors nécessaire de former de nouvelles personnes pour s'affairer au catalogage puisque les professionnels déjà en place se consacraient principalement au soin des livres. C'est ainsi que l'école est fondée en 1934 sous l'initiative du pape Pie XI anciennement préfet de la BAV. Dès son ouverture, l'école est en demande ce qui encourage l'administration à, d'abord, augmenter le nombre de places pour ensuite procéder à une sélection plus rigoureuse. Durant les premières années de l'école, celle-ci accueillait environ 400 élèves, aujourd'hui il n'y a que 30 places disponibles. L'école explique ce contingentement par une volonté d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Au fil du temps, l'administration de la *Scuola Vaticana di Biblioteconomia* a créé une école moderne avec un enseignement basé sur les standards internationaux en sciences de l'information, tout le matériel informatique nécessaire ainsi que des salles de classe adaptées alors qu'à l'époque les cours se donnaient au sein même de la BAV. Depuis 2002, l'école est située sur la *Via della Conciliazione* qui est le prolongement de la place Saint-Pierre. En effet, pour la première fois depuis sa création, elle est logée hors du territoire du Vatican, mais elle reste toujours sous sa juridiction. L'unique programme de l'école s'effectue sur une période de deux ans et comprend ces cours : Bibliographie et documentation, Bibliologie, Bibliothèque numérique, Le livre manuscrit ancien, médiéval et moderne, Services d'organisation générale et de bibliothèque, Principes et méthodes de conservation et de restauration du livre, Histoire des bibliothèques et Théorie et technique du catalogage et de la classification. La réussite du programme mène à l'obtention d'un *laurea specialistica* qui est l'équivalent d'un diplôme de deuxième cycle. En comparaison, les universités italiennes offrent majoritairement des programmes de premier cycle en bibliothéconomie alors que ceux de deuxième cycle sont plus rares.

La *Scuola Vaticane di Paleografia, Diplomatica e Archivistica* est fondée en 1884 par le pape Léon XIII à la suite d'une volonté de mettre de l'avant l'étude de l'histoire de l'Église. Se dotant rapidement de critères d'admission sélectifs, les membres du clergé choisis y étudiaient l'histoire comparée et la paléographie ou la « science des anciennes écritures » (Dictionnaire Larousse, s. d.). Les études archivistiques sont ajoutées aux matières principales en 1923 par Pie XI et il est maintenant possible de faire un cours d'un an spécifiquement sur ce sujet. Depuis 1976, le cursus principal, qui s'effectue sur une période de deux ans, comprend ces matières : la paléographie latine, la diplomatie générale, la diplomatie papale, la codicologie et les archives. Située dans le *Cortile del Belvedere*, à côté

des Archives apostoliques du Vatican, l'école est sous la direction du préfet de celles-ci. Tout comme la *Scuola Vaticana di Biblioteconomia*, le programme offert est basé sur ceux donnés par les universités italiennes et à la suite d'un accord en 1984 avec l'État italien, les diplômes sont reconnus en Italie.

En outre, il est important de préciser que bien que les écoles aient été créées dans le but de former des professionnels pour le Vatican, les diplômés d'aujourd'hui n'y travailleront pas nécessairement. Par exemple, sur le site internet de la *Scuola Vaticana di Biblioteconomia* on précise que l'obtention du diplôme ne garantit aucunement un emploi au sein d'une des bibliothèques du Vatican. Bien qu'à la base la création des écoles avait pour but d'enseigner à des ecclésiastiques, elles accueillent aujourd'hui plusieurs étudiants laïcs, des hommes et des femmes, provenant de partout dans le monde. D'ailleurs, lorsque l'on s'attarde à l'expertise des bibliothécaires du Vatican, la majorité n'est pas diplômée d'une de ces écoles ou d'aucune autre école en sciences de l'information. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le travail des professionnels du Vatican est tellement spécialisé qu'il nécessite des compétences particulières en histoire, en paléographie et en langues anciennes. Ainsi, bien que la *Scuola Vaticana di Biblioteconomia* est associée à la Bibliothèque apostolique vaticane et la *Scuola Vaticane di Paleografia, Diplomatica e Archivistica* aux Archives apostoliques du Vatican, elles sont des écoles à part entière.

Association de bibliothèques

Le Vatican ne s'est pas doté d'une association officielle de bibliothèques, mais il existe un lien important qui relie tous ces établissements : le pape. En effet, le chef de l'Église catholique est aussi à la tête des bibliothèques, un pouvoir qu'il exerce en nommant la personne qui occupera le poste d'archiviste et bibliothécaire de la Sainte Église romaine. Présentement, c'est José Tolentino de Mendonça qui accomplit cette tâche depuis 2018 à la suite de sa nomination par le pape François. Avec ce poste, il a la charge de la Bibliothèque apostolique vaticane et des Archives apostoliques du Vatican. Chaque entité est ensuite sous la direction d'un préfet qui est aussi nommé par le pape. À la base, elles ne formaient qu'une seule bibliothèque, mais les archives ont été retirées de la BAV au XVIIe sous le pape Paul V pour former les Archives secrètes du Vatican, aujourd'hui connues comme les Archives apostoliques du Vatican. Malgré cette séparation, ces deux institutions, situées l'une à côté de l'autre, sont toujours liées par leur gouvernance ainsi que par leurs associations avec les deux écoles de sciences de l'information du Vatican qui contiennent leurs propres bibliothèques. On peut donc déceler ici une certaine association informelle de bibliothèques puisqu'elles sont reliées de diverses façons et collaborent les unes avec les autres. Il serait aussi possible d'élargir cette supposée

association à toutes les bibliothèques du Vatican, incluant celles qui ne sont pas localisées sur son territoire puisqu'elles sont toutes sous l'autorité du pape.

Cadre législatif

Politiquement, le Vatican est une monarchie élective absolue, mais il faut remonter en 313 pour que l'Église et la papauté obtiennent une existence juridique. Au XVIe siècle, Jules II fait construire la basilique Saint-Pierre, puis suivront la construction du palais apostolique, qui sert à la fois de résidence du pape et du siège du gouvernement central de l'Église. Au fil des années, les papes deviennent les chefs temporels, c'est-à-dire le pouvoir lié aux affaires humaines et à l'ordre social des États pontificaux. Ces États étaient des territoires situés dans le centre de l'Italie et ont été sous l'autorité du pape entre 754 et 1870. En 1870, la prise de Rome marqua la fin du pouvoir temporel des papes. Les papes de cette époque ne reconnurent pas cette perte de pouvoir et se perçurent comme des prisonniers du Vatican. En 1929, la signature des accords du Latran accorda au pape la souveraineté du plus petit État du monde. (Provencher, 2013)

L'organisation du Vatican se divise en plusieurs entités que l'on ne doit pas confondre. D'un côté, il y a l'administration de la Cité de l'État du Vatican et de l'autre le Saint-Siège, lequel comprend plusieurs institutions dont la Curie romaine qui est composée de neuf congrégations, divers secrétariats et des tribunaux. Ces institutions ont pour mission d'assister le pape dans la gouvernance de l'Église universelle, laquelle compte 1,2 milliard de catholiques. À titre d'État, le Vatican possède entre autres son drapeau, sa monnaie, ses timbres postaux, son hymne national et sa radio. Le Vatican a sa propre imprimerie et y publie son journal, soit l'*Osservatore romano*. De plus, on trouve une police, l'armée des gardes suisses et des tribunaux. Le Vatican veille également sur les musées et jardins. Le pape, qui est le souverain du Vatican et dernier souverain absolu au monde, a plein pouvoir sur les aspects législatifs, exécutifs et judiciaires de l'État. Les lois sont promulguées en son nom. (Historia, p. 18-19) Une commission de cardinaux gère les pouvoirs législatif et exécutif. Le Secrétariat d'État épaulé le pape dans son rôle de souverain et est responsable des relations intergouvernementales. Quant à elle, la diplomatie est sous la responsabilité des nonces qui agissent en tant qu'ambassadeurs à travers le monde. Contrairement à la plupart des États, le Vatican n'est pas membre à part entière de l'ONU et agit à titre d'observateur afin de garder sa neutralité dans les débats et conflits mondiaux. Encore aujourd'hui, le Vatican exerce une certaine influence en matière de diplomatie. (Provencher, 2013)

Pour ce qui est de la bibliothèque, sa gestion est la responsabilité d'un seul cardinal, lequel conserve également les Archives secrètes vaticanes et les musées du Vatican. Le supérieur

de ce cardinal n'est autre que le pape et ce dernier a le dernier mot sur les décisions finales. (Historia, 2010, p. 39)

La gestion de la bibliothèque passe par un conseil de huit personnes. Se réunissant à toutes les deux à trois semaines, le Conseil de la Bibliothèque regroupe le Bibliothécaire qui préside les rencontres, le préfet, le vice-préfet et les officiers, qui agissent en tant que chefs de service, et une secrétaire. (Bruguès, 2019, p. 41)

Informations complémentaires/particularités

Pour un si petit pays de 0,44 km², la superficie du Vatican recèle d'un nombre impressionnant d'édifices et de trésors. En comparaison, la bibliothèque du Congrès à Washington, qui détient le record de plus grande bibliothèque du monde, a une superficie de 0,35 km².

Mis à part la bibliothèque et les archives, le Vatican abrite le plus grand complexe muséal au monde. (Collins, 2010, p. 118) Il comporte douze musées dont les collections se sont enrichies au fil des pontificats. Pour n'en citer que quelques-uns, notons le Musée grégorien égyptien, le Musée Pio-Clementino et la Pinacothèque. La BAV n'est pas laissée pour compte puisqu'elle possède son propre musée. Celui-ci est en fait une succession de galeries, de salles et de salons que l'on appelle les Musées de la Bibliothèque apostolique. Il y a treize salles ou musées dont la Galerie Urbain VIII. En la parcourant, on y trouve des cloches en bronze du XIII^e siècle et une série de globes terrestres et célestes. La Salle des Papyrus, laquelle date du XVIII^e siècle, on peut observer de remarquables fresques murales. Plus récent et aménagé durant le pontificat de Benoît XIV, le Musée sacré regroupe des collections d'objets antiques tels que du verre soufflé, des lampes à huile en terre cuite et des icônes de voyage. (Petit futé, s. d.)

En 2019, les Musées du Vatican ont accueilli 6 882 931 visiteurs et ils arrivent au troisième rang mondial en termes de musées le plus visités. En Italie, il arrive en première place. (Sites Web Wikipédia et Statista) Selon la directrice des Musées du Vatican, Barbara Jatta, la mission des musées du Vatican est de faire connaître, préserver et partager cet héritage extraordinaire de culture, d'histoire et de beauté que les pontifes romains ont rassemblé et conservé pendant des siècles. (Site Web Museivaticani, s. d.)

Références

Archivio Apostolico Vaticano. (<https://www.archivioapostolicovaticano.va/content/aav/en.html>) est le site Web des Archives apostoliques secrètes.

Atlas encyclopédique mondiale. (2006), p. 820-821. Libre Expression.

Baillargeon, S. (2011, 30 avril). Au Vatican, une des plus vieilles bibliothèques du monde. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/lire/322225/au-vatican-une-des-plus-vieilles-bibliotheques-du-monde>

Blin, F. (dir.). (2013). *Les bibliothèques en Europe : organisation, projets, perspectives*. Éditions du Cercle de la librairie.

Bruguès, J-L. (2019). *La bibliothèque monde : la Vaticane et les archives secrètes*. Les Éditions du Cerf.

Central Intelligence Agency. (2021, 3 décembre). Holy See (Vatican City). <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/holy-see/vatican-city/>

Centre de documentation et d'étude du pontificat de Jean-Paul II. (s. d.). *Bibliothèque*. <https://jp2doc.pl/fr/biblioteka/>

Colagrande, F. (2020, 23 juillet). Un nouveau site web pour la bibliothèque du Vatican. *Vatican news*. <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2020-07/un-nouveau-site-web-pour-la-bibliotheque-du-vatican.html>

Collins, M. (2010). *Le Vatican*. GEO.

D'Onorio, J.-B. (1997). Le Saint-Siège dans la communauté internationale. *Revue générale de droit*, 28(4), 495– 521. <https://doi.org/10.7202/1035618ar>

José Tolentino de Mendonça. (2021, 26 octobre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/José_Tolentino_de_Mendonça

Langues au Vatican. (2021, 4 décembre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_au_Vatican

Lebec, É. (2010). Dans les coulisses des archives du Saint-Siège. *Historia* (761), p. 39.

Le Devoir. (2021, 3 décembre). *Pape François*. <https://www.ledevoir.com/pape-francois>

Le Vatican dévoilé. (2017). Hachette.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2021). *Présentation du Vatican*. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossierspays/vatican-saint-siege/presentation-du-vatican/>

Musées du Vatican. (2021, 20 novembre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9es_du_Vatican

Musei Vaticani (<https://m.museivaticani.va/content/museivaticani-mobile/fr.html>) est le site Web des musées du Vatican.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (1954, 14 mai). *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution*. <https://fr.unesco.org/protecting-heritage/convention-and-protocols/1954-convention>

Paléographie. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paléographie/57371>

Petit futé. (s. d.). *Musées de la Bibliothèque apostolique*. <https://www.petitfute.com/>

v39823-rome/c1173-visites-points-d-interet/c958- musee/c965-peinture-sculpture-beaux-arts/659321-musees-de-la-bibliotheque-apostolique.html

Piazzoni, A. (2012). *La bibliothèque du Vatican*. Citadelles & Mazenod.

Pie XI. (2020, 22 octobre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pie_XI#cite_note-p9-7

Pitette, Y. (2004, 26 juillet). Fascinantes bibliothèques (1/5). Les trésors bien gardés de la « Vaticane ». *La Croix*. P. 12.

Ponlevé, P. (2018, 31 juillet). La bibliothèque vaticane a déjà mis en ligne plus de 15 000 manuscrits. *Archimag*. <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2018/07/31/biblioth%C3%A8que-vaticane-mis-en-ligne-15000-manuscrits>

Pontificia Università Lateranense. (s. d.). *Library*. <https://www.pul.it/en/library/>

Provencher, N. (2013). Le Vatican, le plus petit des États. *Relations*, (762), 28–29.

Saint Louis Université. (2021). *Knights of Columbus Vatican Film Library*. <https://www.slu.edu/library/special-collections/vatican-filmlibrary/index.php>

Scuola Vaticana di Biblioteconomia (<https://www.vaticanlibrary.va/en/school-of-library-science/>) est le site Web de l'École vaticane de bibliothéconomie.

Scuola vaticana di paleografia, diplomatica e archivistica (<http://www.scuolavaticanapaleografia.va/content/scuolavaticanapaleografia/it/la-scuola/pubblicazioni.html>) est le site Web de l'École vaticane de paléographie, de diplomatique et d'archivistique.

Statista. (2019–2020). Most visited museums worldwide in 2019 and 2020 (in millions). <https://www.statista.com/statistics/901072/museums-by-total-attendance-worldwide/>

Vandeville, É. (2006). *Splendeurs et mystères du Vatican*. Kubik.

Vatican Apostolic Library. (s. d.). *School of Library Science*. <https://www.vaticanlibrary.va/en/school-of-library-science/>

Vatican Apostolic Library. (s. d.). *The Library*. <https://www.vaticanlibrary.va/en/the-library/history-of-BAV.html#secondo>

« VATICAN CITÉ DU ». Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Consulté le 6 décembre 2021 sur <http://www.universalisedu.com/encyclopedie/cite-du-vatican/>

Weston, PG. (2020, 17 août). The Vatican School of Librarianship in a Time of Change: Current Organization and Future Perspectives. *University of Toronto Press Journals*. <https://utpjournals.press/doi/full/10.3138/jelis.61.3.2020-0016>